



INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

S'engager

«Me voici»	Haïm Korsia
<i>Pédagogie équestre</i>	entretien avec Emmanuel Chanudet
<i>Pourquoi s'engager dans l'armée de terre en 2021</i>	Rémi Seigle
<i>Le serment de Caton</i>	Jean Assier-Andrieu
<i>Aux limites du recrutement</i>	Aurélie Éon et Coralie Mennessier
<i>GIGN : s'engager pour la vie</i>	Manuel Géa
<i>«Les gens engagés sont passionnants»</i>	Julie Cros-Bousquet
<i>Promesse et engagement chez Paul Ricœur</i>	Pierre-Olivier Monteil
<i>La pratique du serment au Moyen Âge</i>	Corinne Leveleux-Teixeira
<i>Une décision personnelle pour servir une ambition collective</i>	Daniel Menaouine
<i>Moral et fidélisation</i>	Paul Sanzey
<i>Famille et service militaire volontaire</i>	Marc Boileau
<i>Les familles aussi</i>	Jean-Marie Bockel
<i>Le sillon de l'engagement.</i>	Laëtitia Saint-Paul
<i>Une militaire en politique</i>	Christophe Robinne
<i>Adolphe Messimy. Autrement et toujours</i>	Jean-Pierre Rioux
<i>L'intellectuel engagé</i>	Céline Schillinger
<i>S'engager, jusqu'où ?</i>	Nathalie de Kaniv
<i>Pour l'Europe. Quand le débat prend chair</i>	Martin Steffens
<i>«Venez, nous en sortirons»</i>	
POUR NOURRIR LE DÉBAT	
<i>Les origines de la débâcle de 1870</i>	Gabriel Garrote



INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

La revue Inflexions

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : redaction@inflexions.net

Ventes et abonnements : www.pollen-difpop.com

Ventes numériques : www.cairn.info

www.inflexions.net

Facebook : inflexions (officiel)

Twitter : @Inflexions10

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ↗ Mme Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de corps d'armée Benoît Durieux

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Directrice de la rédaction et rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Chargé de mission relations publiques :

M. le colonel ® Jean-Luc Cotard

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. le commissaire principal Jean Assier-Andrieu
↗ M. John Christopher Barry ↗ Mme Bénédicte Chéron ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ↗ Mme le professeur Catherine Durandin ↗ M. le général de corps d'armée Benoît Durieux ↗ M. le lieutenant-colonel Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ Mme Isabelle Gougenheim ↗ M. le général de brigade Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le lieutenant-colonel Rémy Hémez ↗ M. le professeur Armel Huet ↗ M. le grand rabbin Haïm Korsia ↗ M. le général d'armée François Lecointre ↗ M. Éric Letonturier ↗ M. le général de corps d'armée Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ↗ M. le lieutenant-colonel Jean Michelin ↗ M. le colonel Hervé Pierre ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M. le colonel (er) André Thiéblemont ↗ M. Philippe Vial ↗ M. le médecin en chef Julien Viant

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ↗ Mme le professeur Monique Castillo †

↗ M. le général de corps d'armée (2S) Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : Mme l'adjudant-chef Karine Ferré

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



S'engager

NUMÉRO 46

S'ENGAGER

► ÉDITORIAL ▾

► JEAN-LUC COTARD

► 9

► DOSSIER ▾

«ME VOICI»

► HAÏM KORSIA

Lorsque, dans la Bible, Dieu invite un individu à l'action, la réponse est toujours : *Hinéni*, « Me voici ». C'est une forme d'engagement absolu, total, qui mobilise tout l'être. C'est s'investir pour les autres, être un homme debout, un guerrier capable de secouer l'apathie du monde.

► 17

PÉDAGOGIE ÉQUESTRE

► ENTRETIEN AVEC EMMANUEL CHANUDET

► 19

Qu'est-ce que l'engagement quand on est soldat et cavalier ? À la lumière de son expérience de formateur des futurs moniteurs équestres militaires, l'adjudant-chef Chanudet explique comment il dresse puis utilise l'« outil » cheval dans un objectif spécifiquement opérationnel. Confiance, progressivité, compréhension.

POURQUOI S'ENGAGER DANS L'ARMÉE DE TERRE EN 2021

► RÉMI SEIGLE

► 27

Le contexte d'une société où l'épanouissement personnel est porté aux nues semble peu compatible avec l'accomplissement d'une vocation au service de la collectivité. Qu'est-ce qui conduit alors autant de jeunes à rejoindre une institution, l'armée de terre, potentiellement perçue comme décalée ?

LE SERMENT DE CATON

► JEAN ASSIER-ANDRIEU

► 37

Tout soldat débute son passage sous les armes par un acte solennel : la signature d'un contrat qui le place sous l'empire d'un régime particulier du droit commun. Mais au-delà des modalités pratiques, l'engagement militaire ne touche-t-il pas aussi au sacré ? Quelques exemples historiques permettant de déceler ce double caractère en Occident et particulièrement en France.

AUX LIMITES DU RECRUTEMENT

► AURÉLIE ÉON ET CORALIE MENNESSIER

► 45

Pour les volontaires à l'engagement, le passage devant un psychiatre militaire peut se solder par une déclaration d'inaptitude. Il ne s'agit pas que de sujets présentant des troubles psychiques. L'expertise est plus complexe, car elle doit à la fois prendre en compte le potentiel de l'individu et la capacité de l'institution militaire à l'accueillir.

GIGN : S'ENGAGER POUR LA VIE

► MANUEL GÉA

► 53

La devise du GIGN est « S'engager pour la vie ». Quelle que soit la mission, ses membres doivent donc être préparés à l'éventualité de la mort. Comment traduire cela en termes d'engagement ? Comment savoir que les hommes et les femmes que l'on y recrute seront capables de risquer leur vie pour en sauver d'autres ?

«LES GENS ENGAGÉS SONT PASSIONNANTS»

■ JULIE CROS-BOUSQUET

Julie Cros-Bousquet a intégré l'armée de terre comme officier sous contrat spécialiste de communication alors qu'elle ne connaissait rien au monde militaire. Elle confie ici ce qu'elle a appris auprès des soldats qu'elle a côtoyés, en particulier sur ce qu'est l'engagement.

L 65

PROMESSE ET ENGAGEMENT CHEZ PAUL RICŒUR

■ PIERRE-OLIVIER MONTEIL

Selon Paul Ricœur, l'engagement s'enracine dans l'approbation du fait d'exister. Intervenant en réplique au fait d'être né, il tend à prolonger l'élan de vie et à prendre soin de l'être ou du bien menacé. La promesse est l'éthique de telles initiatives. Plutôt qu'à une idée de soi, elle est fidélité à autrui. Elle s'appuie sur la forme qui, dans une culture donnée, lui attribue valeur d'engagement.

L 69

LA PRATIQUE DU SERMENT AU MOYEN ÂGE

■ CORINNE LEVELEUX-TEIXEIRA

Sous l'influence de la littérature épique et de la culture féodale, la pratique médiévale du serment est souvent présentée comme une sorte d'archétype de l'engagement absolu et du dévouement chevaleresque. La réalité historique est plus complexe.

L 75

UNE DÉCISION PERSONNELLE POUR SERVIR UNE AMBITION COLLECTIVE

■ DANIEL MENAOUINE

En 2018, le général Daniel Menaouine s'est vu confier une mission d'étude sur la mise en œuvre du projet de service national universel. Il revient ici sur cette expérience, et comment il a essayé de comprendre les aspirations et les raisons de l'engagement des jeunes Français d'aujourd'hui. Notamment à l'aune de son parcours personnel.

L 81

MORAL ET FIDÉLISATION

■ PAUL SANZEY

Attentive à cultiver l'«esprit guerrier» pour se préparer aux opérations, l'armée de terre ne délaisse pas pour autant le moral de ses soldats. Elle s'attache donc à comprendre les motivations des différentes catégories de personnel. Il s'agit non seulement de commander avec humanité et justesse, mais aussi de garantir le maintien de la compétence et de l'expérience.

L 87

FAMILLE ET SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

■ MARC BOILEAU

La famille est au cœur de l'engagement au SMV. La famille de sang, qui accepte de se retirer puis de se réjouir du chemin parcouru. La famille de transition, qui accompagne le passage dans la vie d'adulte, celle des cadres militaires. Enfin la nouvelle famille, celle qui se construit pas à pas, celle des camarades de stage, des nouveaux collègues.

L 97

LES FAMILLES AUSSI

■ JEAN-MARIE BOCKEL

Le 25 novembre 2019, Pierre-Emmanuel Bockel mourait pour la France au Mali. Son père, Jean-Marie Bockel, affirme ici sa conviction que l'engagement de la famille joue un rôle important sinon déterminant dans la démarche d'engagement de chacun de ses membres, quel que soit celui-ci. Un témoignage nourri d'exemples personnels.

L 101

LE SILLON DE L'ENGAGEMENT. UNE MILITAIRE EN POLITIQUE

■ LAËTITIA SAINT-PAUL

Députée de la 4^e circonscription du Maine-et-Loire depuis 2017, Laetitia Saint-Paul est aussi saint-cyrienne. « Le » premier militaire d'active élu depuis 1918, la première femme militaire à l'Assemblée nationale. Pour *Inflexions*, elle revient sur les raisons de ses engagements, leur complémentarité, leur évidence. Dans un seul but : l'intérêt général.

L 105

ADOLPHE MESSIMY. AUTREMENT ET TOUJOURS

■ CHRISTOPHE ROBINNE

Saint-cyrien, breveté de l'École supérieure de guerre à vingt-sept ans et promis à un brillant avenir, Adolphe Messimy démissionne de l'institution militaire en 1899, ne pouvant supporter l'attitude et les mensonges du haut commandement au cours de l'affaire Dreyfus. Il s'engage alors en politique. Il sera député, plusieurs fois ministre et enfin sénateur.

L 111

L'INTELLECTUEL ENGAGÉ

■ JEAN-PIERRE RIOUX

Au XX^e siècle, l'« intellectuel engagé » a été un produit national célèbre dans le monde entier. Son acte de naissance est bien daté, porté par Georges Clemenceau et Maurice Barrès à la suite du « J'accuse ! » d'Émile Zola. Mais qu'en est-il au XXI^e siècle ?

L 119

S'ENGAGER, JUSQU'OU ?

■ CÉLINE SCHILLINGER

Peut-on parler de sur engagement ? Existe-t-il des limites à ne pas franchir ? L'expérience du *burn out* invite à la réflexion. À l'heure où l'engagement citoyen et professionnel semble être une réponse à de nombreux défis contemporains, il s'agit d'une interrogation urgente et nécessaire sur les pratiques de commandement et de leadership.

L 125

POUR L'EUROPE. QUAND LE DÉBAT PREND CHAIR

■ NATHALIE DE KANIV

La construction de l'Union européenne a débuté par des engagements économiques. Mais qu'en est-il de celui plus profond, celui qui touche la vie et la mort ? Comment faire converger engagements national et européen ? Cela peut sembler abstrait. Pourtant, dans l'histoire, ce fut concret. Et c'est en Europe centrale et orientale que ces paroles ont pris chair, car l'appartenance à l'Europe y fut gage d'indépendance, de prospérité et de modernité.

L 131

« VENEZ, NOUS EN SORTIRONS »

■ MARTIN STEFFENS

Relevant de la *praxis*, de l'agir, l'engagement doit se passer des garanties qu'apporterait la science. On s'engage sans savoir si ce que l'on tente est réalisable ni s'il se révélera profitable. L'engagement nous condamne ainsi à une triple confiance (en son pressentiment, en l'ordre du monde, en ceux qui suivront), qui, parce qu'elle est difficile et audacieuse, explique les formes de sa crise actuelle.

L 137

■ POUR NOURRIR LE DÉBAT

LES ORIGINES DE LA DÉBÂCLE DE 1870

■ GABRIEL GARROTE

Comprendre la défaite de 1870 requiert d'embrasser à la fois le politique, le social et le militaire, d'une part, la technique et la doctrine, la tactique et la stratégie, l'organisation et l'instruction militaires, d'autre part.

L 147

↳ TRANSLATION IN ENGLISH ↳	
WHY ENLIST IN THE ARMY IN 2020	
↳ RÉMI SEIGLE	↳ 171
ENLISTING THE FAMILY	
↳ JEAN-MARIE BOCKEL	↳ 181
“COME ON! WE CAN BEAT THIS.”	
↳ MARTIN STEFFENS	↳ 185
↳ COMPTES RENDUS DE LECTURE ↳	↳ 195
↳ SYNTHÈSES DES ARTICLES ↳	↳ 205
↳ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ↳	↳ 209
↳ BIOGRAPHIES ↳	↳ 213

JEAN-LUC COTARD

ÉDITORIAL

Il semble naturel que les militaires, ou les structures qui dépendent des armées, à l'instar de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) récemment¹, s'intéressent à l'engagement. Mais cela n'est pas exclusif. Jean Baechler, par exemple, dans son travail de sociologue, historien et polémologue, s'est lui aussi emparé du sujet à l'occasion de son étude sur le combat². Pour lui, l'engagement est à la fois action et usage de la violence, rejoignant en cela l'introduction de *Sous le feu*³ de Michel Goya.

Pourtant, ce n'est pas le combat sous le feu qui a attiré l'intérêt du comité de rédaction d'*Inflexions* sur ce terrain, mais plutôt le combat contre le feu. Peu de temps après l'incendie de Notre-Dame, l'un de ses membres a en effet fait part de son admiration pour les sapeurs-pompiers de Paris. Et il a analysé ce sentiment en soulignant que son émotion portait sur le résultat, mais aussi sur tout ce qui avait permis que les tours de la cathédrale ne s'effondrent pas : le courage qu'a eu le général de proposer au président de la République d'envoyer des hommes au risque de les perdre dans l'effondrement du bâtiment, le courage de désigner les hommes, le courage de ceux-ci de partir avec leurs tuyaux, leurs bouteilles. Pour lui, ce courage soulignait la confiance du chef en ses hommes, mais aussi celle des hommes en eux-mêmes et dans la décision de leur chef. Ce mélange de courage et de confiance dans le danger et sous stress nous a conduits à nous demander ce que c'était que s'engager.

Si on décortique l'événement d'avril 2019, il est possible de retrouver ce que Martin Steffens décrit dans son *Dictionnaire paradoxal*⁴ : l'engagement requiert une implication entière, une volonté d'agir sans certitude de réussir. Pour savoir si l'on fait bien de s'engager, il n'y a pas d'autre solution que d'aller au bout de l'action.

La confiance évoquée pour les sapeurs-pompiers à Notre-Dame n'apparaît pas par magie ; elle a été construite progressivement. Chacun à la brigade connaissait le général, qui a fait ses preuves avec

1. A. Muxel (dir.), dossier «L'Engagement», *Les Champs de Mars* n° 33, 2019.

2. J. Baechler, *Guerre, histoire et société. Éléments de polémologie*, Paris, Hermann, 2019, p. 226 et ss.

3. M. Goya, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014. «S'engager dans un combat, c'est pénétrer et se débattre dans une bulle de violence aux lois psychologiques propres. En sortir, c'est se réveiller d'un cauchemar.»

4. M. Steffens, «L'engagement», *Dictionnaire paradoxal de philosophie. Penser la contradiction*, Paris, Éditions jésuites, 2019, p. 190.

l'incendie du Crédit lyonnais en mai 1996, chacun sait ses compétences techniques, chacun reconnaît ses compétences humaines. Pour ses subordonnés, il n'aurait pu les engager sur quelque chose d'inutile, d'impossible. Lui, de son côté, était au fait de l'entraînement de ses hommes, de leurs qualités, de leur matériel. Pourtant, il restait cette petite incertitude. Et si malgré tout... Engager, s'engager, c'est donc faire confiance.

À côté de la dynamique de la confiance apparaît la notion de temps pour construire un groupe. Elle laisse percevoir aussi un questionnement sur la loyauté de l'individu vis-à-vis des autres et de la gestion de la motivation des individus par le groupe, par la hiérarchie. Par essence, la revue *Inflexions* ne peut pas s'affranchir de cette réflexion sur le collectif dans le temps, sur le rôle de chacun et du chef en particulier. Dès lors, la perception classique de l'engagement, qu'il soit pour le combat ou une autre cause, est bien englobée dans une perspective d'action en groupe avec un objectif défini. L'engagement sera d'autant plus fort que les membres du groupe auront trouvé un sens à leur action. Ce dernier aspect est important. Il est en permanence sous-jacent dans notre revue. Il revient une fois de plus dans ce numéro, même s'il n'est parfois qu'effleuré. La finalité de l'action, sa compréhension, justifie la recherche de toutes les opportunités pour y parvenir. L'engagement génère alors innovation et adaptabilité, lesquels ne sont possibles que si un effort est fait sur la formation technique de chacun, si le temps de réfléchir avant l'action est laissé, si le temps de réfléchir après l'action est imposé, que cette réflexion soit collective ou individuelle, qu'elle débouche sur des pratiques, des processus ou une philosophie de l'action. Le simple verbe « s'engager » dissimule ainsi une dynamique beaucoup plus complexe, plus longue et plus collective que le « simple » acte de volontariat ne semble présager.

Donc la réussite du sauvetage *in extremis* des tours de Notre-Dame apparaît comme un modèle d'engagement, un point de départ fort riche pour débuter une réflexion selon la philosophie d'*Inflexions* : partir du soldat, de son expérience pour dégager des pistes de réflexion pour l'armée de terre, les armées, la société. Le lecteur habituel de la revue trouvera toujours un côté pointilliste à la façon dont le sujet est traité. Chaque article reprend peu ou prou la définition de l'engagement. Le grand rabbin Haïm Korsia ouvre ce numéro par un magnifique « Me voici » face à l'appel de Dieu, avec les conséquences de cet appel pour devenir un bâtisseur tel que voulu par le Créateur. Emmanuel Chanudet, par le biais de la métaphore équestre, passe de la dynamique de l'individu au collectif en insistant sur l'importance de la compréhension du sens de l'action. Rémi Seigle, responsable du

recrutement de l'armée de terre, explique que la difficulté n'est pas le volontariat, mais la persévérance dans l'acte d'engagement après la découverte des contraintes du métier et de la collectivité. L'acte formel de l'engagement est décrit par Jean Assier-Andrieu ; il souligne, qu'il s'agisse du premier contrat ou de son renouvellement, le caractère sacré qui se dégage de la cérémonie. De leur côté, les médecins psychiatres Aurélie Éon et Coralie Mennecier expliquent leur rôle dans la détection d'éléments psychopathologiques qui pourraient empêcher l'exercice particulier du métier des armes, l'engagement d'être accepté. Le comité de rédaction s'est d'ailleurs demandé comment, lors de circonstances extrêmes, on pouvait s'assurer que les termes de l'engagement soient tenus. Pour cela, il s'est tourné vers le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) qui, avec Manuel Géa, décrit à la fois la philosophie du processus de sélection et l'état d'esprit de ces gendarmes d'élite. En témoin aujourd'hui extérieur, Julie Cros-Bousquet insiste sur les caractéristiques des soldats qu'elle a rencontrés, explique comment elle a découvert les armées et la passion qui anime les militaires.

Il était bon, à ce stade, de prendre un peu de recul en faisant appel à la philosophie. Olivier Monteil nous explique ainsi la vision que Paul Ricœur avait de l'engagement : la prolongation d'un élan de vie pour prendre soin de l'autre ou du bien menacé. Confortés dans notre perception, nous pouvons alors regarder l'histoire. Si l'engagement est une promesse, il devient intéressant d'étudier le serment, que Corinne Leveleux-Teixeira analyse pour la période médiévale. Nous découvrons alors, tant au travers de la littérature que des événements politiques de l'époque, que celui-ci était bien plus complexe qu'on ne le suppose.

Daniel Menaouine montre lui aussi qu'il convient de se méfier des évidences. Il nous fait profiter de son expérience de rapporteur du projet du service national universel (SNU) pour nous faire découvrir que la jeunesse contemporaine, soumise à de nombreuses sollicitations, ne peut pas choisir aussi facilement que le faisait celle d'il y a quarante ans. Il pose la question des moyens, mais aussi de la reconnaissance de l'engagement. Cette reconnaissance est au cœur de l'article de Paul Sanzey qui dévoile l'objectif de la politique des ressources humaines de l'armée de terre.

Marc Boileau est le premier à évoquer le terreau de l'engagement. Son expérience du service militaire volontaire (SMV), inspiré du service militaire adapté d'outre-mer (SMA), lui permet d'insister sur l'importance de la famille dans le mécanisme. À tel point que, sans famille, un jeune ne peut s'inscrire dans un projet professionnel. La famille, naturelle ou construite, est un besoin vital

pour avancer. Jean-Marie Bockel ne le contredira pas. Le lecteur se souvient certainement que celui-ci a perdu un fils au Mali dans le télescopage, nocturne et au combat, de deux hélicoptères. Il aborde ici l'engagement de son couple, de sa famille, pour expliquer celui de son enfant. Selon lui, un engagement individuel ne l'est pas tout à fait. S'engager, c'est engager sa famille. Il pose implicitement la question de l'équilibre entre la vie de l'engagement et la vie de la cellule familiale. Pour cet article tout est pudeur, douleur juste perceptible, le comité de rédaction lui témoigne sa gratitude.

Laëtitia Saint-Paul parle aussi de la vie de sa famille quand elle raconte son engagement politique. Première femme et premier militaire d'active élu à l'Assemblée nationale, elle explique le sillon de son engagement de Saint-Cyr au Palais Bourbon. Une logique semblable à celle qui apparaît dans le portrait d'Adolphe Messimy brossé par Christophe Robinne. Ce saint-cyrien de 1887 fut ministre de la Guerre puis général commandant une division avant d'être élu sénateur et de devenir partisan de la création d'un ministère de la Défense nationale. Un sillon qui existe aussi chez les intellectuels français. Jean-Pierre Rioux nous en retrace l'histoire : euphorie et doutes se succèdent avant l'apparition du savant bateleur, qui n'impose plus ses idées mais subit l'emprise et l'agenda des médias.

Apparaît alors une question : l'engagement a-t-il des limites ? Forte de son expérience de consultante et de son passé dans l'industrie, Céline Schillinger, spécialiste de la motivation des équipes, montre combien il est facile de glisser dans le surinvestissement. Ce qu'elle a observé dans sa pratique l'a conduite à des conclusions tant sur la pérennité des projets d'entreprise RH que sur son propre rôle.

Nathalie de Kaniv, elle, étudie l'engagement sous l'angle collectif et plus politique. Elle rappelle que l'on peut mourir pour des idées, pour une conception de la vie. Les tués de Maïdan l'ont été pour une certaine idée de l'Europe.

Le numéro est conclu, une fois n'est pas coutume, par un philosophe. Martin Steffens utilise Aristote comme point de départ de sa réflexion pour comprendre une réticence contemporaine à l'engagement. Cette réticence tient à l'inquiétude face à l'incertitude, qui téstanise les dirigeants et ne facilite pas la lecture de leurs décisions, amplifiant les crises qu'ils doivent surmonter. Mais résolument optimiste, il estime que toute période de ce type génère une remise à plat du fonctionnement social grâce à l'émergence de personnes qui redonnent confiance. « Venez, nous en sortirons. »

Quelle que soit la période étudiée, quel que soit l'angle pris, nous retrouvons toutes les facettes de l'engagement qui dynamise, qui fait grandir les individus en dépit des incertitudes. Certains articles ont

été demandés sous forme de témoignage personnel ; à l'arrivée, ils proposent une collection de témoignages, comme s'il était difficile de parler de soi lorsqu'on se saisit de ce sujet.

Les auteurs donnent pour la plupart une description pointilliste du verbe s'engager et de ses conséquences. S'engager, c'est partir à l'aventure et devenir responsable. Cependant les militaires semblent beaucoup insister sur l'importance de la reconnaissance, alors que le religieux et les philosophes mettent en avant la notion de don, ce que confirme pourtant par ailleurs le document de l'armée de terre « Honneur, courage et dignité », dans lequel il est écrit : « S'engager à porter les armes de la France demeure un choix consenti et assumé par un homme libre, mettant son honneur à servir son pays. Bien plus qu'un contrat d'engagement, le soldat signe avant tout une promesse morale vis-à-vis de lui-même, de ses chefs et de la Nation tout entière ; une promesse qui exige de lui un dévouement total à une cause qui dépasse ses seuls intérêts personnels⁵. » Julie Cros-Bousquet aurait peut-être le dernier mot en soulignant que ce qu'elle a vu, alors qu'elle portait l'uniforme, était exemplaire, que le oui de l'engagement qu'elle a découvert « reste pour [elle] une référence », qui oblige en retour parce que la reconnaissance évite que le ressort ne casse. ■

5. État-major de l'armée de terre, « Honneur, courage et dignité », Paris, juin 2020, disponible sur www.info-reglementation-terre.defense.gouv.fr

L DOSSIER



HAÏM KORSIA

« ME VOICI »

Lorsque, dans la Bible, Dieu invite un patriarche, une matriarche, un prophète, un individu à l'action, la réponse est toujours : *Hinéni*, « Me voici ». C'est une forme d'engagement absolu, total, qui mobilise tout l'être, qui élève au-dessus de la condition de consommateur du monde et offre de devenir acteur de l'Histoire. Certes, Moïse va estimer qu'un autre que lui serait meilleur pour la mission hors normes qu'est faire sortir les Hébreux d'Égypte, en particulier son frère Aaron, mais il clame d'abord son engagement : « Me voici », *Hinéni* (Exode III, 4).

Dans la Bible, c'est Dieu qui le premier dit à l'Homme *Hinéni*, car Il est toujours présent pour lui. C'est donc avec ce même mot que les prophètes répondent à Dieu lorsqu'Il les interpelle. Ces femmes et ces hommes qui doivent brusquement tout abandonner, tout quitter pour répondre à un appel, disent simplement à Dieu *Hinéni*. Ils signifient par là qu'ils sont présents pour Lui, présents pour porter Sa parole, présents afin d'être au service des autres.

Abraham, Jacob, Joseph, Isaïe, Samuel, David... ont tous affirmé *Hinéni*, mais chacun à sa manière, car il y a autant de sens à cet engagement que de prophètes et de patriarches. Comme aujourd'hui il y a autant de façons de s'engager au cœur de la Nation qu'est l'armée au service des autres que de soldats. Certains sont cavaliers, d'autres artilleurs, d'autres chasseurs, et je le fus, d'autres sont pilotes ou tankistes, certains partent en opération extérieure, d'autres les font vivre. Certains participent à des exercices et d'autres assurent leur soutien, certains s'engagent pour trouver une fraternité, une famille, une unité, une histoire ou leur histoire, d'autres s'y retrouvent en défendant le drapeau partout dans le monde. Mais dans la diversité de leurs uniformes et de leurs modes d'opération, tous s'engagent. Pour leurs enfants, pour leur famille, pour la patrie, pour une idée d'eux-mêmes, pour la promesse d'un monde à réparer, pour le futur, pour donner vie à des moments de bonheur et de partage dans ce creuset de la Nation qu'est l'armée.

Dire *Hinéni*, c'est oser faire un pas en avant, non pas pour être sous les projecteurs, mais pour être responsable des autres. *Hinéni*, c'est ce que fait Nah'chon, fils d'Aminadav, lorsqu'il avance dans la mer Rouge, la forçant à s'ouvrir. Porter en soi ce viatique, c'est trouver la juste réponse à la question que pose l'Éternel à Caïn : « Où est ton frère ? » Alors que le meurtrier s'exonère de toute responsabilité par son fameux « Suis-je le gardien de mon frère ? », *Hinéni* est une façon

d'être un frère pour l'étranger, un gardien pour le faible, un pilier pour celui qui chancèle.

Affirmer *Hinéni*, c'est permettre aux autres de s'investir à leur tour, de suivre notre exemple dans un véritable geste d'amour et de confiance. Lorsque Dieu scelle son alliance avec Aaron, le premier des prêtres, Il utilise ce même mot : *Hinéni noten lo ète bérithi chalom*, « Me voici à lui donner mon alliance de paix ». S'engager, c'est donc pacifier la société en la décloisonnant et en la rendant solidaire donc juste. Mais ce qui est bouleversant pour nous, c'est que l'Éternel déclare cela après que Pinhas a transpercé d'un javelot deux personnes qui humiliaient Moïse et Aaron. C'est bien la seule force légitime, celle que détiennent les militaires, qui est source de paix.

Hinéni, c'est donc bien être, non plus un spectateur de ce que d'autres réalisent, mais un bâtisseur, un créateur de lien et de sens. *Hinéni*, c'est s'investir pour les autres et, peut-être, tout simplement être un homme debout, une personne engagée, un guerrier capable de secouer l'apathie du monde. ■

ENTRETIEN AVEC EMMANUEL CHANUDET

PÉDAGOGIE ÉQUESTRE

Inflexions : *Qu'évoque pour vous le mot engagement ?*

Emmanuel Chanudet : L'engagement, c'est quotidien, parce que je suis militaire, soldat, et que je sais ce qu'aller au bout veut dire. Mais en cavalier « pratiquant », c'est-à-dire quelqu'un qui monte plusieurs fois par jour des chevaux différents, j'ai envie de vous donner deux définitions. La première est celle de l'engagement du cheval. On dit qu'un cheval s'engage quand il propulse ses membres arrières sous son corps pour effectuer différentes figures ou simplement pour se déplacer. Donc l'engagement, c'est le mouvement, l'impulsion. Celle-ci, seconde définition, est un état d'esprit, un désir mental et physique, qui pousse un cheval à se porter en avant naturellement avec plus ou moins d'énergie, de constance et même de plaisir. L'engagement et l'impulsion traduisent donc la volonté de l'animal d'aller de l'avant, soit de façon naturelle quand celui-ci est peu timide ou plutôt curieux, soit acquise par le travail parce qu'au cours de sa formation on a suscité chez lui cet intérêt. Dans ce second cas, l'instructeur explique à sa monture qu'elle peinera moins, mentalement et surtout physiquement, en étant volontaire.

Inflexions : *Peut-on faire un parallèle avec l'homme ?*

Emmanuel Chanudet : Quand on suscite leur intérêt, ou lorsqu'ils comprennent ce qu'ils ont à faire, tant individuellement que collectivement, le soldat comme le cheval vont d'eux-mêmes de l'avant. Le cheval a des difficultés à travailler de nuit en terrain varié, mais quand il a compris que ce qui lui est demandé est identique à ce qu'il fait le jour, il est plus réactif, profitant de ses qualités spécifiques : ses yeux ne connaissant pas les ombres, il voit mieux que nous la nuit – celui qui trébuchait le jour ne le fera plus la nuit. Il devient plus responsable de lui-même mais aussi de son cavalier. Tout passe par la compréhension de la tâche à accomplir. Ainsi, à chaque étape du dressage correspondent des objectifs simples qu'il faut faire comprendre au cheval pour que celui-ci garde son intérêt pour le travail, mais aussi sa vivacité. À chaque fois, il s'agit de lui apporter de nouvelles compétences, tout en prenant en compte son aptitude physique. À chaque âge du cheval correspond un type de cavalier. Vers dix ans, par exemple, il peut devenir cheval « moniteur », c'est-à-dire qu'il va participer à la formation des cavaliers d'un certain niveau, en particulier les instructeurs, nous les sous-officiers sous-maîtres et maîtres de manège.

Inflexions : *L'engagement du cheval est donc essentiel.*

Emmanuel Chanudet : Oui, mais pas seulement. Je mettrai la compréhension sur un même pied d'égalité. L'engagement du cheval, du fait de sa formation, devient une compétence. L'animal qui est volontaire doit être canalisé et son engagement doit être codifié, de la même façon que l'on forme le soldat au combat pour le franchissement d'un carrefour avec appui mutuel.

Inflexions : *En quoi cette dynamique du cheval peut-elle être utilisée au profit du soldat ?*

Emmanuel Chanudet : Quand on met un soldat en selle pour la première fois, on ne va pas agir tout à fait de la même manière qu'avec un cheval. La grande différence réside dans l'échange verbal. Avec l'animal, on travaille avec des gestes puis des sons, plus exactement avec l'intonation de la voix. Plus sa compréhension s'améliore, plus on peut lui demander de choses. La formation donne les acquis. Elle est essentielle. On construit un mode de communication, une codification technique que tout le monde pourra utiliser. Le *drill*, c'est-à-dire la répétition, débouche sur des automatismes qui deviennent une seconde nature. On rencontre les mêmes phénomènes chez les soldats : il y a ceux qui vont naturellement de l'avant, qui sont demandeurs, qui ne se sont pas trompés de porte au moment de la signature du contrat, qui sont dans la bonne affectation, la bonne arme, la bonne spécialité, et ceux pour lesquels les choses sont moins claires. C'est alors à l'instructeur, qu'il soit cavalier ou non, d'opérer.

Inflexions : *Expliquez-nous comment vous utilisez le cheval pour transformer un peloton.*

Emmanuel Chanudet : Tout part d'un constat initial à partir duquel on construit, on travaille sur la connaissance de soi, en ayant à l'esprit que le meilleur ennemi de chacun est soi-même. Plus on se connaît, moins on se craint, plus on se fait confiance. Et c'est là que le cheval est utile : il aide à se connaître et à connaître le groupe. Après quelques séances, l'animal révèle que l'individu est plus fort quand il se regroupe dans un collectif grâce à la cohésion, la confiance mutuelle, la confiance dans le chef, dans le binôme. Grâce à cet « outil », le soldat se découvre, prend confiance en lui, et en même temps découvre ses camarades, ses chefs sous un autre jour. Apparaissent alors de nouvelles relations.

Inflexions : *Vous insistez beaucoup sur la confiance.*

Emmanuel Chanudet : Oui, parce que la confiance en soi permet l'ouverture aux autres. Et avec la confiance dans les autres, on arrive à trouver sa place dans le groupe. La cohésion s'en ressent très vite.

Au cours des trois premières séances d'équitation, la formation cible l'individu : chacun fait face à ses émotions, des émotions nouvelles, non maîtrisées. Il s'agit d'enregistrer toute une série de codes, ou plus exactement d'apprendre pour utiliser un nouvel outil. Le cavalier novice est intéressé par la mise en mouvement de son cheval, mais aussi par son arrêt. Une fois qu'il est capable de se mettre en sécurité, qu'il a appris l'*« arrêt d'urgence »*, une fois qu'il sait tourner, mais aussi accélérer en découvrant la boîte de vitesses des jambes, il sait tout. Comme chez le jeune conducteur, apparaît alors une sorte de jubilation qui le pousse à se confronter à ses limites. J'observe cela particulièrement chez les jeunes maréchaux des logis qui sortent de Saint-Maixent¹ et viennent à Fontainebleau se spécialiser. C'est l'heure des cascades. Entre la sixième et la dixième heure, le jeune cavalier est grisé, il découvre les allures et le confort du galop. Mais l'analyse de situation ne se fait pas encore assez rapidement. Il lui faut apprendre à se situer dans l'espace et à prévoir l'action suivante, anticiper les gestes qu'il ne maîtrise pas encore totalement, trouver un nouvel équilibre et se l'approprier, le ressentir physiquement et se situer par rapport aux autres.

Inflexions : *À chaque étape on se remet en question pour trouver une nouvelle confiance en soi.*

Emmanuel Chanudet : Le cerveau et le corps humains sont une banque de données alimentée par la séance précédente, et dans laquelle il faut aller puiser pour ouvrir la porte suivante et accéder au niveau supérieur. L'oubli d'une connaissance fondamentale, « ça se compte en grains de sable sur le pull », c'est-à-dire qu'il y a risque de chute, heureusement rare. C'est plus souvent une alerte qui fait augmenter les pulsations cardiaques, mais qui facilite la mémorisation, l'humilité. Une bonne alerte, comme un platane qui passe un peu près du visage ou une perte d'équilibre, remet vite les choses en place. Alors le cavalier repart, mais plus calmement. C'est ce que j'appelle la réflexion. Le chef, en retrait, peut observer, analyser et mieux comprendre ses subordonnés, percer les personnalités.

Au bout d'une dizaine d'heures, le soldat commence à avoir suffisamment d'aisance pour regarder à côté, pour se détacher de ses problèmes en faisant attention aux autres. On peut alors commencer à travailler en binôme ou en trinôme, le plus souvent en carrière, puis dans « la verte » pour effectuer des manœuvres. On leur apprend

1. Saint-Maixent est une ville des Deux-Sèvres où est stationnée l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), qui forme les jeunes recrues ou les meilleurs militaires du rang volontaires pour devenir sous-officiers et perfectionne les sous-officiers les plus anciens.

à gérer la vitesse en groupes de plus en plus importants, au pas, au trot. On les fait se croiser, laisser des intervalles, aller à contresens. Au bout de trois ou quatre séances, en fonction des attentes du commandement, il est possible de passer au niveau supérieur. Ainsi, par exemple, chaque chef de peloton formé à Saumur est capable d'être un « opérateur » de l'outil cheval, puis un « initiateur », avec un maître de manège, d'une formation adaptée à ses propres besoins sportifs et tactiques tout en se mettant d'abord en observateur, puis en chef qui commande sa troupe à cheval, le maître de manège devenant un conseiller technique. C'est très utile avant de partir en opérations.

Inflexions : *Le cheval est un révélateur de personnalité.*

Emmanuel Chanudet : Je dirai même un révélateur de personnalité profonde. Avec un peu d'expérience, un lieutenant peut mieux structurer son peloton en sachant rapidement sur qui il pourra s'appuyer dans différentes situations. Il saura qui est le « sang-froid », le « sang-chaud », qui sont les éléments sérieux, les leaders dans la difficulté. L'observation a lieu au cours de la séance, mais aussi avant, lors de la préparation des chevaux, puis après, quand il s'agit de s'occuper du pansage et du matériel. Le rapport à l'animal permet de créer une cartographie du peloton. Les statistiques mesurées sur le terrain prouvent qu'il faut trois mois de terrain à un chef pour bien connaître la personnalité de ses soldats ; avec l'outil cheval, cette lecture s'effectue en moins d'une heure.

Inflexions : *Combien de chefs de peloton utilisent ce procédé ?*

Emmanuel Chanudet : Aujourd'hui, un peu plus de 80 % de nos chefs de peloton de cavalerie. Quand ils n'ont pas de section équestre dans leur garnison, ils profitent d'un retour à Saumur dans le cadre d'une formation collective pour organiser une formation adaptée à cheval. Toute la phase préparation, de l'équipement du cheval jusqu'au montoir, est de la responsabilité de l'encadrement du peloton. À partir du montoir, c'est-à-dire du moment où les soldats montent sur leurs chevaux, c'est le maître de manège qui prend la direction des affaires, jusqu'à ce que le peloton ait suffisamment d'expérience ; le chef de peloton peut alors reprendre la formation, épaulé techniquement par un maître de manège. Ces deux phases correspondent à des phases de découverte puis d'accoutumance. La phase d'aguerrissement permet de sortir de la carrière et d'aller en terrain ouvert. Mais le plan de formation est alors beaucoup plus long. Il est rare de voir des escadrons ou des pelotons aller si loin. Les résultats en matière de révélation des tempéraments, des caractères, sont probants. Il arrive que l'on découvre réellement certaines personnalités qui

étaient jusque-là restées effacées. Lors des premières séances, le maître de manège doit apporter de la confiance par le dialogue et par la démonstration des sous-officiers adjoints, et souvent du chef de peloton qui a appris à monter à Saumur (il a été débutant et connaît donc la difficulté!).

Inflexions : *Le cheval permet donc de valoriser l'encadrement.*

Emmanuel Chanudet : Ou de le dévaloriser... mais c'est rare. L'équitation est un sport qui fait cultiver l'humilité. Un lieutenant formé à Saumur est capable d'expliquer ce qu'il fait et de suivre les conseils d'un cavalier plus expérimenté. Mais attention, il ne s'agit pas de dire « faites parce que je peux le faire », mais plutôt « voilà l'objectif et faites avec vos moyens ». Il faut en effet prendre le temps de la compréhension, le temps de l'expérimentation, éviter absolument que le doute ou la peur s'installe. Le cavalier doit avoir conscience de ses limites et apprendre progressivement à les repousser. Les phases que l'on vient de décrire au plan individuel vont se retrouver avec un groupe ou une escouade, un peloton voire un escadron. Si nous avions les ressources, nous pourrions même faire des exercices régimentaires.

Inflexions : *On apprend à travailler sur une interaction et donc sur une anticipation de ce que peut faire l'autre.*

Emmanuel Chanudet : Sur le plan tactique, le cheval a l'énorme avantage de ne pas être inerte. Il possède un cerveau qui dégage des émotions et une perception propre de la situation d'où découlent une « réflexion » particulière et des actes en conséquence. Son programme génétique étant celui d'une proie, il est rare qu'il fasse face en cas de difficulté. Si celui qui le monte ne sait pas agir, se « noie » dans les actions à mener, il va prendre l'initiative donc souvent la fuite, ou faire un écart pour éviter le danger. Cette caractéristique se découvre au contact de l'animal, avant même de monter dessus. Cela permet d'apprendre à avoir un « coup d'avance ». Au plan tactique, c'est l'apprentissage naturel de l'anticipation de ce que l'autre va faire. D'abord, le cheval, ensuite, l'ennemi qui, par essence, interagit avec le soldat. Le cheval aiguise le sens de perception de la situation, donc la réflexion et les ordres qui en découlent. Le mécanisme est valable pour le simple cavalier comme pour son chef. Dès l'entraînement, chacun est amené à analyser ce qui va et ce qui ne va pas. Cet aspect est à mon sens très important pour aller de l'avant, ou aller encore mieux de l'avant. Il n'y a pas de limite. À chaque fois, on va ajouter une couche, un module, une brique comme pour construire une maison, avec du temps et de la réflexion.

INNOVER POUR S'ENGAGER

Le lieutenant Maximilien a l'allure juvénile. Il va bientôt être promu capitaine. Il s'est engagé en 2000 comme simple cavalier au 5^e régiment de dragons, sur le plateau de Valdahon (25). Il a gravi tous les grades, occupé toutes les fonctions de militaire du rang et de sous-officier dans un escadron² de combat dans un régiment de chars. Il aura bientôt la responsabilité du site équestre de Fontainebleau, là où sont formés les cavaliers à cheval de l'armée française, les logisticiens équestres (palefreniers, conducteurs...), mais aussi les chevaux qui seront affectés dans les écoles et les régiments.

Quand le lieutenant Maximilien a quitté le 1^{er} régiment de chasseurs stationné à Verdun, son colonel a dit qu'il avait innové pour l'instruction en utilisant le cheval pour préparer son peloton au combat, le combat de reconnaissance en milieu saharien. Pour lui, c'était LA mission de sa carrière. Il s'y est préparé avec passion parce qu'il y voyait l'apothéose de son parcours, parce qu'il se sentait particulièrement responsable des hommes qu'il allait commander là-bas. C'est qu'en fait il se souvient très bien de sa formation initiale : des cours, des cours, des cours. Alors, comment susciter l'envie d'apprendre chez des soldats qui sont souvent des décrocheurs scolaires ? Comment les amener à progressivement se sentir responsables d'eux-mêmes mais aussi du voisin, de l'équipe à laquelle ils appartiennent ?

La difficulté est d'autant plus grande que les réorganisations des armées dans les années 2010 ont conduit l'armée de terre à regrouper la plupart des matériels majeurs des régiments (chars, VBL³ ...) dans des parcs adaptés en n'en laissant qu'un minimum dans les unités. Ce minimum est donc surexploité. Il n'y a plus de souplesse pour l'entraînement de base. Or, à Verdun, les enfants du lieutenant Maximilien apprennent à monter à la section équestre du régiment. Il sympathise avec le sous-officier maître de manège auquel il explique les problèmes auxquels il est confronté dans la perspective du prochain départ en opérations. Les deux compères établissent alors une progression. Tout d'abord, apprendre à tenir sur l'animal, sortir le plus rapidement possible du manège avec un objectif mêlant aspect militaire et aspect sportif, travailler les formations de combat à cheval, en manège puis à l'extérieur, puis effectuer un raid de trois jours.

C'est ainsi qu'après quatre séances, les nouveaux cavaliers à cheval se sont retrouvés avec carte, boussole et moyens de transmission sur le terrain de La Chaume, le petit camp de manœuvre du régiment. Chaque trinôme progressait sur un axe déterminé, et s'arrêtait sur des points pour observer et rechercher l'autre moitié du peloton qui faisait la même chose en sens inverse à VTT (la section équestre n'avait pu fournir de montures adaptées pour tous). Donc perchés sur leurs chevaux, ils ont appris les rudiments du travail d'éclairage et de reconnaissance de la cavalerie, effectué des tours d'horizon avec leur carte et leur boussole et un cheval qui ne reste pas forcément en place, rendu compte à leur chef qui les orientait, les ralentissait ou les faisait accélérer, pendant que le maître de manège aidait à régler les détails techniques liés aux montures (l'après-midi, ceux qui étaient à VTT sont passés à cheval et vice versa). Lors de cette première séquence, le chef de peloton et son adjoint ont vu des personnalités s'affirmer, de « grandes gueules » devenir plus discrètes. Tout le monde aidait tout le monde en fonction de ses propres compétences. L'ambiance du peloton a changé progressivement, chacun ayant conscience de ses compétences et de ses limites, tout en découvrant l'intérêt de compter sur

-
- 2.** Un escadron est le pion de base tactique et organique de l'arme blindée et cavalerie. Il est commandé par un capitaine à la tête d'une petite centaine de soldats. Chaque escadron est composé de pelotons commandés par des lieutenants ou des sous-officiers supérieurs expérimentés.
 - 3.** Véhicule blindé léger. Petit véhicule blindé capable de transporter trois soldats dans sa version classique. Il équipe les unités chargées d'aller recueillir le renseignement au contact de l'ennemi.

les autres en prenant en compte cet être étrange et peureux qu'est le cheval, sans lequel il n'est pas possible de remplir la mission.

La deuxième phase consistait à apprendre à se déplacer à cheval dans le même dispositif qu'à bord d'un véhicule, le conducteur à gauche, le chef de bord à sa droite et l'équipier derrière. Chacun a réalisé les tâches qui lui étaient attribuées. À un moment donné, le chef de peloton a décidé que l'un des membres de l'équipe était blessé, n'interférant plus dans le déroulement de la mission, mais suivait derrière à cheval. Chaque équipe a appris en solo puis en peloton constitué. À la fin de cette séquence, le lieutenant s'est aperçu que ses cavaliers avaient une meilleure compréhension de leur rôle au sein de l'équipe mais aussi au sein du peloton, chacun ayant à cœur d'être capable de poursuivre la mission malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

Pour le lieutenant Maximilien, le cheval est un moyen pédagogique qui transforme un groupe et le rend capable de s'engager efficacement en opération. Chacun se connaît, est conscient de ses limites et de celles de son voisin, maîtrise son métier et sait ce que son voisin doit faire. Chacun a également appris à s'intéresser au rôle du chef. Le lieutenant a pris confiance en ses hommes et eux en lui. Le peloton a découvert un autre sport, exigeant, fatigant, un sport qui lui permet de travailler des savoir-faire et des savoir-être de cavalier et de militaire, une activité qui a développé la cohésion en travaillant la volonté de se dépasser individuellement et collectivement.

Le séjour en opérations s'est excellentement bien déroulé à bord des VBL et au sein d'un groupement tactique d'essence parachutiste. Ici, un chef, parce qu'il voulait être particulièrement opérationnel, s'est démené pour innover dans l'instruction de son peloton. Son engagement a conduit à l'engagement de la troupe. L'engagement opérationnel nécessite un engagement individuel et collectif important. Le plus difficile est de trouver les moyens pédagogiques pour susciter cet engagement. L'équitation en est un.

Inflexions : *Que propose l'École militaire d'équitation pour faciliter l'engagement opérationnel ?*

Emmanuel Chanudet : L'École militaire d'équitation (EME)⁴ est à l'origine de la création de l'outil global. Cela va du cheval, l'outil pédagogique – j'allais dire le simulateur (rire) –, jusqu'à l'instructeur. Tous les chevaux de l'armée sont formés ici ; une cinquantaine passe chaque année entre nos mains – il y a aujourd'hui cinq cent cinquante chevaux dans l'armée de terre. Nous formons également tous les enseignants sous-officiers CT1 et CT2⁵, autrement dit les sous-maîtres et maîtres de manège. Sans oublier les cavaliers soigneurs, qui vont s'occuper des chevaux au quotidien et pour certains de la logistique, du transport, de la maréchalerie... La formation de nos cadres nous permet de leur donner toutes les connaissances nécessaires pour aider à réaliser ce que l'on a décrit depuis le début de notre entretien. Les objectifs de cette pédagogie sont complètement inconnus des jeunes

4. L'EME est stationnée à Fontainebleau. Elle est subordonnée au Centre national des sports de la Défense et donc à l'état-major des armées.

5. À côté d'une formation militaire générale, chaque sous-officier reçoit une formation technique sanctionnée par un certificat. Le premier niveau (CT1) permet d'accéder au grade de sergent ou maréchal des logis, le second (CT2) au grade d'adjudant. Le sous-maître est CT1 avant de passer le certificat suivant.

sous-officiers qui sortent de Saint-Maixent. Ils peuvent avoir une culture équestre, mais certainement pas de culture opérationnelle équestre telle que je l'ai définie avec l'emploi des chevaux au profit de l'institution. Ici, le CT1 dure huit mois, c'est-à-dire deux de plus que dans les autres spécialités. Et nos jeunes sous-officiers ont la particularité de devenir immédiatement adjoints au maître de manège.

Inflexions : *Quel est le rôle du sous-officier maître ou sous-maître par rapport au chef de peloton classique ?*

Emmanuel Chanudet : Tout dépend de la culture du sous-officier, de l'environnement au sein du régiment. Mais globalement, un dialogue s'établit entre le chef de peloton, qui a un objectif et qui doit, avec l'aide du spécialiste équestre, s'adapter aux possibilités de la cavalerie. Plus les sous-officiers cavaliers sont formés tactiquement, plus ils peuvent aider techniquement. Il n'existe pas de qualification particulière pour les cadres des pelotons pour anticiper la formation du peloton dans son ensemble. Le sous-maître ou le maître de manège est un conseiller technique qui veille en plus à l'aspect sécurité.

Inflexions : *La demande en formation équestre a-t-elle cru dans les unités ?*

Emmanuel Chanudet : Oui. À Saumur, le cheval est utilisé dans tous les stages de formation, quel que soit le niveau ou la spécialité. On constate aujourd'hui dans l'armée de terre une meilleure connaissance de cet outil, de ses possibilités et de son intérêt tant du point de vue personnel que professionnel. Le 35^e régiment d'infanterie, par exemple, a envoyé l'équivalent de deux compagnies apprendre à monter à Saumur. Je ne parle pas des forces spéciales, qui utilisent le cheval comme révélateur complémentaire... En fait, le cheval permet à chacun de mieux se connaître, pour se révéler, facilite la cohésion et souligne auprès de tous les caractéristiques humaines de chacun. En fait, tout le monde observe tout le monde, et chacun peut constater les forces et les faiblesses en présence. Donc, pour moi, le cheval est bien un outil de lecture de l'humain, sans filtre, un révélateur qui permet au chef et à chacun de mieux préparer son engagement opérationnel. Mais on peut aussi utiliser la technique équestre pour faciliter l'accessibilité au chef, pour revenir sur des émotions à l'issue d'une opération extérieure, en témoigne l'utilisation croissante de l'équithérapie au profit de nos blessés psychiques. ■

RÉMI SEIGLE

POURQUOI S'ENGAGER DANS L'ARMÉE DE TERRE EN 2021

« Seul l'esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'homme »
Saint-Exupéry (*Pilote de guerre*)

On s'engage pour la planète, pour les retraites, pour la solidarité, pour le commerce de proximité, pour le Tibet, contre les discriminations, le nucléaire, la construction d'un aéroport ; on dit facilement des artistes et des intellectuels qu'ils sont « engagés ». La notion traditionnelle d'engagement, en tant que démarche contractuelle impliquant un consentement à des risques et à des obligations s'est ainsi progressivement élargie et banalisée. Mais le récent retour en force du tragique dans l'actualité tend à lui redonner ses lettres de noblesse. Aujourd'hui, la prise de conscience que l'engagement comporte un risque offre à nouveau une visibilité à celui qui s'engage. L'image saisissante du pompier luttant contre le brasier de Notre-Dame au sommet de son échelle en est devenue un des symboles récents. Tout comme celle du personnel soignant penché au chevet des contaminés de la COVID-19. Depuis toujours associé à la notion d'engagement au point d'avoir pris le nom d'« engagé volontaire », le soldat est donc redevenu un héros moderne à mesure que, dans l'opinion et dans les médias, s'estompe le mirage du « zéro mort » devant l'image récurrente des cortèges funéraires passant sur le pont Alexandre-III entre une haie d'honneur.

Détaillant sa vision stratégique au printemps 2020, le chef d'état-major de l'armée de terre se fixe pour les années à venir l'ambition de disposer d'une armée « durcie et apte à faire face aux chocs les plus rudes ». À l'ère de la « mondialisation heureuse » où rien ne semble *a priori* encourager les jeunes Français à embrasser la carrière des armes, ce niveau d'exigence peut paraître au premier abord en décalage avec les préoccupations de notre société. Pourtant, l'armée de terre parvient à attirer près de seize mille jeunes par an dans un contexte très concurrentiel. Elle compte même parmi les seules armées en Europe à atteindre ses objectifs de recrutement. Pour ce faire, le recruteur doit d'abord « donner l'idée » avant de « donner envie » de s'engager. Il doit discerner dans la personnalité, les aspirations et le comportement des jeunes les points de convergence avec l'état

Cet article a été rédigé en collaboration avec les colonels Cyril Leprêtre, Luc Rosier, Hugues Perot, Jean Falissard et Xavier Thiébaud.

militaire, afin de leur proposer des opportunités répondant à leurs attentes, dans le contexte d'une société où l'épanouissement personnel porté aux nues semble peu compatible avec l'accomplissement d'une vocation au service de la collectivité. On peut donc se demander ce qui conduit autant d'entre eux à rejoindre une institution potentiellement perçue comme décalée par rapport à la société. De la même manière, on peut aussi s'interroger sur la manière dont l'armée de terre parvient à fidéliser ces engagés – un enjeu majeur.

S'engager, un choix singulier qui donne du sens à l'existence

Aujourd'hui comme hier, de nombreux motifs peuvent conduire un jeune à s'engager dans l'armée de terre : la recherche d'une situation stable au sein d'une institution solide et rassurante, le désir d'autonomie, voire de rupture, par rapport à son milieu d'origine, la quête d'une forme de reconnaissance sociale grâce à l'accès à un statut jugé prestigieux, la recherche d'un cadre normé, la volonté de se sentir utile ou de donner un sens à son engagement professionnel, le goût de la cohésion, l'adhésion à des valeurs humaines fortes telles que le respect de l'autre, l'attrait du risque et le goût de l'aventure, ou le pur idéal patriotique. Chez chaque jeune engagé, ces motivations se combinent tandis que le désir de s'épanouir au plan personnel en rejoignant une organisation qui place l'homme au cœur de ses préoccupations s'impose de manière souvent inconsciente. Il appartient au conseiller en recrutement qui accompagne le candidat dans son projet de bien discerner ces motivations qui peuvent évoluer et mûrir avec le temps, à tel point que l'on assiste à l'émergence d'une véritable vocation chez nombre de nos soldats venus à l'origine simplement chercher un emploi.

Besoin vital pour l'armée de terre qui demeure un véritable « système d'hommes »¹, le recrutement s'est largement professionnalisé depuis la suspension du service national en 1997. La jeune armée professionnelle a su valoriser progressivement son image avec la multiplication des reportages en immersion, des récits d'opérations ou des portraits dans la presse. Ces actions de communication ciblées sont autant d'occasions d'associer la figure du soldat aux valeurs positives d'esprit d'équipe, de promotion sociale, d'engagement physique et sportif, et d'aventures lointaines. Portées par l'engagement opérationnel intense et l'image de modernité véhiculée par l'armée de terre professionnelle, les campagnes marketing vantant la « marque

1. « Le combat est le but principal des armées et l'homme est l'instrument premier du combat », écrit Charles Ardant du Picq dans *Études sur le combat* (1880).

employeur » contribuent efficacement à valoriser l'institution militaire et à instiller, voire même à banaliser, l'idée de l'engagement dans l'esprit du public.

Au regard de la contradiction apparente entre les vertus attendues et cultivées par l'état militaire et celles mises en avant au quotidien au sein de la société, la perspective de l'engagement dans l'armée de terre ne va pourtant pas forcément de soi. Les aspirations de la jeunesse ont considérablement évolué ces deux dernières décennies. Les Européens issus des générations Z² ou Millenium³ ont en commun le besoin de trouver un sens à leur existence, et éprouvent une forte aspiration à se réaliser et à s'épanouir au plan personnel. Cela se traduit par la nécessité de trouver un équilibre, une harmonie, entre vie personnelle et vie professionnelle. Comme l'explique Karine Maurer, « le travail n'est presque plus une valeur en soi, mais plutôt un outil pour se développer personnellement »⁴. La crise de l'engagement dans le travail est même devenue préoccupante⁵. L'adoption d'un métier, à distinguer de l'emploi temporaire, s'apparente ainsi à une symbiose entre l'activité professionnelle et les représentations que le jeune s'est faites de lui-même. Le recruteur ne doit donc plus chercher « par quoi le candidat est motivé, mais le convaincre que ce qu'il veut devenir, c'est militaire »⁶. Indubitablement, ce renversement du rapport au métier explique au moins pour partie la forte instabilité dans l'emploi des jeunes générations constatée par de nombreux employeurs. Dès lors, tout l'art du recruteur est de soutenir et de guider patiemment le candidat dans l'élaboration d'un projet professionnel correspondant à ses aspirations et à ses aptitudes, et en adéquation avec les besoins de l'institution, tout en l'aidant à prendre conscience des réalités, notamment les sujétions du métier militaire.

■ Épanouissement ou accomplissement

En proposant à ses jeunes engagés de porter les armes de la France et de servir ainsi une cause qui les dépasse avant de les transcender, l'armée de terre est en phase avec l'une des principales aspirations de la nouvelle génération : trouver un sens à son activité. Mais

2. Désigne les enfants nés entre 1995 et 2000.

3. Désigne les enfants nés dans les années 2000.

4. « Génération Z : donner du sens au travail », site Internet *wethetalent.co*, 23 octobre 2017.

5. Selon une étude de l'Institut Gallup de novembre 2017, seuls 6 % des salariés en France se disent engagés dans leur travail.

6. J.-F. Léger, « Pourquoi des jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées ? », *Revue française de sociologie*, vol. 44, 2003/4, pp. 713-734.

aujourd’hui, plus encore qu’à l’époque de Vigny, choisir la grandeur du métier des armes ne peut aller sans une acceptation des servitudes qui vont de pair, c'est-à-dire développer une capacité d’abnégation qui implique de dépasser l’idéal d’épanouissement individuel. Plus concrètement, les impératifs militaires de discipline, de disponibilité ou de mobilité impliquent nécessairement des compromis dans le domaine de la vie personnelle et familiale.

Chez le jeune d’aujourd’hui, on assiste à une tension entre deux aspirations fondamentales et contradictoires : d’un côté l’épanouissement personnel et de l’autre un accomplissement au service d’une vocation ou d’une cause supérieure. Dans *Le Soldat impossible*, Robert Redeker décrit de manière imagée la tension entre ces deux idéaux antagonistes : « Voici les êtres humains devenus semblables aux fleurs : leur vie n’a de valeur que si elle est épanouissement. L’exigence de l’épanouissement a quelque chose de végétal ; d’un point de vue symbolique en effet, elle est un réductionnisme laissant apparaître l’homme-plante et l’homme-fleur. Lié au règne de la femme, le thème de l’épanouissement est exactement le contraire de celui de l’accomplissement. L’épanouissement tient dans le développement optimal des capacités. Une vie perdue, une vie gâchée, dira-t-on, sera une vie qui aura laissé en jachère les potentialités dont elle était porteuse. Bref, une vie qui aura négligé de s’occuper à faire fructifier son capital de dons reçus de la nature. L’accomplissement, lui, se connecte aux notions de vocation et de mission. Celles-ci peuvent exiger le renoncement à l’épanouissement. Le soldat s’accomplit aussi bien qu’il accomplit sa mission. [...] Des temps comme les nôtres, portant aux nues l’épanouissement, ne peuvent être qu’hostiles au soldat. Ils sont les temps du soldat impossible⁷. »

Aujourd’hui comme hier, faire le choix conscient de l’engagement militaire implique d’avoir privilégié l’idéal d’accomplissement à l’idéal d’épanouissement. Seuls ceux chez qui la volonté, le plus souvent inconsciente, de servir une cause qui les dépasse parvient à s’enraciner trouveront les raisons de persévérer dans leur engagement. Parfois à regret, les autres trouveront eux aussi toutes sortes de bonnes raisons pour justifier et habiller leur renoncement.

À l’épreuve du réel : le défi de la fidélisation

Plus de 30 % des jeunes engagés décident de mettre fin à leur engagement durant les six mois de leur période probatoire. Au sein de

7. R. Redeker, *Le Soldat impossible*, Paris, Éditions Pierre-Guillaume de Roux, 2014, p. 184.

l'armée de terre, ce taux de dénonciation⁸ trop élevé ne manque pas de susciter réflexions et remises en cause. Si de nombreux motifs peuvent conduire des jeunes engagés à quitter, parfois au bout de quelques jours, l'unité qu'ils avaient pourtant choisi de rejoindre au terme d'un processus de recrutement long et progressif, on peut expliquer ces difficultés par la dissonance ressentie entre ce qu'ils espèrent devenir et ce qu'ils jugent, à tort ou à raison, que l'institution aurait pu leur offrir. Le sociologue Jean-François Léger note ainsi que l'« on peut [...] craindre que certains militaires du rang ne remettent en cause leur engagement professionnel si l'institution militaire ne légitime pas, en particulier, l'identité qu'ils visent »⁹. De manière très concrète, le jeune engagé arrivé en régiment peut se trouver brutalement confronté au décalage entre la représentation mentale qu'il s'est construite de l'institution et la réalité, ce que le phénomène de mimétisme au sein du groupe peut venir aggraver. C'est ce que l'on appelle en interne le « choc de militarité ». Faute d'une adhésion immédiate au système, deux facteurs peuvent alors se combiner pour ébranler les certitudes du jeune EVI¹⁰ : le poids des contraintes du quotidien (éloignement des proches, discipline, vie en collectivité, difficultés d'assimilation de l'instruction...) et le sentiment de se trouver en déphasage avec les attentes de l'encadrement (rapport au temps, codes de langage, comportements ou traditions trop vite mis en avant ou imposés...).

Par la suite, la fidélisation se joue au moment du renouvellement du premier contrat. Un moment charnière où de nombreux jeunes EVAT¹¹, pourtant sincèrement attachés à leur unité et à leur métier, décident de mettre un terme à leur engagement. Alors que seuls 15 % des soldats de l'armée de terre expriment nettement que leurs attentes n'ont pas été satisfaites, une large majorité déclarent qu'ils pourraient envisager de quitter l'institution¹².

On peut identifier deux motifs principaux à cela. Sans surprise, le premier est l'accumulation des contraintes de la vie militaire : la récurrence et le manque de sens apparent de certaines missions, l'usure physique ou mentale, parfois l'épreuve de l'opération extérieure, et surtout la distorsion croissante entre le niveau de disponibilité requis et la vie personnelle ou de famille¹³. À cet égard, le cumul des absences

^{8.} Proportion des recrues d'une promotion ayant choisi de dénoncer leur contrat d'engagement pendant les six mois de la période probatoire.

^{9.} J.-F. Léger, *op. cit.*

^{10.} Engagé volontaire initial.

^{11.} Engagés volontaires de l'armée de terre.

^{12.} «La fonction militaire dans la société», 11^e rapport du HCECM, 2017. À noter que les perceptions des EVAT recueillies dans le cadre de ce genre d'enquêtes sociologiques sont à relativiser.

^{13.} En particulier quand le conjoint n'a pas rejoint la garnison, ce qui est le cas pour la plupart des jeunes EVAT servant en régiment.

et l'éloignement géographique, mais aussi l'échéance de la paternité peuvent conduire le conjoint à exercer une forme de chantage affectif visant à rappeler le militaire à son devoir familial. Les attentes déçues constituent le second motif majeur de départ. Un certain nombre d'EVAT déplorent en effet ce qu'ils considèrent comme une erreur d'orientation : s'ils apprécient la camaraderie ambiante et le cadre professionnel dans lesquels ils évoluent, ils estiment avoir été trompés ou mal orientés par l'institution dans leur choix initial de spécialité. Certains ont demandé, souvent en vain, une mutation pour convenance personnelle. La difficulté à obtenir une réorientation ou une mutation suscite alors une véritable frustration¹⁴, qui conduit au choix souvent non désiré de quitter une institution qui ne leur permet plus de se réaliser.

Dès lors, comment l'armée de terre répond-elle au défi de la fidélisation de ses soldats dont la motivation à servir apparaît de plus en plus volatile ? La réponse est bien entendu complexe et multiple, à l'image des motifs très divers de l'engagement.

Conscients de leur responsabilité dans la représentation que se construit le jeune candidat de son futur métier, les recruteurs sont attentifs à conserver un discours sans fard, qui lui fasse progressivement appréhender les réalités, notamment les contraintes, de la vie militaire. Si cet effort d'appropriation et de personnalisation du projet conduit durant la phase d'orientation du recrutement peut permettre de prévenir ou de limiter certaines désillusions ultérieures, l'épreuve de la réalité réserve toujours des surprises, que même le meilleur des conseillers en recrutement ne pourra anticiper et que le candidat le mieux préparé ne peut toujours surmonter.

D'autant que les évolutions sociétales et les attentes nouvelles des jeunes générations rendent l'exercice du commandement plus complexe. On constate un décalage générationnel entre certains cadres et les jeunes recrues, qui ne se comprennent plus et ne se reconnaissent pas dans les valeurs portées par l'autre. Un jeune s'étant identifié à son chef peut subir une brutale désillusion si celui-ci adopte un comportement trop différent de ses attentes. Diffusé en 2016, « L'exercice du commandement dans l'armée de terre »¹⁵ insiste beaucoup sur la valeur d'humanité, une notion plus que jamais d'actualité chez les moins de vingt-cinq ans : « À l'image de la jeunesse dont il est issu, le soldat lui aussi veut être entendu. [...] Il veut agir utilement. [...] Il attend, outre le fait d'être reconnu, une juste rétribution, une juste compensation aux exigences de son métier. »

^{14.} Le refus de l'institution est alors interprété comme un manque d'écoute et de considération, qui tranche avec les valeurs affichées et vient altérer la représentation positive que le militaire s'était forgée d'elle.

^{15.} Paru en mai 2016, « L'exercice du commandement dans l'armée de terre » est une réédition augmentée du Livre Bleu sur l'exercice du commandement de 2003, qui, peu après la suspension du service national, s'adressait aux jeunes cadres de la nouvelle armée de terre professionnelle.

Les attentes fortes des jeunes soldats en matière de promotion individuelle, de considération, de maîtrise de leur parcours et d'opportunités en termes de mobilité doivent désormais être prises en considération par une gestion humaine plus agile. L'armée de terre s'efforce d'y apporter des réponses appropriées. Capitalisant sur la grande variété de ses métiers, elle propose à ses recrues des carrières plus adaptables, individualisées et valorisantes, ainsi qu'une plus grande souplesse en matière de durée et de type de contrats. Elle doit aussi répondre au désir d'immédiateté de sa jeunesse, souvent contradictoire avec le temps de l'institution (délais de formation, critères d'avancement, durée de contrat). Pour prendre en compte l'aspiration à plus d'épanouissement individuel, le commandement s'efforce désormais de proposer davantage d'opportunités de réorientation et de mobilité à ses EVAT. Dans le même esprit, le recruteur valorise de son côté la cohérence et l'attractivité du continuum RH de l'armée de terre (instruction initiale, formation militaire, qualification professionnelle, promotion interne, aide à la reconversion).

Le haut niveau technologique est également devenu un enjeu majeur. Selon une enquête internationale effectuée pour Dell Technologies, 84 % des élèves sondés font de la technologie le premier critère d'attrait pour une organisation. Par ailleurs, 80 % des jeunes Français interrogés souhaitent travailler dans un environnement intégrant des technologies de pointe. En combinant innovation et modernité avec les traditions et la rusticité du soldat, le concept d'« esprit guerrier » actuellement développé par l'armée de terre a de quoi séduire et convaincre cette jeunesse au fort tropisme technologique.

■ La vocation : une maturation de l'engagement

Contrairement à une idée reçue, l'idée d'être au service de la France et utile à la défense de leur pays constitue une forte incitation à l'engagement pour 95 % des soldats de l'armée de terre¹⁶. En outre, une large majorité d'entre eux se disent très attachés aux rapports humains et à l'esprit de cohésion, et apprécient la discipline et la rigueur qui règnent au sein de l'institution. Au final, l'adhésion aux vertus cardinales de l'armée de terre reste très forte chez une large majorité de soldats.

On ne naît pas soldat, on le devient. En se consolidant avec le temps, la démarche initiale d'engagement peut se transformer en une authentique vocation, souvent par osmose progressive de l'individu

¹⁶. «La fonction militaire dans la société», *op.cit.*

avec son unité, ses traditions et ses valeurs. Reposant avant tout sur l’expérience intime du soldat, ce processus vertueux de maturation et d’identification prend des voies très diverses. Ainsi, la vocation peut se forger ou surgir dans l’épreuve, la blessure au combat venant en particulier approfondir le sens donné à l’engagement autour de la vertu de l’esprit de sacrifice. À l’inverse, une blessure peut aussi ébranler la vocation. La signature d’un deuxième contrat peut être vécue comme un véritable renouvellement de la parole donnée, cette fois en pleine connaissance de cause. Les rendez-vous initiatiques (marche au képi, remise d’insignes, présentation au drapeau, remise de la fourragère qui rappelle l’action des anciens...) qui jalonnent la formation initiale du jeune soldat sont autant d’occasions de transmettre les traditions et d’éveiller en lui le sentiment valorisant d’être le récipiendaire d’une filiation prestigieuse.

Par la suite, une fois effectuée l’affectation en unité, la forte cohésion entre soldats peut aussi s’assimiler à une forme de destin commun et de vocation partagée. La jeune recrue s’identifie alors à une communauté humaine à laquelle elle est fière d’appartenir, adhérant progressivement à ses codes et aux idéaux supérieurs de service, de mission ou encore de patrie, plutôt abstraits et en retrait avant son engagement. En ce sens, les traditions n’ont qu’un seul but : transmettre aux jeunes générations ce que l’âme militaire porte en elle de meilleur depuis des générations. Avec ses rites, sa solennité, ses emblèmes, le cérémonial joue un rôle essentiel pour raviver à intervalles réguliers le sentiment affectif qui lie chaque soldat à son métier, à son unité et à son pays. Le drapeau de l’unité incarne au plus haut point la force de ce lien invisible, comme l’a si bien évoqué Jules Clarétie : « Le drapeau, mes amis, sachez-le bien, c’est, contenu dans un seul mot, rendu palpable dans un seul objet, tout ce qui fut, tout ce qui est la vie de chacun de nous : le foyer où l’on naquit, le coin de terre où l’on grandit, le premier sourire de l’enfant, la mère qui vous berce, le père qui vous gronde, la première larme, les espoirs, les rêves, les chimères, les souvenirs ; c’est toutes ces joies à la fois, toutes enfermées dans un mot, dans un nom, le plus beau de tous, la Patrie¹⁷. »

In fine, la mise à mal des solidarités traditionnelles et le sentiment d’isolement de l’individu qui en a résulté n’ont sans doute fait que susciter une aspiration plus fondamentale de la jeunesse à retrouver la solidarité du groupe et à communier à des valeurs transcendentales. Mais la tension entre cet idéal d’accomplissement et l’aspiration plus individuelle à s’épanouir qui caractérise notre époque ne peut être

17. J. Clarétie, *Le Drapeau*, Éditions Georges Decaux et Maurice Dreyfous, 1879.

occultée. Choix exigeant, mais toujours aussi attractif, l'engagement dans l'armée de terre constitue donc sans aucun doute une réponse convaincante à la quête de sens consciente ou inconsciente de la jeunesse contemporaine. Et il n'est sans doute pas anodin de noter que chez le militaire, le sentiment de répondre à une vocation correspond souvent à l'équilibre trouvé entre épanouissement et accomplissement. ■

JEAN ASSIER-ANDRIEU

LE SERMENT DE CATON

Tout soldat débute son passage sous les armes par un acte solennel : l'engagement. Quel que soit son niveau d'études ou la voie de son recrutement, il signera un document qui le placera sous l'empire d'un régime particulier exorbitant du droit commun. Le statut militaire ne figure en effet ni dans le Code du travail ni dans les statuts des fonctions publiques, mais dans un code spécifique dédié à la défense, qui prévoit l'ensemble des dispositifs permettant d'assurer « la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation ». On n'y trouve ni syndicat ni droit de grève, mais un devoir de disponibilité pouvant aller jusqu'au « sacrifice suprême », auquel doit s'appliquer de justes compensations accordées par la Nation.

Pourtant, si le statut est unique, on distingue deux façons de s'engager. Il y a d'abord une majorité de soldats qui signent des contrats plus ou moins longs à tous les grades (66 % en 2019). Le reste de l'armée est dit « de carrière ». Le contrat court permet de répondre à l'impératif de jeunesse de la troupe et des équipages. Il comble aussi les aspirations de beaucoup de soldats à la recherche d'une première expérience. En parallèle, les militaires de carrière sont les garants de la continuité et de la stabilité de l'institution. Le Code de la défense prévoit que « sont militaires de carrière les officiers ainsi que les sous-officiers et officiers mariniers qui sont admis à cet état après en avoir fait la demande ». C'est donc un état singulier, ouvert à tous et exigeant une aptitude à durer. Il ouvre aussi la possibilité pour chacun de s'élever jusqu'aux plus hautes responsabilités. Mais au-delà de ces modalités pratiques, l'engagement militaire ne touche-t-il pas aussi au sacré ? N'est-il pas à la fois un acte administratif et un acte solennel ? Un détour par quelques exemples historiques permet de déceler ce double caractère en Occident et particulièrement en France.

Du *sacramentum militiae* au prix de la liberté

L'engagement des légionnaires de la République romaine fournit les clés de compréhension d'un acte dont la portée est à la fois juridique et sacrée. La fonction militaire n'appartient pas à un groupe prédestiné. Tout citoyen est censé être dévoué à la patrie vécue comme un ensemble de valeurs morales partagées. Pour Claude Nicolet, être un soldat, c'est être un citoyen. L'obligation de porter les armes

s'étend en théorie à tous les hommes sortis de leur période juvénile¹. Le recours à toutes les classes sociales, et même exceptionnellement à l'enrôlement volontaire d'esclaves, est permis pour le service de la République. La force assimilatrice de l'armée romaine s'illustre même au II^e siècle av. J.-C. par la valeur et la fidélité des esclaves commandés par Sempronius Gracchus, les Semproniens. Tite-Live notait que Gracchus « avait recommandé aux légats et aux tribuns qu'aucun reproche, adressé à qui que ce fût, à propos de son ancienne condition, ne vînt semer la discorde dans l'armée ; que le vieux soldat se laissât mettre sur le même rang que les nouveaux, l'homme libre que l'esclave volontaire. Il fallait tenir pour honorables et de bonne naissance tous ceux à qui le peuple romain avait confié ses armes et ses enseignes »². Servir la République par les armes efface ainsi les hiérarchies civiles et confère une forme de noblesse à chaque soldat.

L'engagement dans les légions se réalise en plusieurs étapes. Il y a d'abord le *dilectus*, procédure publique permettant à chacun de faire valoir ses droits à l'appel de son nom sur le Capitole. Le magistrat ne retient que ceux qui sont estimés aptes à servir. En pratique, l'appel peut intervenir à tout moment entre dix-sept et soixante ans, à une période où il n'y a pas encore d'armée permanente. Si certaines conditions d'exemption existent, la sanction du refus de servir est redoutable : le citoyen est réduit en esclavage et ses biens sont vendus. Puis vient le *sacramentum militiae*, véritable « clé de voûte du système ». Il a une valeur religieuse, légale et civique. Lors de ce rituel, le soldat jure fidélité à Rome et à son général ; seules la mort ou la démobilisation pourront mettre fin à ce serment. Selon Polybe, le légionnaire s'engage « à obéir et à exécuter les ordres de toutes ses forces »³.

Le mot *sacramentum* renvoie à la religion et a pour effet de maudire celui qui refuse de prêter serment ou d'honorer celui-ci. Par ailleurs, les effets juridiques empêchent le soldat d'agir en justice contre son serment. Dans *De officiis*, Cicéron illustre la dimension juridique et religieuse du serment, qui doit être renouvelé après chaque congé pour aller combattre à nouveau : « Une guerre n'est juste que si on la fait après avoir revendiqué son droit. [...] Popillius gouvernait une province comme général en chef et il avait dans son armée le fils de Caton qui était au service comme recrue ; Popillius ayant jugé bon de licencier une légion, licencia aussi Caton ; et comme par amour du combat il était demeuré dans l'armée, son père écrivit à Popillius que, s'il permet à son fils de rester dans l'armée, il l'oblige à prêter une

1. Cl. Nicolet, *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976, p. 128.

2. Tite-Live, XXIII, 35, 7, cité par Cl. Nicolet, *op.cit.*, p. 130.

3. Polybe, VI, 21, 1-4, traduction P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

seconde fois serment, puisque, le premier serment étant sans valeur, il n'avait pas le droit de combattre contre l'ennemi ; ainsi on allait jusqu'au bout dans le respect du droit en faisant la guerre⁴. » La durée de l'engagement évolue à la fin de la République. On voit apparaître ce que Salluste appelle les *homines militares* ayant choisi dans la carrière des honneurs d'exercer de longs temps de commandement⁵.

La nécessité d'un serment survit à Rome au sein d'une multitude de groupes aux périmètres variés. Et l'antique idée de patrie se perpétue dans l'Eglise catholique en devenant céleste, la *patria celestis*. Dans *Les Deux Corps du roi*, Ernst Kantorowicz retrace l'histoire de la *patria* et souligne sa particulière vigueur en France. Il note que le mot s'applique de nouveau à des ensembles politiques au XIII^e siècle avec l'influence de saint Thomas d'Aquin. Le prince peut ainsi devenir la tête du *corpus mysticum* qu'est son État. Il est par exemple indiscutable que « dans le cas de la France à l'époque de Philippe le Bel, le mot *patria* en était effectivement arrivé à signifier tout le royaume, et qu'à cette époque, la monarchie territoriale – peut-être même peut-on dire nationale – de la France était assez forte et suffisamment développée pour se proclamer *communis patria* de tous ses sujets et pour exiger des services extraordinaires au nom de la mère patrie »⁶.

Au XVI^e siècle en Europe, les soldats prêtent serment sur les *Articles de guerre*. Ces règles fixaient les devoirs des combattants et finirent par devenir un véritable code de discipline. À cette époque, le recrutement est essentiellement de trois sortes : des volontaires auxquels on verse une prime d'engagement puis une solde, des gens recrutés sous la contrainte ou des entrepreneurs de guerre mettant à disposition leurs mercenaires. Pour ces derniers, l'engagement était pris non pas au nom d'un souverain, mais auprès d'un capitaine recrutant sa propre compagnie, ou sa bande, avant de la mettre au service d'une couronne. Le *condottiere* italien est resté l'image de ce système florissant. Pour les autres troupes, selon les périodes, le recrutement est plus ou moins constraint et encadré par des autorités territoriales. Avec le développement de l'État, on passe progressivement à une forme de normalisation de l'engagement réduisant le pouvoir des corps intermédiaires.

Les modalités de l'engagement militaire semblent se fixer au XVIII^e siècle. Il est possible de distinguer clairement deux étapes : l'engagement et l'enrôlement. Dans *Le Contrôle de troupe de l'Ancien Régime*, André Corvisier, s'appuyant sur une quantité très importante

4. Cicéron, *Les Stoïciens*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, p. 508.

5. Cl. Nicolet, *op. cit.*, p. 185.

6. E. Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge* [1957], traduction J.-Ph. Gent et N. Genet, Paris, Gallimard, 1989, p. 175.

d’archives, fixe à 1763 l’année où le contrat d’engagement n’est plus un acte interpersonnel entre l’engagé et son capitaine, mais un contrat liant un homme à un régiment dépendant directement du roi. Le recruteur établit un billet d’engagement qui « indique les noms du capitaine et de la recrue, la date, l’«argent du roi» (prime d’engagement) dont on est convenu et la signature de la recrue ou la croix qui en tient lieu, ainsi éventuellement que la signature du recruteur et des témoins. [Pour éviter les désertions avec la prime] on porta sur les billets d’engagement des éléments du signalement de plus en plus fournis »⁷. Bientôt ces billets sont standardisés et distribués aux régiments. Ce formalisme administratif a très peu évolué jusqu’à nos jours. La seconde étape est le contrôle des troupes par des représentants du roi visant à éviter les fraudes de recruteurs encaissant la solde de soldats fictifs. Les actes d’engagements deviennent de plus en plus précis lorsqu’est instaurée la pension militaire en 1764, forme de retraite à jouissance immédiate fondée sur une durée de service (vingt-quatre ans pour une solde complète, seize pour une demi-solde). À cette époque, il est très mal vécu par les gentilshommes de devoir se soumettre à de telles procédures perçues comme violant l’intimité de la personne ; lorsqu’ils apprennent le métier des armes auprès d’un capitaine, ils ne signent donc pas de billet d’engagement ; leur parole suffit.

Pour éviter la contrainte ou la duperie, le maréchal de Saxe s’interroge sur les modalités du recrutement dans le premier chapitre de ses *Rêveries* consacré à la manière de lever des troupes : « Ne vaudrait-il pas mieux établir par une loi que tout homme de quelque condition qu’il fût serait obligé de servir son Prince et sa patrie pendant cinq ans ? [...] Il est naturel et juste que les citoyens s’emploient pour la défense de l’État. » Plus loin il affirme que « la guerre est un métier honorable » et, dénonçant l’inégalité devant les charges militaires, que « ce n’est pas avec de pareilles mœurs ni avec de pareils bras que les Romains vainquirent l’Univers »⁸. Le caractère exorbitant de l’engagement militaire est souligné quelques années plus tard dans l’*Encyclopédie méthodique d’art militaire* : « Le mot engagement réveille [...] à la fois et l’idée du contrat que passe un homme qui s’enrôle et celle de la somme d’argent qu’il reçoit pour prix de sa liberté⁹. » L’engagé offre ainsi sa liberté au nom de principes supérieurs. Si la modalité administrative de l’engagement militaire évolue peu, Saxe est entendu à la Révolution lorsque les premières

7. A. Corvisier, *Les Contrôles de troupe de l’Ancien Régime*, Paris, CNRS, 1968, p. 58.

8. M. comte de Saxe, *Les Rêveries ou Mémoires sur l’art de la guerre*, La Haye, Pierre Gosse, 1756, pp. 7-8.

9. Paris, Librairie Panckoucke, 1785, T. II, p. 253.

levées de masse ont lieu. Par la suite, les régimes de conscription et d'engagement plus ou moins volontaires se succèdent. Sous l'Empire, la conscription permet, par exemple, de jouer sur la durée du service. La Restauration promeut le modèle de l'engagement, modéré par un tirage au sort et des exemptions. Enfin, la III^e République pose les bases du service militaire moderne résumé par la phrase de Gambetta : « Quand en France un citoyen est né, il est né soldat ».

Ces quelques exemples montrent que les aspects pratiques de l'engagement militaire sont toujours sublimés par la sacralisation de la mission du soldat avec plus ou moins d'intensité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

¶ Les nécessités militaires et la force des mythes

Au XXI^e siècle, l'engagement militaire se traduit toujours par un document administratif, héritier des billets d'engagement du XVI^e siècle, et continue de répondre à la nécessité militaire qu'est la maîtrise du recrutement. Le Code de la défense permet la signature d'un contrat « au titre d'une force armée ou d'une formation rattachée ». L'appellation et les termes du document varient d'une armée à l'autre, mais ont en commun la référence finale à des valeurs supérieures. Pour l'armée de l'air ou le service de santé ne sont signés que des actes d'engagement, alors que l'armée de terre et la Marine nationale prévoient des contrats ou des actes d'engagement pour ceux qui servent sous contrat. Par ailleurs, les recrutements directs par voie de concours donnent lieu à une nomination au *Journal officiel*, qui ne se traduit qu'ensuite par un acte d'engagement lors de l'intégration d'une école. Le formalisme des contrôles de troupes s'est transformé pour sa part en systèmes d'information dédiés aux ressources humaines permettant de vérifier les droits de chaque soldat avant le versement de la solde.

La signature du contrat ou de l'acte d'engagement reste un moment fondateur. C'est un point de passage vers l'*ethos* militaire perpétuant le lien entre le soldat et la patrie. Le document est composé d'une série de dispositions relatives à la période probatoire, aux modalités de fin de contrat ou de dénonciation de celui-ci. Un officier mandaté par le commandement, après avoir contrôlé l'identité du candidat, donne lecture du document et de certains articles du Code de la défense, et conclut toujours cet échange par une formule plus élevée : pour l'armée de terre le soldat doit servir avec honneur et fidélité, la Marine nationale exige un service avec « fidélité et honneur en tout temps et en tout lieu » et l'armée de l'air demande à chacun d'être

fidèle « aux valeurs de respect, intégrité, service et excellence qui fondent la cohésion et l'efficacité » de l'institution. Ces expressions sont résolutoires, car elles formulent littéralement les conditions de la validité future du contrat. Elles placent ainsi l'engagement du soldat à la frontière du droit et de l'éthique.

Deux mots s'en détachent : l'honneur et la fidélité. En concluant le moment toujours ritualisé de l'engagement, ils accrochent ce document administratif à de véritables mythes. Claude Lévi-Strauss emprunte à Ferdinand de Saussure le phonème et le morphème qui servent en linguistique, pour en tirer le mythe qui serait la cristallisation d'un mythe. Trois caractéristiques le définissent : son sens résulte de « la manière dont [les] éléments se trouvent combinés », il « relève de l'ordre du langage, il en fait partie intégrante ; [mais] manifeste des propriétés spécifiques », et « ces propriétés ne peuvent être cherchées qu'au-dessus du niveau habituel de l'expression linguistique »¹⁰.

Les mots honneur et fidélité pourraient ainsi être les mythèmes de l'engagement militaire. Dès la signature du contrat, ils habitent le quotidien des soldats au-delà des propriétés banales du langage. Ils se prononcent, se chantent, se lisent sur les objets, les murs, les embarcations et les engins. « Honneur et patrie » flottent sur tous les emblèmes, sauf sur les drapeaux et étendards de la Légion étrangère ornés des mots « honneur et fidélité ». Ces deux mythèmes, dans des circonstances particulières, peuvent même s'imposer contre la loi, si bien que le droit finit parfois par s'en méfier. Pour Alfred de Vigny, qui fut lieutenant, l'honneur est la poésie du devoir. Il relevait donc du sens donné par chacun à ses devoirs. Plus loin des règlements militaires, Georges Bernanos affirme que celui qui n'a jamais désespéré de l'honneur ne pourra pas s'en approcher. Pour Albert Camus, l'honneur est indissociable de la justice. La fidélité est aussi à chaque fois le fruit d'une interprétation personnelle et unique. La formation éthique de chaque soldat jouera un rôle important. Finalement, ces deux mythèmes fondateurs et ce contrat renvoient à une ligne de crête où se rejoignent la légitimité et la légalité. Ils désignent la place complexe et exigeante du soldat gardien des limites, avec toujours le risque de les outrepasser, même involontairement.

Par ces mots, qui roulent au-dessus du langage, la recrue change aussi de nature. Le contrat, ou l'acte d'engagement, influe sur la perception de celui qui le signe, pour lui-même et pour les autres. Il ne s'appartient plus vraiment, c'est le « prix de la liberté » évoqué par les encyclopédies du XVIII^e siècle. Même s'il n'a encore rien vécu

^{10.} Cf. Lévi-Strauss, « L'efficacité symbolique », *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1974, pp. 232–233.

de ce qui fait la vie militaire, il n'est plus exactement ce qu'il était quelques instants plus tôt. Ses droits civiques ne seront plus les mêmes, car il appartient désormais à une condition à part dans la cité. Et l'on verra en lui les archétypes attachés à la société militaire. C'est un mélange de gloire et de misère, un sang anonyme pour Vigny. Cette métamorphose figure la dimension sacrée du contrat. Pour les Romains, le *sacramentum militiae* est plus qu'un serment ; c'est un sacrement. Le mot serait sans doute inapproprié aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'il y a un avant et un après. Ne dit-on pas que l'on épouse l'institution lorsque l'on s'engage ?

Enfin, tout au long d'une vie de soldat, le moment de l'engagement retrempe et fortifie la vocation de celui-ci. Au premier comme au dixième contrat, il se présente devant un officier pour renouveler son engagement. À chaque fois se joue le lien entre la personne et l'institution. Même si l'officier et celui qui vient signer en bas du document se connaissent et servent ensemble depuis de longues années, les termes du contrat sont de nouveau lus à haute voix. Même au briscard dont la valeur n'est plus à prouver, il est à nouveau indiqué qu'il s'engage à servir avec honneur et fidélité. Du premier au dernier contrat, le moment de la signature reste ainsi un instant grave où l'engagé remet son existence au service d'une armée. C'est le fils de Caton qui vient renouveler son serment pour les nécessités du droit de la guerre et pour le privilège de servir. ■

AURÉLIE ÉON ET CORALIE MENNESSIER

AUX LIMITES DU RECRUTEMENT

Au début des années 2000, suite à la décision du président Jacques Chirac de suspendre le service national, les armées se professionnalisent. Pour la psychiatrie militaire, c'est un changement de culture majeur. Jusqu'alors, les appelés n'hésitaient pas à « se faire passer pour fous » afin d'éviter de passer dix mois sous les drapeaux, alors que désormais les candidats à l'engagement veulent absolument rester. Quand l'appelé exagérait sa souffrance ou ses symptômes, le volontaire a tendance à minimiser ou à banaliser d'éventuels troubles, n'hésitant pas à dissimuler des antécédents qu'il imagine susceptibles d'empêcher son entrée dans l'institution. La psychiatrie ne disposant pas d'examens paracliniques et reposant sur une appréciation, nécessairement subjective, du sujet, le travail d'expertise du praticien est donc complexe. D'autant plus que cette expertise repose avant tout sur le récit de l'intéressé, avec ses non-dits, ses omissions et même parfois ses mensonges.

Tous les candidats à l'engagement – les armées recrutent environ vingt mille jeunes adultes chaque année – passent par une série d'étapes que nous ne développerons pas ici, mais qui, pour le Service de santé, s'apparente à un filtre à mailles de plus en plus fines. Le premier, au niveau des Groupements de sélection et de recrutement (GRS), vise à écarter ceux qui sont manifestement inaptes ou qui présentent un faible potentiel d'adaptation. Le second est plus fin : à l'arrivée en unité, un second examen est effectué par le médecin de l'antenne médicale, qui ira chercher plus loin dans les antécédents et l'interrogatoire. L'enjeu est important, car le risque pour les armées est d'incorporer un sujet présentant une maladie chronique le rendant inapte ou entraînant des difficultés d'adaptation.

Pour préciser notre propos, il faut exposer la place prise dans les armées par les troubles psychiatriques, au sens large, des jeunes engagés. De façon étonnante, le Service de santé dispose de peu de chiffres concernant la nature des réformes pour raison psychiatrique. En 1963, à l'époque des appelés, un travail exceptionnel avait été mené par Claude Vimont et Jacques Baudot¹. Pour les conseils de révision, ils rapportaient une moyenne de onze mille neuf cent soixante exemptés par an entre 1955 et 1963, soit en moyenne 4 % du nombre total des personnes examinées (environ deux cent quatre-vingt mille candidats). Les « troubles psychiques » constituaient la troisième cause

1. C. Vimont et J. Baudot, « Les causes d'inaptitude au service militaire », *Population*, 19^e année, n° 1, 1964, pp. 55-78.

d'inaptitude, derrière les « insuffisances de développement physique » puis les « malformations congénitales », soit en moyenne 0,87 % des personnes examinées. Ils soulignaient que ces troubles psychiques étaient principalement caractérisés par la « débilité mentale [sic] beaucoup plus que par les troubles du caractère et du comportement ». Au total, ils concluaient qu'une moyenne de 8,5 % d'une classe d'appelés étaient déclarés inaptes, toutes causes confondues.

Pour ce qui est des engagés volontaires, la thèse de Kevin Bostanci² en 2017 apporte un éclairage sur l'état de santé d'un échantillon de candidats à l'engagement et donne un aperçu des décisions médico-militaires prises lors du premier examen médical de sélection. Ainsi, sur un échantillon de six cent trente-sept candidats à l'engagement reçus à l'antenne d'expertises médicales initiales (AEMI) de Vincennes en un mois, 86 % ont été jugés aptes à l'engagement et 12,6 % inaptes (quatre-vingts sujets) ; parmi ceux-ci, quatre seulement l'étaient pour causes psychiatriques (un syndrome dépressif, deux troubles addictologiques et un trouble psychotique), l'un ayant été adressé en consultation spécialisée à l'HIA pour un avis plus poussé. Au vu de ces chiffres, nous devons donc relativiser la place de la psychiatrie dans les décisions de réforme. Il semble même qu'à cinquante ans d'intervalle, l'attrition pour raisons médicales soit stable autour de 10 %. Malgré une légende tenace, les psychiatres militaires réforment peu ; ni plus ni moins que leurs anciens à l'époque des appelés.

Qu'en est-il du point de vue du candidat à l'engagement qui peut voir son projet s'effondrer d'un coup ? Ainsi Arthur³ est un jeune homme de vingt et un ans faisant partie d'une catégorie de candidats qui peut alerter par certains de leurs propos, mais qui ne présente pas d'antécédent psychopathologique franc posant la question de l'adaptation au milieu militaire. Durant l'entretien, il confie au médecin de l'AEMI être un « enfant des quartiers difficiles », être angoissé face « à chaque situation nouvelle » parfois au point d'avoir « peur de franchir une porte » et rechercher un métier d'action. L'expertise psychiatrique n'a pourtant relevé aucun élément inadapté. Elle évoque la présence de traits anxieux sans caractère pathologique et d'un fonctionnement psychique sans organisation rigide. Dans ce cas, la difficulté pour le psychiatre est de faire la part entre le désir de l'engagement et la réalité d'éventuels troubles. Ce candidat

2. K. Bostanci, « État de santé de la population souhaitant s'engager dans les armées. Résultats d'un examen clinique de sélection auprès des candidats à l'engagement au sein de la 1^{re} Antenne d'expertises médicales initiales au mois de juin 2017 », thèse, 2017.

3. Les cas cliniques décrits dans l'article sont inspirés de cas réels, mais ont été volontairement altérés afin de préserver la confidentialité des entretiens.

montre une volonté réelle à s'engager ; l'armée est perçue comme un moyen de s'extraire de sa condition d'enfant des quartiers difficiles. Il recherche l'action, ce qui alerte toujours le psychiatre, sans que ce désir soit un critère clinique. Néanmoins, il existe des signes discrets qui pourraient signer la présence d'un trouble anxieux remettant en cause sa démarche. Le psychiatre décidera de parier sur sa capacité à s'adapter au vue de ses ressources.

Chloé, vingt-deux ans, est, elle, adressée aux psychiatres pour un antécédent de consommation de cannabis et de scarification, pratiques pour lesquelles elle a été suivie plusieurs années dans un contexte de difficultés psychosociales. Il s'agit d'une jeune fille dont la mère est décédée quand elle avait treize ans et dont le frère a fait une tentative de suicide. Elle explique avoir eu des idées suicidaires à cette période et avoir beaucoup consommé de cannabis pour lutter contre des insomnies persistantes, ce qui l'a poussée à initier un suivi psychiatrique ; elle a été traitée par des antidépresseurs durant deux ans, période révolue depuis un an. Est mise en évidence une dépendance au cannabis encore active, consommation qu'elle aurait augmentée à l'arrêt de son traitement antidépresseur et dont elle se dit sevrée depuis trois semaines lors de l'expertise psychiatrique. Nous trouvons dans ce cas un contexte relativement proche du précédent : une enfance difficile qui a entraîné des troubles discrets. Mais la présence d'une dépendance active et de la nécessité d'un traitement a fait conclure au médecin que la poursuite de l'engagement était impossible.

La candidature de Nicolas, vingt-deux ans, qui souhaite s'engager comme cuisinier dans l'armée de terre, nécessite un avis médico-psychologique en raison d'une tentative de suicide en 2013, un geste dont il dit avoir peu de souvenirs. Il s'agit d'une intoxication médicamenteuse volontaire résultant d'un cumul de difficultés professionnelles et relationnelles intrafamiliales. Nicolas est titulaire d'un CAP de restauration malgré des difficultés d'apprentissage importantes. Il souhaite entrer dans l'armée pour la sécurité de l'emploi, mais souhaite un poste non opérationnel, « sans OPEX ». L'entretien met en évidence une étrangeté de contact et un maniérisme patent. Nicolas est très anxieux, réticent à répondre aux questions et évasif dans ses propos. Le médecin retient une instabilité émotionnelle, qui souligne des capacités d'adaptation précaires à l'emploi de militaire et un haut risque de décompensation face aux contraintes. Dans ce cas, encore une fois, l'engagement est une façon d'échapper au quotidien. L'armée est ici imaginée comme un refuge où l'aspect purement militaire (les OPEX) n'est pas vraiment appréhendé et risque donc de mettre en difficulté le sujet.

Hubert, vingt-trois ans, souhaite intégrer l'armée de terre, mais présente des antécédents de troubles du comportement compliqués par de multiples confrontations à la justice. Il est cuisinier et cherche à s'engager après avoir été renvoyé de son emploi. Il décrit son enfance comme « rebelle » avec de « mauvaises fréquentations » ; il a d'ailleurs été arrêté à plusieurs reprises pour dégradation de biens publics en compagnie de son groupe d'amis. Il est mis en évidence une consommation d'alcool importante, jusqu'à une demi-bouteille d'alcool fort par jour pendant trois ans. Il veut s'engager pour l'action, pour aller au combat, une perspective qui, lors de l'entretien, suscite chez lui une véritable excitation. Le psychiatre diagnostiquera un défaut de maîtrise des émotions rendant son engagement impossible.

L'annonce par le médecin psychiatrique d'une décision d'inaptitude est le plus souvent un moment de tension. Certains candidats se sentent même trahis. La majorité d'entre eux exprime en effet un désir sincère de s'engager, mais cette sincérité ne suffit pas pour envisager une adaptation satisfaisante à la vie militaire. La déception peut s'exprimer par une récrimination et parfois même par un marchandage. L'aspirant M., par exemple, est un élève de l'École navale pour lequel un psychologue de la Marine a demandé un avis psychiatrique. Il présente des antécédents de troubles anxieux qui, s'ils ne sont pas gênants pour l'heure, peuvent s'avérer bloquants pour la spécialité qu'il envisage : plongeur de bord. L'entretien révèle des troubles toujours présents mais n'entraînant pas une inaptitude générale ; il est néanmoins déclaré inapte à suivre le cours de plongeur. Face à son immense déception, le médecin lui explique point par point sa décision, sans grand succès : M. proposera de revenir régulièrement afin de convaincre le praticien de revenir sur sa décision.

Les motivations d'un jeune candidat à s'engager dans le milieu, singulier, des armes revêtent une sémiologie particulière. Certaines motifs reviennent de façon assez systématique : le côté dynamique, sportif, de l'emploi, le cadre rigoureux et patriotique, mais aussi des logiques financières et de facilité d'accès à l'emploi. Il est parfois difficile de discerner la part subjective d'un discours qui peut dans certains cas sembler un peu plaqué.

Une approche sociologique est intéressante, car elle met en évidence une variabilité des motivations à l'engagement suivant les différentes armes et spécialités. Le sociologue Jean-François Léger⁴ a mené une enquête auprès des jeunes se présentant dans des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) ; lors

4. J.-F. Léger, « Pourquoi des jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées ? », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 4, 2003, pp. 713-734.

d'entretiens semi-directifs, il a étudié les attentes les plus fréquentes et interrogé les représentations des différentes armes.

Selon cette étude, le choix de l'armée de terre relèverait principalement de l'offre d'activité physique : envie de « bouger », d'avoir un métier dynamique et non routinier, de voyager/se déplacer ou bien de changer/se transformer. Dans ce même esprit, être combattant peut également être perçu comme un métier ludique, à travers le sport, les entraînements, les manœuvres... Les attentes des jeunes candidats faisant le choix d'une spécialité technique, comme la Marine, se placeraient surtout en matière de formation, en continuité avec l'enseignement scolaire. Ils valoriseraient plutôt l'intellect *via* des compétences professionnelles. Sans oublier, ce qui n'est pas anodin dans le choix, que ces spécialités véhiculent l'image d'un éloignement du conflit direct, de contraintes moindres que dans l'armée de terre. Le choix de la gendarmerie, lui, s'appuie en partie sur la dimension de service public ancré dans le quotidien, valorisant le contact humain et la prévention plus que la répression (en opposition au combattant). L'armée de l'air, enfin, attirerait des candidats à la recherche d'un emploi stable et original, plutôt de proximité et moins axé sur la mobilité.

Cette approche sociologique rend compte de tendances statistiques. L'expertise médico-psychologique, en revanche, est centrée sur le vécu unique et le parcours singulier de chaque sujet. L'étude individuelle des motivations relève du domaine de l'intime, avec ses raisons conscientes et inconscientes. Comme le soulignait le professeur Vallet, « il est souvent très difficile de juger de la motivation du candidat à l'engagement, celle-ci n'étant pas si aisément claire ou formulable par l'intéressé. Il est possible toutefois de repérer celles qui apparaissent manifestement trop en décalage par rapport à ce que le candidat va trouver dans le milieu militaire, au regard de ses attentes »⁵. Il est essentiel, par exemple, de questionner le rapport à la dangerosité et à l'armement, qui sont des raisons fréquemment évoquées par les postulants, et dont il faut pouvoir déceler ce qui pourrait couvrir des motivations pathologiques et/ou dangereuses pour l'individu et le groupe (la recherche de ses « limites » est une motivation souvent invoquée et peut faire partie d'un rapport singulier à la violence à investiguer).

Certaines motivations peuvent être révélatrices d'éléments psychopathologiques constitutifs d'une construction délirante. Prenons l'exemple d'Adrien qui à la suite d'une agression sur la voie publique a développé un épisode dépressif sévère. Il est marqué par un sentiment

5. D. Vallet, H. Boisseaux, F. de Montleau et J.-P. Rondier, « Psychiatrie et armées », *EMC Psychiatrie*, 2006.

d'impuissance insupportable dont il souhaiterait se prémunir pour son avenir. Il a l'image d'un soldat « protégé par l'uniforme », représentant la force, donc l'invincibilité. Il a d'ailleurs l'idée que ses capacités physiques seraient très augmentées en treillis. Ce type de motivation peut faire craindre des prises de risque inconsidérées ainsi qu'une imprévisibilité réactionnelle face au danger.

Cette idée de puissance par le signifiant « militaire », sans être toujours aussi excessive, est répandue dans les croyances sociétales et individuelles. C'est le cas chez Victor qui, à la suite du suicide de son frère, a connu une longue période d'instabilité avec lui-même des idées suicidaires, des scarifications et une impulsivité importante (il frappait régulièrement dans les murs), et qui souhaite « se renforcer » grâce à l'armée.

Si elle peut être vue comme un moyen d'extraversion, l'institution militaire peut également être perçue, à l'inverse, comme un système canalisateur face à des troubles du comportement ou des traits d'impulsivité marqués. C'est fréquemment le cas dans les situations où les jeunes adultes cherchent un « cadre ». Il n'est d'ailleurs pas rare que ceux qui sont dans cette recherche aient déjà eu affaire à la justice. Pour certains auteurs, il s'agit d'un mécanisme de protection, notamment pour de jeunes gens issus de milieux défavorisés. Prenons le cas de Joris, dix-neuf ans, qui évoque des problèmes familiaux, notamment des violences avec son père avec qui il a rompu tout contact depuis trois ans. Il a des antécédents de consommation de drogue, qui lui ont valu une condamnation judiciaire. Il se dit « colérique » et se bat régulièrement quand il se sent menacé. À la question de ses motivations à l'engagement, il répond : « Pour éviter d'aller en prison comme me le rappelle souvent ma mère. »

Parfois la motivation est en décalage entre les attentes du sujet et la réalité des contraintes professionnelles, motivation qui, sans être pathologique en soit, peut être révélatrice d'une immaturité et parfois d'une inconséquence du sens de l'engagement. C'est le cas de Malory qui veut se « sentir moins seul » et qui a découvert « grâce à un reportage » l'importance de la « camaraderie » au sein d'un groupe de soldats. Suivi pendant deux ans avec un traitement antidépresseur, son évaluation a révélé une souffrance morale encore présente. Il a été orienté vers des soins après la consultation d'expertise.

Lors du recrutement, il est donc indispensable d'être attentif à la logique individuelle de parcours, tout en examinant l'adéquation psychique au milieu militaire et la concordance aux normes. Il est important de pouvoir expliquer, notamment dans les CIRFA, que le dynamisme et la volonté ne sont pas les seuls facteurs qui font un bon soldat. Il faut aussi pouvoir projeter l'individu dans une carrière

qui sera parfois longue. D'ailleurs, jusqu'à la révision récente des critères psychiatriques de sélection, symbolisés par le sigle P, seule une minorité de candidats était classée P1, c'est-à-dire considérés sans trouble, l'immense majorité étant P2, c'est-à-dire avec des traits mineurs. Actuellement, tous les militaires sont considérés P1 par défaut, aptes d'un point de vue psychiatrique ; P2 à P5 est une graduation de l'inaptitude à tenir certains postes jusqu'à l'inaptitude générale au service.

Néanmoins, on peut constater une évolution des armées face à certains profils. Par exemple, le syndrome d'Asperger, popularisé par le film *Rain Man*, se caractérise par une incapacité relative à entrer en relation avec autrui et par une intelligence de haut niveau. Les personnes qui en sont atteintes auraient des capacités en informatique bien au-dessus de la moyenne. Elles sont considérées comme inaptes au métier des armes, mais il est envisagé de pouvoir les engager comme informaticiens.

Pour conclure, il est impossible, et l'histoire nous l'enseigne, d'ouvrir le recrutement à tous ceux qui sont motivés par la fonction de militaire. Mais *a contrario*, comme le montre Ben Shepard⁶, des critères trop stricts peuvent écarter des individus qui se révèleront d'excellents soldats⁷. Le travail du psychiatre est donc d'évaluer la présence ou non d'éléments psychopathologiques rendant impossible l'engagement, mais surtout de prendre en compte une trajectoire dans un métier, un collectif et une institution. ■

6. B. Shepard, *A War of Nerves. Soldiers and Psychiatrists in the Twentieth Century*, Harvard University Press, 2003.

7. Il existe plusieurs cas de personnes déclarées inaptes « psy » qui se sont engagées sous une fausse identité pendant la Seconde Guerre mondiale et qui ont connu une très belle carrière... .

MANUEL GÉA

GIGN : S'ENGAGER POUR LA VIE

À sa création, en 1974¹, la devise du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) était « Sauver des vies au mépris de la sienne », avant de devenir en 2008 « S'engager pour la vie ». Quelle que soit la mission qu'ils ont à conduire, ses membres doivent donc être préparés à l'éventualité de la mort. Comment traduire cela en termes d'engagement ? Comment savoir concrètement que les hommes et les femmes que l'on recrute seront capables de risquer leur vie pour en sauver d'autres ? Pour répondre à cette question, cet article a été rédigé en interrogeant des personnels de l'unité, de tout grade et de toute spécialité, afin de comprendre quelles étaient leurs motivations et comment ils vivent, ou ont vécu, leur engagement pendant ce que l'on pourrait appeler une « vie au GIGN ». Il sera donc étayé par des extraits de témoignages recueillis à l'occasion d'entretiens.

S'engager au GIGN, c'est d'abord une exigence forte vis-à-vis de soi-même, qui se reflète au travers de l'investissement physique et mental hors normes que cela nécessite. C'est se mettre au service d'un idéal en devenant un professionnel du contre-terrorisme et de la gestion des crises les plus extrêmes. Le principe au cœur de cet engagement et de l'action qu'il entraîne est le respect de la vie. Aussi, les valeurs portées par ceux qui y servent sont toutes construites autour de celui-ci : dépassement, loyauté, sens du devoir, conception de la justice et capacité à aller jusqu'au sacrifice ultime.

Avant, on est gendarme

Tous les membres du GIGN, qu'ils soient officiers ou sous-officiers, sont d'abord des gendarmes. Le choix d'intégrer la gendarmerie s'explique la plupart du temps par le souhait d'aider ses concitoyens en exerçant le métier des armes. Cette vocation apparaît assez tôt chez la plupart des candidats, souvent dès l'adolescence. Elle repose d'abord sur des récits, des images, des faits d'armes qui ont façonné l'histoire de l'unité comme les prises d'otages de Loyada (Djibouti), de La Mecque, d'Ouvéa, de Marignane, du Ponant, la traque des frères Kouachi ou les missions en Irak, en Côte d'Ivoire (protection d'emprises diplomatiques), en Libye (évacuation de ressortissants), en Afghanistan et au Sahel. Lorsque l'on côtoie le GIGN de plus

1. Fusion des GIGN1 et GIGN4 créés en 1973.

près, on comprend qu'il réalise d'autres interventions tout aussi périlleuses, mais beaucoup moins médiatisées. Les aspirants savent dès le départ qu'ils vont devoir faire preuve de persévérance, de courage et d'abnégation. Ils s'y préparent donc moralement avec une idée en tête : « Aller jusqu'au bout. »

« Depuis tout petit j'ai baigné dans les images de Marignane. Je voulais sauver des vies et le métier des armes me plaisait. J'avais envie de servir en partant au combat, car cela crée un état d'esprit et une cohésion particuliers, les rapports humains sont différents. Il y a aussi une part d'ego car j'aime cette adrénaline-là. Mais face à la mission nous savons tous que nous devons faire preuve d'humilité. »

« J'ai voulu intégrer le GIGN dès l'âge de douze ans, j'étais attiré par les forces spéciales de l'intérieur, en raison de leur proximité avec la population, mais aussi du caractère militaire de la gendarmerie. »

« J'étais sportive de haut niveau lorsque je me suis fixé pour objectif d'intégrer cette unité d'élite. J'ai eu la chance de rencontrer quelques-uns de ses membres, ce qui m'a permis d'identifier les domaines où je péchais et ainsi orienter mes deux années de préparation pour passer les tests. J'ai pu bénéficier d'un entraînement physique en équipe de France. J'aime l'adrénaline et la remise en question. Lors des compétitions internationales, j'ai toujours été honorée de porter la France sur les épaules, au sens propre et au sens figuré. Maintenant, je sers mon pays d'une manière différente. »

Une vocation précoce

Dans la majorité des cas, l'entrée au GIGN est donc une vocation précoce. Il peut arriver à certains d'échouer la première, voire la deuxième fois qu'ils se présentent aux épreuves de sélection, mais les candidats déterminés reviennent et réussissent. « Au-delà de l'aspect élitiste de l'unité, ce qui m'intéressait, c'était d'appartenir à un groupe qui serve la même devise, passe des filtres très exigeants. Cet ADN, je ne pouvais le trouver nulle part ailleurs. »

Beaucoup se préparent mentalement et physiquement dès le lycée par la pratique de différents sports en compétition. Parmi les personnels qui intègrent l'unité, la part de ceux qui découvrent le GIGN lors de leur entrée en gendarmerie, même s'ils en avaient entendu parler, reste limitée. L'unité y jouit d'un certain prestige et dire que l'on souhaite la rejoindre peut paraître prétentieux tant les tests impressionnent. La plupart des candidats sont des sportifs confirmés ou de haut niveau, qui vont adapter leur entraînement pour mettre toutes les chances de leur côté. Ceux qui ne le sont pas

se préparent en moyenne deux ans à l'avance en pratiquant plusieurs sports de manière à devenir polyvalents. Et se renseignent sur ce qui les attend auprès de connaissances, car les tests revêtent une part de mystère. Certaines vocations plus tardives naissent d'un contact avec des membres du GIGN en mission (forcené, renfort ambassade ou enquête) ou en opérations extérieures avec les autres forces armées.

■ La sélection, mesure de la performance et premier filtre

Faire le choix de passer les épreuves de sélection du GIGN, d'une durée de cinq jours, est donc déjà un engagement fort et une marque de détermination. Ces tests visent à recruter des personnes physiquement polyvalentes, intellectuellement performantes et psychologiquement stables. Par intelligence, il faut entendre intelligence rationnelle, mais aussi de situation, créative, émotionnelle. Autant de qualités qui permettent de se transcender en mission. Les tests comprennent des épreuves variées : saut de pont, parcours d'audace, natation (dont apnée), agrès, parcours gaz, parcours aériens, tests d'agressivité... Il ne sert à rien d'être le meilleur en course à pied si on est insuffisamment préparé en natation, en grimper de corde ou sur les parcours aériens. Il faut s'efforcer de donner le maximum, sans s'économiser. Les instructeurs doivent aussi vérifier que les candidats n'ont pas d'aversion particulière, notamment l'acrophobie et la claustrophobie. Sur les deux cents candidats en moyenne par session de recrutement, seule une cinquantaine intégrera le stage probatoire (appelé aussi pré-stage), partie la plus éprouvante de la sélection.

« J'ai passé les tests un an après avoir été affecté en escadron de gendarmerie mobile. J'ai fait trois tentatives avant de réussir. En tant qu'ancien commando, je m'attendais à des tests type forces spéciales, mais cela n'avait rien à voir, car il y avait une partie physique mais aussi une grosse partie de restitution et des mises en situation. Les entretiens étaient très poussés. La deuxième fois, je me suis blessé et la troisième j'ai réussi. J'étais avec des gendarmes bien plus jeunes que moi. »

■ Le stage probatoire, l'épreuve de vérité

« J'attends d'un candidat polyvalence, adaptabilité tout-terrain, force morale hors du commun, acceptation de la pression et des contraintes. Savoir travailler en équipe, savoir mettre sa force de caractère au profit du collectif – je fais souvent un parallèle avec une équipe de rugby.

Il faut aussi aimer l'action et l'aventure. Je regarde les parcours des candidats. Souvent on peut se tromper sur un candidat très sportif, mais qui, sous pression ou dans des conditions dégradées, n'ira pas au bout. Tout le monde passe par une période de doute pendant le stage probatoire ; c'est là que le collectif aide l'individu », explique un chef de la force formation.

« La sélection était très physique, je donnais le meilleur de moi-même à chaque épreuve. Le pré-stage m'a appris la rusticité, l'endurance, la polyvalence. Il ne faut pas être bon dans une discipline, mais être polyvalent : être capable de nager, de grimper, de courir et ne pas avoir peur d'aller au combat, car on se destine à un métier de confrontation. Le pré-stage m'a permis de mettre en évidence des qualités morales, pour avoir la force d'aller au bout de la mission, quelles que soient les circonstances. Le gendarme du GIGN doit être tout-terrain. Le froid, le manque de sommeil, les conditions extrêmes font apparaître les qualités mentales des candidats. »

Les gendarmes qui réussissent les tests de sélection intègrent le pré-stage, huit semaines durant lesquelles les exercices s'enchaînent afin de mesurer la résistance physique et l'aptitude morale de chacun d'eux. Ils dorment peu, sont confrontés au froid et à l'humidité constante. L'objectif est d'éprouver leur détermination et de leur inculquer le sens du groupe. Ils doivent comprendre qu'en mission les individualités, aussi fortes soient-elles, doivent s'effacer au profit du collectif. Les mises en situation se multiplient, de jour comme de nuit : marche, franchissement, escalade, sports de combat, exercices tactiques, moniteur commando, connaissance des explosifs... Rien ne leur est épargné pour évaluer leur résilience. Ils ne peuvent ni se mentir ni mentir aux instructeurs. Ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes pour ne rien regretter, mais aussi connaître leurs limites, éventuellement irrémédiables pour espérer entrer au GIGN. Ils doivent vivre avec l'incertitude et le risque d'élimination à tout instant.

In fine, une vingtaine de gendarmes intègrent le GIGN chaque année. Le pré-stage marque les esprits ; il apprend à chacun à dépasser ses limites physiques et mentales. En matière d'engagement, cette idée revient très souvent : « Le corps est une machine extraordinaire, mais au bout d'un moment, c'est le mental qui pilote tout. » Des traits communs se dégagent parmi ceux qui parviennent à franchir cette étape : le fait d'être porté par et de tenir grâce au groupe, d'avoir une confiance grandissante en ses camarades et en ses capacités.

« Lorsque je me suis blessé pendant le pré-stage, j'avais l'impression de me transformer en boulet, mais j'ai eu la chance d'être dans un groupe qui ne m'a jamais lâché. Alors, j'ai serré les dents. »

« Pendant le pré-stage, on a des moments de doute et Dieu sait qu'on est mis à rude épreuve. La personne qui ne doute pas n'a pas été suffisamment mise en situation de fragilité pour éprouver sa capacité à traverser cette difficulté. »

« Pendant le pré-stage, je me suis dit que je n'avais pas droit à l'échec. Je voulais intégrer une unité spéciale, car je voulais faire des missions variées et travailler en équipe restreinte. Je me suis rendu compte que lorsque l'on se dépasse, que l'on persévere, on est récompensé. C'est ce qui m'a fait tenir, car par moments j'étais à bout de force. Je voyais les autres autour de moi qui tenaient, je me suis accroché. C'est le groupe qui m'a porté. Sur une quarantaine de candidats au pré-stage, nous nous sommes retrouvés à six. »

La formation : travail, rigueur et excellence

Les instructeurs sont issus des forces opérationnelles. La formation dure dix mois et comprend différents modules communs : maîtrise des armes et du tir (y compris longue distance), techniques d'intervention spécialisée, méthode de raisonnement tactique, aérocordage, brevet parachutiste, conduite rapide et motocycliste, sports de combat, secourisme, éthique et déontologie. Elle est suivie par un approfondissement dans l'un des futurs métiers des stagiaires, en fonction de la force opérationnelle du GIGN vers laquelle ils seront orientés : intervention, observation-recherche, sécurité-protection.

« À mes stagiaires je demande l'excellence, car il faut être le meilleur dans ce métier. Le travail est essentiel, car grâce à lui on atteint l'excellence et on intègre les savoirs que l'on doit acquérir pendant la formation. La rigueur également, car elle permet l'excellence et l'obtention d'un résultat parfait en mission ou à l'entraînement. Les erreurs que nous constatons sont le fruit d'un manque de rigueur. L'exigence en termes d'apprentissage est forte, si bien que les candidats sont obligés de s'y consacrer pleinement. »

« Lorsque je sélectionne, je recherche la précision dans tous les domaines, tant théoriques que pratiques. J'attends des personnels qu'ils se rapprochent le plus possible de la perfection, dans l'apprentissage et dans la mise en œuvre. »

Pendant le pré-stage, l'engagement physique et mental des candidats est total. Ils sont évalués au regard de leur capacité à comprendre, à retenir et à restituer au fur et à mesure que les notions s'accumulent. Ils doivent acquérir une approche mesurée et réfléchie des situations, car à chaque mission ils peuvent être confrontés à un risque extrême.

Cela exige une grande agilité intellectuelle. Ils sont mis en situation dans des conditions les plus proches possible de la réalité, dans le respect des règles de sécurité, afin d'appréhender le contact du feu – les entraînements se déroulent la plupart du temps à balles réelles. Pour cette raison, il est essentiel qu'ils intègrent parfaitement, en qualité de « gens d'armes », qu'utiliser son arme ne doit jamais devenir un geste banal. Bien que ce sujet ait été étudié en école, il s'avère que l'emploi de l'armement est beaucoup plus fréquent au GIGN que dans d'autres unités de la gendarmerie. Toutes ces questions permettent aussi d'aborder celle du sacrifice ultime, qui n'est jamais une fin en soi, mais qu'il faut se poser en tant que militaire membre d'une unité d'élite.

Un attachement fort aux traditions militaires

La fin du stage probatoire est marquée par la remise du revolver Manhurin 73, arme de tradition au GIGN, et de la fourragère. Les stagiaires sont alors accueillis comme des frères d'armes. La cérémonie de remise des brevets vient clore une formation de douze mois. Elle est symbolisée par le tir de confiance, qui consiste à viser une cible placée sur le gilet pare-balles d'un camarade. Il illustre l'excellence, le don de soi, la capacité à prendre des risques. Cela suppose d'avoir confiance dans sa formation, dans le tireur, dans le stagiaire visé, qui ne bougera pas à la dernière seconde, mais aussi d'avoir gagné celle des opérationnels pour partir en mission.

Au GIGN, les traditions sont très fortement entretenues et ancrées. Les deux croix de la valeur militaire² accrochées au drapeau de l'unité pour les missions en Côte d'Ivoire, en Libye et en Afghanistan sont un témoignage fort de son engagement aux côtés des forces armées. La veillée aux stèles, qui précède la remise du brevet, et l'hommage aux morts le jour de la Saint-Michel rappellent le sacrifice et le sens du devoir de ceux qui y ont servi.

L'ensemble de ces étapes, des sélections à la remise des brevets, marqué par le sceau des traditions, l'appartenance à la famille des parachutistes et l'attachement aux valeurs militaires de la gendarmerie, forge l'identité de l'unité.

2. Une croix de la valeur militaire (CVM) pour l'Afghanistan, la Libye et la République de Côte d'Ivoire en 2011, et une seconde pour les opérations de 2013 en Afghanistan. En 2015, l'unité s'est fait remettre la fourragère aux couleurs de la CVM et de la MSI.

La mission, catalyseur et libérateur

« Nous partons du principe qu'il n'y a pas de petite mission ; nous essayons d'avoir un maximum de professionnalisme. »

« Nous avons la capacité à rassurer quand nous arrivons pour résoudre une crise, mais en même temps nous n'avons pas droit à l'échec, du coup nous devons être très exigeants avec nous-mêmes. Ce qui nous motive, c'est de partir en mission pour sauver des gens ou arrêter des criminels. L'intérêt de la mission est central. »

« En Afghanistan, le premier détachement de l'unité en charge de la protection du représentant spécial des Nations unies a été projeté à Kaboul vers le mois de décembre 2001, bien avant l'arrivée des premiers contingents français, qui nous ont permis d'avoir par la suite un soutien logistique et sanitaire. Ainsi, dans les premiers temps, il m'est arrivé de devoir effectuer certains achats alimentaires pour le détachement au marché de Chicken Street à Kaboul, au beau milieu des Afghans. Côté missions, dans le cadre de la protection du représentant spécial de l'ONU, je me suis déplacé dans tout le pays. J'y ai fait deux séjours de quatre mois. »

« J'ai été engagé pour la première fois en Irak en 2005. J'y ai effectué dix-huit séjours de trois à quatre mois dans le cadre de la protection de l'ambassadeur de France. En 2007, au plus fort de la crise que traversait le pays, on comptabilisait en moyenne cent quatre-vingts attaques par jour à Bagdad. Une majeure partie des attentats à l'explosif avait lieu en zone rouge (parmi les grands pays occidentaux, l'ambassade de France était et reste la seule située dans cette zone) et sur la route de l'aéroport, appelée plus communément "route de la mort". J'ai notamment vécu l'attaque contre l'hôtel Radisson à Bamako au Mali par trois véhicules dont un camion toupe. Lors d'un déplacement en véhicule blindé pour honorer un rendez-vous au ministère des Affaires étrangères, notre cortège a été pris dans le périmètre d'un double attentat à la voiture piégée. Deux véhicules ont explosé à environ cent mètres de notre position, faisant près de cent vingt morts et six cents blessés. Dès lors que nous partions en mission de reconnaissance ou de protection au profit du poste diplomatique, nous savions que nous étions des cibles potentielles. J'étais là pour remplir ma mission et je me considérais comme étant à la bonne place. Je faisais simplement mon devoir. J'avais également conscience des risques auxquels je m'exposais et des éventuelles conséquences. Cependant, tout au long de mes diverses et multiples missions, en France comme à l'étranger, mon engagement entier et loyal pour servir mon pays a été mon seul but. Voulu et assumé même dans les situations les plus critiques et inconfortables. »

«En Côte d'Ivoire, en 2011, j'ai eu l'occasion de mettre en œuvre tout ce que j'avais appris pendant la formation. Les milices pro-Gbagbo avaient érigé de nombreux barrages à Abidjan et la situation était chaotique. Lors d'une mission d'escorte, nous avons été obligés de forcer un *check point*, une patrouille de miliciens nous a pris en chasse et a rafalé notre véhicule. J'ai reçu une balle dans la main et mon binôme a été polycrifiable, mais heureusement sans gravité. Nous sommes parvenus à nous échapper et à rejoindre notre base. L'opération Licorne a démarré le lendemain. »

Les faits d'armes du GIGN donnent son sens à l'engagement de ses membres. Malgré les entraînements, la mission revêt toujours une part d'inconnue. Les personnels engagés sont responsables de leur vie, de celle de leurs camarades, des autorités dont ils ont en charge la protection, des otages, des preneurs d'otages ou des individus qu'ils doivent interroger. Sauver des vies doit donc être compris dans son acception la plus large, cela suppose d'avoir rejeté toute idée de haine ou de vengeance, de faire passer le devoir et le sens de la justice avant toute chose.

En mission, il faut respecter les procédures apprises lors de la formation et être rigoureux. Néanmoins, ce cadre ne doit pas être un carcan. La capacité d'initiative est fondamentale. Il faut donc disposer de gens capables d'appliquer des gestes précis, mais ayant suffisamment confiance en eux et dans le dispositif tactique pour saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent.

S'engager au GIGN suppose l'acceptation de vivre dans l'incertitude, celle du départ, celle du retour, celle du résultat d'une opération ; cela oblige à se concentrer sur le présent et à rester humble. Il faut pouvoir se reposer sur ses camarades, sur ceux qui donnent les ordres et sur l'expérience de ses aînés, mais aussi avoir une grande confiance dans le matériel que l'on utilise. Aussi, l'équipement au sens large (protection individuelle, collective, puissance de feu, outils de détection de l'adversaire, vecteurs de transport...) permet d'aller plus loin dans l'engagement. Choisi par les personnels qui l'utilisent, il fait l'objet d'un soin particulier et peut évoluer pour répondre à un besoin précis avec l'aide de la cellule recherche et développement de l'unité.

Dans le domaine de la protection, les opérationnels passent de la condition de chasseur à celle de proie potentielle, surtout dans les pays en guerre. Cela implique une concentration de tous les instants, l'absence de relâchement ou de banalisation des situations. En matière d'observation-recherche, il faut être en mesure d'aller au contact des cibles, malgré le risque que cela représente et, si nécessaire, de passer d'une posture défensive à une posture offensive. Il faut accepter de pénétrer dans des lieux où le danger peut survenir à tout moment et faire preuve d'une grande agilité.

La sélection, le pré-stage, la formation et l'expérience acquise en mission font des membres du GIGN des professionnels soucieux de s'améliorer sans cesse individuellement et collectivement. Les entraînements et les gestes maintes fois répétés jusqu'à être totalement intégrés et maîtrisés permettent de consacrer quelques dixièmes de seconde d'attention supplémentaire à l'analyse et à la prise de la bonne décision en fonction du risque.

« J'ai dû intervenir sur trois engins explosifs improvisés ; cette expérience n'a laissé de place à aucun geste ou question parasite, mais uniquement à l'analyse, à la prise de décision et à la mise en œuvre de procédures. J'étais dans ma mission. »

« J'ai été au contact d'un forcené qui avait commis un meurtre. Je n'étais pas armé car j'étais négociateur, mais j'étais appuyé par des personnels dont je connaissais la valeur et la capacité d'engagement. Cette confiance dans ses camarades permet d'être audacieux et d'imaginer de nouveaux modes opératoires, de prendre des initiatives. »

« Lorsque je me suis fait tirer dessus en entrant dans une pièce, le tir est passé très près de moi. Le forcené a ensuite essayé de se suicider à deux reprises, mais par réflexe il a balancé la tête en arrière au moment d'appuyer sur la détente, ce qui nous a permis de réagir immédiatement pour l'interpeller vivant. »

« Il est primordial d'être toujours préparé, c'est mon engagement vis-à-vis de mon unité. Le second niveau d'engagement, envers la société, consiste à être prêt à donner sa vie si c'est nécessaire. La question s'est posée avec plus d'acuité lorsque mon ami est mort en mission. La stèle est là pour nous rappeler tous les matins le sacrifice de nos camarades. Nous faisons beaucoup de missions et nous ne devons jamais tomber dans la banalisation par excès de confiance. »

« Je n'ai jamais remis en question la perspective de sauver des vies et je restais en mesure de sacrifier la mienne si nécessaire. Les épreuves m'ont permis de confirmer cet engagement, même si j'ai toujours dit à mes proches que je ne prendrai pas de risque inutile. Nous sommes tous différents, ce qui nous caractérise, c'est la volonté d'aller au bout : on est responsable de sa vie, de celle de ses camarades, de celle des otages. »

Fidélité au serment de respecter la vie humaine

Le choix du métier des armes avec une acceptation noble de leur emploi relève d'une conception du bien et du mal, d'un besoin de justice dont on devient le bras armé. C'est de l'emploi de la violence légitime dont il est question. Intégrer le GIGN, c'est se confronter

directement et intimement à la violence, car cela suppose d'être physiquement à son contact à chaque mission : la violence du forcené qui s'en prend à sa famille, du terroriste qui veut emporter avec lui le plus de vies possible, du trafiquant de drogue qui n'hésite pas à percuter une voiture si elle lui fait obstacle, voire à foncer sur des individus, la violence d'une blessure ou la perte d'un camarade, y compris parfois à l'entraînement.

Le dépassement physique suppose d'avoir le goût de l'effort chevillé au corps ainsi que la volonté de se mettre à l'épreuve. C'est cette partie de la nature humaine qui pousse à explorer de nouvelles routes, à aborder les problèmes sociétaux avec un œil nouveau ou même parfois à imaginer l'impossible. C'est aussi une démarche intimiste de confrontation avec soi-même. Parvenir à surmonter ses limites, mais aussi mieux les connaître, fait grandir la confiance, qui à son tour permet à l'audace de s'exprimer. Au GIGN, il est indispensable d'avoir des personnels qui ont une profonde confiance dans leurs capacités, autant qu'ils connaissent leurs limites.

Enfin, « S'engager pour la vie » ou « Aller jusqu'au bout », c'est être capable de respecter un serment tacite que l'on a passé avec soi-même, avec ses camarades et avec la société. C'est une marque de fidélité qui fait appel à l'honneur. C'est aussi faire don de sa personne pour un collectif et placer celui-ci au-dessus de l'individu. Pour autant, cela nécessite de se poser la question du rapport à la mort. Les personnels du GIGN peuvent être amenés à donner la mort pour sauver des vies, mais exposent également la leur lorsqu'ils interpellent, surveillent, protègent ou s'entraînent, car ils sont au plus près de l'action, même si toutes les précautions sont prises. Aussi, le GIGN ne recherche pas d'individus téméraires, têtes brûlées ou impulsifs, mais réfléchis et prêts à peser les conséquences de chaque action sur la vie des personnes qui vont être impliquées. Une décision, une action ou un geste mal pesés peuvent avoir de graves conséquences.

« J'ai sans doute gagné en maturité, mais je suis toujours là pour servir la population, ce pourquoi je me suis engagé au départ. Ma famille le vit bien, car elle sait pourquoi je m'engage ; ma femme m'a toujours soutenu. Je prends beaucoup de hauteur pour garder la tête froide lorsque je suis en mission, sinon je ne peux pas faire mon travail sereinement. »

« Ma conception de l'engagement n'a pas changé, car en mission je n'ai jamais hésité à aller de l'avant ; la mission ou le fait de sauver une vie prend le dessus. Pour moi, cela signifie être prêt à donner sa vie pour les otages. Nous nous engageons pour aller chercher les gens en essayant de sauver tout le monde. L'engagement est également vis-à-vis de mes camarades, de faire en sorte que tout le monde revienne sain

et sauf. Le rouleau compresseur fonctionne du fait du collectif. Pour être à la hauteur, je dois m'entraîner tous les jours. Le tir de confiance symbolise parfaitement cet engagement vis-à-vis de mes camarades, la notion de frères d'armes prend alors tout son sens. »

« Risquer sa vie pour aucun bénéfice, c'est-à-dire ne pas sauver d'autre vie, est une erreur d'analyse profonde, c'est le type de comportement qu'on ne veut pas chez nous. »

« L'engagement est total et sans limites, mais il doit répondre à un objectif collectif. En venant au GIGN, je voulais appartenir à un groupe capable de gérer des situations exceptionnelles. »

« L'engagement s'est mis en place tout au long de ma vie. Je me suis conditionné pour faire ce métier. J'aime la noblesse de l'outil négociation, raison pour laquelle j'en suis un spécialiste. L'engagement, c'est se préparer en permanence, y compris à mourir. »

■ Quelle définition de l'engagement ?

Intégrer le GIGN est une décision éminemment individuelle, qui implique une recherche de l'excellence indispensable pour atteindre un haut degré de confiance personnelle et collective. Le dépassement qu'elle exige est possible parce que celui-ci se fait avec un groupe, des camarades et des chefs partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs. Servir au GIGN, c'est s'engager dans la durée à améliorer son niveau personnel pour aider le collectif, sans jamais se reposer sur ses lauriers car cela aurait des conséquences immédiates et potentiellement délétères.

Le GIGN met la force morale au centre de son recrutement. Il s'agit d'être capable de se dépasser, d'avoir le courage de se remettre en question et d'exploiter le doute pour progresser. Dans un monde empreint de fragmentations, c'est une qualité qui doit plus que jamais être remise au goût du jour. ■

JULIE CROS-BOUSQUET

« LES GENS ENGAGÉS SONT PASSIONNANTS »

« Les gens engagés sont passionnantes. » Ce constat, je n'ai eu de cesse de me le répéter, à chaque retour de mission, lorsqu'officier rédactrice à *Terre information magazine (TIM)*, je rapportais le quotidien de nos forces en France ou à l'étranger et, dans une moindre mesure, je contribuais au tissage des liens de cohésion si essentielle au fonctionnement de nos armées.

Avec le recul, je me dis que j'ai été immensément chanceuse de pouvoir vivre de tels moments, dans des endroits si particuliers et avec de telles personnes. Oui, les soldats, sous-officiers et officiers que j'ai pu croiser et interviewer étaient pour la plupart passionnantes, passionnés, engagés... Engagés pour une cause, pour une vie, pour une institution. Je n'ai eu de cesse d'essayer d'en saisir les raisons. Et finalement, je me rends compte qu'en les interrogeant sur ce qui les avaient incités à embrasser une carrière militaire, je m'éprouvais moi-même. Qu'est-ce qui nous pousse à endosser l'uniforme pour quelques années ou pour toute une vie, à accepter un statut exigeant (d'aucuns le décriraient même comme ultra-constrignant), à imposer à nos proches un rythme professionnel hors normes, à sacrifier des moments avec notre famille et nos amis, à risquer de devoir un jour ôter la vie d'un ennemi... et potentiellement à perdre la sienne ?

Lorsque je me suis engagée en tant qu'officier sous contrat (OSC), spécialiste de communication, pour être honnête, je ne connaissais rien au monde militaire. Et ce ne sont pas les deux mois de formation, à marche forcée, qui m'ont inculqué les principes de l'armée de terre. Je le dois plutôt à tous ceux que j'ai rencontrés par la suite.

Issue d'une famille dite « de gauche », avec des parents « soixante-huitards » antifamiliale, antoclériaux et antimilitaristes, me voici, après quelques années dans le journalisme, milieu qui n'est pas non plus connu pour son amour immoderé des militaires, en train de signer un engagement de cinq ans. Que m'est-il donc passé par la tête ? Après réflexion, la véritable raison se trouve en partie dans mon histoire familiale : un grand-père sous-officier des troupes de Marine que je n'ai jamais connu, un passé « aux colonies » resurgissant avec la découverte de vieilles photos, des questions qui, laissées sans réponse, ont lentement mais sûrement cultivé une attraction pour la « chose » militaire. J'en suis arrivée à la conclusion que mon inconscient collectif familial a eu une incidence évidente sur mon engagement.

Pour autant, cela aurait pu mal se passer. J'aurais pu ne pas supporter les principes et les devoirs que m'imposait le port de l'uniforme. J'aurais pu, comme certains, claquer la porte au bout de six mois. Mais j'ai découvert que, sous une apparente uniformité, les forces armées permettaient l'épanouissement d'une multitude de profils et de personnalités, avec des raisons d'engagement tout aussi diversifiées. Un engagement qui se forge également avec les années d'exercice du métier, façonnant l'adhésion aux valeurs de l'institution lorsque celles-ci ne sont pas d'emblée intégrées par l'individu. Ce fut mon cas.

Mon passage au sein de l'armée de terre aura donc été riche d'enseignements grâce aux rencontres marquantes que j'ai pu y faire. Je ne peux oublier ce brigadier-chef féminin du 35^e RAP qui, à Djibouti, voyant que je n'étais absolument pas équipée pour plusieurs jours d'exercice dans le désert, m'a prise sous son aile. Sa vie, c'était son régiment ; son credo, l'entraide. Je me souviens d'un capitaine de la Légion qui m'a appris la tolérance ; avec autant d'hommes d'horizons différents à commander dans sa compagnie, il ne pouvait se permettre de juger à l'emporte-pièce, comme je le faisais si facilement à l'époque. Lorsqu'il me décrivait patiemment ce que servir à la Légion impliquait pour tous, je touchais petit à petit du doigt les notions de cohésion, de fraternité d'armes, d'exemplarité, mais aussi de sacrifice. Je me remémore la « force tranquille » de quelques soldats du 13^e RDP en République démocratique du Congo lors de l'opération EUFOR, près de Bunia ; une attitude à l'image de leur engagement déterminé, sans faille, en toute discréction. Je ressentais de l'admiration, mais aussi une certaine perplexité tant, à l'évidence, mon quotidien d'officier en état-major était aux antipodes du leur. Et que dire des combattants que j'ai pu rencontrer en Afghanistan, dont l'aguerrissement était une seconde nature ? Et de ces chasseurs alpins, côtoyés lors d'un exercice en Norvège, pour qui la rusticité dans des conditions extrêmes n'était pas un vain mot... Logisticiens, transmetteurs, sapeurs, fantassins, cavaliers... À leur contact, j'ai reçu des leçons de vie, petite touche par petite touche.

Tous, sans exception, étaient capables de mettre des mots précis sur leur engagement. Si, pour certains, il se fondait initialement sur le goût de l'action, la recherche d'une franche camaraderie ou l'envie de voir du pays, il prenait une tout autre saveur au fil des mois : fierté d'appartenance, dévouement envers leurs frères d'armes, dépassement de soi, défense des valeurs de la France, protection de leurs concitoyens. Je ne compte plus les longues discussions avec mes compagnons de route, binômes de mission au passé régimentaire ou supérieurs hiérarchiques, officiers des armes, sur cette notion

d'engagement et les valeurs incluses qui, aux yeux de certains de nos compatriotes, peuvent paraître complètement désuètes : l'attachement à son pays, l'accomplissement ultime de la mission, la loyauté envers ses chefs, le sens du sacrifice, le prix du sang versé... Si j'écris ces lignes, c'est pour exprimer toute ma reconnaissance envers mes anciens camarades qui m'ont tant apporté. Leur engagement, exemplaire, reste encore pour moi une référence.

Mais, avec le durcissement des conflits ces dernières années, j'ai le sentiment que l'engagement de nos soldats a pris une autre tournure. Il est devenu extrême, dans tous les sens du terme. Nos armées doivent faire face à un ennemi déterminé qu'il leur faut combattre sans relâche, ici ou ailleurs. Et j'ai toujours une pensée émue pour nos soldats qui poursuivent âprement la lutte contre le terrorisme dans le cadre des opérations Barkhane ou Chammal. Leur bravoure et leur courage les honorent et nous engagent, nous aussi, mais cette fois-ci envers eux. ■

PIERRE-OLIVIER MONTEIL

PROMESSE ET ENGAGEMENT CHEZ PAUL RICŒUR

Si le thème de la promesse est explicitement présent dans l'œuvre de Paul Ricœur, il pourra sans doute sembler étonnant que le mot « engagement », mais non point la posture qu'il désigne, y soit quant à lui moins fréquent. Cela tient sans doute au fait que Ricœur l'aborde à travers des thèmes sous-jacents. Bien sûr, le caractère affirmatif de l'engagement se manifeste à maintes reprises chez lui qui accorde une place centrale au « oui » d'une attitude d'accueil. Mais c'est sous les multiples variations que sont le consentement, l'affirmation, l'attestation, la reconnaissance ou encore l'hospitalité¹. Une autre raison de cette absence est peut-être le souci de contourner le débat autour de la « soi-disant opposition de la pensée engagée et de la pensée dégagée », que Ricœur estime mal posé. En tant que philosophe, il se réclame quant à lui d'une « parole qui réfléchit efficacement et qui agit pensivement »². À ses yeux, l'importance de l'engagement peut s'illustrer avec force, quoique de manière implicite, par cette réflexion formulée en 1946 : « J'appartiens à ma civilisation comme je suis lié à mon corps. [...] Je suis impliqué dans une certaine aventure, dans un certain complexe historique, et je suis à l'égard de ce prolongement de mon corps dans le même rapport équivoque qu'à l'égard de mon corps : je le subis et je le fais³. »

L'engagement

À quoi bon s'engager ? Cela dépend, tout d'abord, de la conception que l'on se fait de notre rapport au monde et de ce que l'on peut en attendre. Dès sa thèse de philosophie, Ricœur se démarque d'une attitude de pensée qui dit trop non à tout, comme d'une posture inverse qui dit trop oui à tout. Il représente l'excès de négativité sous la forme du stoïcisme, qu'il considère comme une figure du détachement dans une sorte d'exil méprisant. L'excès de positivité, quant à lui, revêt les traits de l'orphisme, assimilé à une perte de soi

1. Voir O. Abel, *Le Oui de Paul Ricœur*, illustré par Eunhwa Lee, Paris, Gallimard, « Les petits Platons », 2011.

2. P. Ricœur, préface à la première édition [1955] d'*Histoire et Vérité*, Paris, Le Seuil, « Points », 2001, pp. 10-11.

3. P. Ricœur, « Le chrétien et la civilisation occidentale » [1946], repris dans *Autres Temps*, « Paul Ricœur. Histoire et civilisation », n°s 76-77, printemps 2003, p. 24.

dans un consentement hyperbolique⁴. Ricœur se fraie une voie entre les deux : celle d'un consentement selon l'espérance. C'est un oui qui consent le plus possible, mais qui sait aussi protester au nom de ce qu'il est possible d'espérer.

En corollaire, Ricœur se réfère à la notion d'« affirmation origininaire » empruntée au philosophe Jean Nabert. Il en va, cette fois, de notre rapport au fait d'être en vie. La négation, sous ses multiples visages – refus, révolte, doute, crainte, angoisse... –, n'est jamais que l'envers d'une affirmation plus origininaire, dont témoignent notre désir d'être et la continuité de notre effort pour exister. D'où la capacité d'affronter les situations les plus désespérées, mais aussi la simple joie d'exister, qu'il faut considérer comme plus originaires que toute angoisse qui se croirait origininaire. La rencontre de l'obstacle, de la négation, ne fait que révéler cette approbation foncière au fait d'exister. Sous ce prisme, la condition humaine associe la joie du oui et la tristesse de la finitude. Cela situe l'engagement du côté d'un agir « en dépit de ».

Que l'affirmation soit le fond de notre être ne saurait se dévoiler directement à la conscience, mais seulement à travers l'interprétation des signes dans lesquels elle se manifeste. Ces signes sont les diverses formes de l'« attestation » par lesquelles nous portons témoignage de qui nous sommes. Ces témoignages sont des actes : parler, agir, raconter, se raconter, s'imputer ses propres actes dans l'attestation du sujet responsable. Cette réflexion, qui constitue le fil conducteur de *Soi-même comme un autre*⁵, culmine dans l'« attestation-injonction », qui correspond à la voix de la conscience, à laquelle nous répondons par nos engagements et nos actes. Selon Ricœur, la structure intime du sujet humain est constituée par le fait de se reconnaître enjoint.

Le fait que le philosophe associe la voix de la conscience à la notion de dette apporte un éclairage décisif sur la composante relationnelle qui déclenche l'engagement. La dette dont il s'agit ici n'implique aucune culpabilité, car il s'agit explicitement d'une « dette sans faute ». Ricœur y voit un fait universel et un invariant culturel. Dans certains textes, ce fait est mis en relation avec l'économie du don théorisée par l'anthropologue Marcel Mauss⁶. Pour le philosophe, la dette signifie la reconnaissance de l'héritage reçu des humains qui nous ont précédés, reconnaissance qui entraîne dans l'accomplissement d'une

4. P. Ricœur, *Philosophie de la volonté*. T. I, *Le Volontaire et l'Involontaire* [1950], Paris, Le Seuil, « Points », 2009 (« Du refus au consentement », pp. 582-600).

5. P. Ricœur, *Soi-même comme un autre* [1990], Paris, Le Seuil, « Points », 1996.

6. Voir par exemple P. Ricœur, « La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don » [2003], repris dans P. Ricœur, *Politique, Économie et Société. Écrits et conférences 4*, textes choisis, annotés et présentés par P.-O. Monteil, Paris, Le Seuil, 2019, pp. 313-327.

tâche : celle de continuer l'élan de vie. La notion d'héritage renvoie à la conscience d'un sujet affecté par l'histoire, qui reçoit d'elle et qui donne à son tour⁷. Cette capacité de réponse fait naître un sentiment de responsabilité. D'une manière générale, il se manifeste dans l'agir, qu'il permet de comprendre à sa racine comme un acte venant en réponse au fait d'être né.

De manière plus spécifique, Ricœur considère que la rencontre de la fragilité suscite un sentiment qui nous émeut et nous met en mouvement, afin de secourir l'être ou le bien qui se trouve menacé ou diminué. D'où un engagement, ponctuel ou plus durable, qui peut être d'ordre humanitaire, professionnel, civique, politique ou autre. Il s'observe aussi bien face au nouveau-né, dont la fragilité nous oblige à en prendre soin, que dans la considération éprouvée pour un blessé, devant une injustice, ou en réaction aux dérèglements climatiques.

Sous ces divers aspects, l'engagement relève de la catégorie de l'initiative. Intervention dans le cours du monde afin d'y causer des changements, celle-ci fait arriver quelque chose de neuf. En ce sens, on voit qu'elle réitère l'avènement du neuf et constitue une réponse au fait d'être né. L'initiative s'inscrit dans la durée en faisant surgir par la suite l'enjeu de la responsabilité de ce dont l'agent aura été cause, mais aussi en soulevant la question de la persévérance dans l'action. C'est là qu'intervient la promesse.

La promesse

« Toute initiative est une intention de faire et, à ce titre, un engagement à faire, donc une promesse que je fais silencieusement à moi-même et tacitement à autrui, dans la mesure où celui-ci est, sinon le bénéficiaire, du moins le témoin. La promesse, dirai-je, est l'éthique de l'initiative. Le cœur de cette éthique est la promesse de tenir mes promesses⁸. » Il en est ainsi à plus forte raison quand la promesse qui accompagne l'engagement est explicite, voire prononcée devant témoins. La fidélité à la parole donnée offre ainsi une garantie que le commencement aura une suite et que l'initiative inaugurerá effectivement un nouveau cours des choses. La promesse permet à l'engagement de traverser la durée. Elle est un défi lancé au caractère accidentel du temps, car elle ignore ce qui l'attend, en même temps qu'à la passivité temporelle de son auteur. Autrement dit, à l'aléa que,

7. Voir notamment P. Ricœur, *Temps et Récit*. T. III. *Le Temps raconté* [1985], Paris, Le Seuil, « Points », 1991, pp. 374-433 (le chapitre intitulé « Vers une herméneutique de la conscience historique »).

8. P. Ricœur, « L'initiative » [1986], repris dans P. Ricœur, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II* [1986], Paris, Le Seuil, « Points », 1998, p. 301.

qui que nous soyons, nous sommes pour nous-mêmes, dans l'épreuve que constitue l'écoulement du temps. Il est donc question ici, non de prévision, mais de pari. Sont en cause, non seulement l'engagement lui-même et son éventuel destinataire ou bénéficiaire, mais aussi son auteur. Plus précisément, sa capacité à demeurer fidèle à une direction choisie, en dépit du temps qui passe : ce que Ricœur appelle « maintien de soi ». Une telle capacité est constitutive de l'identité, j'y reviendrai en terminant.

Parvenu à ce point, Ricœur s'attache à dissuader tout ce qui pourrait envelopper la promesse tenue dans une sorte de raideur admirable : la constance à soi. Dans *Soi-même comme un autre*, il se réfère à ce propos à l'analyse de la disponibilité chez Gabriel Marcel. Au moment où je m'engage, dit en substance ce dernier, soit je pose arbitrairement une invariabilité de mon être qu'il n'est pas, en réalité, en mon pouvoir d'instituer, soit j'accepte par avance d'avoir à accomplir, le moment venu, un acte qui ne reflètera pas nécessairement mes dispositions intérieures quand je l'accomplirai. Alors, dans le premier cas, je me mens à moi-même et, dans le second, je consens par avance à mentir à autrui. Gabriel Marcel sort du dilemme en énonçant que tout engagement est une réponse. « C'est à l'autre que je veux être fidèle », conclut Ricœur. À cette fidélité, Gabriel Marcel donne le beau nom de disponibilité⁹.

Dit autrement : Ricœur se refuse à une approche abstraite de la promesse et de la fidélité. C'est d'abord l'autre, par la confiance qu'il me porte, qui me donne la force de tenir ma promesse. Ensuite, il y a « la promesse d'avant la promesse », c'est-à-dire la forme qui, dans une culture donnée, donne à chaque promesse son caractère d'engagement. *Pacta sunt servanda*, disait-on déjà en droit romain. À ce titre, la promesse consolide la dimension fiduciaire du langage, la pratique courante de celui-ci englobant une clause tacite, d'un côté, de sincérité et, de l'autre, de confiance. Dans *Parcours de la reconnaissance*, Ricœur ajoute un dernier conseil, qui mise sur les ressources de la gratitude : « Replacer les promesses dont je suis l'auteur dans la mouvance des promesses dont j'ai été et suis encore le bénéficiaire¹⁰. » D'où une promesse décentrée par rapport à elle-même, qui s'engage avec reconnaissance. Il peut s'agir aussi des promesses dans lesquelles des cultures et des époques ont projeté leurs ambitions et leurs rêves, dont beaucoup sont des promesses non tenues. De ces utopies, Ricœur nous invite à nous considérer comme les continuateurs endettés.

^{9.} P. Ricœur, *Soi-même comme un autre*, op. cit., p. 311.

^{10.} P. Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004, p. 197.

Sur un plan critique, le rôle de la « promesse d'avant la promesse » est important, car il arme la critique que Ricœur adresse à l'individualisme. Le principe de fidélité, en vertu duquel il faut tenir ses promesses, « ne dérive pas de la promesse elle-même », mais de la culture au sein de laquelle celle-ci a été articulée. L'individualisme en tant qu'idéologie peut ainsi être caractérisé par la prétention de deux interlocuteurs à faire reposer sur eux seuls la force de tenir sa promesse. Or la promesse est une réalité « non seulement duelle, mais encore triangulaire », insiste Ricœur¹¹.

Revenons à la dimension identitaire, pour terminer¹². Lorsqu'on se tourne vers le passé, avons-nous dit, l'engagement suscite la question de la responsabilité : peut-on imputer à tel agent les effets constatés aujourd'hui ? La réponse en appelle à la mémoire du passé et à une modalité de l'identité personnelle que Ricœur appelle la « mêmeté ». La mémoire atteste alors que l'agent est bien même que lui-même et non un autre. Si l'on se tourne vers le futur, l'engagement suscite la question de la confiance. La promesse mise alors sur cette autre modalité de l'identité personnelle que Ricœur appelle « ipséité ». Il s'agit alors d'une identité qui n'est pas faite d'invariants et de constance, mais de fidélités. Quoi qu'il soit advenu dans l'intervalle, la reconnaissance de soi par soi établit alors une continuité du sujet au travers même de ses variations, par le fil conducteur du récit de vie qu'il en fait rétrospectivement. De la sorte, c'est dans la fidélité à une direction choisie qui nous a transformés que nous trouvons le fil de notre continuité. ■

^{11.} P. Ricœur, « Individu et identité personnelle » [1985], repris dans P. Ricœur, *Anthropologie philosophique. Écrits et conférences 3*, textes rassemblés, établis, annotés et présentés par J. Michel et J. Porée, Paris, Le Seuil, 2013, p. 353.

^{12.} Voir notamment P. Ricœur, « La promesse d'avant la promesse », in M. Crépon et M. de Launay (dir.), *La Philosophie au risque de la promesse*, Paris, Bayard, 2004, pp. 25-34.

CORINNE LEVELEUX-TEIXEIRA

LA PRATIQUE DU SERMENT AU MOYEN ÂGE

Écrite à l'extrême fin du XII^e siècle, alors même que le système féodal commençait à entrer en crise, la *Chanson de Raoul de Cambrai* exprime la force de l'engagement vassalique et sa primauté absolue sur tout autre lien, y compris biologique. Bernier est un jeune chevalier, issu du lignage des Vermandois. Il est vassal non chasé de Raoul de Cambrai, c'est-à-dire qu'il vit dans le château de son seigneur et non pas dans un fief. Il est doublement uni à Raoul, dont il est l'écuyer, par les liens de l'amitié – ils ont grandi ensemble – et du serment de fidélité. Lorsque Raoul entre en guerre contre la famille paternelle de Bernier, celui-ci fait le choix de servir son seigneur contre sa propre parentèle. De même, lorsqu'au cours de l'expédition, Raoul, ivre de colère, incendie l'abbaye d'Origny où Marsent, la mère de Bernier, s'était retirée pour achever ses jours, le jeune vassal doit encore ravalier sa rage. Sans se révolter, il adresse toutefois des reproches à son seigneur en se conformant aux usages du droit féodal. En revanche, lorsque Raoul l'insulte et le frappe devant ses hommes jusqu'à effusion de sang, le serment de fidélité de Bernier est rompu. Les excès de son seigneur, son injustice et sa violence sur un homme qu'il était censé protéger ont brisé le pacte que garantissait la parole donnée. L'ancien vassal quitte alors le camp de Raoul et va rejoindre les troupes de son père pour assouvir sa vengeance. Elle sera terrible.

La littérature épique médiévale, abondamment relayée par l'iconographie, et de nos jours par le cinéma et les séries, a donné une vision magnifiée du code de l'honneur féodal, fait de dévouement absolu, de cavalcades enivrantes, d'amitiés viriles, de défense des plus faibles et de furieuses batailles. Dans cette tradition chevaleresque plus ou moins fantasmée, le serment féodal est devenu le modèle d'une forme extrême d'engagement, fondé sur le respect réciproque des guerriers, la fidélité inébranlable du vassal et la foi commune en Dieu, soulignée par la présence d'un exemplaire de la Bible, d'un évangéliaire ou de quelques reliques lors du rituel d'entrée en vassalité. À l'inverse, dans la civilisation médiévale, la rupture unilatérale de la parole donnée radicalisait l'opprobre qui faisait du parjure le criminel par excellence. La traîtrise de Ganelon dénoncée par la *Chanson de Roland* ou le parjure d'Harold mis en scène par la tapisserie de Bayeux ne firent paradoxalement que confirmer en creux la force du serment : l'écartèlement de l'un, la défaite et la mort de l'autre à

Hastings montraient ce qu'il en coûtait de trahir son engagement et de subvertir de la sorte l'ordre fondé sur la parole jurée.

Hors contexte féodo-vassalique, le serment demeura une affaire sérieuse pendant l'ensemble du Moyen Âge, au plan des organisations politiques comme entre les particuliers, du haut en bas de l'échelle sociale¹. C'est le serment que l'on mobilisait lorsqu'il s'agissait de sceller un pacte politique, c'est lui qui servit de ciment au mouvement communal et de prélude au couronnement des rois, c'est lui qui marquait l'entrée dans une corporation ou accompagnait la parole des témoins au tribunal. Au cours des dix siècles de cette « époque moyenne », la parole jurée joua un rôle structurant, et à certains égards matriciel, tissant la trame du pouvoir politique comme de l'ordre social.

Est-ce à dire que, pour cette période tout au moins, on peut enregistrer une relation simple d'équivalence entre la valeur « engagement » et le rituel « serment » ? Ce serait aller un peu vite en besogne, et cela pour au moins deux raisons. En premier lieu parce que les domaines du serment et de l'engagement ne coïncident pas. Certains engagements, parmi les plus radicaux, ne furent jamais portés par des serments, précisément parce qu'ils supposaient une absolue liberté de la part de ceux qui les prenaient, là où le serment accompagnait plus volontiers l'entrée en dépendance. La profession religieuse, par exemple, se marquait par un vœu, non par un serment. De même, le sacrement de mariage, indissoluble en régime catholique, était matérialisé par de simples paroles. Tout engagement radical n'était donc pas asservi au Moyen Âge. Réciproquement, tout serment n'était pas nécessairement un engagement. À partir du XII^e siècle au moins, avec les progrès de la scolarité, les médiévaux firent en effet de plus en plus nettement la différence entre le serment promissoire, qui manifestait une volonté de faire ou de s'abstenir de faire valable pour le futur (je jure d'être fidèle à mon roi ; je jure de ne plus guerroyer contre toi), et le serment assertoire, qui attestait une parole liée à un fait passé, connu du locuteur (je jure que je dis la vérité).

D'autre part et surtout, même au cœur du Moyen Âge où ils furent si nombreux, l'histoire des serments d'engagement (promissoires) n'eut rien d'un long fleuve tranquille. Cette histoire commença d'ailleurs fort mal puisque, dans le Nouveau Testament, Jésus avait clairement interdit l'usage du serment lors du sermon sur la montagne : « Moi je vous dis de ne pas jurer du tout : ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car c'est l'escabeau de ses pieds, ni par

¹. Pour une vision d'ensemble de la question, nous renvoyons à la somme magistrale de P. Prodi, *Il Sacramento del potere. Il giuramento politico nella storia costituzionale dell'Occidente*, Bologne, Il Mulino, 1992.

Jérusalem, car c'est la ville du Grand Roi. Ne jure pas non plus par ta tête. [...] Quand vous parlez, dites "oui" ou "non". Tout le reste vient du Malin². » Même si cette prohibition fut très vite contournée par de nombreux discours de justification, notamment chez les Pères de l'Église, elle eut au moins pour effet d'accréditer l'idée que le serment était une pratique dangereuse dont il fallait user avec parcimonie. Les importantes forces sacrales qu'il mobilisait le rendaient en effet en quelque sorte instable mais aussi redoutablement efficace. Paradoxalement, le tabou christique posé sur le serment aboutissait à renforcer son usage en raison de l'effectivité qui lui était prêtée. Cette valorisation fut d'autant plus marquée que l'ambiguïté du latin *sacramentum* tirait le serment du côté du sacrement et de l'action divine.

Par ailleurs, l'effacement puis la fin du pouvoir impérial en Occident en 476 favorisèrent l'essor du serment politique comme alternative au modèle institutionnel romain. Avec la mise en place des royaumes germaniques, des formes inédites de domination furent en effet déployées dans toute l'Europe, au sein desquelles le serment joua un rôle décisif de construction et de consolidation. Fort de son contenu religieux, l'acte juratoire pouvait favoriser l'agrégation de peuples issus d'origines diverses et garantir la permanence des engagements pris.

Ainsi, au moins jusqu'au XII^e siècle, le serment assuma un rôle politique structurant, liant les sujets à leurs princes et les princes à leurs devoirs. À l'époque mérovingienne, les rois requéraient des aristocrates le *leudesarium* censé garantir leur fidélité. À partir du mitan du VIII^e siècle, avec le royaume puis l'Empire carolingien, le rôle politique du serment fut même installé et développé dans une matrice théorique très cohérente. À partir de 786, les capitulaires affirment que « les serments sont nécessaires » au gouvernement, et les exigent de tous les habitants. Systématiques, ils s'accompagnent même de l'enregistrement du nom des jureurs, tandis que le couronnement impérial de l'an 800 impose, en 802, la répétition du rituel par tous les hommes de plus de douze ans. À la différence du vieux *leudesarium*, le serment est cette fois général et n'est pas prêté qu'à la personne du prince : il englobe aussi « le royaume et son droit » dans l'obligation de fidélité. Surtout, Charlemagne veille à affirmer le monopole du serment non seulement à l'égard de l'Église, mais aussi de tous ceux qui pourraient être tentés d'imiter l'empereur et d'interposer des fidélités intermédiaires entre la base et le sommet de l'édifice carolingien. Serments de fidélité « privés » et conjurations (serments collectifs) étaient donc interdits par l'empereur et les peines encourues suffisamment lourdes pour être dissuasives.

2. Matthieu, 5, 33-37. Voir aussi Jacques, 5, 12.

Logiquement, compte tenu de la position centrale du serment dans son dispositif de gouvernance, la crise de l'Empire carolingien entraîna une altération du sens et de la portée de l'engagement juré, qui persista cependant comme outil politique, mais en mode dégradé, à partir des années 840. S'il ne permettait plus d'affirmer unilatéralement une domination politique, il conservait sa force organisatrice et agglutinante. En premier lieu, il n'est pas excessif de le considérer, plus encore que l'hommage, comme l'élément essentiel du rapport vassalique, à la fois parce qu'il est porteur d'une contrainte forte pour celui qui engage sa parole et parce qu'il constitue une « forme vide » apte à recevoir les contenus différenciés d'une foi que viennent manifester les paroles du serment. Comme le souligne Hélène Débax, « dans des sociétés caractérisées par la faiblesse du pouvoir central, [le serment] est fondateur des liens sociaux et politiques »³, d'autant qu'il crée des amitiés formelles hors des structures parentales. Or, avec le développement des principautés territoriales puis la généralisation du phénomène seigneurial à une grande partie de l'Europe, les entrées en dépendance se multiplient, scellant, sur l'engagement juré, les structures de la société féodale.

En second lieu, la créativité politique du serment se manifesta également dans des formes collectives d'engagement, en particulier au travers des mouvements de paix et des associations communales qui firent leur apparition à partir de la fin du X^e siècle et dans le courant du XI^e. Les premiers, pilotés par l'Église, étaient destinés à limiter la violence endémique des chevaliers, qui s'engageaient par serment à ne point attaquer les personnes vulnérables (paysans, marchands, femmes, enfants...) ; les secondes, souvent issues de révoltes, scellaient par des « conjurations » l'accord des habitants des villes en vue d'un projet politique commun, soustrait à la domination féodale. Dans l'un et l'autre cas, la sacralité cumulée des serments collectifs constituait le principe actif qui rendait stables et opératoires ces cadres sociaux inédits, permettant de produire un espace social pacifié (ou moins violent) et de donner corps à un droit commun.

Jusqu'à la fin du Moyen Âge, la diffusion sociale du serment d'engagement resta extrêmement forte : les sociétés européennes des XIV^e et XV^e siècles sont fréquemment qualifiées de « sociétés jurées ». Il n'est pas une entrée en fonction, pas un acte juridique, pas une cérémonie qui ne s'accompagne de la prestation d'un ou de plusieurs serments. Bernard Guenée a pu parler à ce sujet d'une « inflation »

³. H. Débax, *La Féodalité languedocienne XI^e-XII^e siècle. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003, notamment pp. 99-231.

des paroles jurées⁴, provoquant même, par contrecoup, une certaine dévalorisation de leurs effets : la force d'un engagement solennel se dissout inévitablement dans la routine de l'habitude. Seule une certaine rareté, voire la singularité d'un acte unique, peut enraceriner l'engagement d'une vie.

Inaltéré comme pratique sociale, le serment vit au contraire son rôle politique décliner. La puissante transformation de l'Église amorcée à partir des années 1050 et connue sous le nom de « réforme grégorienne », puis la redécouverte des compilations juridiques de Justinien et du *corpus aristotélicien* au cours du XII^e siècle changèrent durablement la donne. Empruntant aux catégories de la philosophie grecque et aux cadres du droit romain, un nouveau socle de l'autorité publique se formulait en termes de souveraineté, de majesté et de bien commun, non plus en termes de parole donnée. De cette nouvelle grammaire politique, le serment n'était certes pas exclu ; mais il avait cessé d'être central. L'Église, d'ailleurs, était parvenue à en assurer le contrôle quasi exclusif, de sa formation à sa dissolution, en passant par son interprétation et ses éventuelles dispenses.

Un épisode de la crise politique que traversa le royaume de France au cours du premier XV^e siècle illustre assez bien ces évolutions. Il s'agit de l'assassinat du duc Louis d'Orléans, frère du roi, en novembre 1407. Le crime, commandité par le cousin de la victime, Jean sans Peur, duc de Bourgogne, choqua les contemporains par sa violence, par la parenté liant les deux ducs, mais aussi par l'amitié réciproque qu'ils venaient juste de se jurer. À l'horreur de l'homicide s'ajoutait le déshonneur du parjure. Or le duc de Bourgogne, loin de s'en cacher, revendiqua au contraire hautement son forfait. Il sollicita Jean Petit, maître en théologie à l'université de Paris, pour rédiger une « justification » de ce crime. Le clerc en écrivit même deux, qui puisèrent largement à l'arsenal théorique de la souveraineté. Non seulement il était possible de tuer et de se parjurer pour protéger la majesté royale, mais cela était même souhaitable. Louis d'Orléans, coupable de lèse-majesté⁵, pouvait être tué par guet-apens sans jugement et au mépris de la parole donnée. La souveraineté « moderne », pensée à partir des catégories de l'extraordinaire du droit romain, s'affranchissait tranquillement des règles morales et de la réciprocité contractuelle du vieux serment. Le nouveau monde politique n'avait plus besoin de la parole jurée. ■

4. B. Guenée, « *Non perjurabis*. Serment et parjure en France sous Charles VI », *Journal des savants*, juillet-décembre 1989, pp. 242-256.

5. Voir C. Leveleux-Teixeira, « Du crime atroce à la qualification impossible. Les débats doctrinaux autour de l'assassinat du duc d'Orléans », in F. Foronda, C. Barralis et B. Sere (dir), *Violences souveraines au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2010, pp. 261-270.

DANIEL MENAOUINE

UNE DÉCISION PERSONNELLE POUR SERVIR UNE AMBITION COLLECTIVE

Alors que je rentrais d'une mission d'un an comme chef d'état-major de la MINUSMA¹ au contact d'une jeunesse provenant d'une cinquantaine de pays engagés en opérations au profit de l'établissement de la paix au Sahel, je me suis vu offrir l'occasion unique d'aller à la rencontre des jeunes Français à travers le mandat que m'a confié le président de la République en février 2018 comme rapporteur du groupe de travail sur la mise en œuvre du service national universel (SNU).

Ce nouveau projet de société soulevant d'emblée la question de l'engagement des jeunes, je suis allé à leur rencontre à la recherche de réponses sur ce sujet. Quels sont les motifs qui les incitent à s'engager aujourd'hui ? Sont-ils fondamentalement différents de ceux qui animaient ma génération, ou de ceux qui m'ont poussé à passer le concours d'entrée de Saint-Cyr ? Quels idéaux les animent ? Quels freins rencontrent-ils ? Quelles nouveautés ? Il me paraissait évident que les réponses à ces questions me permettraient d'imaginer le contour de ce nouveau projet, dont l'un des objectifs est bien d'encourager l'engagement des jeunes sous toutes ses formes. Et c'est imprégné de mes propres motivations et de mon identité militaire que j'abordais cette mission.

Dès le premier échange avec des jeunes engagés dans le cadre du service civique, j'ai pu mesurer combien le contexte de l'engagement avait évolué, même si le moteur de celui-ci est toujours cette décision individuelle de servir une ambition collective. Un retour sur mon propre engagement me semble indispensable ici afin de mieux comprendre l'évolution actuelle des aspirations des jeunes générations.

S'engager dans les années 1980

Je me suis engagé dans une carrière militaire en intégrant Saint-Cyr en 1985. Le contexte international était simple, marqué par un affrontement bipolaire du monde. Ma démarche servait une idéologie (le respect de valeurs démocratiques et d'un mode de vie) et un fervent patriotisme (la défense de la nation française face à une menace

1. Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali.

armée). Quatre ans de scolarité plus tard, à mon arrivée en régiment, le mur de Berlin scindait toujours l'Europe en deux et la menace d'une invasion soviétique pesait lourdement sur notre défense, persuadés que nous étions qu'elle passerait par la trouée de Fulda, son bataillon de reconnaissance précédant des milliers de chars et de canons. Ce *statu quo* stratégique était confortable intellectuellement : la menace était parfaitement connue et je dirais en quelque sorte maîtrisée.

Ainsi, je me trouvai affecté comme jeune officier à Douai à la tête d'une section d'artillerie composée d'une trentaine de jeunes conscrits issus majoritairement du Nord. Ces appelés, de la même génération que moi, dont certains étaient en grande difficulté sociale, partageaient cet engagement. Bien que subissant pour la plupart les contraintes de la conscription, ils montraient tous leur volonté de servir au mieux leur pays et j'avoue que je serais parti les yeux fermés au combat avec eux si la situation avait dégénéré. Il en a été heureusement autrement.

D'autres jeunes de ma génération trouvaient une autre forme d'engagement dans le domaine humanitaire. Elle était motivée par des situations de crise en Afrique, la famine en Éthiopie par exemple, ou en Asie du Sud-Est avec la tragédie des boat people, ou même en France où se développait une grande précarité, et elle se traduisait par leur participation à des missions humanitaires, à des levées de fonds par l'intermédiaire d'événements de toutes sortes à l'image du concert *Live Aid* organisé en juillet 1985 par Bob Geldof à Londres et à Philadelphie au profit de l'Éthiopie, et leur implication dans des associations comme les Restos du cœur créés en 1985 ou les nombreuses ONG qui ont vu le jour à cette époque. Engagements idéologique, patriotique, humanitaire étaient les aspirations de ma génération.

Dans quel contexte s'engager aujourd'hui ?

En février 2018, l'analyse du contexte national et international est sans appel : le confort intellectuel et la simplicité des années 1980 ont disparu. S'il y a trente ans les menaces étaient cantonnées au-delà d'un mur, si les raisons de s'engager étaient loin de nos frontières, elles sont aujourd'hui au pas de la porte et protéiformes : terrorisme, pollution et dérèglement climatique, cyberattaque, catastrophe nucléaire ou industrielle, pandémie, précarité... Les questions que se posent les jeunes ne sont pas de savoir s'ils seront confrontés à des situations de catastrophe, mais à quelle échéance elles surviendront.

Le fléau du terrorisme est plus que jamais présent dans leur esprit. Ce sont en majorité des jeunes qui ont trouvé la mort dans une salle de concert ou aux terrasses de cafés en 2015 à Paris, tout comme pour ceux qui ont répondu aux sirènes d'une guerre aux confins de la Syrie notamment. L'affrontement d'idéologies politiques a laissé la place à celui d'extrémismes confessionnels. Les combats conventionnels sont remplacés par des actions subversives et terroristes (attaque au couteau, fusillade, voiture ou colis piégé), ô combien plus difficiles à anticiper et à contrer.

Très présents sur les réseaux sociaux et sur la Toile, les jeunes sont également les premières victimes des cyberattaques, notamment l'hameçonnage ou *phishing*, ou plus généralement de l'emploi détourné et nuisible des réseaux comme la circulation de photos volées ou l'usurpation d'identité à des fins malveillantes.

L'environnement et le climat sont devenus la préoccupation première des citoyens du monde et de leurs gouvernements. Le réchauffement de la planète est une réalité ; le dérèglement climatique (ouragans, fonte des calottes glaciaires, crues, hausse générale des températures...) désormais une triste réalité. Les jeunes sont conscients de cet état de fait et redoutent les événements climatiques à venir.

Les risques liés à des accidents nucléaires ou industriels sont eux aussi plus que jamais d'actualité. Si en avril 1986, selon les informations de l'époque, le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à la frontière franco-allemande, les jeunes de 2018 ont pris conscience avec l'accident de Fukushima qu'un pays disposant d'une technologie de pointe comme le Japon pouvait aussi être victime d'une telle catastrophe. Ce drame avait conduit les Japonais à déployer près de cent mille hommes pendant quatre mois pour confiner la zone. En France, l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen en septembre 2019 a rappelé la dangerosité des centaines de sites Seveso que compte notre pays.

Concernant les pandémies, si en 2018 les jeunes du service civique rencontrés n'avaient plus à l'esprit la menace du H1N1, nombre d'entre eux évoquaient le virus Ebola qui sévit en Afrique et certains s'interrogeaient déjà sur les capacités de la France à réagir face à une telle tragédie sur le sol national. Leurs légitimes interrogations ont trouvé un écho avec la pandémie de la COVID-19 et ses implications sociales, économiques et humaines.

Enfin, la misère humaine et la précarité sociale ne sont plus l'apanage des pays pauvres d'Afrique ou d'Asie, mais sont aussi présentes en France et visibles au quotidien dans nos quartiers, nos banlieues et nos villes. Nombre de jeunes Français sont d'ailleurs

touchés directement : avec un taux de chômage de 24 %, les dix-huit/vingt-six ans constituent la population la plus précaire de France. Certes, la présence de migrants en grande situation de précarité est peut-être plus visible aujourd’hui, mais en 1985 déjà Coluche avait tiré la sonnette d’alarme en créant en septembre les Restos du cœur.

Voilà donc le nouveau contexte d’engagement d’une jeunesse française qui souhaite pouvoir être actrice de sa citoyenneté en descendant dans la rue autant que de besoin, non pas uniquement pour répondre à l’appel du canon, mais aussi pour aider à faire face à tous les types de crise d’aujourd’hui.

Dans quelles conditions s’engager aujourd’hui ?

Comme me l’ont souvent dit les jeunes du service public ou autres volontaires, pompiers ou jeunes scouts par exemple, que j’ai croisés, l’engagement ne doit pas être obligatoire, mais il faudrait que tout le monde vive cette expérience. La simple volonté individuelle ne suffit pas, car des freins sociétaux à cet engagement persistent. En France, l’engagement, des jeunes comme des moins jeunes, n’est pas suffisamment reconnu par les institutions et par la société. La primauté est accordée à l’accession aux diplômes qualifiants professionnellement ; le temps de l’engagement n’est pas valorisé, car les compétences acquises lors de cette expérience ne sont pas prises en compte. Le débat est toujours assez persistant sur le bénévolat, qui ne peut en aucun cas faire l’objet de contrepartie et donc de reconnaissance. Les dispositifs de crédit, de passeport pour essayer de reconnaître cet engagement existent, mais ils sont peu utilisés tant la primauté de l’académique, voire de la théorie sur la pratique, demeure. Le temps accordé au soutien d’une cause, à une association ou à des actions n’est pas reconnu et encore moins validant. La France est dans ce domaine très loin du monde anglo-saxon, voire des pays nordiques. Si le système d’intégration dans les universités américaines est souvent décrié, il a le mérite de valoriser l’action associative des candidats. À l’heure où la formation en alternance semble enfin trouver ses lettres de noblesse, il conviendrait de reconnaître l’engagement des jeunes comme un réel atout.

L’isolement des jeunes constitue aussi un frein important à l’investissement dans le monde associatif. L’engagement leur permet de sortir d’un isolement qui, paradoxalement, s’est accru avec leur hyperconnexion sur les réseaux sociaux. Les liens virtuels entretenus sur le Net ont supplanté les liens réels, d’autant que beaucoup ont migré aux marches des villes en suivant leurs parents poussés à investir

dans des lotissements plus abordables. Depuis ces banlieues reliées aux centres urbains ou aux bourgs voisins par les seuls bus scolaires, le lien sur le Net est devenu l'unique moyen d'échanger. Nombre d'associations font ainsi le constat de l'absence d'adhésion des jeunes dans ces nouvelles zones d'habitat. Il convient aussi de souligner que le modèle associatif tel qu'il existe aujourd'hui ne répond pas suffisamment aux nouveaux modes d'engagement. S'engager pour une cause par une action visible mais ponctuelle semble mieux répondre aux attentes de nombre de jeunes, alors que le modèle associatif inscrit plutôt l'action dans la durée et est d'avantage animée par un sentiment d'adhésion que de revendication.

Cet isolement géographique est accru par la difficulté rencontrée par les jeunes pour passer leur permis de conduire. L'obtention du code constitue un réel obstacle pour les quatre-vingt-neuf mille jeunes (sur sept cent quatre-vingt-dix mille) détectés en 2019, lors de la journée défense et citoyenneté (JDC), en difficulté de lecture, donc en difficulté de compréhension des questions posées lors de cet examen. Pour beaucoup, le choix de l'adhésion à une association est en réalité inaccessible.

Enfin, le désir d'engagement des jeunes est également limité par un déficit d'informations sur les opportunités permettant de se lancer dans telle ou telle mission d'intérêt général au profit de telle cause ou de telle association. Hors service civique, ces modalités sont peu connues et restent pour la plupart soumises à l'environnement proche du jeune, cercle familial ou amical. 49 % des jeunes qui s'engagent aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre d'une tradition familiale, l'un de leurs parents étant déjà impliqué dans le monde associatif.

Le scénario proposé par le SNU aujourd'hui vise bien à valoriser auprès de tous les jeunes d'une même classe d'âge toutes les formes d'engagement. Pour cela, il répond à travers son séquençage (stage de cohésion, mission d'intérêt général, période d'engagement) à un double défi : rompre l'isolement, informer sur les opportunités d'engagement et, surtout, assurer une forme de reconnaissance de celui-ci. Il offre ainsi aux jeunes l'opportunité d'être acteurs de leur citoyenneté. En effet, en leur proposant une première expérience qu'ils peuvent ensuite enrichir, il leur permet d'être mieux armés pour faire face aux défis d'aujourd'hui. La crise sanitaire de la COVID-19 n'a-t-elle pas fait la preuve de l'engagement spontané de nombre d'entre eux auprès de leurs amis et voisins en difficulté ? Elle montre l'intérêt de mieux préparer les jeunes à affronter des situations de crises aiguës, qu'elles soient liées au dérèglement climatique, à des accidents industriels voire au terrorisme, qui ont malheureusement mais inévitablement vocation à se développer. La pandémie n'a

en aucun cas atténué les autres menaces ; elle a juste révélé notre impréparation. L'engagement citoyen d'un plus grand nombre de jeunes aura le mérite de démultiplier les capacités de résilience de la France, qui ne peuvent être limitées aux seuls professionnels de la gestion de crise. ↗



PAUL SANZEY

MORAL ET FIDÉLISATION

« La raison d'une victoire est dans le cœur des humains et on doit l'y chercher. Cette matière est la plus considérable du métier de la guerre, la plus savante, la plus profonde »

Maurice de Saxe

En 1918, devant la commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités du désastre de Caporetto survenu un an plus tôt, le général Cadorna, qui commandait l'armée italienne à l'époque, déclara comme pour expliquer son échec : « Cela n'a pas été une bataille. Cela a été une grève militaire. L'armée a été vaincue non par l'ennemi extérieur, mais par l'ennemi intérieur. » Sans entrer dans la polémique sur les responsabilités qui a secoué l'Italie dans l'entre-deux guerres, on peut considérer un tel aveu d'échec comme le cauchemar de tout chef militaire : une troupe peu entraînée ou mal commandée, au moral incertain, peut se disloquer en quelques heures dans le fracas du combat alors même qu'elle dispose d'atouts tactiques et d'un rapport de force favorable.

La volonté de combattre, c'est-à-dire la capacité d'affronter la peur, la blessure ou la mort, se construit dans la durée, dans la sélection des soldats et des chefs, dans leur formation individuelle puis leur entraînement collectif. Pour être efficace, une troupe doit être techniquement compétente, mais aussi soudée et motivée afin d'« encaisser » la réalité de la bataille.

La prise en compte du paramètre psychologique dans son propre camp est la première condition du succès. C'est l'un des enseignements théorisés par Ardant du Picq en 1880 dans *Études sur le combat* : l'homme est le « principal instrument du combat ». La puissance de feu ou la technicité dont il dispose ne diminue en rien l'importance de ses forces morales au moment crucial de la confrontation avec l'adversaire. Le moral du combattant, le fighting spirit, son degré d'engagement dans la mission reçue sont autant de paramètres auxquels tout chef est attentif quand il se prépare au combat.

Au-delà du combat, les armées professionnelles, qui dépendent du volontariat pour rassembler effectifs et compétences, se doivent aussi de suivre le moral de leurs soldats au quotidien. Identifier les points de satisfaction et les facteurs de fléchissement du moral tels qu'ils les perçoivent, cerner précisément les efforts à conduire permet de répondre aux attentes légitimes. On peut alors travailler à l'ajustement des parcours professionnels, renouveler les processus afin de donner aux chefs de contact les leviers RH dont ils ont besoin pour exercer

un commandement équilibré, exigeant et juste. C'est ce qu'attendent les militaires de l'armée de terre qui sont majoritairement des contractuels¹ : leur engagement dans la durée est d'abord question d'adhésion.

La fidélisation des compétences passe par la compréhension des attentes

Pour assurer compétence et maturité au sein d'une population jeune, les armées relèvent en permanence le défi du recrutement, en particulier dans certains métiers comme la maintenance, les systèmes d'information et de communication ou la cyberdéfense, où la concurrence d'autres employeurs se révèle redoutable.

Au début d'une carrière, l'attractivité du métier est bien réelle, mais elle ne doit pas être surjouée. L'image du sergent recruteur hantant les tavernes pour soudoyer les moins lucides est à l'opposé de la réalité du recrutement. Loin de compter sur l'enthousiasme exalté de quelques jeunes gens en goguette, l'armée de terre recrute au contraire selon un processus qui permet la sélection des plus aptes et favorise chez eux la pleine conscience de leur choix. Les rendez-vous d'orientation, les tests de sélection psychologiques, physiques et médicaux, qui précèdent la signature du contrat, les six premiers mois de service constituant une période probatoire où l'engagement est encore réversible, les enquêtes de sécurité défense enfin sont de bons révélateurs de compatibilité. Ils limitent les refus d'obstacles en cours de formation et favorisent l'engagement lucide.

Aussitôt après viennent la camaraderie et l'esprit de corps, l'attrait nouveau des missions reçues, puis plus tard les marques de reconnaissance professionnelle telles que la réussite aux examens, l'avancement ou les décorations. Autant de façons d'entretenir la motivation, autant de liens d'attachement constitutifs du cursus du soldat et de sa vie professionnelle.

Mais il faut ajouter à la compréhension des forces et des faiblesses psychologiques du soldat celles qui touchent sa famille. L'adage britannique « *recruit the soldier, retain the family* » souligne à quel point les conditions de vie entrent en ligne de compte quand se présente le choix du réengagement, à plus forte raison celui d'une carrière longue. Le rythme des missions et l'absentéisme familial qui en résulte², la mobilité géographique et les conditions de logement faites aux

1. 50 % des officiers, 60 % des sous-officiers et l'ensemble des militaires du rang sont contractuels.

2. Une moyenne de cent quarante jours d'absence par an pour les soldats de l'armée de terre en 2019.

militaires sont des facteurs de préoccupation clairement identifiés par les conjoints. C'est pourquoi les gestionnaires s'efforcent de prendre de plus en plus en considération la dimension familiale dans les parcours de carrière.

La mesure du moral

Depuis dix ans, un dispositif à trois niveaux offre au chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) une connaissance intime du moral de son armée en combinant différentes méthodes d'analyse statistiques et l'expression des ressentis.

Le « Rapport sur le moral » (RSM), tout d'abord, est une appréciation écrite du moral de chaque régiment, présentée par son colonel et fondée sur les avis collectés par catégories (officiers, sous-officiers, militaires du rang, personnel civil). L'avis du chef de corps est adressé au CEMAT, accompagné d'un avis de chaque président de catégorie et du conseiller réserve, et d'une annexe statistique adossée sur des tables rondes (note sur le moral, liste des dix principaux faits ayant eu une incidence sur la satisfaction professionnelle).

L'« Indicateur de moral » (i2M), ensuite, est un sondage commun aux armées et aux services, réalisé de façon individuelle, anonyme et en ligne, autorisant un degré d'analyse plus fin. En effet, au-delà du moral en général, ce questionnaire aborde pour chaque sondé l'influence de trente-deux dimensions constitutives du moral : les conditions de vie et de travail, le parcours professionnel, les relations humaines, les moyens matériels, les effectifs... sont évalués à la fois selon le pourcentage de satisfaction et selon l'importance qu'ils prennent dans le moral. Une question d'anticipation sur le niveau de moral estimé dans les six prochains mois est également posée : excellent, bon, plutôt bon, plutôt mauvais, mauvais, exécrable... Sur cette échelle, chacun s'exprime librement et attribue à chacune des dimensions appréciées son importance relative dans la constitution du moral d'ensemble. Des commentaires libres sont également proposés.

Depuis le début des années 2010, ce sondage est utilisé pour l'ensemble du personnel terre servant en interarmées³ et cette pratique a été étendue à l'ensemble des états-majors, directions ou services du ministère. Administré en ligne, il offre une fois par an des résultats bruts qui sont communiqués directement à la mission d'aide au pilotage du ministère et permettent d'informer sans filtre

³. Cette évaluation porte sur le personnel terre servant dans l'armée de terre, mais aussi dans l'ensemble des formations de la sécurité civile, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, des unités de soutien, directions et services interarmées du ministère.

la ministre et son comité stratégique. Tous les éléments concernant un régiment sont communiqués *a posteriori* à son chef de corps et à l'Inspection de l'armée de terre, qui visite chaque régiment et va prendre *in situ*, par-delà les signaux faibles, la mesure du moral de la formation.

Le troisième volet repose sur l'enquête sociologique appelée « Vie dans l'armée de terre » (VAT). Réalisée tous les deux ans, plus large que l'enquête sur le moral, elle fournit, sur la base d'un questionnaire de satisfaction, une vision complète des attentes du personnel en matière de formation, sa perception de son efficacité individuelle et collective ou encore son appréciation sur la cohésion de l'unité. C'est la base de données dans laquelle l'armée de terre puise pour ses travaux internes et pour ses contributions aux travaux du ministère.

Le général CEMAT est responsable devant le président de la République de la préparation au combat de son armée et de ce qui y concourt directement, notamment les ressources humaines, le recrutement, la formation et le moral. Chaque année, avant l'été, il adresse à son tour sa propre appréciation sur le moral de l'armée de terre.

Un dispositif vraiment efficace ?

De ce système en trois couches, l'armée de terre tire une appréciation sans fard de la réalité et de l'implication du commandement à tous les niveaux. L'expression de la base est libre et anonyme, les commentaires des chefs et des représentants de catégorie sont assumés. Le commandement s'attache quant à lui à apporter les compléments, les nuances, et surtout des propositions propres à améliorer les situations perfectibles.

Les caractéristiques du modèle « terre » d'évaluation du moral sont de nature et de qualité comparables, parfois supérieures, à ce que l'on peut trouver aujourd'hui en administration civile ou en entreprise : la polyvalence des outils de recueil des données (rapports d'autorités, tables rondes participatives, avis écrits des représentants du personnel, sondages individuels), la fréquence des mesures (semestrielle pour l'I2M, biennale pour le RSM et VAT) ou l'expertise des acteurs chargés de les exploiter assurent une vision claire de la situation⁴.

Certes, le dispositif serait plus réactif s'il pouvait reposer sur une application numérique dédiée, car chacun ou presque dispose d'un smartphone personnel. Mais la protection des données obtenues

4. L'ensemble du dispositif de mesure du moral fait l'objet de directives et se trouve en libre consultation en ligne : http://www.drhat.terre.defense.gouv.fr/BCPEH/moral/textes_de_reference.php.

et l'anonymat des réponses ne sont pas encore garantis par les applications grand public. En dépassant ces difficultés, on pourrait gagner par exemple le sondage systématique des réservistes de l'armée de terre, qui pour le moment ne sont pas pris en compte dans l'enquête vat puisque leur emploi moyen d'une trentaine de jours dans l'année ne permet pas d'assurer une représentativité intéressante au moment du sondage.

Arrivés à ce stade de la réflexion, on peut aussi se demander si le mieux n'est pas l'ennemi du bien. Une focalisation excessive sur les outils de recueil peut conduire à faire oublier que le moral n'est pas une donnée réellement quantifiable. Les indicateurs donnent parfois aux autorités en charge l'illusion d'avoir prise sur un phénomène qui est loin d'être « objectivable » et rationnel. Il l'est d'autant moins que de nombreux facteurs échappent au commandement ou ne lui laissent que des moyens d'action limités. Ainsi en est-il du « moral des familles », objet d'une attention particulière récente.

Sans se laisser aller aux fantasmes d'une remontée d'informations en temps réel qui ferait gagner en vitesse d'allumage des feux, vert ou rouge, sur le tableau de bord du chef d'état-major ou du ministre, il paraît plus sage de s'appuyer sur l'esprit de responsabilité. Les armées sont construites sur la valeur des hommes qui les composent et sur la subsidiarité accordée à chaque chef, qui assume à la fois l'entièreté de sa mission, mais aussi la défense des intérêts des militaires placés sous son autorité, d'autant plus que ceux-ci sont privés de certains droits (droit syndical, droit de retrait) et restreints dans leur expression publique.

Le rôle des présidents de catégorie et du système de concertation

En complément de la chaîne de commandement hiérarchique, les forces armées françaises se sont dotées d'un système de représentation des militaires et de concertation interne qui joue aussi un rôle important, sans doute peu visible de l'extérieur, mais néanmoins source d'équilibre.

Trois « présidents de catégorie », un officier, un sous-officier et un militaire du rang, sont élus par leurs pairs du régiment pour travailler directement avec le colonel. Non pas représentants syndicaux, mais véritables conseillers pour leurs camarades, ils sont élus sur leur crédibilité personnelle et leur exemplarité. Consultés par leur chef, ils participent souvent à la prise en compte des situations individuelles délicates.

Le président des sous-officiers occupe ainsi une place à part, à la croisée de la chaîne hiérarchique et des relations informelles. C'est une figure du régiment et un relais pour faire remonter les problèmes individuels, urgents ou sensibles, et pour faire redescendre l'information qui explique les décisions. Il a un accès direct à son colonel pour rendre compte d'une difficulté, proposer des solutions, demander un éclaircissement sur un point... et retransmettre l'information.

Car le soldat professionnel en 2020 n'adhère pas spontanément aux décisions par pur esprit de discipline (ou par esprit grégaire...), mais parce qu'il comprend l'objectif recherché, ou perçoit l'enjeu qui dépasse son cas personnel. Donner le sens de la mission, la raison des mesures prises, est vital pour la cohésion des unités. Les chefs expliquent, les subordonnés transmettent, les présidents de catégorie bien souvent relaient l'information qui n'a pas nécessairement atteint tous ceux qui étaient concernés. La relation qui se construit entre le chef et « son » président des sous-officiers est singulière, fondée sur une expérience commune au régiment et sur les épreuves partagées. De tels échanges directs permettent d'ajuster les décisions individuelles et de commander au plus juste. Ils génèrent aussi un lien d'estime qui dépasse les grades, une fraternité d'armes dont tout chef en responsabilité a besoin.

La concertation dans les armées déploie au niveau supérieur le même principe de dialogue direct sans lequel le système simplement hiérarchique pourrait devenir pesant. Elle repose pour chaque armée sur un conseil de la fonction militaire (CFM-terre, CFM-air, CFM-gendarmerie...) et une participation active au CSFM, instance de concertation interarmées présidée par le ministre lui-même. Les CFM d'armée et le CSFM sont réunis plusieurs fois par an et consultés sur les sujets statutaires, indemnités ou plus simplement sur les conditions de vie et de travail du personnel militaire. Leurs travaux systématiques sont présentés aux chefs d'état-major et aux autorités du ministère. Ils viennent corroborer le plus souvent les avis et les remontées de terrain des présidents de catégorie.

Pour compléter la méthode statistique et renseigner sur la réalité des besoins ressentis au sein de la communauté militaire, les représentants de catégorie⁵ et les concertants sont précieux. Ils nourrissent le dialogue interne et permettent à l'armée de terre de se regarder en face. Dans le champ des politiques des ressources humaines, ils favorisent la circulation des propositions et servent à l'évaluation de l'acceptabilité

⁵. Selon la dernière étude « Vie dans l'armée de terre » (juillet-août 2020), les acteurs les plus importants pour veiller aux intérêts professionnels et aux conditions de vie sont le commandement de proximité et les représentants de catégorie.

des nouveautés. Le parcours professionnel des sous-officiers, en cours de modernisation⁶, a ainsi été présenté à tous les présidents des sous-officiers de l'armée de terre, avant d'être définitivement validé par le CEMAT en novembre 2020.

¶ Quel lien entre mesure du moral et politique RH ?

Les politiques RH des armées visent d'abord à satisfaire le besoin des opérations militaires. Pour assurer dans la durée la compétence et l'expérience voulues, elles s'attachent aussi à répondre aux aspirations légitimes des militaires qui produiront cette efficacité opérationnelle.

C'est sur ce second volet que les remontées statistiques régulières, les propositions des présidents de catégorie, les avis des instances de concertation viennent croiser l'appréciation du commandement pour alimenter la réflexion RH. Les aspirations des militaires et de leurs familles, tous les signaux faibles qui sont perçus dans le corps social militaire par les différents canaux sont analysés et soupesés. Ils sont ensuite examinés et étudiés avant d'intégrer l'équation complexe qui constitue la politique RH des années à venir. Ils appuient souvent la nécessité de revoir certains parcours professionnels, de créer des passerelles apportant de la souplesse, de faciliter le maintien de certaines compétences ou d'innover : la mobilité modernisée, en développement depuis un an dans l'armée de terre, est un exemple d'effort constant d'amélioration au bénéfice des militaires⁷.

¶ Discerner le besoin de demain et le satisfaire

Il faut dix ans pour « faire » un adjudant ou un commandant, vingt-cinq pour faire un colonel. Cette réalité illustre à quel point les acteurs de politique RH doivent se livrer à une anticipation constante afin d'adapter les parcours d'aujourd'hui aux emplois militaires et à la guerre de demain.

Le mode de combat « collaboratif » de l'armée de terre Scorpion⁸, l'intelligence artificielle dans les opérations militaires, la place donnée

6. Les sous-officiers sont la cheville ouvrière des régiments. Leur parcours, dessiné sur trente ans de carrière, méritait d'être modernisé et simplifié pour favoriser l'accès des meilleurs à davantage de responsabilités. Une telle réforme ouvre des opportunités, mais comporte aussi de nouvelles exigences.
7. La mobilité géographique modernisée vise à améliorer la prévisibilité des créneaux de mutation sur une carrière pour réduire le caractère anxiogène en identifiant plus clairement les périodes de mutation probables.
8. La mise en réseau des systèmes d'armes qui composent la force Scorpion augmente l'efficacité des combinaisons interarmes, autorise une manœuvre tactique plus agile, favorise la dispersion des moyens et la concentration des effets selon un *tempo* très supérieur aux normes actuelles.

à la robotique, toutes ces transformations profondes nécessitent de bien moduler le recrutement, la formation et les métiers des lieutenants et des sergents d'aujourd'hui pour répondre aux impératifs de la guerre de demain.

Mais ils imposent aussi de veiller à l'attractivité des parcours en répondant aux aspirations des militaires et de leur famille qui sont bien connues : considération pour les uns, conciliation entre sujétions consenties et vie personnelle pour les autres, vie matérielle décente pour tous. Ce dernier point n'a pas échappé au président de la République, chef des armées, qui rappelait le 13 juillet 2020 son attachement à « un modèle d'armée jeune, disponible en tout temps et en tout lieu... ce modèle singulier qui fait notre force, que nous voulons tous préserver et même renforcer, car il permet à la France de jouer son rôle, de tenir son rang dans le concert des nations. La politique de rémunération [...] doit également être adaptée pour répondre aux nouveaux enjeux de société, pour attirer et conserver les talents dans nos armées ».

La nouvelle politique de rémunération des militaires est un vaste chantier de modernisation, engagé depuis trois ans sous l'autorité de la ministre des Armées. Au même titre que les pensions militaires de retraite dont le chef de l'État a souligné la pertinence et l'impérieuse nécessité, une rémunération simplifiée et modernisée renferme un autre défi, celui du maintien de l'attractivité du métier militaire, d'autant plus nécessaire que les opérations tendent à se durcir. Pour affronter les conflits de haute intensité de demain, nous devons non seulement préparer soigneusement les hommes et les femmes qui portent nos armes, mais aussi assurer à leurs familles des conditions de vie décentes.

Car comme nos aînés confrontés aux « orages d'acier » des deux guerres mondiales, nous devrons vraisemblablement faire face à d'autres types de menaces, à commencer par une puissance de feu adverse que nous avons oubliée. Comme les combattants invaincus de l'armée des Alpes en 1940, choisis pour parrains par la dernière promotion de l'École militaire interarmes⁹, qui n'ont pas cédé malgré un rapport de force très défavorable. Comme le corps de montagne du général Juin dans les Apennins, formidables montagnards nord-africains à l'endurance exceptionnelle qui, en mai 1944, ont ouvert la route de Rome aux divisions américaines, en manœuvrant en souplesse et par « les hauts », pour déjouer l'écrasante artillerie

⁹. L'École militaire interarmes (EMIA) forme les jeunes officiers de recrutement semi-direct, sélectionnés par concours dans les rangs des sous-officiers et des soldats de l'armée de terre.

adverse¹⁰. À l'exemple de ces soldats au moral inaltérable, leurs successeurs d'aujourd'hui sont courageux et généreux. Ils méritent que nous préparions pour eux des parcours de carrière, des conditions de formation, d'entraînement, de rémunération et d'emploi à la hauteur de leur engagement. ■

10. H. de Courrèges, P.-J. Givre et N. Le Nen, *Guerre en montagne*, Paris, Economica, 2010.



MARC BOILEAU

FAMILLE ET SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

« Engager » ou « s’engager ». Deux verbes qui claquent et qui inspirent l’homme. Le premier renvoie à la notion de commencement. On engage en ouvrant le feu, en faisant entrer le ballon dans la mêlée ou en déridant les convives lors d’un dîner. Mais engager, c’est aussi, pour un chef, recruter, un soldat dans un contexte militaire ou un collaborateur dans un contexte civil. C’est finalement créer un lien entre celui qui offre la fonction ou l’emploi, et celui qui l’honore en s’engageant à servir dans le respect de son contrat ou plus largement de la cause à laquelle il choisit délibérément d’adhérer.

« S’engager », c’est ainsi prolonger le commencement d’une action pour se mettre soi-même au service d’une cause, d’une collectivité ou de son pays. Le travailleur humanitaire, l’employé, le soldat s’engagent par promesse, liant leur action à celle de leurs collègues ou camarades. Ils engagent aussi de façon plus abstraite des idées personnelles, une recherche de sens, dont ils acceptent les contreparties de disponibilité, d’inconfort voire de risque. De la même façon, le jeune qui fait le choix de rejoindre le service militaire volontaire (SMV) fait la démarche de débuter une nouvelle vie, une vie d’adulte et d’actif, qui suppose qu’il soit capable de dépasser ses échecs antérieurs, souvent liés à son milieu social, familial, scolaire.

La famille est souvent perçue comme un pilier de l’engagement du jeune, parce qu’elle est, dans bien des cas, l’élément déclencheur du commencement de sa nouvelle vie, positif ou négatif. Ce lien conduit généralement à une réconciliation globale et de long terme du concept de famille au sein de la vie de la société et de la nation, réhabilitant ainsi un pilier institutionnel essentiel et dépassant la cohabitation forcée de simples individus sans lien mutuel.

Le SMV, c’est tout d’abord l’opportunité pour le jeune de se repositionner par rapport à sa famille, marquant l’acceptation de se dépasser, ou sa distance, voire son arrachement à elle. Les volontaires sont souvent de jeunes personnes qui n’ont pas reçu, lorsqu’ils étaient enfants, l’autorité familiale nécessaire pour accepter les règles sociales de vie en collectivité, des règles, présentes à l’école puis dans le monde professionnel, mais auxquelles ils peinent ou même renoncent à adhérer.

Aux yeux des parents, le discours tenu par les armées, au travers entre autres du SMV, est souvent perçu comme un salut, une bouée

de sauvetage, qu'elles seules sont à même d'offrir à leurs enfants, grâce à leurs règles claires et sans équivoque ainsi que par le sens de l'engagement qu'elles procurent. Le SMV propose en effet une alternative à de jeunes adultes qui ont grandi dans un monde où il n'y en a plus vraiment.

La chance qui n'a pu être saisie enfant en famille ou à l'école ne se représente plus aussi facilement une fois la majorité atteinte pour ceux qui ont perdu foi en l'avenir. Ceux qui ont « raté » cette chance entrent alors souvent dans un désert sans perspective. Ils ont entre dix-huit et vingt-cinq ans, ils sont oubliés des bancs de l'école, impréparés au monde professionnel, et parfois mal protégés par les pouvoirs publics pour s'insérer. Les parents ont parfois failli, trop laxistes par facilité ou au contraire parce qu'ils étaient en excès d'amour. Dans des cas plus extrêmes, ils ont même pu représenter une menace. Les cadres identifient ces jeunes rapidement : ce sont ceux qui ne rentrent pas chez eux le week-end et préfèrent l'austérité d'un dortoir à une atmosphère étouffante ou à la violence. Le SMV leur permet de s'arracher à leur famille, de retrouver le droit de vivre sereinement dans leur intégrité mentale et physique.

Le SMV, c'est ensuite un relais qui, au-delà du repositionnement d'un individu par rapport à sa propre famille, permet d'offrir plus largement une meilleure image de la famille dans la société française, par la preuve et l'efficacité de l'engagement. Le jeune qui s'engage fait l'apprentissage, sous contrainte consentie et toujours dans le dépassement de soi, de valeurs sociétales reposant sur la confiance en soi et dans le collectif, l'effort, mais aussi des codes de vie en société, pas toujours maîtrisés selon son origine sociale. Il offre une occasion aux volontaires de reprendre attaché voire racine dans la vie publique, au sens originel de vie dans la cité, la *polis*. Pour certains, c'est une opportunité de se réconcilier plus largement avec la vie en société et de se confronter à l'altérité par le dialogue plutôt que par la violence. Lorsqu'elle assiste à la cérémonie de remise de calot, qui symbolise l'entrée dans le monde militaire, la famille constate que son enfant est devenu un adulte, un homme ou une femme émancipé(e), disposant d'un emploi, d'un permis de conduire, d'un logement, d'un réseau de connaissances professionnelles, bref d'une posture sociale qui fait honneur à ses parents, à ses frères ou sœurs plus jeunes qui regardent leur aîné(e) comme un exemple à suivre. C'est une mère heureuse et épanouie de voir la réussite de ses deux filles après de multiples échecs, ou une jeune fille recevant son calot les larmes aux yeux et disant en toute simplicité : « Je viens de trouver ma famille. »

Quant à ceux qui ne croyaient plus en la notion de famille, parce que la leur les a bafoués, ils en trouvent provisoirement une nouvelle,

qui leur redonne goût au lien social et les incite à repartir du bon pied pour construire éventuellement la leur ou tout au moins à reconnaître l'intérêt de cette institution, constitutive de la Nation, comme nous le rappelle par exemple le *Code Napoléon*, quelle qu'en soit la forme. D'une certaine façon, la famille est au cœur de l'engagement. La famille de transition, qui accueille et accompagne le passage dans la vie d'adulte, c'est celle des cadres militaires qui mettent leurs compétences, leur ancrage de terrain dans une société mondialisée devenue « liquide »¹, sans repère, et leur expérience de vie en général pour combler des manques et permettre aux volontaires d'être « armés pour l'emploi », mais aussi armés pour vivre mieux dans une « hyperdémocratie », selon les propos de Pierre-Henri Tavoillot dans *Comment gouverner un peuple-roi ?*². La famille qui accepte de se retirer puis de se réjouir du chemin parcouru, c'est la famille de sang, celle de l'attachement filial qui reste à l'origine de tout, pour le meilleur ou pour le pire, mais qui, grâce à l'engagement au SMV entre autres, peut permettre à de jeunes gens combatifs de s'arracher en partie au déterminisme social dénoncé par Pierre Bourdieu dans *Les Héritiers* (1964). Enfin, la nouvelle famille, c'est celle qui se construit pas à pas, celle des camarades de stage, celle des nouveaux collègues en formation d'apprentissage ou en entreprise. C'est parfois aussi celle du volontaire, déjà mère ou père sans avoir réussi à incarner son rôle de parent avant le passage au SMV, ou celle de celui qui deviendra un jour parent.

Finalement, les jeunes adultes engagés au SMV non seulement s'intègrent au sein de la société, dans le monde de l'entreprise, dans celui de l'apprentissage, dans la vie active, mais aussi, grâce à l'exemplarité de leur parcours, permettent de réhabiliter le modèle de la famille au sens large, dans la Nation. Le concept de famille, à travers l'engagement de ces jeunes adultes, déclenché par les meilleures ou les pires intentions, se réconcilie avec celui de l'individu au sein de la société, passant d'un pis-aller éparpillé d'individus à un modèle cohérent de citoyens. C'est alors une réussite collective, grâce à la famille de sang comme à celle du cœur et de l'effort. Alliées, elles forgent un homme ou une femme, prêt ou prête à affronter tous les obstacles de la vie. Une idée si chère au maréchal Lyautey qui écrivait déjà en 1891 « la faculté d'allumer le feu sacré dans les jeunes âmes : ces âmes de vingt ans prêtes pour les impressions profondes, qu'une étincelle peut enflammer pour la vie ». La famille est alors au cœur de l'engagement de ces jeunes âmes. Elle est un moteur, un socle, un besoin vital. ■

1. Z. Bauman, *La Vie liquide*, Paris, Pluriel, 2005.

2. P.-H. Tavoillot, *Comment gouverner un peuple roi ? Traité nouveau d'art politique*, Paris, Odile Jacob, 2019.



JEAN-MARIE BOCKEL

LES FAMILLES AUSSI

Comme toute œuvre humaine, l'engagement est d'abord une décision personnelle et relève du libre choix de chacun. Il n'y a pas de déterminisme et c'est d'ailleurs le fondement même de cette démarche que de relever du libre arbitre et d'être le fruit d'un cheminement, d'une maturation intrinsèquement propre à chaque individu. Toute autre forme d'engagement serait d'emblée entachée et donc amoindrie par son manque de sincérité, d'authenticité, d'enthousiasme et donc aussi de continuité et de persévérance.

Ayant rappelé ce principe, je peux pour autant affirmer ma conviction que l'engagement des familles joue un rôle important, sinon déterminant, dans la démarche d'engagement de chacun des membres qui les composent. Cet engagement, c'est d'abord celui, passé et présent, des parents et la dimension de transmission qu'il révèle. Une transmission de valeurs et de principes à travers à la fois la parole, l'exemple et l'échange qui peut en résulter. Avant de préciser et d'illustrer mon propos à partir de mon expérience personnelle et familiale, je veux réaffirmer mon axiome de base : il n'y a jamais d'automaticité dans la transmission de valeurs ; on ne peut savoir ni quand elle se produit ni si elle a lieu ni quelle forme elle prend ; la complexité de l'âme humaine interdit tout raisonnement mécanique et toute conclusion hâtive dans un sens, « le message est passé », ou dans un autre, « nous avons échoué ».

Je vais prendre deux exemples contradictoires que nous avons vécus avec mon épouse et qui concernent chacun de nos enfants. Le premier, c'est le scoutisme, qui fut un engagement d'enfance et de jeunesse pour chacun de nous deux. Nous avons fait partie du mouvement scout catholique très tôt, à l'initiative de nos propres parents, et y avons persévéré jusqu'à l'âge adulte après avoir adhéré volontairement et progressivement à ses valeurs. Cette expérience partagée a compté dans notre engagement mutuel et a influencé l'éducation de nos enfants. Nous avons donné la possibilité, la chance selon nous, à chacun d'entre eux, de s'y engager à leur tour. Ils en gardent tous le meilleur souvenir. Certains ont persévéré et ont pris des responsabilités de chef et d'encadrement, en particulier notre fille aînée et notre plus jeune fils. S'agissant de ce dernier, mort pour la France en novembre 2019 au Mali, nous sommes persuadés, et il en convenait, que cet engagement dans le scoutisme a eu une incidence, en même temps que d'autres déterminants et motivations, dans son engagement dans l'armée au service de son pays.

Le second exemple concerne l’engagement spirituel. Là aussi il y a eu la volonté des parents que nous sommes, mon épouse et moi, de transmettre les fondamentaux de la foi chrétienne et de l’engagement au service du prochain qui en découle. Cela passe par les sacrements, l’éducation religieuse au sein de la famille, le catéchisme et l’enseignement religieux à l’école, et aussi une incitation dès le plus jeune âge à la pratique religieuse régulière dans une famille pratiquante de génération en génération. Le moins que l’on puisse dire est que le résultat, à ce jour, est mitigé, et que nous en ressentons parfois, sur ce plan en tout cas, un sentiment d’inachevé.

Pour autant, l’engagement des enfants, aujourd’hui adultes, issus d’une famille très engagée sur bien des plans, me semble un fil conducteur entre tous les membres de cette famille et un lien fort.

L’engagement, sous toutes ses formes, a ainsi toujours été au cœur de notre vie familiale et a eu une incidence sur les choix de vie, y compris professionnels, de chacun. Outre les engagements que je viens d’évoquer, et celui, professionnel, au service de la justice au sein du Barreau, ma femme y faisant toute sa carrière comme avocate spécialisée dans le droit de la famille, nous vécûmes ensemble un engagement militant et politique qui marquera forcément les années d’enfance et de jeunesse de nos enfants : j’ai commencé ma longue carrière politique dès l’âge de trente ans par ma première élection de député alors que nos trois aînés étaient nés, j’ai été maire de Mulhouse pendant vingt et un ans, deux fois ministre, à trente-quatre puis cinquante-six ans, et enfin sénateur, ce qui a signifié pour eux beaucoup de pression, de contraintes, d’absences, de campagnes électorales avec leurs lots de succès et d’échecs vécus ensemble. Cet engagement a profondément marqué notre famille sans qu’il n’y ait eu pour autant de véritable transmission d’une vocation politique à quiconque. Je me réjouis que cet engagement très dur, impitoyable et profondément déstructurant ne l’ait pas détruite. À cet égard, je suis convaincu que la notion et même l’idéal d’engagement des familles, de la nôtre en l’occurrence, aura été déterminant et salvateur. Il fut le fruit d’efforts mutuels et constants de nous tous.

Nous avons également découvert ensemble la nécessité de prendre du champ, de faire la part des choses, de privilégier la qualité de présence, de se préserver des morceaux de week-ends, des bouts de vacances, des temps d’autant plus forts qu’ils étaient rares...

S’agissant de l’engagement militaire au service de la France qu’a choisi mon fils Pierre-Emmanuel, il me faut préciser que nous ne sommes pas issus d’une lignée de militaires de carrière, mais plutôt de réservistes engagés et que cela fait aussi partie du récit familial. Ainsi mon père, notaire stagiaire, sorti de l’École militaire d’infanterie de

Cherchell comme aspirant en 1943, a participé au débarquement de Provence en tant que chef de section dans le génie de la 1^{re} armée avant de perdre sa jambe en déminant le col de la Schlucht dans son Alsace natale en février 1945 ; son frère aîné, séminariste à Lyon, s'est engagé dans la Résistance dès 1940 puis a rejoint la brigade Alsace-Lorraine, commandée par André Malraux, comme aumônier catholique ; sa sœur a participé au corps expéditionnaire français en Italie dès 1943, puis à la campagne de France comme infirmière dans l'antenne chirurgicale mobile de la comtesse du Luart. Dans une époque moins héroïque, j'ai choisi d'être officier de réserve durant mon service militaire puis ai continué à servir dans la réserve de l'armée de terre durant trente-huit ans jusqu'au grade de colonel.

C'est dans cet environnement familial que Pierre-Emmanuel a pris la décision de s'engager dans l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), d'abord par passion du pilotage – il a passé son brevet de jeune pilote à seize ans –, mais aussi par choix de servir son pays comme soldat. Un choix qui nous a remplis de fierté et a aussi suscité un peu d'appréhension. Nous l'avons soutenu moralement dès le début, car c'était son choix et que c'était donc le bon. Ce soutien et cette fierté étaient partagés par ses grands-parents, par son frère et ses sœurs ainsi que par ses meilleurs amis, notamment ceux rencontrés chez les scouts. Plus tard, sa fiancée et future épouse, quoique issue d'une famille de sensibilité assez antimilitariste, a partagé et soutenu sa vocation et son engagement, comme elle en a témoigné de manière publique et admirable après sa mort. On peut dire aujourd'hui que l'engagement familial nous a tous soudés et que, pour lui, c'était important ; cela lui donnait de la force et de la sérénité, y compris dans le quotidien parfois difficile et dangereux de son métier de pilote d'hélicoptère, volontaire à quatre reprises pour des OPEX au Mali.

Pour ma femme et moi, l'engagement des familles, c'est d'abord le respect de la liberté de chacun de nos enfants de bâtir sa vie. C'est aussi un soutien inlassable et une forme de solidarité qui intègre, s'agissant de notre fils militaire, la dimension de grandeur, de servitude et de risque que comporte l'engagement si particulier au service des armes de la France. C'est enfin, quand hélas survient le drame, par-delà le chagrin inconsolable et le sentiment de révolte légitime, l'acceptation du décès de notre enfant, en union de douleur et de peine avec les autres familles des treize jeunes héros morts pour leur idéal et pour la France en cette nuit tragique du 25 novembre 2019. ■

LAËTITIA SAINT-PAUL

LE SILLON DE L'ENGAGEMENT. UNE MILITAIRE EN POLITIQUE

Réfléchir à l'engagement, comme me le propose la revue *Inflexions*, revient en grande partie à m'interroger sur le sens que je donne à ma vie. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que j'ai utilisé cette revue pour préparer le concours de l'École de guerre. J'avais alors été marquée par la pensée et la figure de Monique Castillo, dont je tiens à saluer ici la mémoire.

Je suis députée, élue de la 4^e circonscription du Maine-et-Loire en 2017. Je suis aussi saint-cyrienne de la promotion « De Galbert » (2002-2005) – clin d'œil de l'histoire, Saumur est le lieu des premiers combats de notre parrain. Je suis « le » premier militaire d'active élu, la première femme militaire à l'Assemblée nationale. Je comprends ainsi aisément pourquoi *Inflexions* m'a demandé s'il était possible de comparer l'engagement politique et l'engagement militaire¹.

Je n'ai pas envie de rédiger une dissertation type « École de guerre », mais de témoigner. Ce faisant, j'ai quand même besoin d'approcher une définition du mot « engagement ». Je le ferai par la notion de don et de retour : on m'a donné, je rends. Et je rends plus, si possible. Mais mon engagement n'est pas que don, il est aussi réaction, une réaction face à l'injustice. Je vois apparaître ainsi deux questions : est-il une affaire de constance ou de circonstances ? Ne serait-il pas un sillon que l'on creuse petit à petit en fonction de choix antérieurs, par souci de cohérence, de respect de la parole donnée, de l'image que l'on a de soi et de celle que l'on a donnée ?

Une logique

Pour répondre à ces questions, et pour comprendre pourquoi le mot « engagement » fait écho chez moi au mot don, il me semble nécessaire de revenir sur mon histoire personnelle. Je suis depuis ma tendre enfance viscéralement attachée à mon pays. Être Française est une réalité tangible pour moi. Enfant, mes parents m'emmenaient à Rennes aux cérémonies patriotiques. Ils étaient commerçants ; ils tenaient un débit de tabac. Je ne suis donc pas issue d'une lignée

1. Je crois avoir retenu que, dans le cadre de la résolution d'un thème tactique, il est important de savoir répondre à la question « Pourquoi moi ? » pour remplir une mission.

militaire. Rien ne me disposait sociologiquement à tenter le concours d'une grande école, encore moins Saint-Cyr. Mais j'avoue avoir le goût du défi. J'ai préparé la Spéciale² au Prytanée national militaire de La Flèche avec l'option sciences économiques. J'aurais pu intégrer les écoles de commerce dont j'avais réussi le concours, mais j'ai préféré rejoindre Saint-Cyr. Après le défi intellectuel, c'était une forme de défi socio-économique. Et je ne me voyais pas à l'époque satisfaire mon goût pour l'intérêt général en mettant mes compétences au service d'une entreprise privée. Il me semblait plus facile de donner du sens à ma vie en m'engageant pour mon pays que pour une multinationale. Une vision qui a légèrement évolué, car je suis aujourd'hui plus sensibilisée à l'importance de la santé économique du pays pour que les Français vivent bien ou mieux.

Les deux sources de mon engagement militaire sont donc le goût pour l'intérêt général, éclairé par le patriotisme, et le goût du défi, intellectuel comme physique – les stages commando, les parcours en jungle que j'ai vécus à Coëtquidan³ ne sont faciles pour personne, mais une femme ne peut pas y flancher, encore moins y être en échec. Du sexism ambiant j'ai fait un moteur alimenté par un sentiment d'injustice.

Au cours de l'exercice de mes responsabilités de chef militaire dans l'arme du matériel, j'ai cultivé une réflexion régulière sur ces thèmes. La chef de section du 7^e régiment du matériel que j'étais, que ce soit à Lyon, au Liban ou en Côte d'Ivoire, apprenait le métier, « mettait les mains dans le cambouis ». Pendant les quatre ans de mon temps de commandement⁴ de capitaine à la tête d'une compagnie du bataillon de commandement soutien de la brigade franco-allemande (BFA), stationné à Mülheim, grâce au jumelage de mon unité avec des villes d'eau française et allemande, je me suis intéressée à la notion de « lien armée-nation ». Une expression qui m'horripile, tant je pense que les armées sont constitutives de la nation. Vouloir créer un lien est, à mon sens, un péché originel.

En arrivant à Saumur, nous avons, mon mari et moi, installé notre famille dans un petit village troglodytique. L'accueil y a été

-
- 2. L'école de Saint-Cyr est officiellement dénommée École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr. Le mot « spéciale » veut dire initialement que cette école appartient au dernier niveau d'instruction des jeunes après leur passage au lycée pour « l'étude complète et approfondie, ainsi que le perfectionnement des sciences et des arts utiles ». La loi du 11 floréal an X (1/5/1802), qui réorganise l'enseignement en France, dispose que les écoles spéciales sont financées par l'État. Le titre VI de cette loi est consacré à l'École spéciale militaire. Il la fait dépendre du ministère de la Guerre.
 - 3. L'École spéciale militaire est installée au camp militaire de Coëtquidan, dans la commune de Guer, à peu près à mi-chemin entre Rennes et Vannes.
 - 4. Durant sa carrière, un officier effectue des temps de commandement au cours desquels il est responsable non seulement de l'instruction de ses hommes, de leur emploi, mais aussi financièrement des matériels mis à sa disposition. Il existe un temps de commandement au grade de capitaine, un autre à un grade d'officier supérieur, le plus souvent colonel, ou lieutenant-colonel. Ce temps de commandement, passage obligatoire pour prétendre accéder à des grades et à des fonctions supérieures, est généralement d'une durée de deux ans.

extraordinaire. Tout naturellement, j'ai voulu rendre un peu de ce que j'avais reçu. En 2014, j'ai donc souhaité me présenter aux municipales, mais ce fut impossible en raison de la réglementation alors en vigueur. J'ai vécu cela comme une injustice pour l'ensemble des militaires qui ne pouvaient pas participer à la vie de leur cité, et une injustice pour la cité qui est privée de leur riche expérience et de leur excellente formation. En réaction, j'ai demandé à participer aux travaux du conseil de la fonction militaire terre (CFMT)⁵, pour approfondir, entre autres, les droits politiques des militaires.

Lorsqu'en 2017, la toute jeune LREM s'est mise en quête pour les législatives de candidats ayant un profil sortant des canons classiques de la classe politique, j'ai saisi ma chance. Je me serais reproché de ne pas l'avoir fait. Mon engagement en politique est donc le fruit des circonstances de la vie politique française, certes, mais aussi le résultat d'une construction qui m'est propre. Il repose sur l'acceptation et le choix de défis d'abord personnels puis plus généraux, sur ma réflexion pour résoudre des problèmes concrets tels que la parité dans les armées ou la possibilité pour les militaires d'exercer des mandats électifs. Résoudre ces points servira, à mon sens, l'intérêt général. Cela donne un sens à une vie. Cela explique pourquoi, tous les matins, je suis heureuse de me lever.

¶ Quelques réflexions

Le survol de mon parcours montre, à mon sens, la continuité de mon engagement entre casoar⁶ et politique. Je suis passée d'un défi personnel, intellectuel, physique et socio-culturel, à un défi politique, qui se nourrit des précédents. Et ce sont bien les conditions d'exercice de mon engagement militaire qui ont débouché sur un engagement politique. Je retrouve d'ailleurs cette logique chez tous les anciens militaires qui sollicitent des mandats électoraux, ou qui s'investissent dans des associations.

Je m'aperçois que cette continuité repose sur deux sujets essentiels : la liberté et la conviction que l'action politique est parfois le seul levier pour faire bouger les lignes. À chaque étape de ma carrière, y compris avant d'y entrer, j'ai fait des choix. Pas les plus faciles. Mais c'est

5. Il existe au sein des armées un conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), instance de consultation et de concertation présidée par le ministre des Armées pour traiter des conditions de vie des militaires, de l'exercice de leur métier et de l'évolution de leur statut. Ses membres sont élus par leurs pairs au sein des conseils de la fonction militaire (CFM) de chaque armée ou service. Les membres de ces derniers sont tirés au sort parmi les volontaires. Les retraités militaires participent eux aussi au CSFM.

6. Le casoar est le nom donné au plumet rouge et blanc que les saint-cyriens portent sur leur couvre-chef (shako), lequel devient par métonymie le Casoar.

librement que j'ai intégré Saint-Cyr. Ce que j'y ai vécu comme futur officier ou comme femme m'a forgée, au sens physique comme au sens intellectuel, m'a donné des convictions. Tout cela, je l'utilise dans ma vie parlementaire. Et lorsque l'on évoque mon avenir en cas d'échec aux prochaines législatives, je répète systématiquement que les choix que j'ai faits ont pu me fermer des portes mais m'ont surtout ouvert des opportunités. J'utiliserai volontiers l'expression de Jean-Paul Sartre pour dire que la liberté que je revendique est «l'étoffe de mon être».

Mais cet être ne cherche pas la liberté pour la liberté. Quand je travaille sur la liberté politique des militaires, d'abord en aidant le capitaine de vaisseau de Lorges⁷ à rédiger une des premières questions prioritaires de constitutionnalité (QPC), je ne pense absolument pas qu'un jour je pourrai postuler à une élection législative. Par nature, je suis peu expansive. Le devoir de réserve ne m'avait jamais particulièrement concernée avant 2014. Mais brusquement, j'ai ressenti cette injustice qui m'obligeait, pas moi personnellement mais l'ensemble de la collectivité militaire. Donc je vis une situation, je constate un dysfonctionnement, je l'analyse, je m'engage pour le régler au mieux dans le sens de l'intérêt général. Je reproduis en cela exactement ce que j'ai appris sous l'uniforme. Après l'action, je tire les leçons et améliore ce qu'il y a à améliorer dans l'optique de reprendre l'action.

Je peux paraître faire preuve d'un excès d'optimisme en mettant en avant cette logique et affirmer que des portes fermées ouvrent de nouvelles opportunités. Néanmoins, les choix que j'ai effectués ont eu des conséquences sur ma famille. De personnage officiel, parce que portant un uniforme d'officier, je suis devenue un personnage public. Pendant la crise des gilets jaunes, certains de mes collègues ont dû déscolariser leurs enfants qui étaient agressés en raison de leur engagement politique. Je n'ai pas connu cela. Mais pour mon mari, lui aussi officier, je sais que les choses ne sont pas toujours aisées. J'ai l'habitude de dire qu'être pionnière n'est pas facile, mais qu'être époux de pionnière l'est autant, si ce n'est plus. Quand on épouse un militaire, on sait à peu près ce qui nous attend. Quand celui-ci se transforme en personnalité politique, c'est l'inconnu. Il est heureux que mon mari m'ait soutenue. D'ailleurs, aujourd'hui, il est conseiller municipal de notre village. Quand on s'engage, on n'engage pas que soi. Et si ceux que l'on emmène avec soi ne veulent pas suivre, apparaît alors un risque sur la finalité de l'engagement initial qui perd une partie de son sens.

^{7.} Décision n° 2014-432 QPC du 28 novembre 2014, M. Dominique de L. portant sur l'incompatibilité des fonctions de militaire en activité avec un mandat électif local.

De la même façon, j'ai conscience que l'armée de terre devra innover, si je ne poursuis pas mon mandat parlementaire lors de la prochaine législature, quelle qu'en soit la raison. Ce sera alors un nouveau défi individuel et collectif⁸.

Je n'ai pas eu conscience au départ que mon statut et ma formation militaires allaient jouer un rôle dans mon parcours politique. Certes, pendant ma campagne, j'ai utilisé quelques principes militaires, tant sur la façon d'avoir une permanence de campagne totalement mobile parce qu'utilisant un camping-car, que dans le management de mes équipes de militants, ou encore dans mes choix tactiques. Une fois députée, j'ai été élue à la Cour de justice de la République parce que, aux dires de mes collègues, mon passé militaire garantissait mon impartialité. Au sein de la commission des Affaires étrangères, dans laquelle j'ai choisi de siéger, forte de mon passé à la BFA et de mes convictions pro-européennes, j'ai été désignée pour assurer la discipline de mon parti. J'ai été élue vice-présidente de l'Assemblée toujours parce que mes compétences managériales sont reconnues. D'ailleurs, ayant en charge des activités internationales, je me suis attachée à fixer à l'ensemble des groupes d'amitié interparlementaires des objectifs de diffusion de messages transpartisans. À l'étranger, nous portons la voix de la France, nous ne pouvons créer de dissonances.

Je tiens à souligner que ma formation militaire est un atout indéniable et majeur pour appréhender rapidement toutes sortes de problèmes. Les méthodes, les habitudes de travail et la culture acquises en classe préparatoire, à Saint-Cyr, puis dans les cours de formation des commandants d'unité, à l'École d'état-major, et lors de la préparation à l'École de guerre sont d'une richesse incroyable. Je ne suis jamais prise au dépourvu. J'ai toujours les connaissances de base nécessaires pour soit répondre, soit comprendre. Dans ce monde parlementaire où, contrairement aux apparences, chacun doit beaucoup travailler pour faire avancer ses dossiers, je mesure cet atout au quotidien. Tout comme je sais que je suis capable de tenir dans l'Hémicycle au cours des séances nocturnes.

Dans mon travail de parlementaire, je n'oublie pas ce qui a motivé mon engagement. À l'occasion des discussions sur la loi de programmation militaire, j'ai été désignée rapporteur pour avis par ma commission. Je me suis attachée à faire transcrire, pied à pied, les conséquences de la QPC de Lorgeril. Je n'ai pas oublié mon souci de parité hommes/femmes dans les forces armées. C'est d'ailleurs un point de travail régulier avec la ministre des Armées.

8. Je suis en congé sans solde. Je peux donc retrouver mon grade et une fonction au sein de l'armée de terre à la fin de mon mandat.

Oui, je peux l'affirmer, je suis viscéralement attachée à mon passé militaire. Mon engagement militaire est un prélude à mes responsabilités politiques. Chacun trouve les sources de son engagement en lui-même. Moi, j'ai décidé de donner un sens à ma vie en me consacrant à l'intérêt général. À Saint-Cyr, j'ai pris conscience de la noblesse de penser aux autres avant de penser à soi. À l'Assemblée, je continue à servir, autrement. Hier, je me battais pour mes subordonnés, aujourd'hui, pour mes concitoyens, qu'ils soient mes électeurs ou non. J'ai quelques axes d'action : la parité, les droits politiques des militaires, l'Europe, le régional. D'autres se sont développés au cours de mon mandat, en lien avec ma terre d'élection : l'agriculture, la viticulture, le tourisme, le patrimoine équestre, les enjeux des villes moyennes. Ce sont les mêmes que ceux que j'avais sous l'uniforme. Je me suis instruite pour vaincre. Si mes champs de bataille sont devenus plus vastes, ils n'ont pas changé de perspectives. Je tends des ponts au-dessus des rivières. Mes petites victoires seront nos victoires. En cette période de crise de la COVID-19, je pense maintenant avant tout aux conditions de la reprise économique.

Oui, j'ai bénéficié de circonstances... Mais j'ai exploité celles-ci, au sens militaire du terme, parce que je m'y étais préparée par mes décisions, mes actions, mes réflexions antérieures. Je n'ai pas laissé les pesanteurs entraver ma liberté de choisir et d'agir. J'ai compris que la volonté politique est un levier formidable. Un engagement comme le mien, ce n'est peut-être qu'une succession de choix, de recherche de cohérence. Ce n'est qu'un sillon que j'ai creusé sans toujours m'en rendre bien compte mais avec constance, ténacité et sens de l'opportunité. ■

CHRISTOPHE ROBINNE

ADOLPHE MESSIMY. AUTREMENT ET TOUJOURS

Le 26 août 1914, Adolphe Messimy, député radical-socialiste de l'Ain et ministre de la Guerre, demande à être reçu par le président de la République Raymond Poincaré pour lui rendre compte de la nomination du général Gallieni au poste de gouverneur militaire de Paris. À l'issue d'un bref entretien, il se rend au quai d'Orsay pour y rencontrer René Viviani, président du Conseil. Ce dernier lui apprend qu'au titre de l'Union sacrée, Briand, Delcassé et Millerand acceptent de participer à un gouvernement de « réconciliation nationale », sous réserve pour ce dernier d'obtenir le ministère de la Guerre. En contrepartie de son éviction, Messimy se voit proposer par Viviani de devenir ministre d'État sans portefeuille. Surpris, il refuse d'un bloc « de faciliter une opération purement politique ». Cette attitude intransigeante oblige le président du Conseil à présenter immédiatement la démission collective de son ministère. Sans attendre, Messimy quitte « non sans un certain soulagement » l'Hôtel de Brienne, après avoir exercé de hautes responsabilités dans des circonstances exceptionnelles. Dès le 1^{er} septembre, revêtu de son uniforme de chef de bataillon, il rejoint l'état-major de la I^{re} armée, persuadé que le « ministre d'hier [ne doit pas] disparaître derrière le chef de bataillon d'aujourd'hui ».

Cette simple phrase demeure sans conteste la ligne de conduite qui structure en grande partie la carrière et l'action d'Adolphe Messimy, aujourd'hui disparu dans les profondeurs de l'Histoire. Ainsi, dès son élection à l'Assemblée nationale, le militaire n'a jamais cessé de fusionner avec le politique et vice versa. Les rares notices biographiques, en particulier celles de l'Assemblée nationale et du Sénat, ne donnent donc qu'un aperçu très incomplet de ce que fut la vie de cet homme atypique, qui n'a eu de cesse d'agir autrement, et pour lequel l'affaire Dreyfus reste l'« élément fondateur » de trente-trois ans d'engagement politique. Officier par vocation, député, sénateur et ministre par conviction, républicain par passion, il est indéniable que ce « brillant second », d'après l'ancien président du Conseil Joseph Caillaux, est toujours resté fidèle à ses idées.

Adolphe Messimy, né le 31 janvier 1869, est éduqué principalement par sa mère, dont le patriotisme n'a d'égal que la piété religieuse. Elle garde les yeux braqués sur la ligne bleue des Vosges, alors que son mari, à la tête d'une étude notariale, voit en son fils aîné son

digne successeur. Il n'en sera rien. En 1887, âgé d'à peine dix-huit ans, le jeune Adolphe intègre Saint-Cyr au sein de la promotion « Tombouctou »¹. Cette décision, mûrement réfléchie, lui permet de découvrir une institution qu'il ne connaît guère, car étrangère à l'histoire familiale². À l'issue d'une scolarité décevante, en raison principalement de méthodes d'instruction trop académiques, où « la mémoire est jugée plus importante que la réflexion », il rejoint le 13^e bataillon alpin de chasseurs à pied, en garnison à Chambéry. Montagnard depuis son plus jeune âge³, il intègre « ce corps d'élite où l'esprit militaire [est] constamment en éveil ». Très proche de ses hommes, intrépide et alpiniste accompli, il va effectivement y connaître « cinq années de vie active, de fierté juvénile et de sport magnifique », avant de réussir, en 1894, âgé de vingt-cinq ans, le concours de l'École supérieure de guerre (ESG), cénacle de la pensée militaire.

Le 5 janvier 1895, dans la cour de l'École militaire, aux côtés des autres élèves des deux promotions de l'ESG, le lieutenant Messimy assiste à la dégradation du capitaine Dreyfus. Malgré les doutes qui l'assaillent, il fait taire ses divergences et accepte la décision des sept membres du Conseil de guerre. Pourtant, au fil du temps, le souvenir de cette destitution infamante devient, « dans la grave et déterminante crise qui devait déchirer [sa] conscience quatre années plus tard, la petite lueur qui a éclairé [sa] route ». Affecté en 1896 à l'état-major du XIV^e corps d'armée, à Lyon, cet « officier intelligent et dévoué, plein de vigueur et d'entrain, [...] apte à rendre d'excellents services », commence à déranger en raison de son adhésion progressive à la révision du procès. Le 13 janvier 1898, Messimy prend connaissance de l'article de Zola « J'accuse ! », dont il reçoit chacune des phrases comme une gifle. Se remémorant la dégradation, cet esprit libre réalise alors pleinement qu'il a assisté « à une erreur judiciaire », et refuse sans détour de couvrir plus longtemps les mensonges et les forfaitures du haut commandement. Non sans courage, refusant tout conformisme de façade, il ne ménage pas ses critiques malgré des conséquences prévisibles, sans pour autant s'engager dans le débat public. Très vite, il se retrouve au banc des accusés, ses camarades d'hier lui faisant sentir qu'il n'est plus des leurs puisqu'il « practise avec les antimilitaristes ». Considéré comme réfractaire à

1. Ses camarades de promotion s'appellent Mangin, Girodon, Lacapelle, Brissaud-Desmaillet ou encore Mordacq.

2. Son frère suivra ses traces quelques années plus tard, avant de décéder de maladie en cours de scolarité.

3. Membre du Club alpin français depuis ses seize ans, Messimy est un excellent alpiniste. En 1891, il effectue seul une reconnaissance en territoire italien, avant d'être le premier chef de section à séjourner en plein hiver au poste de la Turra, qui surplombe le col du Mont-Cenis, à deux mille cinq cent trente mètres d'altitude. Enfin, en 1894, il ouvre une nouvelle voie d'accès vers le sommet de la Grande Casse, dans le massif de la Vanoise, qui culmine à trois mille huit cent cinquante-cinq mètres. Elle porte depuis son nom.

la cohésion militaire, il est poussé à la démission par sa hiérarchie. Le 1^{er} septembre 1899, persuadé que les pratiques en cours « ne conviennent plus à l'armée d'une nation démocratique », il quitte le service actif, sans pour autant rompre tout lien avec l'institution⁴. Peu enclin à abdiquer toute conviction, il retrouve ainsi sa liberté de parole⁵. Il est alors bien décidé à s'engager autrement et à tout faire pour construire l'armée de demain, celle dont la République a besoin.

Messimy a donc brisé l'épée et se retrouve plongé dans une société civile qu'il connaît peu, s'apercevant rapidement qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Pendant trois années, il cherche à se donner les moyens d'intégrer le sérail politique sans en connaître les codes d'accès. Finalement, il est remarqué en 1901 par le ministre de la Guerre Maurice Berteaux, séduit par les idées qu'il défend dans un article intitulé « L'armée républicaine de demain »⁶, paru dans la *Revue politique et parlementaire*. Adoubé quelques mois plus tard par le jeune parti radical-socialiste, Messimy se présente à la députation en 1902⁷ dans la 1^{re} circonscription du XIV^e arrondissement de Paris. Plongé dans l'expérience inédite d'une campagne électorale dans un quartier populaire, « parmi les plus délaissés de la capitale », il se trouve confronté au militantisme ouvrier au sein duquel règne un climat « d'idéalisme passionné et de lutte pleine de dignité et de grandeur ». Après des débuts difficiles, son inexpérience devient un atout et il bénéficie de l'antiparlementarisme ambiant qui pousse le peuple à élire de nouvelles têtes. Partisan d'une « politique audacieuse et refléchie, scientifique et généreuse », à opposer « aux passions brutales du césarisme renaissant », évoquant régulièrement l'armée lors des réunions publiques, sujet qui lui tient à cœur, il est élu au second tour, apparaissant comme le rassembleur d'un vaste mouvement incluant toute la gauche.

Après avoir « éprouvé les fièvres d'une campagne électorale », Messimy sait que le plus difficile reste à faire, et qu'il lui faut se forger un nom et une réputation. Entré par la grande porte au sein d'une élite somme toute restreinte, son passé d'ancien officier en rupture

4. Pour éviter tout scandale, Messimy démissionne officiellement afin de gérer la fortune familiale à la suite de la mort de son frère Paul, décédé deux ans plus tôt, le 3 mai 1897. Il reste réserviste au sein de l'état-major, effectuant des périodes régulières.

5. C'est ainsi que le 13 juillet 1906 il a l'honneur d'être nommé par l'Assemblée nationale, à sa demande, rapporteur de la loi de réhabilitation du capitaine Dreyfus et du lieutenant-colonel Picquart.

6. Dans cet article, l'auteur, dix ans avant Jean Jaurès et *L'Armée nouvelle*, promeut le principe d'une armée de métier pour défendre les frontières, appuyée par la nation militarisée sous forme de milices. En 1935, pour le colonel Mayer, ce type d'armée qui « semble le plus séduisant » est assez analogue aux propositions du colonel de Gaulle, encore inconnu. A. Messimy, « L'armée républicaine de demain », *Revue politique et parlementaire* n° 84, 1901, pp. 554-574 ; É. Mayer, « La crainte de la guerre étrangère ne doit pas ouvrir la voie à la servitude intérieure », in V. Duclert (SD), *Le Colonel Mayer, de l'affaire Dreyfus à de Gaulle*, Paris, Armand Colin, 2007, pp. 308-311.

7. Il sera élu en 1912 dans l'Ain, son département d'adoption, lors d'une élection partielle.

de ban ne laisse personne indifférent et lui confère une notoriété surprenante. Avant-gardiste et promoteur d'idées nouvelles, il apparaît dans les années qui suivent comme l'un des animateurs des débats sur l'armée et l'empire colonial. En effet, pour le militaire qu'il a été et pour l'homme politique qu'il est devenu, le principe de l'« union nécessaire de l'armée et de la République » reste intangible. Rapporteur du budget de la Marine (1904), de la Guerre (1907 et 1908) puis des Colonies (1909 et 1910), il promeut à chaque occasion sa conception de la « défense nationale », qui dépasse largement le simple volet militaire pour prendre en compte l'ensemble des forces vives de la nation. C'est ainsi qu'en 1906, face à l'absence d'un organisme de coordination et de synthèse politico-militaire, il obtient la création du Conseil supérieur de la Défense nationale⁸, premier pas vers la formation d'un ministère unifié de la Défense nationale, capable d'impulser une politique de défense cohérente. En parallèle, cet homme de gauche, adepte du désarmement et de l'arbitrage international dont il souligne les avantages dans un ouvrage aujourd'hui oublié⁹, se fait le promoteur de la paix armée. Convaincu que la force militaire est la première ou la principale garantie pour maintenir la paix, il défend le principe de la juste suffisance, ou « comment maintenir l'équilibre entre la promotion de la paix et la défense ferme de la patrie ».

Ministre des Colonies et des Protectorats en mars 1911 (gouvernement Monis), puis de la Guerre trois mois plus tard (gouvernement Caillaux), Messimy marque de son autorité ce département régalien, jouant sans conteste un rôle décisif pour améliorer et redéfinir les relations entre le pouvoir politique et les autorités militaires. C'est ainsi qu'il réforme le haut commandement en installant des généraux dont l'attachement à la République ne souffre d'aucune ambiguïté, tout en imposant des embryons d'états-majors de corps d'armée permanents. Jamais résigné, déployant une énergie parfois démesurée, il refuse de se laisser influencer par les progrès militaires de l'ennemi allemand, n'ayant de cesse de prévenir ses compatriotes que le danger est aux frontières. Redevenu simple député en janvier 1912, il poursuit ses combats pour transformer une institution refermée sur elle-même, en proie au conservatisme, en une armée républicaine et moderne qu'il appelle de ses vœux depuis son entrée en politique¹⁰.

⁸. Il n'est pas le premier à défendre la création de cet organisme, mais réussit à porter ce projet jusqu'au bout. Le général lung, Gaston Moch ou encore Maurice Berteaux en ont été les précurseurs. Ph. Vial, « La défense nationale avant 1914, une utopie institutionnelle ? », *Revue Défense nationale* n° 778, mars 2015, pp. 72-79.

⁹. A. Messimy, *La Paix armée. La France peut-elle en alléger le poids ?*, 1903.

¹⁰. Tout en essayant d'imposer un système de formation continue des officiers, il milite pour l'adoption d'une nouvelle tenue de combat, ainsi que pour le développement de l'artillerie lourde, de la TSF, et la motorisation des moyens de transport.

Malgré les réticences du président Raymond Poincaré, Messimy accepte de prendre de nouveau en main les destinées du ministère de la Guerre en juin 1914 (gouvernement Viviani). Face aux événements tragiques qui s'enchaînent, il n'écoute que son devoir et se jette corps et âme pour aider Joffre « à faire la guerre ». Il s'aperçoit rapidement que l'organisation du ministère ne répond pas aux exigences d'un conflit dont personne ne peut imaginer encore ni la durée ni la dureté. Confronté à des situations inédites, il tente de répondre le mieux possible à cette situation difficile. Mais il ne parvient pas à se départir de ce courant de la tradition républicaine des relations entre l'Exécutif et le haut commandement, selon laquelle le gouvernement doit laisser une très large liberté de manœuvre dans la conduite des opérations au généralissime désigné dès le temps de paix. Il reste dans un premier temps fidèle à cette ligne de conduite, mais, très vite, face aux premiers déboires et à la menace que font peser les armées allemandes, ce républicain au sang chaud rompt avec elle. S'inscrivant cette fois dans la tradition jacobine de la Patrie en danger, en homme déterminé, il intervient directement dans certaines décisions, notamment pour sanctionner les chefs dont il estime, lui l'ancien officier, qu'ils ont failli. Il est finalement évincé du gouvernement au nom de l'Union sacrée et en raison de la responsabilité que les parlementaires ainsi que l'opinion publique lui prêtent dans les déconvenues du début du conflit. Il n'hésite pas alors à rejoindre le front, considérant que c'est son devoir, son unique devoir d'officier et de Français. Son parcours de 1914 à janvier 1919, qui le voit terminer la guerre comme officier général à titre définitif, à la tête de la 162^e division d'infanterie, deux fois blessé et titulaire de sept citations, reste inédit chez les parlementaires, mais également chez les officiers de réserve. Il est symptomatique de la constance de son engagement et de la fidélité à son idéal de jeune officier et d'élu de la République¹¹.

À peine Messimy rejoint-il le Sénat en 1923, à la faveur d'une élection partielle, qu'il confirme sa stature d'homme de gauche intrinsèquement attaché « aux valeurs de liberté de l'individu et de justice ». Ancien ministre, membre puis président de la commission sénatoriale de l'Armée dès 1931, ce spécialiste des questions militaires, surveillant vigilant des grands corps de l'État, est particulièrement inquiet des tiraillements et des problèmes de personnes qui perdurent dans les problématiques de défense nationale. Conformément aux

11. Pendant toute la durée du conflit, Messimy, sans jamais retourner siéger à l'Assemblée nationale, multiplie les « correspondances parallèles » avec des hommes politiques, y compris au plus haut niveau, des militaires de tout grade et de nombreux journalistes. Ainsi, en 1917, il en appelle directement au président de la République pour faire annuler l'offensive Nivelle, persuadé de son échec, sans succès. Puis, par deux fois, il refuse de lancer des offensives qu'il juge tactiquement inutiles, préférant préserver la vie de ses hommes. Il ne sera jamais déjugé ni par le ministère de la Guerre ni par le haut commandement.

idées qu'il professait avant 1914, mais aussi profondément marqué par son expérience personnelle de quatre années d'une guerre industrielle meurtrière auprès des poilus, il estime que la stratégie militaire de la République doit ménager au maximum la vie des citoyens-soldats qui consentent librement à la conscription. Face à un voisin dont la plupart des élites civiles et militaires n'ont toujours pas reconnu la défaite, il se révèle partisan de la construction d'une ligne de fortifications s'étendant des Alpes au nord de la France, baptisée improprement ligne Maginot. Messimy rejoint ainsi le haut commandement dans ses efforts pour préserver l'idée de la nation armée tout en s'inscrivant dans une mobilisation défensive organisée à l'abri d'une barrière fortifiée.

Mais le plus grand combat livré par Adolphe Messimy demeure sans conteste celui qu'il continue à mener pour instaurer un grand ministère unifié de la Défense nationale. Cette constance est une marque de la continuité de son engagement politique, qui confirme ainsi la pérennité de son action pendant toute sa vie publique. En 1932, lorsqu'André Tardieu, président du Conseil, porte enfin sur les fonts baptismaux ce grand ministère, Messimy ne peut qu'approuver cette initiative. À ce sujet, sa pensée a évolué et s'avère particulièrement moderne. C'est ainsi qu'il fait désormais reposer cette création sur cinq piliers : la suprématie du pouvoir civil sur l'autorité militaire, le rôle du haut commandement dans la direction des opérations, la défense de l'empire colonial, partie intégrante de la défense nationale, l'orthodoxie budgétaire et la défense économique.

Enfin, l'intérêt d'Adolphe Messimy pour l'empire colonial ne se dément pas et dépasse les seuls enjeux strictement militaires. Il se fait ainsi le promoteur incessant du développement des colonies et de la formation des élites locales à la gestion des territoires, initiant dès 1931, fort du soutien gouvernemental, les grands emprunts coloniaux d'un montant de trois millions neuf cent mille francs, appelés logiquement emprunts Messimy. Président du Congrès de l'enseignement colonial en France, il se fait également, de nouveau, le porte-parole de l'empire colonial vis-à-vis de l'opinion publique métropolitaine qui reste, à ses yeux, indifférente à l'histoire des outre-mers. Enfin, le sénateur Messimy consacre toute son énergie à un projet qu'il défend lors de la Conférence économique de la France métropolitaine d'outre-mer qui se tient de décembre 1934 à avril 1935 à Paris, rassemblant bon nombre de personnalités éminentes et représentants du monde colonial. S'inscrivant dans la durée et dans l'avenir, il demande la création d'un *Colonial Fund*, ou Fonds national pour l'outillage public de la France d'outre-mer. En instaurant des moyens financiers pérennes, le gouvernement serait en mesure d'instituer une politique globale et

cohérente pour l'empire colonial, respectant ainsi « un des devoirs essentiels et primordiaux de tous ceux qui ont à la fois le souci et une claire vision de la grandeur de la patrie ».

Le 1^{er} septembre 1935, en vacances dans la maison familiale de Charnoz-sur-Ain, le général Messimy meurt brutalement d'une congestion cérébrale à l'âge de soixante-six ans, évitant « la tristesse du déclin que, dans le privé, [il disait] redouter ». Son décès, qui est un non-événement, est relayé poliment par la presse nationale, qui se plaît à souligner son « caractère droit, entier, d'une franchise totale [...] qui méprisait les hypocrites du monde et de la politique, [n'ayant] jamais caché ce qu'il pensait ». Ses obsèques, « qui n'ont pas connu l'éclat qu'on a prodigué à d'autres qui le méritaient moins », se déroulent le 5 devant une foule nombreuse. Sa dépouille est ensuite inhumée, avec les honneurs militaires, dans le caveau familial au cimetière de Loyasse, à proximité de la basilique Notre-Dame de Fourvière, à Lyon.

Le souvenir de ce héraut de la République, qui a consacré toute sa vie d'officier et de parlementaire à son pays, a peu à peu disparu de la mémoire collective. Dès lors, la trace de l'action de cet homme s'est estompée, nombre d'historiens ne gardant de lui que son caractère tranchant et des décisions prises parfois à l'emporte-pièce, en particulier à l'été 1914. On oublie la plupart de ses combats, de ses engagements et de ses réussites pour ne conserver que le souvenir de ses échecs. Messimy, il est vrai, n'était pas un homme exceptionnel. Pourtant, des réformes et des intuitions fondamentales pour l'action des armées françaises pendant la Grande Guerre et, au-delà, pour le devenir des rapports politico-militaires à l'ère républicaine, doivent rester attachées à son nom. Technicien du monde militaire, fin connaisseur de l'outre-mer, il lui manquait certainement une âme « plus politique ». Par ailleurs, souvent cassant, parfois caractériel, on ne lui connaît aucun disciple, mais plutôt des amis fidèles. Tous, tels Joseph Paul-Boncour et Albert Lebrun, sans oublier plusieurs officiers généraux – Gamelin, Buat, Brissaud-Desmaillet – lui ont reconnu de nombreuses qualités et un engagement qui ne s'est jamais démenti pour défendre ses idées. Ainsi Joseph Caillaux qui, refusant de « laisser libre cours à sa peine et de réveiller un fragment éteint du passé », préfère évoquer « la figure de celui qui fut non seulement, de l'avis de tous, un magnifique soldat », mais qui, surtout, « en républicain irréprochable » et en « soldat de l'An II, [...] rendit à la France des services dont un petit nombre seulement mesurent la valeur et l'étendue ».

De cet homme de réseaux plutôt que leader, adepte des contacts confidentiels, l'historiographie de la III^e République n'en avait

sans doute pas pris la mesure. Il n'en reste pas moins indéniable que Messimy, fort de son expérience, a toujours défendu au cours de ses trente-trois années de vie publique une véritable conception des rapports politico-militaires fondée sur la primauté du pouvoir civil sur l'autorité militaire, gage, selon lui, de sa loyauté et de son efficacité. Avec d'autres, dans un contexte de crise et à la faveur de l'arrivée au pouvoir des radicaux-socialistes, il a joué un rôle important pour en assurer l'institutionnalisation et la mise en œuvre au tournant du siècle. En effet, avant même les événements de 1914 et l'épreuve des tranchées qui l'ont conforté dans cette posture, il a fait partie du petit nombre des officiers entrés en politique à l'occasion de l'affaire Dreyfus, ayant rapidement pris conscience que l'armée de la République, malgré une position « centrale et primordiale », ne devait pas être conçue comme une entité propre et indépendante, aussi bien sur le terrain politique que fonctionnel. Dès lors, ce héraut de la République a été aussi un précurseur du concept de défense nationale, entendu au sens large, comprenant, outre sa dimension coloniale, un important volet économique. Messimy s'en est fait le fervent et tenace avocat, avant, pendant et après la Grande Guerre, au nom de son idéal démocratique et d'une préoccupation jamais démentie d'assurer l'efficacité des armées. Comme l'a souligné dans son éloge funèbre le sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard, « que chacun trouve dans [son] souvenir, [...] une force naturelle afin d'accomplir, après lui, ces grands labours qu'il résumait lui-même d'un mot : servir ». ─

JEAN-PIERRE RIOUX

L'INTELLECTUEL ENGAGÉ

Au XX^e siècle en France, l'« intellectuel engagé » a été un produit national aussi célèbre dans le monde entier que la variété des fromages, la tour Eiffel ou le bal du Moulin Rouge. Mais au XXI^e, le cancan est moins endiablé : dans les médias, le bavardage et la véhémence tiennent souvent lieu de pertinence et, réciproquement, les messages trop « intellos » n'ont pas la cote sur les réseaux sociaux. Que s'est-il passé au « pays qui aime les idées » ? Et, du coup, faudra-t-il demain réinventer l'intervention publique et civique de l'intelligence ? Moralité : il importe de distinguer une phase A et une phase B dans cette histoire, l'une organique et optimiste, l'autre désabusée¹.

L'euphorie

L'acte de naissance est bien daté. Dans les semaines qui ont suivi la parution, dans *L'Aurore* de Georges Clemenceau le 13 janvier 1898, du « J'accuse ! » d'Émile Zola, la presse a publié des listes de pétitionnaires qui soutenaient vigoureusement l'écrivain traîné devant les Assises de la Seine pour injure à l'armée. Et leurs signataires demandaient, au-delà du cas crucial de Zola, la révision du procès du capitaine Dreyfus injustement condamné pour espionnage par la justice militaire. Georges Clemenceau puis Maurice Barrès inventèrent alors un néologisme pour qualifier cette minorité protestataire et agissante : le mot « intellectuel », aussitôt accouplé avec le vieux vocable juridique et militaire d'« engagement ».

Au printemps et à l'été de 1898, on décomptera plusieurs milliers de ces pétitionnaires : des universitaires surtout, des hommes de lettres et des artistes souvent d'avant-garde, quelques journalistes et professions libérales, beaucoup de professeurs et d'étudiants, tous massivement Parisiens, tous militants du Droit et du Progrès, de l'Humanité éclairée en lutte contre l'arbitraire et l'obscurantisme, des Droits de l'homme et du citoyen à faire rayonner dans une France fille de 1789 et qui a pour mission de les offrir au monde entier. Peu d'hommes politiques et d'élus parmi eux, sauf Jean Jaurès, qui intervint alors

1. Sur son histoire, voir notamment S. Al-Matary, *La Haine des clercs. L'anti-intellectualisme en France*, Paris, Le Seuil, 2019 ; S. Hazareesingh, *Ce pays qui aime les idées*, Paris, Flammarion, 2015 ; F. Dosse, *La Saga des intellectuels français, 1944-1989*, 2 vol., Paris, Gallimard, 2018 ; J. Julliard et M. Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Le Seuil, 2002 ; P. Ory et J.-F. Sirinelli, *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Perrin, « Tempus », 2004 ; M. Winock, *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, « Points », 2006.

en agrégé de philosophie autant qu'en socialiste et dont *Les Preuves*, en septembre, ont relancé ce que l'on nommera bientôt « l'Affaire ». La France profonde et son socle rural, l'establishment littéraire et académique, les catholiques (à l'inverse des protestants et des Juifs souvent plus favorables), les notables et les rentiers, les entrepreneurs et les commerçants, la fonction publique sont et resteront soit peu touchés par ce brouhaha trop subversif et trop parisien, soit soutiennent le camp antirévolutionnaire par souci de défense nationale et de conservatisme social.

Ces pétitionnaires sont convaincus que la Science et la Raison ont installé et entretiennent la Vérité et la Justice dans la cité, qu'elles défendront chaque homme contre l'arbitraire. Descartes-Voltaire-1789-Zola-Dreyfus : leur cheminement est progressiste, car les Lumières ont pris chez eux le pas sur les vieux dogmes religieux et politiques. Les majuscules fleurissent pour mieux défendre des Valeurs laïcisées, sans transcendance ni fins dernières. Et pour ou contre celles-ci, une bataille entre ces porteurs d'idées est aussitôt engagée. Lucien Herr, l'un des maîtres à penser de l'École normale supérieure, salue dans *La Revue blanche* ces désintéressés « qui savent faire passer le droit et un idéal de justice avant leurs personnes, leurs instincts de nature et leurs égoïsmes de groupe ». Clemenceau dans son journal s'en félicite : « Il faut le dire à leur honneur, les hommes de pensée se sont mis en mouvement d'abord. C'est un signe à ne pas négliger. Il est rare que, dans les mouvements d'opinion publique, les hommes de pur labeur intellectuel se manifestent au premier rang. »

Mais, en face, l'historien de la littérature Ferdinand Brunetière piétine dans la *Revue des Deux Mondes* ces « pauvres hommes qui ne font que déraisonner avec autorité sur des choses de leur incompétence » et Maurice Barrès, dans *Le Journal*, tient l'intellectuel pour un « individu qui se persuade que la société doit se fonder sur la logique et méconnaît qu'elle repose en fait sur des nécessités antérieures et peut-être étrangères à la raison individuelle » : pour un anarchiste qui « nous déracine de notre sol, de notre idéal aussi ». Et l'un et l'autre pensent que ce « parti intellectuel » est un foyer antinational, un ennemi de l'armée « Arche sainte », un déni de la tradition et de l'autorité, à combattre comme tel. L'engagement des intellectuels a donc été dès l'origine un corps à corps, avec des camps en présence tout à fait belliqueux : un ciel des idées qui n'eut rien de platonicien.

Ces intellectuels ont bien vite trouvé et chéri des lieux d'expression favoris. La pétition, la tribune ou la chronique dans la presse quotidienne et hebdomadaire. Le rassemblement, dans une salle publique et, plus rarement, le défilé sous une banderole à l'occasion d'une manifestation collective. Plus singulièrement, la revue de haute

tenue mais à tirage restreint où l'argumentaire prend ses aises et une fraternité s'enracine : par exemple, pendant « l'Affaire », la frêle *Revue blanche* contre la *Revue des Deux Mondes* ou *La Revue de Paris* autrement plus imposantes ; dans les années 1930-1960, *Esprit*², *Les Temps Modernes* et *La Table Ronde* ; aujourd'hui *Le Débat*³ et *Commentaire*.

Mais leur participation à des regroupements modernes et socialement plus ouverts, facilitée pourtant par la loi républicaine de 1901 sur la liberté d'association et par l'implantation des partis politiques modernes, a été plus aléatoire. Au temps de Dreyfus, les intellectuels ont peuplé des ligues antagonistes : antidreyfusarde, la Ligue de la patrie française de François Coppée, Jules Lemaître et Maurice Barrès a disparu en 1904, tandis que la dreyfusarde Ligue des droits de l'homme fondée en 1898 a su relancer ses actions et a subsisté jusqu'à nos jours⁴. Mais le phénomène ligueur, si original au départ et si virulent dans les années 1930, s'est éteint. De même a sombré le mouvement des universités populaires, dreyfusard de souche et grâce auquel des universitaires et des savants ont rêvé d'apporter enfin le savoir émancipateur au peuple laissé en friche. Le très actif Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA) lancé en 1934 s'est dissout en 1936 dans le Rassemblement populaire pour « le pain, la paix et la liberté » vainqueur aux élections. Au temps de la guerre d'Algérie, c'est le général de Gaulle qui a réglé la question et non pas les « chers professeurs » insoumis et les signataires du « Manifeste des 121 »⁵. Autrement dit, au XX^e siècle, les intelligences engagées n'ont jamais pu modeler ou moduler durablement des formes nouvelles de l'adhésion politique, ni disputer le *leadership* civique aux partis institués, aux syndicats professionnels, aux associations spécialisées, aux « rassemblements », aux « comités » et aux « unions » électorales.

C'est là que le bâton a blessé. Non pas parce que les intellectuels auraient été infidèles aux valeurs et aux causes qu'ils défendaient depuis l'Affaire. Ils ont su au contraire relancer leurs combats en tentant de faire face honorablement aux nouveautés de leur temps depuis la Grande Guerre : pour ou contre le nationalisme et l'impérialisme agressifs, l'union sacrée, le pacifisme, le communisme, le fascisme, la Résistance et la collaboration, l'Amérique vainqueur et l'Union soviétique menaçante, la démocratie « bourgeoise » et l'extrémisme, le colonialisme et les luttes de la décolonisation, le totalitarisme, la

2. M. Winock, « *Esprit*. Des intellectuels dans la cité (1930-1950) », Paris, Le Seuil, « Points Histoire », 1996.

3. Après quarante ans d'existence, *Le Débat* a cessé de paraître à l'automne 2020 avec son deux cent dixième numéro.

4. J.-P. Rioux, *Nationalisme et Conservatisme. La Ligue de la patrie française (1899-1904)*, Paris, Beauchesne, 1977 ; E. Naquet, *Pour l'Humanité. La Ligue des droits de l'homme, de l'affaire Dreyfus à la défaite de 1940*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

5. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Éditions Complexe, 1991.

défense de l’Occident, la culture de masse, les luttes et les utopies de Mai 68, la cause du peuple puis celle des femmes, la mondialisation, les crises et leur maîtrise, l’aide humanitaire et l’urgence écologique...

Mais c’est l’événement qui a commandé en déchaînant une violence et une barbarie mondialisées inouïes, qui a sélectionné les urgences, bousculé ou démenti les anciennes pensées progressistes ou conservatrices et leur a imposé son rythme en 1914, 1917, 1929, 1933, 1940, 1958, 1968, 1989, 2001 ou 2020. Et, de surcroît, à chaque épisode de ce traumatisme séculaire à répétition, l’argumentaire d’origine des intellectuels a été trop inconsidérément mis au service de l’alignement banal sur l’échelle du droite/gauche (avec une large préférence pour cette dernière), du parti-guide de type totalitaire, du primat de l’idéologie sur l’idéal, et il a même favorisé l’action extrémiste, groupusculaire et subversive (le maoïsme d’importation par exemple) : autant d’errances et de démissions qui ont brouillé et affadi les références originelles. Ainsi les intellectuels ont-ils été pris en tenaille entre leurs valeurs et la *praxis*, et en quelque sorte dépossédés peu à peu de la vivacité de leur engagement.

En 1972, après une tournée triomphale au Japon, Jean-Paul Sartre, devenu leur héraut symbolique, a publié un plaidoyer *pro domo* qui résumait et magnifiait l’aventure, dans un grand luxe d’arguments marxisants⁶. L’intellectuel, disait-il, est un « technicien du savoir » que sa notoriété pousse à intervenir dans le champ politique, car il ne tolère plus que les finalités universelles de son activité restent dans la dépendance d’un système capitaliste qui sert les intérêts de la seule « bourgeoisie ». Son rôle premier est de dévoiler dialectiquement les contradictions entre l’universel et le particulier dans lesquelles il se débat. L’écrivain engagé est l’intellectuel-type, car il vit celles-ci au plus haut et plus noble degré. Ces propositions narcissiques étaient aussi un aveu d’impuissance et, après les aléas du mouvement de Mai 68 où il avait eu toute sa part, Sartre devra convenir, sans fermer le ban, que l’intellectuel « classique » décrit dans son livre ne pouvait plus en rester au stade de « la conscience malheureuse » et devait trouver « un nouveau statut populaire ». Sinon, il deviendra inutile.

Le doute

C’est bien ce qui advient depuis un demi-siècle, avec l’entrée du pays dans des basses eaux historiques malgré son sursaut d’orgueil national à l’heure du général de Gaulle⁷. Dès les années 1970, un discours

6. J.-P. Sartre, *Plaidoyer pour les intellectuels*, préface de G. Noiriel, Paris, Gallimard, « Folio essais », 2020.

7. Voir J. Julliard, *Allons-nous sortir de l’histoire ?*, Paris, Flammarion, 2019.

sceptique et pessimiste sur l'engagement des intellectuels a fait florès et n'a pas cessé de mettre en accusation cette « conscience malheureuse » dont désormais n'auraient plus cure une société désarticulée ignorant le consensus et la négociation, une République aux valeurs fanées, une puissance et une civilisation française à l'universalisme fatigué, un « présentisme » sans héritage ni identité, un individualisme erratique, un monde désenchanté et, somme toute, un humanisme défait. Après tant d'épreuves traversées depuis la Belle Époque, tant de cataclysmes mondiaux, l'avenir est en miettes, le progrès s'est évanoui, la Justice et la Vérité reculent partout : comme dit François Dosse, la « saga » des intellectuels engagés n'a plus de passeport, « les intellectuels français sont passés d'un régime particulier, celui du siècle de l'histoire et de la raison, à la dissolution de cette croyance à la chute du mur de Berlin. Depuis 1989, ils vivent une crise profonde d'historicité ». De Zola à Bourdieu, de Barrès à Debray, Onfray ou Finkielkraut, le modèle d'une présence intellectuelle dans le débat public n'a plus de critères fixes, les interventions sont moralisées, la pétition pieusement recueillie dans *Le Monde* ou *Libération* est vite oubliée, l'intellectuel de chaire et de tribune ne mobilise plus, « l'intellectuel prophétique » meurt avec l'Homme universel.

On pourra faire un état des décombres grâce à trois livres qui ont précocement signalé cette déréliction à la française. Dès 1980, le sociologue François Bourricaud suppliait qu'on mit fin au « bricolage idéologique » et concluait : « Vaste programme dont la réalisation suppose que les intellectuels s'attachent à faire accéder la pensée idéologique à la conscience de ses pouvoirs et de ses limites. Mais ils n'y parviendront que s'ils acceptent de renoncer au privilège ardemment réclamé par leur vanité, d'en dire plus qu'ils n'en savent. » En 1985, Marcel Gauchet, co directeur du *Débat*, diagnostiquait une sortie irrémédiable de la religion dans la gestion de la cité (et non du sentiment religieux), tout en rappelant que « nous sommes faits de ce dont nous sommes sortis et nous continuons de l'être en nous en éloignant ». En 1994, Olivier Mongin, directeur d'*Esprit*, a plaidé pour un abandon raisonné de l'ancienne polarisation entre le singulier et l'universel qui structurait la communauté intellectuelle depuis 1789, et guettait déjà l'émergence de « passeurs démocratiques » qui ne seraient plus des prêtres séculiers⁸.

Nul ne peut dire aujourd'hui qu'au milieu de ces grands travaux de déblaiement nos intellectuels se sont évanouis ou se taisent : un simple coup d'œil sur leurs réactions au fort de la crise sanitaire du

8. F. Bourricaud, *Le Bricolage idéologique. Essai sur les intellectuels et les passions démocratiques*, Paris, PUF, 1980 ; M. Gauchet, *Le Désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985 ; O. Mongin, *Face au scepticisme (1976-1993)*, Paris, La Découverte, 1994.

coronavirus en 2020 suffit à prouver le contraire⁹. Toutefois, et sans sombrer dans le pessimisme, il faut bien convenir qu'un renouveau de leur engagement rencontre de nombreuses difficultés. Yves Charles Zarka en signale trois¹⁰. La première tient à l'extension de ce que Gilles Deleuze nommait le « marketing intellectuel » qui touche les œuvres de l'esprit : la marchandisation peut l'emporter sur le contenu même de la pensée ou sur l'élan artistique, l'intellectuel peut ne plus être ni auteur ni créateur ni savant, mais d'abord bateleur. La deuxième difficulté est la conséquence de la première : l'emprise des médias sur la vie culturelle et sociale est si forte que le journaliste a « désormais la pleine conscience de sa prise de pouvoir dans le monde intellectuel. C'est lui qui décide de ce dont il faut parler et de ce qu'il faut taire », qui fait l'événement, quitte à être aussitôt désavoué dans le tohu-bohu des réseaux sociaux ; le divertissement l'emporte sur l'engagement et l'audience sur l'exigence de vérité. Enfin, troisième difficulté propre aux institutions qui produisent et transmettent du savoir, l'affaissement relatif des universités et de la recherche françaises dans le contexte international rend plus aléatoire une prise de parole des chercheurs et des savants, sauf à faire de ceux-ci des « prédateurs médiatiques ».

En 1927 puis en 1946, après « l'entretuerie organisée des nations et des classes », Julien Benda avait déjà fustigé *La Trahison des clercs* et tenu les intellectuels pour des « derviches tourneurs » entêtés d'idéologie plus que de vérité. Ce temps n'est plus. Mais l'impératif de l'engagement n'a pas disparu aujourd'hui, même si nul ne sait quelles formes celui-ci pourra prendre. Il reste à souhaiter qu'une fois encore, comme au début du siècle dernier, l'intelligence puisse être convoquée pour « réinventer les aurores »¹¹. En attendant, pour se soulager de tant d'inquiétudes et rire un peu, chacun peut relire *Le Confort intellectuel* de Marcel Aymé, qui depuis 1949 n'a pas pris de rides. ■

⁹. Par exemple, dès mai et juin 2020 : *Tracts de crise. Un virus et des hommes*, 18 mars-11 mai 2020, Paris, Gallimard, « Tracts »; *Rester vivants. Qu'est-ce qu'une civilisation après le coronavirus?*, Fayard/Le Figaro; B.-H. Lévy, *Ce virus qui rend fou*, Paris, Grasset; J.-N. Jeanneney, *Virus ennemi. Discours de crise, histoire de guerres*, Paris, Gallimard, « Tracts »; O. Rey, *L'Idolâtrie de la vie*, Paris, Gallimard, « Tracts ».

¹⁰. Y. Ch. Zarka, « L'intellectuel : la fin d'un mythe français ? », in Y. Ch. Zarka (dir.), *La France en récits*, Paris, PUF, 2020, pp. 243-258.

¹¹. Et accompagner le très tonique Haïm Korsia, *Réinventer les aurores*, Fayard, 2020.

CÉLINE SCHILLINGER

S'ENGAGER, JUSQU'OU ?

« D'abord, ça a été des insomnies, puis des pleurs pour n'importe quelle contrariété. En réunion, j'alternais entre le retrait complet ou la surréaction émotionnelle. Un jour, ma chef m'a renvoyée chez moi me reposer. Le lendemain, je n'ai plus pu sortir de mon lit. Tout le poids du monde portait sur mes épaules. Je n'ai pas compris. Ça n'était pas logique. J'ai rationalisé, relativisé, vu un médecin, un psy... J'ai eu honte. Qu'allait-on penser ? Que je prenais des vacances ? J'ai tenté de donner le change. Mon attitude extérieure était un masque. Qu'est-ce que je faisais là ? J'avais peur de tout. Je retenais tout. C'était un cauchemar. Pendant deux ans, j'ai été morte à l'intérieur. »

Carine¹ fait partie des personnes les plus engagées que j'ai eu la chance de côtoyer dans ma carrière. Avant sa dépression, un tourbillon solaire, une énergie joyeuse, une force de la nature dans une enveloppe de jeune femme au rire communicatif. Et pourtant, Carine s'est effondrée. Lauren s'est effondrée. Christiane s'est effondrée. Manuela s'est effondrée. Toutes ont été mes collègues et s'étaient impliquées avec passion dans un collectif dont j'avais la charge. Suis-je responsable de ce qui leur est arrivé ? Sinon en totalité, du moins en partie ? Aurais-je pu prévenir ou éviter leur *burn out* ? Ai-je, ou avons-nous, poussé la logique d'engagement trop loin ? Marlène aussi s'est effondrée : un an et demi d'hospitalisation. Bien que collègues, nous n'avons pas travaillé directement ensemble, mais j'ai toujours été fascinée par sa vitalité, son audace et son engagement. Son expérience de *burn out* doublement vécue, par une personne qu'elle dirigeait puis par elle-même, m'a interpellée. Deux ans après avoir quitté mes collègues pour une nouvelle aventure professionnelle, j'ai sollicité leur témoignage pour cet article et suis allée les écouter. Merci à elles.

Retour en arrière. Janvier 2015. Dans la salle de réunion d'un gros site industriel près de Lyon, je suis venue mobiliser les cœurs et les âmes, susciter des vocations pour un mouvement² qui devrait permettre d'améliorer la qualité de production de l'entreprise et fournir au monde suffisamment de vaccins. Toutes les autres approches, depuis vingt ans, ont échoué à transformer véritablement les modes de travail. Depuis le sommet de la hiérarchie, cadres

1. Les prénoms ont été changés.

2. Une mobilisation collective inspirée des mouvements sociaux (Mouvement des droits civiques, Révolution orange, Printemps arabe...) jugée plus efficace qu'une énième réorganisation.

supérieurs, experts et consultants ont persisté, en dépit de dénominations différentes, à considérer les salariés comme des agents inintelligents ou indisciplinés qu'il fallait éduquer, convaincre et contrôler.

Ce jour-là, les choses changent. Il s'agit de réunir progressivement des individus de toutes fonctions, de tous grades hiérarchiques, à travers plusieurs continents, tous volontaires, autour d'une envie commune de faire du bon travail ensemble. Dix mille personnes sont invitées à rejoindre le mouvement, si elles le souhaitent. Inspirée des mouvements sociaux, connectée grâce au digital, une communauté humaine inédite dans cette entreprise va s'épanouir et générer des progrès spectaculaires. Au cœur de cette approche : l'engagement. Opérateurs de production, techniciennes en logistique, responsables process... deviennent agents du changement, des moteurs de la collaboration et de l'innovation à tous les niveaux. Carine, Lauren, Christiane et bien d'autres s'engagent corps et âme pour ce projet et mobilisent leurs collègues pour le bien commun en montant des groupes de volontaires et des solutions innovantes pour répondre aux problèmes quotidiens, en partageant questions et réussites sur le réseau social d'entreprise, en développant créativité et enthousiasme autour de la qualité, en décloisonnant le travail et les échanges.

« Cette énergie collective m'a réveillée, m'a redonné le goût de mon entreprise, un sentiment d'appartenance. On ignorait jusqu'alors que cette énergie était là ! Pour une fois, on poursuivait un même but. J'ai vécu des moments extraordinaires. Une stimulation intellectuelle. La découverte d'idées, de personnes... une émulation » (Carine).

« Créer des ponts entre les personnes, c'était formidable. Remettre du lien, de l'envie, de la motivation, de l'humain, faire se rencontrer les gens... C'était un système complet, plein de sens... Considérer que chacun produit de la valeur... On redonnait du sens. On était à l'unisson » (Christiane).

Alors, que s'est-il passé ? Pourquoi ces personnes se sont-elles effondrées ? Les réponses sont diverses, mais s'accordent toutes sur un point : ce n'est pas un problème de degré. Il n'y a pas un « trop d'engagement » qui conduirait au *burn out* ; il ne s'agit pas d'ajuster le degré d'engagement comme on réglerait le thermostat. « Sur un sujet qui prend aux tripes, il n'existe pas de "trop". On ne peut pas faire "un peu". On ne peut pas brimer un élan du cœur. Je suis humaine, je suis passionnée », dit l'une. « L'engagement est un don de soi. On ne donne pas une partie de soi, mais tout. C'est un lien. Une aventure collective dans laquelle on est acteur, pas spectateur », dit l'autre.

En revanche, toutes décrivent la nécessité de pratiques favorisant un engagement sain, à l'opposé d'un engagement toxique. Mais

qu'est-ce qu'un engagement sain ? Chaque contexte d'activité est différent, mais on peut identifier des caractéristiques principales. De là se dessinent des conséquences importantes pour un *leadership* ayant l'ambition d'engager les équipes de façon profonde et durable.

En premier lieu, c'est une mobilisation de « personnes », pas de « ressources humaines ». Un engagement sain n'est pas une instrumentalisation. Certes un objectif est là, qu'il faut poursuivre ; mais l'engagement diffère de la simple mise en œuvre d'une relation contractuelle. Les personnes engagées sont « vues » par leurs pairs et leur hiérarchie, reconnues, désanonymisées. Elles sont respectées dans leur pleine humanité, leur diversité, jusque dans leur libre arbitre. Sans liberté de changer d'avis, de se retirer, il n'y a pas d'engagement sincère.

Ensuite, c'est une mobilisation qui fait sens pour les individus, non seulement parce qu'elle répond à une raison d'être supérieure exaltante, mais aussi parce qu'elle est en cohérence avec l'ensemble (ou du moins la grande majorité) des autres comportements à l'œuvre dans le reste de l'organisation. Bien que les organismes complexes soient composés d'entités aux priorités différentes voire contradictoires, une « cause » ou une « grande opportunité » doit permettre la réunion de toutes les énergies et l'alignement des mobilisations³. « L'engagement n'est pas une simple inclination personnelle, mais un ensemble de faits », dont la cohérence valide et renforce le sens de l'engagement.

Enfin, c'est une mobilisation qui produit des résultats tangibles, car elle intervient dans un contexte orienté vers l'avènement effectif de la raison d'être. « Ce qui m'a fait mal, c'est le décalage entre les attentes et les moyens de les réaliser. Ça n'avancait pas, ça m'a découragée. » « J'avais le sentiment de générer beaucoup de déception. » Un contexte favorable exige support moral et matériel de la part de l'organisation, mais aussi de la constance dans le temps : « À cause de la rotation rapide des managers, je n'avais pas de points d'appui dans la durée. À chaque fois, il fallait tout recommencer. » Faire le grand écart entre réalité vécue et ambition affichée sans soutien de la part de l'organisation, changer de direction au gré des intentions de chaque nouvelle autorité abîme l'engagement parfois de façon irrémédiable. « J'ai appris à me méfier des beaux discours. On essaie de mobiliser les gens, mais je vois ce qu'il y a derrière. Je participe car je n'ai pas le choix, mais désormais, je fais attention. »

3. Voir John Paul Kotter, penseur américain du *leadership*, auteur de nombreux best-sellers dont *Conduire le changement* (Pearson, 2015) et *Alerte sur la banquise !* (Pearson, 2018), et fondateur de la société de conseil en changement et *leadership* Kotter.

Quels enseignements peut-on tirer de cette réflexion sur les comportements de *leadership* dans une perspective d'engagement sain et efficace ? Comment agir pour mobiliser authentiquement les personnes, et créer ensemble de la valeur collective et durable ?

Outre la conscience et le respect des principes énoncés ci-dessus, il est souhaitable en premier lieu de reconnaître la prise de risque que représente l'engagement. S'investir émotionnellement, mettre un supplément d'énergie au service d'une cause, étendre son champ d'intervention au-delà de sa fonction, faire acte de *leadership* même sans en avoir le titre, c'est s'exposer en pleine lumière. L'organisation en est redevable. N'attendons pas que les valeureuses et les courageux soient tombés au combat de la transformation pour reconnaître et encourager leur bravoure.

L'engagement est affaire de réciprocité. S'il est entendu que la modélisation des comportements est une des grandes responsabilités du *leadership*, la réciprocité dans l'engagement – entre l'employé et son autorité hiérarchique – est aussi ce qui garantit l'éthique de la mobilisation, la non-instrumentalisation des personnes.

Il est important de réaliser également que l'engagement n'est pas un état, un statut, et surtout qu'il n'y a pas de permanence. C'est une notion dynamique, un processus. Dans des circonstances changeantes, par quels comportements se réaffirme-t-il ? Ces derniers restent-ils conformes à la raison d'être de l'organisation ? Comment mobiliser les nouvelles générations ? Il ne faut jamais considérer l'engagement comme acquis, mais sans cesse le questionner pour le réinventer, collectivement.

Mobiliser authentiquement les personnes requiert un *leadership* courageux. Il faut en effet du courage pour s'engager pleinement soi-même quand une façon d'être plus prudente ou attentiste est possible, pour véritablement créer un lien humain en partageant ses propres vulnérabilités alors que la carapace d'autorité protège si bien. Pour écouter sans jugement et sans peur, pour oser l'empathie, pour faire confiance, pour accepter d'être surpris ou persuadé. Du courage aussi pour résister, quand il le faut, à l'organisation et à son insatiable tentation productiviste.

« Mon métier a perdu son sens. Une réorganisation lui a enlevé la partie la plus intéressante, celle pour laquelle je l'avais choisi. Il y a eu une hyperspecialisation, une parcellisation des tâches. Nous sommes devenues des petites mains. Du presque rien. Pour rentabiliser nos coûts, on nous a chargées de tâches secondaires. Mes managers n'arrivaient pas à prendre conscience de l'ampleur du travail. J'ai essayé de leur dire, mais ils n'entendaient pas. Ils parlaient de moi, en ma présence, sans me regarder. À cause de la lourdeur bureaucratique,

ce qu'ils pensaient simple était en fait complexe et harassant. Mon engagement comme volontaire dans le mouvement de transformation de l'entreprise n'était pas soutenu. On m'a demandé de le faire sur mon temps libre. Puis d'y renoncer. C'était un engagement viscéral que j'avais pris auprès de la communauté. J'ai eu l'impression de la trahir. Quand le médecin m'a arrêtée pour sept mois, je me suis sentie coupable. Pendant mon arrêt, on est venu vérifier que je reprendrais vite. Pas d'autre conversation. Que suis-je ? Une machine à produire ? Ai-je une valeur pour ces gens-là ? »

Pour mémoire, ces mots viennent d'une des personnes les plus engagées, fiables et talentueuses dans la mobilisation d'autrui qu'il m'a été donné de côtoyer. L'engagement est pour le *leadership* une responsabilité, celle qui consiste avant tout à ne pas gaspiller le potentiel humain. Car il est immense et peut, à condition d'empathie, en dépit des blessures, toujours être révélé : « Malgré la dépression, la peine, la défiance... Oui, je serais capable de me réengager. C'est comme ça, c'est ma nature. »

De ces entretiens, je sors profondément touchée et reconnaissante. Touchée par le partage de ces expériences de vulnérabilité, par la confiance et l'amitié. Reconnaissante, car ces témoignages sonnent comme un rappel précieux, indispensable. Ma pratique de l'engagement a intégré leurs enseignements : il s'agit toujours de susciter l'action enthousiaste, de révéler l'énergie latente. Je m'efforce de le faire sans rien casser d'important. Règles obsolètes, rigidités, automatismes peuvent être bousculés ; les personnes beaucoup moins. J'identifie désormais plus vite et plus finement les contextes favorables à l'engagement sain et ceux susceptibles de générer du *burn out*. Je conseille avec passion les dirigeants sincèrement engagés dans la mobilisation durable de leurs équipes et m'abstiens d'intervenir auprès des autres.

À la discipline du *leadership*, au commandement, comme à toutes les activités fondées sur l'interaction humaine, sont attachées des questions fondamentales. Dans une situation de rapport de force déséquilibré, comme l'est une relation hiérarchique, ou dans une relation définie par un contrat, peut-il y avoir un réel engagement des personnes ? Celui-ci est-il une manipulation du libre arbitre des personnes ? Est-il une bonne ou une mauvaise chose pour elles ? Permet-il à des systèmes injustes ou néfastes de se perpétuer ? Si ces questions ne trouvent pas de réponse évidente, ce n'est pas plus mal. Les garder à l'esprit comme interrogations ouvertes, actives, me semble salutaire. Ainsi nous, professionnels de l'engagement, personnes en situation d'autorité, managers... pouvons-nous en permanence questionner notre pratique, à la lumière de l'éthique.

Alors, s'engager, et engager les autres, jusqu'où ? La question n'est pas la bonne. L'engagement n'est pas une affaire de degré, mais une affaire de qualité d'expérience. C'est évidemment plus complexe à piloter, et c'est ce qui fait que le *leadership* est un art difficile. En action et avec courage, l'engagement est avant tout un lien humain à honorer. ■

NATHALIE DE KANIV

POUR L'EUROPE. QUAND LE DÉBAT PREND CHAIR

La construction de l'Union européenne a débuté par des engagements industriels, économiques, monétaires, financiers, budgétaires. Mais qu'en est-il de celui plus profond, celui qui touche la vie et la mort ? Comment faire converger engagement national et européen ? S'engager pour l'Europe... Mourir pour l'Europe... Cela peut sembler abstrait, irréaliste, utopique. Pourtant, dans l'histoire, ce fut concret. Et c'est en Europe centrale et orientale que ces paroles ont pris chair, car l'appartenance à l'Europe y fut le gage de l'indépendance, de la prospérité et de la modernité.

En Europe centrale et orientale, si la réponse n'est toujours pas évidente, l'attachement à l'indépendance nationale est farouche et domine les débats depuis un siècle. Le basculement de la région vers des systèmes populistes et autoritaires, les oppositions et les critiques envers l'Europe surprennent, déroutent, voire scandalisent les autres pays de l'Union. Le soutien de la population ne concorde pas avec les valeurs affichées par celle-ci et demeure incompréhensible aux yeux extérieurs. On peut distinguer ici deux facteurs qui participent à creuser ce fossé. D'une part, le succès des populistes se fonde sur un appel à l'indépendance nationale, un thème majeur inscrit dans l'identité nationale de ces jeunes États. D'autre part, l'Europe n'a pas su communiquer efficacement et porter un message d'intégration auprès des populations : arrivant souvent comme une grande sœur fortunée, elle a versé généreusement des fonds, et imposé ses règles et ses visions ; en petite sœur, affaiblie et appauvrie, l'Europe centrale a accepté ces dons comme un dû et non comme un partage solidaire. Ce manquement des deux côtés contrarie aujourd'hui la convergence politique et sociale au sein de l'Union.

Une situation qui n'est pas neuve. Depuis les invasions ottomanes, sans parler de la domination soviétique plus récente, l'Europe centrale s'est toujours considérée comme plus proche de l'Ouest que de l'Est, perçu comme hostile et agressif. Son appartenance au monde occidental était donc une priorité, un gage d'indépendance, de modernité et une solution pour atténuer les tensions multinationales. Or cette région reste profondément marquée par les partages territoriaux menés par des grandes puissances, sans consultation des populations locales, utilisant celles-ci comme monnaie d'échange dans les jeux géostratégiques.

L'indépendance de 1918

La Grande Guerre, qui a ravagé le continent, a vu l'explosion des trois puissants empires qui le dominaient. Sur leurs ruines sont nés des États dont certains possédaient une ancienne et grande histoire d'indépendance à laquelle ils se sont alors référés pour s'affirmer sur la scène européenne. La Pologne, par exemple, a mis en avant son ancienne monarchie disparue de la carte et partagée entre les trois empires pendant deux siècles et demi. La recomposition de la carte européenne s'est traduite par des mouvements de frontières peu stables, constamment revendiquées, négociées ou involontairement cédées. Pour certains États, la menace était importante à l'ombre des grandes puissances. Leur indépendance se construisait à proximité d'un nouvel empire, l'Union soviétique, certes affaibli par la guerre civile, mais jeune, agressif et expansionniste ; si le bolchevisme avait remplacé le tsarisme, il n'était pas moins menaçant.

Dans ce contexte, un discours européen a été porté par les élites de ces pays, soutenant que l'appartenance à l'Europe et à sa civilisation permettait de protéger leur souveraineté. L'Ukraine offre un bon exemple de ces débats. Son premier président, Mikhaïlo Hrouchevsky, historien de formation, a réalisé une *Histoire de l'Ukraine-Rus* mettant en avant tous les moments où le lien de son pays avec la civilisation européenne a été dominant et, par conséquent, distinguait son État de l'Empire russe, perçu comme un envahisseur. La Renaissance, le baroque, la culture de la république cosaque, l'importance de la société civile, même l'appartenance d'une partie importante de l'Ukraine à l'Empire austro-hongrois, tout servait à apporter des preuves de l'eurocéanisme du pays afin d'éviter un basculement oriental.

Vers le pan européisme d'après-guerre

Dans d'autres pays, le discours politique demeurait nationaliste. Toutefois, la proximité historique, économique et sociale nourrissait la création d'une idée nouvelle, celle de l'unité centre-européenne. De nombreux États se sont alors tournés vers un combat défensif et protecteur. Le risque d'affrontements ne cessait d'augmenter et le retour du nationalisme le nourrissait. Sur les ruines des empires ravagés par la guerre, l'Europe centrale s'est alors enfermée sur elle-même, dans la crainte d'une nouvelle dépendance créée par les alliances des puissants. Dans cette période incertaine, les projets

d’union pour l’Europe centrale et orientale furent nombreux, concordant souvent avec les projets des grandes puissances¹.

C’est d’ailleurs dans ce contexte mouvementé que l’idée d’une fédération européenne naquit au sein d’une élite intellectuelle. Issus pour la plupart de l’Empire austro-hongrois, de nombreux penseurs étaient déjà sensibilisés à l’idée d’une unité multinationale européenne. En 1922, Richard Coudenhove-Kalergi, aristocrate et intellectuel austro-hongrois né dans une famille de diplomates, a lancé son premier *Appel à constituer l’unité européenne*. Le texte fut publié en 1923, suivi du célèbre manifeste *Pan Europa*. Et un an plus tard naissait le mouvement Pan Europe. En 1926, le premier Congrès paneuropéen s’est tenu à Vienne, trouvant un défenseur fidèle en Otto de Habsbourg. L’idée de la fédération européenne conquiert alors le milieu littéraire et artistique. Stefan Zweig, nostalgique de cette Europe d’avant-guerre, lui apportait son soutien, son ami Joseph Roth, écrivain juif de Galicie, consacrait de très belles pages à cette Europe unie dans le multiculturalisme qui est à la fois le fruit et le créateur de cet espace multiculturel européen.

■ Modernisme et occidentalisme

Sur le plan culturel, l’Europe centrale est alors devenue une scène de dialogue artistique entre l’Ouest et l’Est. Le futurisme italien y rencontrait le cubisme français et le constructivisme russe ; le mouvement Dada et le théâtre de l’absurde modifiaient le visage de l’art moderne. Même si le narratif national demeurait, l’attachement à l’avant-garde était massif et profond, car cela plaçait l’Europe centrale du côté de la modernité. Alfons Mucha réalisa ainsi l’*Épopée slave*, une œuvre composée de vingt tableaux, véritable manifeste de l’unité slave, ou plutôt de l’unité de l’Europe centrale. La particularité de chaque État était mise en avant, mais également les liens tissés entre États chrétiens, la défense des valeurs européennes de longue date (la Chrétienté, la multiethnicité et donc la pluralité culturelle, la résistance), le rempart contre les invasions orientales (la forteresse de l’Europe comme la définit l’historien Serhii Plokhy²). L’idée de la porte de l’Europe ou de la forteresse de l’Europe revenait constamment. Elle exposait ce sentiment de l’engagement profond dans la défense du continent face aux invasions, menaçantes pour

1. Voir C. Horel, *Cette Europe qu’on dit centrale. Des Habsbourg à l’intégration européenne 1815-2004*, Paris, Beauchesne, 2009.

2. Voir S. Plokhy, *The Gates of Europe: A History of Ukraine*, Paperback, 2017.

toute la culture occidentale. Adolf Hitler a habilement exploité la recherche d'indépendance et de reconnaissance historique de ces pays, en promettant de les protéger et de les sauver des griffes soviétiques. Plusieurs d'entre eux n'ont pas eu d'autre choix que de se plier à ce pouvoir totalitaire et se trouvèrent coincés entre deux ogres dévorant l'Europe.

L'Europe centrale a semblé disparaître en 1945 avec les accords de Yalta qui l'anraient du côté oriental et l'intégraient au bloc soviétique. Pendant plus de trente ans, elle a résisté et a défendu sa distinction, a subi purges et extermination de ses élites, s'est vue trahie, divisée à nouveau par des grandes puissances, désemparée, dominée, repoussée dans le camp adverse.

Malgré cette blessure profonde et l'inquiétude toujours présente face au grand voisin de l'Est, l'Europe centrale et orientale, à part quelques exceptions comme l'Ukraine, est toujours restée une alliance. Bien que placé sous un protectorat hostile et répressif, ce « bloc des pays socialistes » formait *in fine* une communauté des États centre-est européens, dans un positionnement différent du reste des républiques incluses dans l'Union soviétique.

Le Printemps européen

Dans « Un Occident kidnappé, ou la tragédie de l'Europe centrale », Milan Kundera³ revient sur les mouvements de 1956 et 1968 en faveur de la liberté. « Nous mourons pour la Hongrie et pour l'Europe », tel était l'état d'esprit qui animait les élites centre-est européennes sous la domination soviétique. Lorsqu'en 1968, un printemps particulier a embrasé toute l'Europe, la frontière entre l'Est et l'Ouest a semblé s'écartrer. À Prague, à Varsovie, ce fut un mouvement de libération, d'une nouvelle émancipation, d'un choix européen qui a envahi les esprits. On l'appellera le Printemps de Prague. À l'Ouest, à Paris, Mai 68 repoussait les frontières de la liberté, défaisait le système en place et exigeait un renouveau. Dans les deux parties de l'Europe, le mouvement a porté les slogans de la liberté nouvelle et la jeunesse y a joué un rôle crucial, et en même temps il se distinguait. Et Milan Kundera d'écrire : « Le Mai parisien mettait en cause ce que l'on appelle la culture européenne et ses valeurs traditionnelles. Le Printemps de Prague, c'était une défense passionnée de la tradition culturelle européenne dans le sens le plus large et le plus tolérant du terme (défense autant du christianisme que de l'art moderne,

3. M. Kundera, « Un Occident kidnappé, ou la tragédie de l'Europe centrale », *Le Débat* n° 27, 1983, pp. 3-23.

tous deux pareillement niés par le pouvoir). Nous avons tous lutté pour avoir droit à cette tradition menacée par le messianisme anti-occidental du totalitarisme russe⁴. »

Aujourd’hui, en particulier au sein de la jeunesse et de l’élite intellectuelle, l’Europe centrale est habitée par ce désir de protection des valeurs européennes, des principes fondamentaux qui constituent l’âme européenne. Ce discours peut surprendre, mais il marque un engagement ferme porté par plusieurs générations.

¶ Le retour de l’Europe centrale après 1989

Dans les années 1980, à la suite d’une libéralisation du système communiste et d’une détente dans les relations Est-Ouest, de nombreuses publications à l’Ouest provoquèrent une prise de conscience de la disparition de l’Europe centrale avec la guerre froide. L’histoire faisait son retour et l’unité oubliée de la région renaissait, elle qui, selon Peter Hanák, formait une communauté d’histoire et de valeurs : les racines chrétiennes médiévales, le développement des villes, la diversité confessionnelle, la naissance du capitalisme, l’embourgeoisement ainsi que le constitutionnalisme rapidement adopté. L’identité culturelle et les liens forts entre pays s’étaient aussi exprimés dans la résistance au communisme et incarnés dans une élite intellectuelle contestataire. Pour cette résistance, le constat ne changeait nullement : l’appartenance absolue et définitive à l’Europe culturelle et spirituelle était une évidence, mais aussi le seul moyen de survivre en tant qu’État indépendant, et de revenir dans la communauté des pays prospères et modernes.

L’adhésion à l’Union européenne a scellé ce long chemin. En étudiant les discours politiques, les événements culturels ou encore les recherches scientifiques depuis la disparition du rideau de fer, une constante se dégage. Lorsqu’un pays de l’Europe centrale, orientale ou du Sud entreprend cette longue démarche de transformation sociétale en vue de son entrée dans l’Union, un discours historique solide revient à la surface, apportant des preuves irréfutables de l’appartenance à la civilisation européenne depuis des millénaires, mais aussi le fait d’avoir participé à la construction culturelle et historique de celle-ci. Plus encore, cet argument de l’appartenance ancienne à l’Europe va de pair avec un discours national fondateur illustrant l’histoire de l’indépendance politique du pays. En résulte pour chacun de ces États la démonstration simultanée de deux réalités

4. M. Kundera, *La Plaisanterie*, Prague, 1968.

historiques : l'indépendance de la nation politique ou culturelle et l'européanisme incontestable de sa nation. Cette approche historique et culturelle inclut toute l'élite intellectuelle d'Europe centrale et orientale. Pendant plusieurs décennies, l'élite politique (depuis celle de la résistance finalement arrivée au pouvoir après la chute du communisme) a partagé la même conviction. Dans quelle mesure la nouvelle élite politique poursuit-elle le même chemin ou se distingue-t-elle de celui-ci ? La question reste ouverte et n'est pas l'objet de la présente analyse. Une étude globale de ces pays, qui se distinguent davantage depuis qu'ils ne font plus partie du même bloc, semble désormais difficile à réaliser, tant les chemins semblent diverger.

Les Pays baltes et l'engagement européen sans conteste

Bien avant la chute du mur de Berlin, les Pays baltes ont fait le choix unanime du retour à leurs sources qui sont celles de la civilisation européenne. La « Révolution chantante », que la députée européenne Sandra Kalniete a décrite dans son ouvrage *Chantons la liberté*. Révolution chantante lettone et chute de l'Empire soviétique, est devenue le symbole d'un choix engagé identitaire européen. Elle a exclu la violence, mais farouchement exigé le respect du droit naturel d'un peuple de décider de son destin. La paix et la liberté mises en avant ont marqué l'attachement aux droits fondamentaux inscrits dans le code génétique européen. La défense de ces valeurs civilisationnelles se traduit par un engagement sans faille des trois pays, notamment dans les opérations militaires européennes.

L'histoire sanglante de la dernière révolution ukrainienne centrée autour de la place de l'Indépendance (Maïdan) à Kiev, fut vécue pleinement comme un choix civilisationnel de la jeune génération (étudiants, élite intellectuelle et culturelle) opposée à la dictature de Victor Iouchtchenko. Sous la surveillance des forces spéciales et des tireurs d'élite, les manifestants ont scandé des slogans pro européens. Car c'est l'opposition du président à la progression de l'Ukraine vers l'intégration européenne qui a déclenché la protestation dans la rue. « S'engager et mourir pour l'Europe », un slogan qui peut sembler volontariste et idéaliste aujourd'hui en Europe occidentale, a été librement vécu et défendu en 2014 sur la place Maïdan. La centaine de manifestants qui y sont morts sont devenus le symbole de l'indépendance et de l'appartenance du pays à l'Europe. « Nous mourrons pour l'Europe » est un leitmotiv politique voire civilisationnel. ■

MARTIN STEFFENS

«VENEZ, NOUS EN SORTIRONS»

Aristote distingue trois domaines qui, à eux seuls, couvrent l'entièreté de notre expérience du monde : la *théoria* (la connaissance), la *poièsis* (la production) et la *praxis* (l'action). Comment leur différence permet-elle de mieux comprendre l'engagement et de cerner ce qui en fait la beauté et la difficulté ?

Connaissance, production, action

La *théoria* diffère à la fois de la *poièsis* et de la *praxis* en ce que connaître, c'est chercher à atteindre le monde tel qu'il est, tandis que produire et agir changent le monde alentour. Il y a certes de la *poièsis* dans la science – il faut construire des hypothèses, élaborer des protocoles expérimentaux, produire des instruments d'observation et de mesure... –, mais cette création de nouveaux objets a pour but de révéler le réel. Quant à la *praxis* et à la *poièsis*, elles se distinguent l'une de l'autre par la présence ou non, au terme de leur processus, de ce qu'Aristote appelle un *ergon* : un produit fini. Ce dernier est le but de la *poièsis* : l'artisan, nous dit Platon⁵, est « poète » en ce qu'il met au monde un nouvel être. Et l'enfant, fier, peut déclarer aux invités : « Ce gâteau, c'est moi qui l'ai fait. »

La *praxis* serait donc, à l'inverse, une transformation du réel qui n'aboutit pas à un produit. Mais comment est-ce possible ? Quand j'aide à se relever le passant qui vient de tomber, ma transformation du monde s'épuise dans ce geste. Elle ne laisse certes pas rien derrière elle : la personne récupère grâce à mon bras la station verticale. Mais le geste accompli se suffit. Création d'un nouvel état du monde (l'homme tombé est à nouveau debout), il n'est pas création d'un nouvel objet. Ainsi, je ne ramène pas la personne chez moi en m'exclamant : « C'est moi qui l'ai relevée ! » Mon action vaut par ce qu'elle est, non par ce qu'elle fait. On comprend pourquoi une action peut être négative (s'abstenir d'humilier, ne pas commettre l'adultére...), tandis que la production, posant un nouvel être dans le monde, est par nature positive⁶.

5. Platon, *Le Banquet*, 205 b.

6. La production-limite, qui tendrait, par son désœuvrement, à se confondre avec l'agir, c'est le ménage. Car dans le ménage on produit un parfait retour au même. Mieux le ménage est fait, moins cela se voit. Si je peux montrer fièrement où j'ai lavé la vitre, c'est que le travail est à refaire. Une fois les vitres lavées, ce ne sont plus elles que l'on regarde, mais le paysage à travers elles.

Agir, ce n'est donc ni connaître ni produire. Est-ce à dire qu'agir, c'est ignorer ce que l'on fait ? Si l'action est sans œuvre, elle est en effet sans science. Il faut certes des connaissances pour transformer le monde extérieur. Mais cela est vrai surtout de la *poièsis*, en tant qu'elle vise un produit fini. Il y a des méthodes pour fabriquer le pain. Il y a même des modes d'emploi qu'il suffira de suivre, sans se poser de question : la production n'est ici que le déploiement d'un savoir préalable, par exemple celui de l'ingénieur qui a conçu le meuble que je suis en train de monter.

Aussi est-il possible, dans la *poièsis*, de connaître la valeur du travail accompli : la présence de l'*ergon*, du produit fini, permet de mesurer l'écart entre ce qu'il fallait faire et ce qui fut fait. Au contraire, en l'absence de produit fini, la *praxis* ignore comment faire et, une fois cela fait, si nous avons bien fait. Quand on décide de convaincre un ami de ne pas quitter sa femme, on ne sait ce que cela donnera. On essaie. Et si l'on réussit, non seulement on ne peut s'attribuer à soi seul ce succès, mais on ignore d'une part si l'on parviendra toujours à être ainsi un artisan de paix et d'autre part combien de temps cela durera ; enfin, surtout, on ne sait pas si l'on a bien fait : la douleur sera peut-être plus mordante pour ce couple d'avoir été ainsi prolongée...

Il n'y a d'engagement qu'absolu

C'est ici précisément que se situe l'engagement : dans la conscience aiguë de l'indépassable carence théorique propre à toute action, dans l'ignorance de ce que l'on fait quand on agit. On s'engage afin de rendre certain ce dont nous avons un instant perçu à la fois l'évidence et la précarité. L'homme s'agenouille devant elle : est-il sûr qu'elle est la femme de sa vie ? Non, mais s'il n'ose cette demande en mariage, il ne le saura jamais. De son côté, est-elle assurée qu'il est l'homme de sa vie ? Non, mais si elle attend que toutes les conditions soient réunies pour faire le pas, jamais elle n'entrera dans aucune histoire. La jeune femme doit être prudente, certes, et ne pas épouser n'importe qui. Mais il est aussi prudent de ne l'être pas trop. D'oser, afin de saisir l'occasion qui, peut-être, est la bonne. De toute façon, la plupart du temps, nous n'avons, avant de nous décider, qu'un pressentiment. C'est à cause de lui, en raison de son caractère évanescant, qu'il faut nous engager.

On s'engage donc, non parce que nous savons exactement quoi faire, mais afin de le savoir. Ce n'est que rétrospectivement que l'on dira qu'ils sont « entrés dans la Résistance ». C'est l'Histoire qui affuble cet

engagement d'une majuscule, comme s'il y avait toujours eu, au bout de ce saut dans le vide, le général de Gaulle et son entrée triomphale dans Paris. Mais à l'heure où l'on brûle ses papiers pour entrer dans la clandestinité, que fait-on ? Que prend-on quand on prend le maquis ? Pour l'État, on est des terroristes. Pour soi-même, on espère être bien davantage.

Du moins aura-t-on un jour la certitude que cet engagement était bien le bon, que l'on était du bon côté de l'Histoire... Rien n'est moins sûr. Au moment-même où elle donne son consentement, la jeune fille devient responsable de ce choix. A-t-elle pris la bonne décision ? La question n'est déjà plus celle-ci puisque, engagée, il lui revient de faire que la décision prise devienne la bonne. Il n'est plus question, comme il en va dans la *théoria*, d'attendre patiemment, en observateur, une éventuelle confirmation. En s'engageant, on prend parti pour la pertinence de son engagement, de sorte que l'on ne peut savoir si le succès sera dû à une première bonne décision ou bien à la décision de la tenir fermement pour bonne malgré les démentis et les épreuves. Ainsi donc, plus je m'approche de la vérité de mon engagement («tout compte fait, j'ai bien fait ! »), plus celle-ci est en réalité recouverte par cet engagement même. Et ceci est vrai même si l'engagement se révélait n'être pas le bon. Car était-ce la cause épousée qui n'était pas la bonne ? Ou bien moi qui, la croyant telle, l'ai abandonnée trop tôt ?

On s'engage non en l'absence de doutes, mais pour les faire mentir. Aussi se met-on soi-même en gage. La personne qui pense pouvoir s'engager «en gardant ses billes», sans mourir à la possibilité de revenir en arrière, aura dans l'échec beau jeu de déclarer qu'elle le savait dès le début et que ceci (l'échec) confirme finalement cela (son engagement seulement partiel). Car elle oublie simplement que quand on ne joue pas le jeu, on le perd⁷.

Certitude négative

L'engagement relève en ceci moins du courage, vertu de celle ou de celui qui surmonte sa peur en vue d'un bien clairement perçu, que de l'audace : on tranche dans le vif de son incertitude, mais sans avoir l'absolue certitude que le bien visé en est un ni qu'il est atteignable. Aussi l'engagement a-t-il souvent pour point de départ une certitude seulement négative. Après avoir accepté bien des aménagements, après s'être pliés à la dure loi romaine, les chrétiens de Bithynie se

7. Voir P. Dulau, G. Morano et M. Steffens, *Dictionnaire paradoxal de la philosophie*, Bruxelles, Éditions Lessius, 2019, article «Engagement», pp. 190-194.

sont encore vu imposer par Dioclétien de renoncer au dimanche, jour de leur rassemblement. Ils ne purent consentir à cette dernière exigence. Cela aurait été renoncer à eux-mêmes. La sentence de leur refus est demeurée célèbre : « *Non possumus* (nous ne pouvons pas). » Plus exactement : « *Sine dominico non possumus* (nous ne pouvons pas vivre sans dimanche). » Ce « non » les mènera au martyre. En vue de quoi s'engageaient-ils ? Luttaient-ils déjà pour la liberté de culte ? Quelle cause les portait à la mort ? Ils ne le savaient pas. Ils savaient seulement ce qu'ils ne pouvaient être. En amour également : je ne sais si tu es la femme de ma vie, car je ne puis aujourd'hui savoir si nous nous conviendrons toujours ; ce que je sais seulement, c'est que vivre sans toi, désormais, je ne le peux. *Non possum*.

Ce *non possumus* fut celui des Résistants. Dans *Feuillets d'Hypnos*, son très poétique carnet de guerre, René Char montre bien que non seulement il lui fallut agir sans savoir (« Agir en primitif et prévoir en stratège »), mais aussi en ignorant, finalement, si la France à qui ses compagnons et lui donnaient leur vie voulait bien de cette liberté (« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament »)⁸. Il savait ce qu'il refusait, mais non exactement ce pour quoi il mettait sa vie en gage⁹.

Le saut

Mais si l'engagement repose sur une certitude seulement négative, qu'est-ce qui nous donne de faire le pas, d'oser le saut ? Qu'est-ce qui fait de l'impossibilité où certains se sont trouvés de consentir à l'Occupation une cause positive ? On peut s'embourber dans son dégoût et sa tristesse, et ce *non possumus* dit d'abord une impuissance. Qu'est-ce donc qui enclenche l'action ?

L'auteur du *Silence de la mer*, officier français dont le nom de plume et de Résistant était Vercors, écrit, dans la préface de ce livre publié clandestinement en 1942, quel fut d'abord son désespoir : « Il y a trente mois je désirais la mort. Nous étions quelques-uns à la désirer. Nous ne parvenions à voir devant nous rien qu'un abîme fétide. Comment y vivre ? Pourquoi attendre une asphyxie immonde ? » Lui et d'autres officiers, après l'horrible capitulation, tuaient le temps

8. Sur l'analyse de ces « paroles », voir H. Arendt, *La Crise de la culture*, préface « La brèche entre le passé et le futur », Paris, Gallimard, « Folio essais », 1989, pp. 11 sqq.

9. Ce *non possumus* est aujourd'hui celui de Géraldine Carlier, cette maîtresse de petite section en école maternelle qui, en larmes, partageait dans une vidéo postée quelques semaines après la rentrée 2020 son impossibilité d'accueillir les enfants de sa classe tout en étant masquée. Elle dit comprendre les parents qui l'ont dénoncée, ainsi que la jeune directrice qui a fait remonter l'information au recteur afin de se couvrir.... Mais être un « gogoth », comme elle le dit, au lieu d'une institutrice, elle ne le peut pas : ce n'est pas son métier. À quoi s'engage-t-elle ? À ceci seulement que j'exprimerais ainsi : *Sine facie non possumus* (nous ne pouvons pas vivre sans visage).

et se laissaient tuer par lui. Parmi eux, il y a un homme que Vercors nomme Randois et qu'il n'apprécie guère. C'est un maurrassien, qui se réjouit sans doute de voir sombrer la République. Mais cet homme, au moins, se tait. Des repas partagés, Vercors écrit : « Ce mess était à l'image de ce pays, où seuls les lâches, les malins et les méchants allaient continuer de périr ; où les autres n'auraient, pour protester, que leur silence. » Un autre officier, que Vercors nomme Despérados, non seulement se tait, mais a carrément arrêté de sourire. Leur *non possumus* n'est pour l'heure qu'implicite et l'action, qui n'est rien tant qu'elle n'est pas osée, est aussi loin de ces trois hommes que leur est proche la désespérance.

Un jour, toutefois, arrivés en avance devant le mess, les trois hommes assistent à un spectacle, banal et décisif : « C'est alors que nous vîmes venir les quatre petits canetons. [...] Le dernier était plus jeune, plus petit, plus jaune, plus poussin. Mais bien décidé à n'être pas traité comme tel. Il couinait plus fort que les autres, s'aidait des pattes et des ailerons pour se tenir à la distance réglementaire. Mais les cailloux que ses aînés franchissaient avec maladresse mais fermeté formaient, pour lui, autant d'embûches où son empressement venait buter. En vérité, rien d'autre ne peut peindre fidèlement ce qui lui arrivait, sinon de dire qu'il se cassait la gueule. Tous les six pas, il se cassait ainsi la gueule et il se relevait et repartait, et s'empressait d'un air martial et angoissé, couinant avec une profusion et une ponctualité sans faiblesse, et se retrouvait le bec dans la poussière. [...] Et les canetons, toujours couinant, tournèrent au coin de la ruelle, et nous vîmes le petit, une dernière fois, se casser la gueule avant de disparaître. Et alors, voilà, Randois nous mit ses mains aux épaules, et il s'appuya sur nous pour se lever, et ce faisant il serra les doigts, affectueusement, et nous fit un peu mal. Et il dit : "À la soupe ! Venez. Nous en sortirons."¹⁰ »

Pour décider d'agir, il faut faire confiance au moins trois fois : confiance dans le fait que la décision prise est la bonne ; confiance en ce qu'il existe un ordre du monde plutôt stable, sans quoi l'intention de départ aboutira à des conséquences autres que celles escomptées ou espérées et tout engagement serait vain ; confiance, enfin, en ce que ceux qui suivront ajouteront à l'action tout ce que l'on n'a su y mettre et corrigeron ses effets délétères. La marche obstinée du quatrième caneton est un fragment de monde qui inspire aux trois officiers cette triple confiance.

10. Vercors, *Le Silence de la mer* suivi de *La Marche à l'étoile*, « En guise de préface », Paris, Le Livre de poche, 1994, p. 13.

Quatre aspects d'une crise

À ce prix d'audace et d'incertitude, on comprend mieux la crise actuelle de l'engagement et les tentatives pour diminuer ce qu'il y a en lui de tragique. Cette crise a plusieurs visages. Je voudrais ici en indiquer quatre.

– Le recours au protocole. Celui-ci serait une sorte de mode d'emploi de l'agir, dont on a vu l'impossibilité. Il est la tentative, aussi vaine qu'inquiétante, de reconduire l'agir à une production *via la connaissance*. On crée un protocole pour s'assurer que le minimum aura été fait. Mais, parce qu'il offre l'illusion d'une action reconduite à la production, il soulage l'agent d'avoir à répondre de ses décisions. Aussi ce minimum tend-il à devenir une fin. Les protocoles de prise en charge des patients en milieu hospitalier se multiplient. Les pédiatres ont beau opposer que chaque enfant nécessite une attention très particulière, il leur sera répondu que de telles mesures visent la protection non tant du patient que, en contexte de judiciarisation croissante, de l'institution hospitalière. Le fait d'avoir coché toutes les cases nous dégage-t-il de notre responsabilité vis-à-vis du malade¹¹ ?

– L'aide à la décision. Là encore, il s'agit d'accroître le champ de la théoria en vue de réduire d'autant celui de la praxis, et ce afin d'évacuer le risque de l'engagement. Cela aussi est vain, car une fois que les experts, aidés par l'intelligence artificielle, éclairés par des prédictions mathématiques, se seront exprimés, il leur faudra encore trancher, choisir, bref : décider. Le souverain, disait Carl Schmitt en une sentence célèbre, décide de l'état d'exception, ou de nécessité, et il n'est jamais de situation si exceptionnelle qu'il ne faille toutefois quelqu'un pour la désigner comme telle. Le rêve d'une « gouvernance par le nombre »¹², dispensant le chef de prendre des décisions ou le dégageant de la responsabilité de celles qu'il aura prises, était celui d'un Victor Hugo. « La tribune politique, écrit-il dans *Le Droit et la Loi*, se transformera en tribune scientifique ; [...] ce sera le règne paisible de l'incontestable ; on ne fera plus les lois, on les constatera ; les lois seront des axiomes ; on ne met pas aux voix deux et deux font quatre ; le binôme de Newton ne dépend pas d'une majorité ; il y a une géométrie sociale ; on sera gouverné par l'évidence. »

Ce rêve, dont la réalisation confine au cauchemar, était aussi celui de Lénine : « C'est le départ d'une époque très heureuse où

11. Voir Ph. Cloarec, « Protocoles, référentiels de soins, démarche qualité : autonomie collective et dépendance personnelle », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 93, n° 2, 2008, pp. 28-31.

12. A. Supiot *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, 2015.

l'on pratiquera de moins en moins de politique, [...] où ce sont les ingénieurs et les agronomes qui auront la parole¹³. » Mais, comme le demande Jacques Le Goff, « cette hégémonie des nombres dans leur impassible froideur ne serait-elle pas aussi une manière pour nos sociétés contemporaines d'évacuer la question de la mort, de faire comme si le risque lié au choix politique pouvait être presque éliminé ?¹⁴ »

– Le « risque zéro ». Évacuer la question de la mort... Car choisir, c'est mourir. C'est tuer dans l'œuf des milliers de possibilités. C'est prendre le risque aussi d'être violemment corrigé par le réel, par l'histoire. Il est donc une autre manière de ne pas s'engager : faire systématiquement primer la « précaution », c'est-à-dire la conservation, l'inertie, non tant sur le risque, mais, plus fondamentalement, sur l'accomplissement de la chose dont on a la responsabilité. À un directeur de collège dit « responsable », il apparaît aujourd'hui plus essentiel qu'aucun de ses élèves n'attrape la Covid-19 qu'ils n'apprennent les langues étrangères dans de bonnes conditions.

– La disparition des chefs. Un reportage paru dans *La Croix*¹⁵ montrait que la violence policière était proportionnelle à l'absence d'ordres clairs émanant des chefs. « Les ordres flous, ça a l'air de rien, mais c'est l'un des problèmes principaux dans la police, explique Maxime. Et les gens le savent peu... » Un policier parisien prend l'exemple d'une course-poursuite : « C'est récent, ça s'est passé hier. Je voulais contrôler un véhicule, je mets le gyro et, au lieu de se ranger sur le côté, le chauffeur accélère. Alors je prends la radio et je demande la priorité sur les ondes. Ça veut dire qu'il n'y a plus que moi qui peux émettre ; les autres sont censés la fermer. Et là j'annonce : "Prenons en chasse un véhicule... délit de fuite..." Réponse du commandement : "Ne prenez pas de risques." Traduction : décidez seuls de poursuivre ou non la chasse. Si ça s'était mal passé, on nous aurait ressorti la bande. "On vous avait dit de ne pas prendre de risques et patati et patata..." C'est tout le temps comme ça. Tout le monde se couvre et à tous les niveaux. »

Un chef, c'est celui qui assume. Qui assume même, et surtout, ce qu'il n'a pas voulu qu'il arrive. C'est là le paradoxe de la responsabilité : répondre non tant de ce qui fut notre œuvre que de tout le reste. Si je trouve, dans le plat du jour, un bout de plastique et en avertis le serveur, celui-ci peut me dire qu'il n'y peut rien, il peut accuser le cuistot, lequel accusera son fournisseur... S'il n'y a pas de responsable,

13. Cité in J. Le Goff, *Revue Projet*, vol. 349, n° 6, 2015, p. 90.

14. *Ibid.*, p. 91.

15. M. Corre, « Violences, bavures : des policiers racontent », *La Croix Hebdo*, 19 novembre 2019.

ce ne sont pas des bouts de plastique, mais de la salmonelle qu'on trouvera dans les assiettes. « Sur la passerelle du navire, si ce n'est pas le capitaine qui dirige la manœuvre, ce sont les rats », écrivait René Char. Le responsable est cet homme qui s'annoncera comme tel, qui tient à nous présenter ses excuses, à nous offrir les cafés... Un tel homme ne souhaitait pas ce bout de plastique dans le plat du jour. Il n'y peut peut-être rien. Selon la célèbre et profonde remarque de Georgina Dufoix, « responsable » n'est pas « coupable ». Au contraire même, puisqu'être responsable, c'est prendre sur soi, à l'avance, non seulement ce que l'on n'a pas prévu, mais ce qu'on aura cherché à éviter, et qui arrive parfois.

Si l'engagement est en crise, c'est parce que, ne sachant quel sera son résultat, il faudra en répondre, et répondre de cela même que l'on voulait éviter. Répondant par avance d'un mal qu'ils travaillent pourtant à conjurer, les chefs sont ainsi garants de l'ordre. On comprend alors pourquoi ils sont mieux payés que les autres et pourquoi ils n'ont pas le droit d'abuser de leur situation pour se couvrir.

Envoi

Parce que nous refusons la part d'inconnu inhérente à la *praxis*, nous vivons une crise de l'engagement. Notre société, en ce qu'elle a de pusillanime, de ratiocinant et de protocolaire, peine à produire des hommes vertueux. Mais parce que l'action n'est rien avant d'être tentée, il suffit qu'ici ou là un homme ose et c'est toute une tradition de l'engagement responsable (tradition par ailleurs encore cultivée dans l'armée) qui se réveillera. Crise de l'engagement ? Comme le dit l'officier Randois : « Nous en sortirons. » 

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

GABRIEL GARROTE

LES ORIGINES DE LA DÉBÂCLE DE 1870

Le 19 juillet 1870, abusé par le chancelier prussien Bismarck, poussé par un entourage qui y voit l'occasion de raffermir l'autocratie impériale, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse. Six semaines plus tard et sans avoir remporté de réelle victoire, l'empereur et son armée sont défait à Sedan le 2 septembre 1870. Le souverain abdique, ce qui provoque une crise politique qui voit le rétablissement de la République mais ne permet pas de mettre un terme au conflit qui se poursuit jusqu'au 20 janvier 1871. Zola résume en un mot l'ampleur de la défaite impériale : « La débâcle¹. » Celle-ci marque les contemporains et rejallit durablement sur le régime, dont elle accrédite la légende noire.

De fait, sa responsabilité ne peut être contestée au regard de l'immobilisme et de l'aveuglement des autorités politiques et militaires. Pourtant, après les difficultés rencontrées en Crimée (1853-1856) et la victoire de la Prusse sur l'Autriche en 1866, Napoléon III, conscient des lacunes de son armée et de la menace prussienne, tente d'impulser des réformes, sans toujours parvenir à imposer ses vues ou obtenir les effets escomptés. Attaché militaire à Berlin de 1866 à 1870, le lieutenant-colonel Stoffel s'efforce quant à lui d'alerter les autorités qui, d'après son rapport du 22 juillet 1868, vivent « dans l'ignorance la plus complète de tout ce qui concerne la Prusse, la nation et l'armée prussiennes » et s'illusionnent sur la puissance française². S'il admet la supériorité du soldat français, il constate que l'armée prussienne l'emporte partout ailleurs, tant en matière d'armement que de commandement, de formation des cadres que d'organisation militaire, ou encore dans le rapport de force. Toutefois, les illusions du pouvoir ne suffisent pas à expliquer les ressorts de la débâcle. Des facteurs structurels, politiques et sociaux, profondément ancrés dans le régime et la société ainsi que dans le milieu des officiers, la préparent indubitablement.

1. É. Zola, *La Débâcle*, Paris, G. Charpentier et F. Fasquelle, 1892.

2. E. Stoffel, « Remarques sur l'armée prussienne. Rapport du 22 juillet 1868 », *Rapports de M. le baron Stoffel sur les forces militaires de la Prusse*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven, 1871, p. 35.

Armes et matériels

Consubstantielle à l'identité militaire, la tenue concourt à fondre l'individu dans un tout uniforme. Sa coupe contraignante renforce la sujexion du soldat par le contrôle de son corps, au risque de réduire sa liberté de mouvement pourtant essentielle face aux progrès de l'armement³. Si des évolutions se font jour dans les années 1860 et libèrent le corps, elles demeurent insuffisantes et ne tiennent pas compte des réflexions sur l'invisibilité du soldat⁴. Le lieutenant Devaureix déplore ainsi le contraste frappant entre son uniforme et celui de la troupe qui le désigne pour cible « même pour un ennemi placé à mille mètres »⁵, alors que les officiers allemands arborent une tenue similaire à celle de leurs soldats⁶.

L'entrée en service du fusil Chassepot simplifie le fournitment du fantassin avec l'apparition de cartouchières aux côtés de la giberne. D'une grande précision, efficace jusqu'à trois cents mètres, mais portant jusqu'à mille cent, et d'une cadence de tir élevée, il souffre néanmoins d'un encrassement rapide susceptible d'interrompre celui-ci. Il n'en surpasse pas moins le Dreyse allemand, mais ce dernier est bien connu des soldats prussiens, à la différence du Chassepot, agréé en 1866, mais distribué à la veille du conflit et « mal manié faute d'une instruction suffisante »⁷.

Outre son arme, le fantassin français supporte un sac de trente kilos, charge excessive qui provoque l'égrènement de la troupe le long des routes, sinon la « détresse » des plus chétifs⁸. En effet, il lui est prescrit d'emporter dans son sac « tout ce qu'on pourrait y mettre »⁹, afin de pallier les déficiences de l'administration militaire. À l'opposé, l'infanterie prussienne, avec un paquetage d'un poids supportable et l'habitude des longues marches, progresse rapidement. De plus, les Allemands cantonnent leurs hommes dans les bourgs et villages où ces derniers peuvent reconstituer leurs forces à l'abri des intempéries et des vues ennemis. Les Français, eux, bivouaquent sous la tente, cuits par le soleil et trempés par l'eau, comme le relate Louis Ratel : « Ce n'était que de la boue, nous avons été obligés de passer la nuit

3. S. Audoin-Rouzeau, « Massacres. Le corps et la guerre », in J.-J. Courtine (dir.), *Histoire du corps. T. III, Les Mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2006, pp. 284-291.

4. O. Roynette, « L'uniforme militaire au XIX^e siècle : une fabrique du masculin », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* n° 36, 2012, p. 115.

5. A. Devaureix, *Souvenirs et Observations sur la campagne de 1870 (armée du Rhin)*, Paris, Lavauzelle, 1909, p. 62.

6. *Ibid.*, pp. 63-64.

7. Ch. H. R. de La Tour du Pin, *L'Armée française à Metz*, Paris, Amyot, 1871 (2^e éd.), p. 44.

8. Y.-Ch. Quentel, « Correspondance à sa famille pendant la guerre contre les Prussiens (1870) », *Bulletin de la société finistérienne d'histoire et d'archéologie. Gwechall* n° 2, Quimper, 1979, p. 67.

9. A. Devaureix, *op. cit.*, p. 23.

dans cette position et cependant nous étions mouillés jusqu'aux os¹⁰. » Aisément décelables, ces bivouacs constituent une cible de choix pour l'artillerie ennemie.

Le ministère de la Guerre ne consacrant que 2 % de ses dépenses à la modernisation de l'armement, les crédits affectés à la fabrication du Chassepot le sont au détriment de l'artillerie, ce qui conduit à reporter la rénovation du parc, pourtant réclamée par l'empereur. Dans les années 1850, celle-ci pâtit d'un réflexe courtisan de l'entourage impérial qui s'y montre hostile afin de maintenir en service le « canon de l'empereur », petit obusier de 12 présenté par Napoléon III et adopté en 1853. Ce canon, qui permet de tirer boulet, obus, boîte à mitraille et shrapnel, se substitue aux pièces de campagne de 8 et de 12, et réduit le nombre des munitions utilisées, simplifiant ainsi la production et la logistique.

Le « système La Hitte », qui entre en service en 1859 lors de la campagne d'Italie, voit l'apparition des premiers canons rayés. Il comprend des pièces de campagne de 4 et de 12, d'une portée utile de deux mille à deux mille cinq cents mètres, et des pièces de siège et de place de 12, 16 et 24. L'acier et le chargement par la culasse sont également expérimentés, mais sont insuffisamment maîtrisés aux yeux du commandement pour être adoptés. En effet, le principe de l'unité d'armement au sein de l'artillerie suppose de changer le matériel et les munitions en bloc. Or cette opération très coûteuse ne peut s'opérer qu'une fois le nouveau système parfaitement au point, ce qui n'est pas le cas sous le Second Empire¹¹. Cependant, si le chargement par la gueule et l'emploi du bronze sont maîtrisés, ils ne permettent pas aux canons français de rivaliser avec les canons prussiens modernes, dont la cadence de tir et la portée surclassent le matériel français et permettent aux Prussiens d'écraser les unités françaises sans être inquiétés en retour.

Certes, l'armée française bénéficie de deux innovations majeures : les fusées percutantes et le canon à balles. Les premières sont à l'étude dès avant 1860, mais les conditions de sécurité imposées interdisent d'en produire avant le 11 février 1870. Il s'ensuit qu'à de rares exceptions près, les unités sont uniquement dotées de fusées fusantes à événements conçues pour exploser à distances déterminées, ce qui limite la capacité à neutraliser un ennemi mobile. De plus, n'explosant pas au choc, elles éclatent en vol ou s'enfoncent dans le sol, ce qui réduit leur effet destructeur. Depuis 1868, l'armée française dispose

10. L. Ratel, « Relevé de campagne, 15 juillet 1870-20 mars 1871, par Louis Ratel, caporal au 97^e d'infanterie de ligne », *Revue de la Manche* n° 81, janv. 1979, p. 14.

11. M. de Lombarès et alii., *Histoire de l'artillerie française*, Paris, Lavauzelle, 1984, p. 202.

également d'un canon à balles mis au point par le capitaine de Reffye. D'une portée d'environ mille cinq cents mètres, il projette des gerbes de vingt-cinq cartouches et peut tirer jusqu'à cent vingt-cinq coups par minute. Toutefois, seules cent quatre-vingt-dix pièces ont pu être produites. De plus, le secret qui entoure sa conception ne permet pas d'en faire l'instruction auprès de la totalité des cadres. En outre, au lieu de jouer un rôle d'appui-feu d'infanterie, contrebalançant un rapport de force défavorable, ce canon est inutilement employé pour contrebuttre l'artillerie ennemie¹². Enfin, sa fabrication réduisant le budget alloué à la production de canons en bronze, les Français alignent deux fois moins de pièces que leurs adversaires¹³.

L'emploi préconisé du canon à balles illustre les lacunes de la doctrine d'emploi de l'artillerie. En effet, les règlements n'abordent pas la question du combat interarmes, ne s'interrogent pas sur le rôle de l'artillerie dans les guerres à venir, et ne laissent pas à cette arme la liberté de manœuvre et d'action nécessaire¹⁴. À l'inverse, l'artillerie prussienne tire les conséquences de la campagne de 1866 contre les Autrichiens. Cette dernière définit de nouveaux procédés qui s'appuient sur la mobilité afin de concentrer la puissance de feu sur un point clé du dispositif ennemi avant une réarticulation rapide pour échapper aux tirs de contre-batterie. L'artillerie française, au contraire, manque de souplesse et n'agit pas par masse, même si des généraux tels que Bourbaki ou Ladmirault adoptent ce procédé à Rezonville et à Saint-Privat.

Sous le Second Empire, la cavalerie délaisse les actions de reconnaissance ou de couverture, et réserve ses unités, lourdes et légères, pour mener des charges massives, voulues décisives. Ces dernières répondent à l'idéal de l'officier monté et rappellent combien les campagnes napoléoniennes demeurent l'horizon d'attente d'une guerre européenne. Elles illustrent aussi l'influence des expéditions ultramarines, où la cavalerie est employée avantageusement face à un adversaire mal armé et peu instruit. Or les progrès des armes portatives d'infanterie et, plus encore, ceux de l'artillerie rendent illusoire la rupture par le choc. En témoigne le capitaine Casadavant qui se rappelle le « monceau de cadavres, de chevaux et d'hommes » des vagues dressées face à lui et qui achèvent de briser son élan¹⁵. À défaut de pouvoir rompre le dispositif ennemi, la cavalerie se sacrifie pour laisser au gros des forces le temps de se replier.

^{12.} R. Koch, «Les canons à balles dans l'armée du Rhin en 1870», *Revue historique des armées* n° 255, 2009, §27.

^{13.} M. de Lombard et alii., *op. cit.*, p. 210.

^{14.} Ch. H. R. de La Tour du Pin, *op. cit.*, p. 50.

^{15.} B. Casadavant, «Carnet de campagne et de captivité», *Carnets de la Sabretache* n° 415, 1956.

Les progrès de l’artillerie entre 1840 et 1870, en particulier l’apparition de matériels rayés et d’obus à forte charge explosive, requièrent l’adaptation technique des forteresses. Alors que cent millions de francs auraient été nécessaires, seuls trente-neuf sont débloqués pour de nouveaux forts ébauchés en 1867 seulement. L’efficacité du système de fortification pâtit aussi de la déforestation qui multiplie les axes de pénétration. En effet, dans la mesure où la forêt canalisait l’ennemi et entravait ses déplacements, les armées étaient destinées à manœuvrer à partir de places pivots. Or, en 1867, l’Argonne n’est plus un obstacle infranchissable. Dans le même temps, l’expansion du chemin de fer bouleverse la géographie des places fortes : les nœuds ferroviaires se substituent aux carrefours routiers comme zones clés de la défense, les rocades favorisent la défense, tandis que les pénétrantes sont susceptibles d’avantager l’ennemi. Si une prise de conscience se fait jour, elle apparaît tardive et pâtit de l’absence d’autorités capables d’arrêter les priorités, d’impulser un renouveau et d’opérer une synthèse entre les capacités de manœuvre de l’armée, la maîtrise technique et la puissance de l’armement. Ce constat vaut pour les autres armes, qui ne placent pas le facteur technique au cœur de la doctrine d’emploi.

Hommes et formation

L’armée française de 1870 est une armée professionnelle, qui réunit environ deux cent quatre-vingt mille hommes lors des premiers engagements. Cette force apparaît insuffisante face aux quelque cinq cent mille soldats allemands bien entraînés. Pourtant critique à l’égard de son recrutement et dubitatif quant à ses capacités, Napoléon III ne prend conscience de la faiblesse numérique de son armée qu’après la victoire prussienne de Sadowa (1866). Elle révèle la situation critique dans laquelle se trouve la France, incapable d’aligner guère plus de deux cent mille soldats face à un État qui en a mobilisé plus du double en un mois¹⁶. Le recrutement français repose alors sur un système de tirage au sort et d’exonération. Ceux qui ont tiré un « bon numéro » ou ont payé pour échapper au service sont dépourvus d’instruction, malgré des tentatives visant à établir une réserve qui leur aurait inculqué les rudiments militaires¹⁷.

16. En avril 1867, le maréchal Niel, ministre de la Guerre, évalue à deux cent mille hommes les forces immédiatement disponibles. A. Corvisier, *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1992, t. II, p. 420.

17. La circulaire ministérielle du 10 janvier 1861 prévoit un minimum d’instruction militaire pour la fraction du contingent qui a échappé au service actif, mais rien n’est prévu pour l’accueil, l’encadrement et l’instruction.

Inquiet, Napoléon III entreprend donc d'instaurer un service militaire obligatoire sur le modèle prussien. Depuis 1859, les Prussiens âgés de vingt ans accomplissent un service de sept ans avant d'être versés dans la *Landwehr* (la réserve) jusqu'à leurs quarante ans. Ils sont soumis à des convocations annuelles et peuvent être appelés à renforcer la troupe. Au-delà, et jusqu'à cinquante ans, ils assurent la garde du territoire. Le projet de l'empereur est confié au maréchal Niel, nommé ministre de la Guerre en janvier 1867. Il prévoit un service de six ans, dans l'active pour les « mauvais numéros », dans la réserve pour les « bons numéros ». À l'issue de ces six années, tous entreraient dans une garde mobile, inspirée de la *Landwehr*, pour trois ans¹⁸. La réserve cesserait « d'être un "dépôt de recrues", et son entraînement, jugé indispensable », doterait chaque citoyen d'une instruction complète¹⁹. Enfin, si l'exonération demeurera pour l'active et la réserve, elle disparaîtrait pour la garde mobile. Cette nouvelle organisation doit aboutir à la constitution d'une armée de plus de huit cent mille hommes, moitié d'active, moitié de réserve, renforcée par une garde mobile de quatre cent mille hommes pour le service territorial.

Toutefois, des oppositions venues de tous horizons se font jour. La bourgeoisie urbaine et la paysannerie aisée ne veulent pas que leurs enfants leur soient enlevés, se désintéressent de la carrière des armes ou craignent les conséquences économiques d'une guerre. Elles se montrent donc hostiles au projet et font pression sur les députés. Quant au peuple, il redoute l'impôt du sang et aspire avant tout à améliorer ses conditions de vie. Les militaires s'y opposent également, persuadés de la supériorité d'une armée professionnelle, tandis que les républicains craignent l'accroissement du despotisme napoléonien et les libéraux la militarisation du pays. Aussi la loi Niel votée en janvier 1868 dénature-t-elle la volonté de l'empereur. La durée du service est portée à neuf ans, dont cinq dans l'active et quatre dans la réserve. Le tirage au sort est maintenu, l'exonération supprimée et le remplacement rétabli. La notion de réserve est inscrite dans la loi et la création d'une garde mobile est actée, mais le principe d'un service militaire universel est rejeté, l'instruction de la réserve se limite à quinze jours annuels et rien n'est prévu pour organiser la garde mobile.

Ainsi, sous les dehors d'une armée de conscription, l'armée impériale demeure une armée professionnelle aux effectifs insuffisants²⁰. Elle se compose principalement de fantassins-paysans, que le temps de service permet de transformer en soldats professionnels. Ils sont rompus

^{18.} *Moniteur universel* n° 346, 12 décembre 1866, p. 1399.

^{19.} A. Crépin, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 278.

^{20.} F. Cochet, *Les Français en guerres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, pp. 20-22.

aux rigueurs de la vie militaire et jouissent d'une bonne résistance physique leur permettant de porter leur lourd paquetage sur plusieurs dizaines de kilomètres, à l'image du soldat Quentel qui ne parcourt pas moins de quatre-vingts kilomètres en deux jours après une bataille de douze heures et deux nuits écourtées²¹. Toutefois, la troupe n'est pas homogène et la réserve ne saurait rivaliser avec les hommes qui servent sous les drapeaux depuis plusieurs années, d'autant que la brièveté de la campagne n'en permet pas l'amalgame, sans pour autant remettre en cause la cohésion de l'ensemble²².

Jusqu'à la veille du conflit, la formation du soldat français s'adosse à des règlements surannés, d'une minutie et d'un formalisme déconnectés des réalités du terrain. Les manuels étant réservés aux officiers, l'instruction dispensée par les sous-officiers est souvent rudimentaire et se fait «à l'imitation». Les faibles capacités reconnues aux hommes du rang conduisent d'ailleurs à ne pas pousser loin l'instruction technique. La formation s'appuie sur une discipline de fer, non exempte de brutalité, et sur la répétition d'exercices individuels et collectifs²³. Il s'agit de conditionner le soldat au moyen d'actes réflexes, d'endurcir son corps et son esprit, et de s'assurer une obéissance passive aux ordres donnés sous le feu ennemi. Autrement dit, le XIX^e siècle forge un «soldat-machine»²⁴ incapable d'initiative et peu apte à affronter la complexité croissante des combats²⁵, et dont l'ardeur sur le champ de bataille ne repose pas sur le facteur moral, pourtant essentiel pour éviter la désagrégation des troupes²⁶.

Si des modifications s'observent dans la décennie qui précède la guerre, elles n'ont pas le temps de porter leurs fruits, d'autant que les soldats manquent d'entraînement et d'encadrement. Les vingt-quatre mille officiers que compte l'armée à la veille de 1870 sont rarement à la caserne. À peine plus nombreux, les vingt-neuf mille cinq cents sous-officiers français n'offrent pas un taux d'encadrement suffisant. De plus, l'armée n'assure pas, ou très mal, l'instruction de ces derniers, qui se limite souvent à celle reçue lors de leur incorporation. Routiniers en temps de paix, plus âgés que leurs homologues prussiens, ils n'en demeurent pas moins de bons meneurs d'hommes en campagne²⁷. Il faut néanmoins attendre la fin du siècle pour que le commandement prenne conscience du rôle clé de ces cadres de contact.

²¹. Y.-Ch. Quentel, «Correspondance à sa famille pendant la guerre contre les Prussiens (1870)», *art. cit.*, p. 67.

²². S. Audoin-Rouzeau, 1870. *La France dans la guerre*, Paris, A. Colin, 1989, p. 102.

²³. J.-M. Déguignet, *Mémoires d'un paysan bas-breton*, Ar Releg-Kerhuon, An Here, 1998, pp. 126-127.

²⁴. A. Ehrenberg, *Le Corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, p. 72 et sq.

²⁵. F. Cochet, «Des gestes de l'éducation physique aux gestes de la guerre», *Inflexions* n° 19, 2012, pp. 77-91.

²⁶. Ch. Ardant du Picq, *Études sur le combat*, Paris, Hachette, 1880. Publié à titre posthume.

²⁷. F. Cochet, *Les Français en guerres...*, *op. cit.*, p. 19 et p. 25.

Une double pénurie touche le recrutement des officiers. D'une part, l'insuffisance de la solde, le nomadisme et les obligations militaires détournent nombre de jeunes gens capables de la carrière des armes. Le faible nombre de candidats aux écoles de Saint-Cyr, en particulier, et de Polytechnique ne permet pas d'opérer une sélection rigoureuse. D'autre part, le nombre des officiers qui en est issu ne couvre pas les besoins de l'armée. Il aurait fallu pour cela doubler le nombre des reçus, au détriment de la qualité du recrutement. D'autant que la hausse des effectifs de l'armée dans les décennies qui précèdent la guerre de 1870 s'accompagne d'un besoin croissant de cadres. Aussi la promotion d'une majorité d'officiers issus du rang s'avère-t-elle indispensable, plus encore après des campagnes meurtrières²⁸. Or ces derniers ne bénéficient d'aucune formation générale et militaire ; tout au plus est-il exigé d'eux, à partir de 1852, un degré d'« instruction générale sans laquelle un officier ne saurait tenir convenablement sa place »²⁹, terminologie des plus vagues. Cependant, à leur sortie d'école, saint-cyriens et polytechniciens s'avèrent aussi dépourvus de moyens que leurs camarades issus du rang.

De fait, la formation dispensée en école demeure insatisfaisante. L'enseignement délivré à Saint-Cyr est médiocre. Sans rapport avec l'art de la guerre, l'académique est jugé inutile, tandis que les cours militaires ne préparent pas l'élève-officier à son futur rôle³⁰. Comme le confesse un ancien élève : « J'aurais été bien embarrassé de conduire ma section sur une route, dans un pays ennemi de la mener au combat, de défendre une position ; mais j'aurais raconté imperturbablement la bataille d'Austerlitz³¹. » La formation n'incite pas à l'émulation intellectuelle des élèves, qui dédaignent l'étude et toute forme de réflexion sur l'art militaire. Ce mépris s'enracine dans la croyance qu'il suffit de connaître les règlements par cœur, de faire marcher la troupe et de lancer des ordres sonores pour être un officier accompli. Il tient encore au fait que la carrière ne doit rien au classement et aux connaissances acquises, mais repose sur le capital social et sur la capacité à s'illustrer sur le champ de bataille. À la tête de l'école de 1880 à 1881, après en être sorti trente ans plus tôt, le général Choleton reste imprégné de cet état d'esprit lorsqu'il harangue les élèves : « Sorti de Saint-Cyr le dernier de ma promotion et toujours le plus puni, cela ne m'a pas empêché d'être général avant tous mes camarades³². »

²⁸. Du fait de la guerre de Crimée, 80 % des sous-lieutenants sont issus du rang en 1855.

²⁹. A. J. Leroy de Saint-Arnaud, ministre de la Guerre (1851-1854), *Dispositions relatives à la direction à donner aux études dans les écoles régimentaires*, 16 novembre 1852.

³⁰. M. Camus, *Histoire des saint-cyriens (1802-1978)*, Paris, Lavauzelle, 1980, p. 110 ; E. Titeux, *Saint-Cyr et l'École spéciale militaire en France : Fontainebleau/Saint-Germain depuis leur fondation jusqu'en 1897*, Paris, L. Forissier, 2000, pp. 399-400.

³¹. Cité par E. Titeux, *op. cit.*, p. 428.

³². *Ibid.*, p. 520.

Certes, Polytechnique, sans être exempte de critiques, se distingue de Saint-Cyr par son concours plus sélectif et son instruction de qualité. À leur sortie, les polytechniciens parfont leurs connaissances à l'école d'application de l'artillerie et du génie. Cependant, même de qualité, la formation reste théorique, tout comme l'est celle des officiers du corps d'état-major qui, après deux années d'enseignements et une période de stage en régiment, se traduisant rarement par un commandement effectif, perdent de vue les réalités du terrain et la vie militaire. En définitive, non seulement on n'y questionne jamais les grands problèmes de la guerre et de la stratégie, mais « un jeune officier sortant de l'école d'application eût été hors d'état d'appliquer sur le terrain, à l'art de la guerre, ce qu'on lui avait appris sur les bancs »³³. Pourtant, une fois en poste, fantassins ou cavaliers, artilleurs ou sapeurs et officiers d'état-major ne reçoivent plus d'autres enseignements, car il est admis que « seule la guerre apprend la guerre »³⁴. L'expérience du terrain aguerrit toutefois les officiers de contact qui accomplissent leur devoir et font preuve de courage. Cependant, jusqu'à la Crimée (1853-1856), le combat n'est mené qu'outre-mer et ne prépare pas les forces au futur conflit européen.

Pourtant, après la Crimée, Napoléon III prend conscience des difficultés d'organisation et de coordination de l'armée française. C'est afin d'y remédier que le camp de Châlons est créé en 1857. Des manœuvres annuelles doivent y préparer troupes et officiers à mener des actions interarmes fluides en conditions réelles. Ces manœuvres pâtissent toutefois d'un formalisme persistant et s'avèrent hors de toute réalité. En effet, tout y est arrêté d'avance et les hommes n'y font que jouer un rôle prédéfini. Dans ces conditions, il devient impossible au soldat d'apprendre à conserver son sang-froid sous le feu ennemi et à exécuter rapidement des déplacements complexes. Ce défaut d'entraînement se ressent quand, en 1870, les tirs d'artillerie ennemis sèment désordre et terreur dans les rangs. Affolés, les hommes tirent aveuglément, en pure perte, pour se donner du courage, épuisant leurs munitions, encrassant leur fusil et blessant leurs camarades lancés à l'assaut³⁵. Ainsi, bien que les caractéristiques techniques du Chassepot permettent de déchaîner un feu à volonté d'une extrême violence, sa puissance de feu ne vaut rien sans la qualité de la formation.

De même, officiers supérieurs et généraux ne se préparent pas à déceler les positions ennemis, à prendre des initiatives ou à faire

33. A. Du Casse, *Souvenirs de Saint-Cyr et de l'École d'état-major*, Paris, E. Dentu, 1886, p. 262.

34. Colonel de Bracke, cité dans A. Corvisier, *op. cit.*, p. 571.

35. J. Lalubin, *Des effets de la peur chez le combattant et des feux d'infanterie exécutables sur le champ de bataille*, Brest, impr. A. Dumont, 1895, pp. 101-103; A. A. Devaureix, *op. cit.*, p. 182; Ch. H. R. de La Tour du Pin, *op. cit.*, p. 44.

preuve de réactivité et d'adaptation. Pire, ils ne commandent pas leurs hommes ni ne mènent des actions interarmes, d'autant qu'ils méconnaissent bien souvent les armes dont ils ne sont pas issus³⁶. De plus, loin d'envisager une guerre moderne, on y rejoue des batailles du Premier Empire où se révèle la sclérose d'une pensée militaire qui néglige les évolutions clés dans les domaines ferroviaire, de l'artillerie ou encore de la télégraphie. L'élévation de la cadence de feu et l'élargissement des zones dangereuses conduisent certains officiers à préconiser la substitution de la compagnie au bataillon comme unité tactique de base et à tirer le meilleur parti des tirailleurs, en vain. Le choc continue de prévaloir, alors même que les assauts d'infanterie à la baïonnette et les charges de cavalerie s'avèrent de plus en plus meurtriers et inefficients. Massives et peu maniables, les formations offrent des cibles faciles pour l'artillerie ennemie.

Empire et empereur

« Fils de la légende napoléonienne »³⁷, Louis-Napoléon Bonaparte bénéficie du souvenir de son oncle autant qu'il en est victime. S'il lui offre la présidence de la République en 1848 en ralliant les trois quarts des voix sur son nom, il laisse le neveu dans l'ombre de celui qui a dominé l'Europe. De fait, sans être dénué d'aptitudes militaires et de vision politique, il n'est pas jugé à la hauteur par une partie de l'opinion. Conscient qu'« il n'avait ni Marengo ni les Pyramides derrière lui, il n'[a eu] de cesse que d'avoir remporté bientôt un Austerlitz digne de sa gloire et de son nom »³⁸. Pourtant, c'est à l'échec de la guerre impériale de 1870 que ce nom reste associé. D'ailleurs, après Sedan, Napoléon III « sent que [s]a carrière est brisée, que [s]on nom a perdu son éclat. [Il est] au désespoir »³⁹. Il devine que son règne sera apprécié à l'aune de la débâcle. La défaite consommée, militaires et opposants au régime l'en jugent responsable. Au mieux, il a laissé commettre les fautes qui ont conduit la France à sa perte ; au pire, il l'y a menée en déclarant une guerre qu'elle n'avait pas les moyens de gagner. Néanmoins, la responsabilité impériale est plus complexe qu'il n'y paraît, et tient à la fois à la politique conduite par l'empereur et à sa personnalité.

S'il renoue avec l'héritage napoléonien, Napoléon III se différencie de son oncle par ses aspirations. De fait, s'il n'a ni l'armée ni

³⁶. Le général de division Lewal cité par A. Froment, *Qu'est-ce qu'un officier?*, Paris, Librairie illustrée, 1887, p. 168.

³⁷. F. Furet, *La Révolution, de Turgot à Jules Ferry*, Hachette, 1988, t. II, p. 266.

³⁸. J.-Y. Mollier, « 2 décembre 1851. Le crime le plus médiatisé du siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* n° 30, 2005, § 19, consulté le 05/10/2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1073>.

³⁹. Cité par É. Anceau, *Napoléon III. Un Saint Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2008, p. 493.

les alliances qui lui permettraient de s'engager dans une guerre continentale, il doit à son éducation éclairée et cosmopolite de rêver à un système qui garantirait l'équilibre européen, la liberté des peuples et la paix entre les nations⁴⁰. Toutefois, ces aspirations ne résistent pas aux réalités politiques. Le contrôle social et le césarisme, d'un côté, l'ambition de redonner son rang à la France, de l'autre, requièrent de jeter à bas l'Europe du Congrès de Vienne et l'amènent à multiplier les interventions militaires⁴¹. L'empire participe ainsi à une succession d'expéditions ultramarines hasardeuses et à de coûteux conflits extérieurs que d'aucuns considèrent comme la cause des revers de 1870⁴².

Si la critique est aisée et peut viser à dédouaner le commandement militaire, il n'en demeure pas moins que l'empereur use ses moyens militaires et épouse ses ressources. Certes, la France retrouve sa place dans le concert des puissances européennes, prend sa revanche sur les traités de 1815 et recouvre un rôle qu'elle n'avait plus tenu depuis lors sur la scène internationale. Reste que l'armée française se consume dans des engagements périphériques, tels que l'Algérie, «cause d'affaiblissement pour la France, qui, depuis trente ans, lui donne le plus pur de son sang»⁴³, la Crimée, qui voit périr quatre-vingt-quinze mille Français, ou encore le Mexique (1862-1867), où plus de onze mille soldats trouvent la mort. Ces pertes sont autant d'hommes qui font défaut en 1870 et aggravent un rapport de force défavorable. Coûteuses en hommes, les campagnes s'avèrent également ruineuses. Elles absorbent en effet l'essentiel du budget de la Guerre et de la Marine, au détriment de la défense du territoire national, les crédits nécessaires manquant pour la réfection des places fortes et la modernisation de l'artillerie⁴⁴. Enfin, la question romaine affaiblit la France en la privant du soutien italien comme de celui d'une partie du monde catholique, tandis que les expéditions ultramarines détournent le souverain de l'Europe et du danger prussien.

Guillaume I^{er}, roi de Prusse, et Bismarck, son chancelier, ambitionnent en effet d'unifier les États allemands autour de la Prusse. Pour y parvenir, ils contraignent l'Autriche à la guerre en juin 1866 et l'écrasent quelques semaines plus tard, le 3 juillet, à la bataille de Sadowa. La paix signée, la Prusse crée une Confédération de l'Allemagne du Nord lui assurant une emprise sans conteste sur les États allemands du Nord, à laquelle échappe toutefois le Sud. Aussi,

40. P. Milza, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2007, p. 370; É. Anceau, *op. cit.*, p. 272.

41. A. Encrevé, *Le Second Empire*, Paris, PUF, 2004, pp. 71-114.

42. R. Tournès, *L'Histoire militaire*, Paris, Lavauzelle, 1922, p. 89.

43. Lettre de Napoléon III à Persigny, ambassadeur de France en Angleterre, 29 juillet 1860.

44. Ch. Thoumas, *Souvenirs de la guerre. 1870-1871*, Paris, La Librairie illustrée, 1893, p. 3 et p. 17.

Bismarck envisage-t-il de fédérer les Allemands au moyen d'une confrontation avec la France. La succession du trône d'Espagne (1868-1870) fournit au chancelier le *casus belli* dont il a besoin. En juin 1870, la candidature de Léopold Hohenzollern-Sigmaringen, cousin du roi de Prusse, est perçue par Napoléon III comme une tentative d'encerclement. La candidature est retirée le 12 juillet sous la pression du gouvernement français.

Toutefois, les revirements de la diplomatie prussienne et l'intransigeance de l'aile droite française, pour laquelle une guerre consoliderait l'empire, conduisent à exiger des garanties de Guillaume I^{er}. Ce dernier, s'il reçoit l'ambassadeur français, considère l'affaire comme étant close et se refuse à toute autre démarche. L'entrevue terminée, il transmet sa réponse à Bismarck qui la dénature avant de la diffuser le 13 juillet 1870 : c'est la dépêche d'Ems, qui laisse croire que l'ambassadeur a été congédié de façon humiliante. En France, la droite parlementaire et l'entourage de l'empereur se saisissent de l'occasion. Ce dernier, peu enclin à prendre les armes, croit néanmoins l'opinion favorable au conflit et y voit l'occasion de rassembler la population autour du trône⁴⁵. Il se laisse abuser par les déclarations du maréchal Le Boeuf, ministre de la Guerre, qui pense l'armée opérationnelle⁴⁶, et du général Bourbaki, fin connaisseur de la Prusse, qui l'assure de la victoire⁴⁷. Rongé par la maladie qui fausse son jugement⁴⁸, l'empereur finit par céder à la pression des bellicistes : le 19 juillet 1870, il déclare la guerre à la Prusse. L'Europe se désolidarise, réfutant la thèse de la provocation prussienne avancée pour justifier sa décision et le juge seul responsable.

Après Sadowa, Napoléon III avait cependant envisagé d'infliger un coup d'arrêt aux ambitions bismarckienヌ, option prônée par Drouyn de Lhuys, ministre des Affaires étrangères, soutenu par le maréchal Randon, ministre de la Guerre, et l'impératrice Eugénie⁴⁹. L'absence d'unités retenues outre-mer et l'impréparation de l'armée l'en dissuadent cependant. Conscient que les forces dont il dispose sont insuffisantes et que « le nombre aura à la guerre une importance décisive »⁵⁰, il conçoit un projet de conscription généralisée et tente de nouer des alliances avec l'Autriche et l'Italie. Or la loi Niel ne permet

^{45.} Si l'opinion et la presse parisiennes manifestent leur hostilité à la Prusse, la province éprouve, dans sa grande majorité, une aversion envers la guerre. S. Audoin-Rouzeau, *op. cit.*, pp. 42 et sq.

^{46.} « Nous sommes prêts et archiprêts. La guerre doit-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats. » F.-Ch. Du Barail, *Mes souvenirs : 1864-1879*, Paris, Plon, 1896, p. 148.

^{47.} Ce dernier déclare : « Sur dix chances, nous en avons huit [de gagner] ! »

^{48.} P. Milza, *op. cit.*, pp. 650-651.

^{49.} A. Randon, *Mémoires*, Paris, Lahure, 1875-1877, t. II, p. 146.

^{50.} Napoléon III, cité par A. Gouttman, *La Guerre du Mexique, 1862-1867. Le mirage américain de Napoléon III*, Paris, Perrin, 2008, p. 420.

pas d'obtenir les résultats escomptés, tandis que la valse-hésitation de la politique européenne de l'empereur laisse la France esseulée⁵¹. Le souverain est conscient de l'absence de réserves, de l'obsolescence d'une partie de l'armement ou de la capacité de la Prusse à réunir plus de neuf cent mille soldats en trois semaines. Pourtant, il n'en est pas moins persuadé de pouvoir conduire une offensive prompte et victorieuse. Il semble en effet ignorer l'état de ses forces et de l'intendance, et ne paraît véritablement prendre conscience de l'incurie que le 28 juillet au soir, date de son départ. Il note alors : « Tout n'est qu'incohérence, retard, dispute et confusion⁵². »

Qu'il y ait été poussé ou que la décision lui incombe, Napoléon III prend la tête des forces françaises, malgré son état de santé. Il a en effet conscience de jouer, sinon l'avenir de la France, du moins le destin de sa dynastie et, par conséquent, de ne pouvoir demeurer en retrait. Or ce commandement personnel soulève plusieurs problèmes. D'une part, l'état physique du souverain ne lui permet pas d'en imposer à la troupe : il lui est impossible de monter à cheval et il lui faut fréquemment descendre de voiture ; pire, il lui devient difficile de cacher son incontinence. Dès lors, comment pourra-t-il impulser l'énergie et l'ardeur nécessaires, comment saurait-il à la fois conduire ses troupes à la victoire et tenir les rênes du pouvoir ? D'autre part, Napoléon III ne dispose d'aucun plan, tout au plus d'idées directrices n'ayant fait l'objet d'aucune étude préalable et se fondant sur un illusoire renfort austro-hongrois que détermineraient quelques succès initiaux. Or il ne peut compter sur son état-major qui n'élabore aucune stratégie cohérente et adaptée – mais ne dispose pas toujours des données requises –, pas plus que sur les généraux et les officiers supérieurs qui fuient les responsabilités et ne prennent aucune initiative de crainte de se voir reprocher la responsabilité de la défaite.

Commandement et culture militaire

Lorsque s'ouvre la guerre, la Prusse dispose d'un corps de généraux et d'officiers d'état-major inégalé en Europe. Tous ont suivi les cours de la *Kriegsakademie*. Ils y ont analysé les principes et les leçons de la stratégie napoléonienne, et y ont fait leurs les principes clausewitziens tels que l'initiative ou le goût des responsabilités. Chef de l'état-major

51. L'attitude de la France en 1866 jette un froid sur les relations avec l'Autriche, tandis que la question romaine fait échouer toute alliance avec l'Italie. La « politique des pourboires » qui suit Sadowa, révélée par Bismarck après la déclaration de guerre, achève de détourner les États européens de la France.

52. Cité par É. Anceau, *op. cit.*, p. 509.

général prussien depuis 1857, exigeant et fin stratège, Moltke est conscient du rôle clé de ce corps dans la réussite des opérations menées dans une guerre moderne. Aussi s'entoure-t-il des meilleurs officiers sortis de la *Kriegsakademie*, parfait leur formation, écarte ceux qui n'ont pas sa confiance et entretient l'émulation intellectuelle par des travaux, des exercices, des missions spéciales et des séjours en unités. L'alternance de phases de formation en école, de service en état-major et de commandement en régiment évite à l'officier d'état-major d'être déconnecté des réalités du terrain, fait de lui un précieux relais dans les unités et lui permet de maîtriser tous les rouages de la machine militaire.

Attaché de défense à Berlin de 1866 à 1870, le lieutenant-colonel Stoffel n'a de cesse d'alerter sa hiérarchie sur l'*« incontestable »* supériorité de cet état-major⁵³. Fin connaisseur de l'institution militaire, il perçoit bien les lacunes du corps d'état-major français. En école, les officiers français d'état-major suivent pendant deux ans une formation où ils acquièrent une bonne culture générale et apprennent à rédiger de brillantes synthèses. S'ils reçoivent des notions d'artillerie, de fortification, de défense des places et d'administration militaire, ils ne suivent aucun enseignement tactique. Leur formation achevée, ils servent deux ans durant dans un régiment de cavalerie puis dans un régiment d'infanterie, voire dans un régiment d'artillerie ou du génie. Mais, loin de se retrouver à la tête d'une section ou d'un peloton, ils tiennent souvent lieu de professeurs ou de scribouillards. Ce temps en unité accompli, l'officier d'état-major n'a plus guère l'occasion de se retrouver confronté aux réalités du terrain et d'acquérir l'expérience propre à mûrir son raisonnement tactique et sa pensée stratégique. Or il n'est guère incité à combler de lui-même ces lacunes. En effet, nombreux sont ceux qui continuent de servir comme gratté-papier ou cartographe, dans des fonctions bien éloignées de leur vocation et de leur formation. En définitive, ils ignorent tout du travail d'un état-major moderne.

Dans son ensemble, le corps des officiers ne montre guère d'intérêt pour ce qui touche à la science militaire. L'intellectualisme n'est pas à la mode sous le Second Empire. Si nombre d'officiers issus du rang n'ont aucun attrait pour la culture, les années passées à Saint-Cyr entretiennent le mépris pour l'étude et contribuent à scléroser la pensée militaire française⁵⁴. Seule Polytechnique dispense un enseignement de qualité susceptible d'entretenir une émulation intellectuelle, mais ce sont souvent les moins bien classés qui revêtent

^{53.} E. Stoffel, *Rapports militaires écrits de Berlin. 1866-1870*, Paris, Garnier Frères, 1871.

^{54.} W. Serman, *op. cit.*, p. 51.

l'uniforme. Or, une fois dans leurs affectations, les officiers ne sont incités à raisonner ni sur l'emploi des nouveaux armements ni sur leur portée tactique, pas plus que sur l'organisation de l'institution militaire. D'un côté, les campagnes napoléoniennes et les expéditions ultramarines continuent de nourrir les fantasmes de gloire et cristallisent l'art de la guerre au moment même où la révolution industrielle voit l'émergence de la guerre moderne. De l'autre, la mémorisation des règlements, l'instruction de la troupe et la capacité à la mener à l'assaut demeurent l'horizon d'attente de l'officier.

Cette situation de stagnation de la pensée s'enracine dans l'idée que « les traditions de famille qui entretiennent et développent les sentiments de l'honneur, l'éducation qui perfectionne les aptitudes militaires innées [sont] ce qui forme les meilleurs officiers »⁵⁵. L'opinion selon laquelle les hommes d'humble extraction seraient incapables de tenir leur rang est prégnante dans les cercles d'officiers supérieurs et généraux. Parce qu'il vit « éloigné de la bonne société dont il n'a ni le ton ni les manières », Albert Rollet (1826-1870), sorti huitième de Saint-Cyr en 1850, capitaine dès 1855 et d'« une intelligence capable d'en faire un officier très distingué », voit sa carrière brisée et meurt à ce grade⁵⁶. La gloire paternelle et les faveurs impériales profitent au contraire à la carrière d'Auguste Morand (1826-1870) qui, après avoir servi comme aide de camp de Napoléon III, est promu général en 1870⁵⁷. Le général d'Azémar dénonce ce favoritisme qui détermine nombre de carrières, dans un métier où, plus que tout autre, il est « important de donner l'autorité au plus capable, quand l'impératie d'un chef militaire peut faire tuer inutilement des hommes, compromettre l'honneur et le salut du pays »⁵⁸.

Aussi n'est-il guère étonnant que les officiers s'avèrent plus soucieux de leur position sociale que de l'instruction de leurs hommes ou de réflexion doctrinale⁵⁹. Si certains aspirent à cultiver et à nourrir leurs réflexions, ils n'en ont guère la possibilité. Les livres coûtent cher et les bibliothèques de garnisons sont inexistantes ou médiocres. De plus, les restrictions touchant la liberté d'expression du militaire le détournent de l'écriture. La pratique n'est d'ailleurs pas encouragée, Mac Mahon menaçant par exemple d'effacer « du tableau d'avancement

^{55.} Ch. Bocher, *Mémoires de Charles Bocher (1816-1907), précédés des Souvenirs de famille (1760-1816)*, Paris, Flammarion, 1907-1929, t. II, p. 124.

^{56.} Le général Rolin, cité par B. Bodart et alii, *Les Saint-cyriens morts au champ d'honneur au cours de la guerre impériale de 1870*, Limoges, Lavauzelle, 2020, p. 290.

^{57.} *Ibid.*, pp. 241-242.

^{58.} L. M. Martial d'Azémar, *La Vérité sur l'armée française*, Paris, J. Dumaine, 1867, p. 61.

^{59.} S. Audoin-Rouzeau, *op. cit.*, p. 81.

tout officier dont [il a] lu le nom sur la couverture d'un livre »⁶⁰. Pour autant, certains n'hésitent pas à publier, parfois sous pseudonyme, et à nourrir les débats sur les défaillances de l'armée ou les mutations auxquelles il lui faut faire face. C'est le cas de Trochu, qui dénonce l'impréparation de l'armée française⁶¹, d'Ardant du Picq, qui analyse le rôle de l'armement moderne sur la psychologie du combattant⁶², ou encore de Paixhans, qui étudie l'influence du chemin de fer sur la concentration des forces et la défense du territoire⁶³. Toutefois, ces considérations ne suffisent pas à stimuler la vie intellectuelle de l'armée et sont accueillies avec réserves. Nombre d'officiers restent en effet convaincus que les réflexions sur les mutations de l'armement, des transports et des communications, et leur portée sur la manière de combattre n'ont aucune valeur pratique et que la guerre à venir demeure une lutte d'homme à homme.

Aux théories et volontés de réforme sont opposées les victoires militaires remportées outre-mer, en Crimée ou en Italie (1859). Ces dernières dévoilent pourtant d'importantes déficiences, dans la préparation des combats (absence de cartes, déficit de reconnaissance...), le commandement au feu (improvisation, défaut de coordination...) ou l'intendance (approvisionnement et stockage insuffisants...), causes de pertes nombreuses. Au lieu d'en tirer les conclusions qui s'imposent, le commandement demeure le regard rivé sur les campagnes ultramarines⁶⁴. Cependant, loin des escarmouches, embuscades et raids impliquant quelques milliers de soldats souvent mal équipés et peu organisés, qui se jouent outre-mer, la France affronte en 1870 une armée instruite et entraînée, habilement commandée et animée d'un esprit offensif. La majorité des chefs de corps et généraux français ayant fait leurs armes outre-mer en sont venus à négliger, puis à oublier le maniement d'unités massives, les règles de la grande guerre et les procédés opératifs qui dominent en Europe. Ils y ont délaissé l'exploration, le recueil d'informations de terrain et le combat démonté au profit de charges héroïques, inadaptées au théâtre européen. Sans reconnaissance, les premiers engagements face à la Prusse se font à l'aveugle. Ici, un général méconnaît l'envergure du réseau routier ou le nombre des ponts qui enjambent la Meuse et la Moselle. Là, un chef de corps ignore si le bois

^{60.} Cité par J. Desmaret, *Évolution de la France contemporaine. Du relèvement aux incertitudes, 1871-1896*, Paris, Hachette, 1970, p. 87.

^{61.} L. J. Trochu, *L'Armée française en 1867*, Paris, Amyot, 1867 (18^e éd.).

^{62.} Ch. Ardant du Picq, *op. cit.*

^{63.} H. J. Paixhans, *Constitution militaire de la France. Étude sur les modifications à apporter au système de nos forces de terre et de mer tant pour opérer les progrès devenus nécessaires que pour diminuer les dépenses sans que la puissance nationale en soit altérée*, Paris, Dumaine.

^{64.} E. Titeux, *op. cit.*, pp. 450-451.

dissimule le mouvement de terrain⁶⁵. Bercés par les succès auxquels l'armée française doit sa réputation de première armée du monde, les officiers s'imaginent être au sommet de leur art et s'endorment sur leurs lauriers.

Pas plus que les guerres menées, la guerre de Sécession (1861-1865), dont la modernité préfigure celle de 1870, ne déssille les yeux du commandement, malgré la présence d'observateurs attentifs⁶⁶ et de témoignages édifiants⁶⁷. Elle démontre pourtant que les progrès techniques de l'armement portatif et de l'artillerie assoient la supériorité du feu sur le choc. À la force morale et aux vagues d'assauts successives, il convient de substituer une posture défensive, que le rechargeement et le tir couchés favorisent, et de chercher à s'exposer le moins possible. Ce mode opératoire est toutefois incompatible avec la *furia francese* qui anime le corps des officiers, comme avec les règlements et instructions en vigueur au sein de l'armée, qui ne reflètent pas les évolutions de l'armement. En 1867, la tactique prescrite par la commission de révision de l'instruction d'infanterie ne prend pas en compte l'augmentation de la zone dangereuse. Deux ans plus tard, le règlement sur les bouches à feu ne dit rien de l'emploi coordonné de l'artillerie et de l'infanterie. En l'absence d'organisme réfléchissant aux implications tactiques et stratégiques des mutations à l'œuvre dans les domaines de l'armement, des transmissions et des transports, l'armée n'adapte pas son art de la guerre.

Stratégie et initiative

Régent depuis 1859, puis roi deux ans plus tard, Guillaume I^e de Prusse s'est attaché à moderniser son armée, à en accroître la puissance et l'efficacité. Avec Moltke, il la réorganise et la dote d'une administration fonctionnelle. Cela se traduit dans l'efficacité de l'intendance, du transport et des services de santé, mais aussi dans l'architecture et le commandement des forces. En effet, les corps d'armée sont formés dès le temps de paix, ce qui permet aux cadres de connaître leurs hommes et favorise la coordination des unités, que les guerres contre le Danemark (1864) et l'Autriche (1866) ont accoutumées à

65. Archives privées Loir-Mongazon et Judd de Larivière, *Journal du lieutenant Loir-Mongazon, du 76^e régiment de ligne, pendant sa campagne dans l'armée du Rhin*, extrait en date du 6 août 1870.

66. Le lieutenant-colonel Chanal et le capitaine Guzman sont envoyés en mission officielle d'avril à décembre 1864. Leur mémoire est conservé au Service historique de la Défense sous la cote 1M1681, *Mémoires et reconnaissances*, États-Unis, 1757-1871.

67. F. d'Orléans, prince de Joinville, *Campagne de l'armée du Potomac. Mars-juillet 1862*, Paris, impr. Claye, 1862; général R. de Trobriand, *Quatre ans de campagnes à l'armée du Potomac*, Paris, Librairie internationale A. Lacroix et C^{ie}, 1868, 2 vol.

mancœuvrer ensemble. De plus, anticipant après Sadowa un éventuel conflit avec la France, Moltke élabore depuis 1866 un plan de mobilisation et de concentration rapides des forces qui tire parti des progrès de la télégraphie et des chemins de fer. Résolument offensif, il doit permettre à la Prusse de confisquer l'initiative. Ce faisant, Moltke cherche à obtenir une bataille décisive contre le gros des forces françaises pour ensuite se ruer sur la capitale. S'il perfectionne l'outil militaire, définit son objectif stratégique, entend « marcher dispersés, combattre réunis », il conserve la souplesse nécessaire pour s'adapter en conduite. S'il peut se le permettre, c'est uniquement parce qu'il sait pouvoir se reposer sur un état-major performant et flexible, ainsi que sur des officiers généraux énergiques et entreprenants.

En France, les officiers à la tête de l'armée ne reçoivent aucune directive sur la conduite à tenir en cas de guerre et ne peuvent donc s'y préparer. De fait, Napoléon III n'a pas de projet, seulement de vagues idées. Il envisage de former deux armées, l'une en Lorraine, l'autre en Alsace, dont il escompte qu'elles soient en mesure de menacer en moins de six semaines Leipzig et Berlin, afin de dissuader les États allemands du sud d'entrer en guerre et contraindre ainsi la Prusse à la paix. Cependant, aucune étude ne vient étayer les vues du souverain. De fait, le seul plan ayant été minutieusement préparé est un plan défensif valorisant les positions frontalières, élaboré par le général Frossard en 1867. Il prévoit la constitution de deux armées, appuyées par deux autres de réserve. À la première est confiée la mission de séparer les États allemands du sud de ceux du nord et de la Prusse, à la seconde celle de défendre fermement le territoire face à toute tentative d'invasion. L'organisation qui est finalement retenue au 6 juillet 1870 s'inspire à la fois des idées de Napoléon III, du plan Frossard et des conceptions du général Lebrun, aide-major-général de l'empereur. Elle prévoit trois armées, à Metz (cent cinquante mille hommes), Strasbourg (cent mille) et Châlons (cinquante mille), ainsi que trois corps d'armée en réserve.

Pourtant, cinq jours plus tard, Napoléon III remanie subitement l'organisation des forces et forme une armée unique placée sous ses ordres. L'absence de concertation et l'inconséquence de l'empereur sont patentés. Elles mettent en lumière l'abîme qui sépare les principaux chefs allemands de leurs homologues français qui, jusqu'au dernier moment, ignorent tout de leurs moyens, de leur mission et de leurs objectifs. Elles conduisent encore à éliminer un échelon intermédiaire de commandement entre le souverain et les corps d'armée. En effet, même si les 2^e, 3^e et 4^e corps sont regroupés sous les ordres de Bazaine (armée d'Alsace), et les 1^{er}, 5^e et 7^e corps sous ceux de Mac Mahon (armée de Lorraine), ces deux armées sont

pour ainsi dire improvisées et n'ont ni missions ni état-major. Elles révèlent enfin l'ampleur de l'impréparation stratégique et annoncent les difficultés logistiques à venir.

En effet, les ordres transmis aux unités depuis le 6 juillet, puis les contre-ordres envoyés à partir du 11 juillet sont source de désordre et de délais. Il faut plusieurs jours aux états-majors d'armée, de corps d'armée et de divisions pour se constituer. Cette valse-hésitation est d'autant plus préjudiciable que l'organisation militaire, à la différence de celle adoptée par l'ennemi, est territoriale et non opérationnelle. De fait, en temps de paix, l'armée française est organisée en sept grands commandements (Paris, Lille, Nancy, Lyon, Toulouse, Tours et Alger) improprement qualifiés de « corps d'armée », qui se subdivisent en autant de divisions militaires, dirigées par un général de brigade, qu'il y a de départements. C'est seulement à l'occasion de manœuvres que les unités, pas toujours les mêmes, se réunissent en division. Seule la Garde impériale constitue un corps d'armée permanent. Conscient des dangers d'une telle structuration, le maréchal Niel avait esquissé une réorganisation de l'armée par brigades, divisions, corps d'armée, avec un personnel dédié, mais sa mort, en 1869, signe l'abandon de la réforme⁶⁸. Ainsi, au moment où l'armée se prépare à marcher sur l'ennemi, les généraux et chefs de corps ne connaissent ni leurs subalternes ni les unités placées sous leurs ordres.

L'inconstance observée, combinée à une structure complexe, fait obstacle à une mobilisation et à une concentration rapide des forces, qui doivent permettre de prendre de court l'adversaire et qui constituent l'une des conditions de réussite des vues de l'empereur. Or la France n'a que trois voies de chemin de fer pour concentrer ses troupes à la frontière, soit trois fois moins que la coalition allemande. C'est pourquoi, plutôt que de former les unités dans les dépôts pour les diriger ensuite sur la frontière, le commandement confond ces deux étapes. Ce faisant, il provoque une indescriptible confusion. En effet, si les unités partent vite, les rappelés doivent les rejoindre par leurs propres moyens sur une zone de concentration mal déterminée et mal connue. Et si ces derniers s'attardent ou s'égarent parfois, l'encombrement du réseau ferroviaire est cause de nombreux retards. La situation est telle que le ministre de la Guerre conjure, en vain, ses généraux de « hâte[r], par tous les moyens en votre pouvoir, l'arrivée des hommes de la réserve dans les dépôts »⁶⁹. Aussi les effectifs réels des unités sont-ils bien loin des effectifs théoriques, et il faut attendre

68. G. Spillmann, « Les responsabilités de la défaite militaire de 1870 », *Revue du Souvenir napoléonien* n° 307, 1979, pp. 32-36.

69. Le ministre de la Guerre Edmond Lebœuf, cité par S. Audoin-Rouzeau, *1870 : la France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 85.

début août pour que plus de la moitié des réservistes aient rejoint la troupe. Il en va de même des équipements, des vivres, des munitions...

En effet, « tous les services péchaient, tout était désorganisé ; les troupes manquaient des choses les plus indispensables, les généraux de cartes du pays, les soldats de pain, les populations qui voulaient concourir à la défense du pays, de fusils ; les places fortes, de canons ; les canons de projectiles ; les services publics empiétaient les uns sur les autres ; bref, le chaos le plus complet »⁷⁰. L'inconcevable se produit alors : des généraux cherchent leurs états-majors, des officiers leurs régiments, des hommes leurs fournitures quand ailleurs paquetages et vivres s'entassent dans l'attente des unités... Le 21 juillet, le général de brigade Michel télégraphie à sa hiérarchie : « Suis arrivé à Belfort ; pas trouvé ma brigade ; pas trouvé général de division. Que dois-je faire ? Sais pas où sont mes régiments⁷¹. » L'armée française ne parvient à achever sa concentration que le 5 août, deux jours après que Moltke a passé à l'action : la France est attaquée avant d'être en mesure de combattre, même défensivement.

Concentrée, l'armée n'est pas prête pour autant. En effet, soldats et officiers n'ont pas tous perçu leur matériel de campagne. Tous les soldats ne reçoivent pas le nécessaire de bivouac, mais l'armée compte sur leur capacité à se débrouiller avec ce qui leur a été distribué en vivres et en équipement. Quant aux officiers, ils doivent se procurer eux-mêmes ce qui leur fait défaut, comme en témoigne le lieutenant Devaureix : « Aussitôt installés, nous nous préoccupons d'acheter ce dont nous manquons le plus, entre autres choses des cantines à vivres⁷². » D'ailleurs, d'après lui, certains n'ont « rien reçu »⁷³. L'absence de carte révèle plus encore l'imprévoyance du commandement. Le lieutenant Loir-Mongazon se désole du « soupçon de carte, sans échelle [...] – la seule de la guerre –, qui vient de nous être donné »⁷⁴. L'unité du lieutenant Devaureix n'en ayant pas s'égare sur la route de Forbach le 18 juillet⁷⁵. À défaut de cartes représentant la frontière française, l'armée recourt aux cartes scolaires et aux plans du cadastre, inadaptés aux besoins d'une armée en campagne. Dès lors, elle ne saurait opérer les déplacements rapides et précis qu'exige la situation.

^{70.} Anonyme, *Campagne de 1870...*, *op. cit.*, pp. 8-9.

^{71.} Cité par G. Thomas, *L'Armée de Metz, 1870*, Paris, Lavauzelle, 1896, p. 44.

^{72.} A. A. Devaureix, *op. cit.*, p. 31.

^{73.} *Ibid.*

^{74.} Archives privées Loir-Mongazon et Judde de Larivière, *arch. cit.*, extrait en date du 4 août 1870.

^{75.} A. A. Devaureix, *op. cit.*, p. 25.

■ Pour conclure

Au regard des pertes causées à l'ennemi, miser sur le fantassin français et l'armer d'un excellent fusil s'avère payant. De fait, les Allemands perdent soixante-treize mille hommes au cours de la guerre impériale, et les batailles du mois d'août provoquent des pertes similaires de part et d'autre. Si la victoire prussienne éclipse le coût payé, les soldats allemands sont profondément marqués et le commandement envisage le pire. Pour autant, ces pertes sont bien plus durement ressenties par la France qui manque d'hommes. Cependant, l'infanterie seule ne suffit pas à remporter une guerre moderne et c'est avant tout dans la conduite de la guerre que réside l'échec final.

À l'issue du conflit, le corps des officiers est écrasé par sa responsabilité. Certes, certains officiers réfléchirent, sans parvenir à se faire entendre, et nombre d'entre eux, de tous grades, menèrent avec courage leurs hommes au combat et tombèrent héroïquement. Mais ils ne surent se préparer à affronter la guerre à venir, englués dans leur quotidien, trop sûrs de leurs forces et sourds aux mutations à l'œuvre. En un sens, la catastrophe de 1870 est une défaite intellectuelle. L'état-major et le commandement français ne possédaient ni l'énergie et la hauteur de vue exigées par leurs fonctions ni l'adaptabilité et la réactivité requises par une guerre moderne. ■

L TRANSLATION IN ENGLISH



RÉMI SEIGLE

WHY ENLIST IN THE ARMY IN 2021

"Only the Spirit, if it breathe upon the clay, can create Man"
Saint-Exupéry (*Wind, Sand and Stars* (French title: *Pilote de guerre*)

People sign up to fight for the planet, pension rights, solidarity, local shops, Tibet, against discrimination, nuclear power, the construction of an airport etc. In French, the word “engagés” in connection with artists and intellectuals who fight for various social and political causes has the original meaning of military enlistment.. This linguistic evolution reflects how the traditional notions of “enlistment” and “commitment”, as contractual undertakings involving full consent to risks and obligations, has been progressively extended and thereby weakened. However, the recent resurgence of tragic events in the news has put the nobility back into the notion of enlistment and commitment to service. Today, the renewed awareness that enlistment involves risk has shone the spotlight back on those who enlist. The captivating image of the fireman fighting the blaze at Notre-Dame Cathedral from the top of his ladder has become one of the symbols of modern times. The same applies to healthcare personnel at the bedsides of patients infected by COVID-19. By the same process, military personnel, who have always been associated with the notion of enlistment, and have even sometimes been dubbed [“enlisted volunteers”], are once again seen in the public eye as heroes, since the mirage of “zero deaths” is giving way to the recurring real image of funeral processions and guard of honour over the Pont Alexandre III bridge in Paris.

Detailing his strategic vision in the spring of 2020, the Chief of Staff of the French Army expressed the ambition that in the years to come France would have a “hardened army, ready to withstand the most brutal blows”. In the era of “care-free globalization”, where, at first sight, there is nothing to encourage French youth to embrace a career in the armed forces, this level of rigour can seem to be out of step with the preoccupations of our society. However, the French Army still manages to attract almost sixteen thousand young people per year, in a highly competitive context. It is even one of the only armies in Europe to attain its recruitment goals. To do so, recruitment officers must first “give the idea” before “arousing the desire” to enlist. The recruiter has to discern the points of convergence with the military mentality in the personality, aspirations and conduct of young people, in order to offer them opportunities that meet their expectations, in a social context where personal development is seen as the ultimate virtue and can seem incompatible with a vocation in the service of the broader community.

So, we can legitimately ask what drives so many young people to join an institution that is potentially perceived as out of step with society. Similarly, we can ask how the army can retain the loyalty of those who enlist—this remains a challenge of major importance.

Enlisting—a unique choice that gives meaning to existence

Today, as in the past, a variety of motivations can impel a young person to enlist in the army: these include the search for secure employment in a stable and reassuring institution, the desire for independence—or even liberation—from the young person's home environment, the quest for a form of social recognition through access to a status perceived as having prestige, the need for a regulated framework, the desire to feel useful or to give meaning to personal professional commitment, a taste for team spirit, adherence to strong human values, such as respect for others, the attraction of risk, taste for adventure or, quite simply, the patriotic ideal. These motivations combine in different proportions in every young person who enlists in the military, and the desire for personal development, by joining an organization that places Man at the heart of its preoccupations, is often a subconscious factor. The role of the recruitment officer is to assist each candidate to clearly discern his or her motivations, which can evolve and mature over time, to the point that in many cases a genuine sense of vocation may be seen to emerge in soldiers who originally joined up simply looking for a job.

As a vital need for the army, which remains a “system consisting of the people in it”¹, recruitment has been largely professionalized since the suspension of mandatory national service in 1997. The newly professionalized army was able to progressively enhance its standing with the increase of embedded reports, accounts of operations or portraits in the press. These targeted communication campaigns provided opportunities to associate the image of the soldier with the positive values of team spirit, social promotion, physical and sporting commitment and adventure in distant lands. On the basis of the intense operational engagements and the image of modernity transmitted by the professional army, these marketing campaigns vaunting the “employer’s brand” have made an effective contribution to improving public perception of the military institution and instilling, or even normalizing, the idea of enlistment..

1. This article was written *in collaboration* with Colonels Cyril Leprêtre, Luc Rosier, Hugues Perot, Jean Falissard and Xavier Thiebaud. “Battle is the final objective of armies and man is the fundamental instrument *in battle*,” wrote Charles Ardant du Picq *in “Battle Studies” (Études sur le Combat) in 1880/*

However, given the apparent contradiction between the virtues expected and cultivated by the military and those promoted on a daily basis in civilian society, the prospect of enlisting in the army is not necessarily self-evident. The aspirations of young people have evolved considerably over the last few decades. In Europe, young people of generation Z² and millennials³ have in common a need to find a meaning to their existence, and they feel a strong aspiration for personal development and realizing their individual potential. This is reflected by the need to find balance and harmony between private and professional life. As Karine Maurer explains, “Work nowadays is seldom seen as an end in itself, but more as a tool for self-development”⁴. The crisis of commitment in the world of employment has even become worrying⁵. The adoption of a profession, as opposed to a temporary job, has become a kind of symbiosis between the professional activity and the images that young person create of themselves. So, the recruitment officer no longer has to search for “what motivates a particular candidate but has to convince him or her that what he or she really wants to be is a soldier”⁶. Undoubtedly, this revolution in the relationship to professional life explains, at least in part, the considerable employment instability that many employers have observed in the younger generations. Consequently, the art of the military recruitment officer is to support and patiently guide each candidate in the elaboration of a professional project that corresponds to their aspirations and aptitudes, while also meeting the needs of the institution and helping the candidate to become aware of realities, in particular the constraints of the military profession.

F Fulfilment or self-development

By offering its young recruits the opportunity to bear the arms of France and thereby serve a cause that is greater than them and transcends them, the French Army is in step with one of the main aspirations of the new generation, i.e. to find meaning at work. However, today, even more than at the time of Vigny, choosing the nobility of the military profession cannot be separated from the servitudes that go with it, in other words the development of a

2. Designates children born between 1995 and 2000.

3. Designates children born in the 2000s.

4. “Generation Z—Finding Meaning at Work, on the website *wethetalent.co*, 23 October 2017.

5. According to a survey by the Gallup Institute in November 2017, only 6% of employees in France say that they are committed to their work.

6. J.-F. Léger, «Pourquoi des jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées» (Why Are Youths Enrolling in the Army Today), *Revue française de sociologie*, vol. 44, 2003/4, pp. 713-734.

capability for self-abnegation that implies going beyond the ideal of individual self-development. In more concrete terms, ,the military imperatives of discipline, availability and mobility necessarily imply compromises in the domain of personal and family life.

In the young people of today, we are witnessing a tension between two fundamental and contradictory aspirations—personal development on the one hand and human fulfilment in the service of a vocation or a superior cause on the other. In *Le Soldat Impossible* (The Impossible Soldier), Robert Redeker uses a striking image to describe the tension between these two antagonistic ideals “Here, human beings are like flowers: their life only has value if they bloom. The demand to bloom, the aspiration for self-development, has something plant-like about it; symbolically, it is a reductionism that reveals the plant-man, the flower-man. When applied to woman, the theme of blooming as self-development, runs exactly contrary to fulfilment. Blooming refers to the optimal development of individual capabilities. A wasted life, in this view, is a life in which much of the individual’s potential has lain fallow. In short, it is a life in which the capital of gifts received from nature has not been brought to fruition. Fulfilment, on the other hand, connects to the notions of vocation and mission. These notions may require the renouncement of personal development. The soldier attains fulfilment by fulfilling his or her mission. [...] Times like ours, where self-development is praised to the skies, can only be hostile to the soldier. These are the times of the impossible soldier⁷.”

Today, as in the past, taking the conscious decision to enlist in the armed forces implies placing the ideal of fulfilment above the ideal of personal development. Only those in whom the—more often than not subconscious—desire to serve a cause bigger than themselves succeeds in taking root will find the reasons to persevere in their enlistment. Others, sometimes regrettfully, will find all sorts of good reasons to justify and paint over their decision to give up.

The test of reality and the challenge of retention

More than 30% of young recruits decide to terminate their enlistment during their six-month trial period. In the army, this excessively high drop-out rate⁸ has given cause for reflection and self-examination. Although many reasons can impel young recruits to quit, sometimes

7. R. Redeker, *Le Soldat Impossible*, Paris, Éditions Pierre-Guillaume de Roux, 2014, p. 184.

8. Proportion of recruits in a promotion who have chosen to terminate their enlistment contract during the initial trial period of six months.

after only a few days, even though they had chosen the unit they wanted to join after a long and progressive recruitment process, the main cause of these difficulties can be identified as the dissonance that the young recruits experience between what they hope to become and what, rightly or wrongly, they judge that the institution would have been able to offer them. For example, sociologist Jean-François Léger notes that “there is a legitimate apprehension [...] that certain non-commissioned members might have second thoughts about their professional enrolment if the military institution fails to validate the identity that they are aiming for”⁹. To put it bluntly, on arriving in the regiment, the young recruit can be abruptly confronted by the difference between the mental image that he or she had constructed of the institution and the actual reality, and this shock can be aggravated by the effect of peer group emulation. French recruiters have dubbed this phenomenon the “shock of militarity”. In the absence of an immediate sense of belonging in the system, two factors can combine to shake the certainties of the newly enlisted recruit (“EVI”)¹⁰—first, the burden imposed by the constraints of daily life (distance from friends and family, discipline, life in a group, difficulties assimilating the training etc.) and second, the sense of being out of sync with the demands of the officers (punctuality, language codes, behaviour or traditions emphasized or imposed too early, etc.).

Subsequently, the question of retention arises again when the moment comes to renew the initial contract. This is a key moment, when many young people (“EVAT”)¹¹, although sincerely attached to their unit and their profession, decide to terminate their enlistment. Although only 15% of soldiers in the French Army clearly express the view that their expectations were not satisfied, a large majority declare that they could seriously envisage quitting the institution¹². Two main reasons for this can be identified: Unsurprisingly, the first is the accumulation of constraints of military life, such as the recurrence of certain missions, compounded by their lack of apparent meaning, physical and mental fatigue, occasionally the ordeal of an external mission, and, above all, the growing distortion between the level of availability demanded and the individual’s personal or family life¹³. In this respect, the cumulative effect of absence and geographical distance, together with the eventuality

9. J.-F. Léger, “Pourquoi des jeunes s’engagent-ils aujourd’hui dans les armées ?” (Why Are Youths Enrolling in the Army Today?), *Revue Française de Sociologie*, 2003/4.

10. EVI: *Engagé Volontaire Initial*. Person voluntarily enlisted in the armed forces on an initial short-term contract.

11. EVAT: *Engagé Volontaire de l’Armée de Terre* (Person who has voluntarily enlisted in the French Army).

12. «La Fonction Militaire dans la Société» (The Function of the Military in Society), 11^e rapport du HCECM, 2017. We should note that the perceptions of EVAT collected in this type of sociological survey are not entirely reliable..

13. This is particularly common if the spouse has not come to live at the garrison, which is the case for most young EVAT serving in a regiment.

of parenthood, can lead a spouse to exert a form of emotional blackmail to remind the soldier of his/her family duty. The second major reason for quitting the military is disappointed expectation. A certain number of EVAT regret what they consider to be a mistaken career choice: although they appreciate the atmosphere of comradeship and the professional framework in which they work, they consider that they were deceived or misled by the institution in their initial choice of specialism. Some of them have frequently put in unsuccessful requests for a transfer for personal convenience. In these cases, the difficulty of obtaining career reguidance or a transfer generates genuine frustration¹⁴, which leads to an often reluctant decision to quit an institution that no longer allows them to develop their full potential.

So, how can the French Army meet the challenge of retaining the loyalty of soldiers at a time when the motivation to serve seems to be increasingly volatile. The answer, of course, is complex and multi-faceted, reflecting the variety of motives for enlisting.

Recruiting officers, conscious of their responsibility for how young candidates picture their future profession, must take care to speak plainly, so that the candidates gradually understand the realities—and especially the constraints—of military life. Although this effort of familiarization and personalization of each candidate's projected career can help to prevent or limit certain subsequent disillusionments, the test of reality always reserves some surprises that even the best recruitment advisor cannot anticipate and even the best prepared of candidates cannot always overcome.

This is all the truer now, at a time when societal changes and the new expectations of the younger generations complicate the task of command. A generation gap can also be observed between certain officers and young recruits, with a mutual lack of understanding and failure to appreciate the values prized by the other generation. For example, a young man who has identified with his commander can feel a crushing sense of disillusion if the commander adopts a course of conduct that is too different to the younger man's expectations. Published in 2016, "L'Exercice du Commandement dans l'Armée de Terre" (The Exercise of Command in the French Army)¹⁵ emphasizes that one of the core values is humanity, and this applies especially when dealing with young people under the age of twenty-five: "Like

¹⁴. The refusal of the institution is in this case interpreted as a lack of concern, understanding and consideration, which contrasts sharply with the declared values and can damage the positive image that the soldier had previously had of the Army.

¹⁵. Published in 2016, "L'Exercice du Commandement dans l'Armée de Terre" (The Exercise of Command in the French Army) is a re-edition of the "Livre Bleu" (Blue Book) on the Exercise of Command dating back to 2003, published shortly after the suspension of national service in France and addressed to young officers in the newly professionalized French Army.

the young generation from which they have come, soldiers too want their voice to be heard... [...] They want their action to be useful. [] Besides recognition, they expect a just reward for the exigencies of their profession".

The strong expectations of young people with regard to individual promotion, consideration, control of their career and opportunities in terms of mobility must now be taken into account by more agile human management. The French Army is making every effort to provide the appropriate responses. Capitalizing on its wide variety of professions, the Army now offers its recruits more adaptable, individualized and personally rewarding careers and greater flexibility in contractual periods of service and types of contract. The Army must also meet the desire of young people for immediate results, even if this is often in conflict with the timescale of the institution (training periods, promotion criteria, contract duration etc.). To integrate the aspiration of recruits for greater self-development, army high command. is now seeking to provide its EVAT. recruits with increased opportunities for career changes and mobility In the same spirit, the recruitment officer will also emphasize the coherence and attraction of the HR continuum proposed by the Army (initial training, military training, professional qualification, internal promotion and reskilling assistance).

The high technological level has also become a major factor. According to an international survey carried out by Dell Technologies, 84% of pupils surveyed stated that technology was the main criterion of attractiveness of an organisation. Moreover, 80% of the French young people surveyed wished to work in an environment that integrates cutting-edge technologies. By combining innovation and modernity with the traditions and toughness of the soldier, the concept of the "warrior spirit" that is currently being developed by the French Army has every chance of attracting and convincing these younger generations, with their strong taste for technology.

Vocation: the ripening of enlistment

The idea of serving France and being of use in the defence of their country is by no means an empty platitude, devoid of real meaning, but a strong incentive for enlisting in the case of 95% of the soldiers in the French Army¹⁶. Moreover, a large majority of them say that they are deeply attached to the army's human relations and spirit of togetherness, and they appreciate the discipline and rigour that reign

16. "La fonction militaire dans la société", *op.cit.*

in the institution. Ultimately, adherence to the cardinal virtues of the French Army remains very strong for a large majority of soldiers..

You are not born a soldier. You become one. Consolidated over time, the initial step of enlistment can be transformed into an authentic vocation, often by progressive osmosis between the individual and the unit and its traditions and values. This virtuous process of ripening and identification, founded above all on the intimate experience of the soldier, can take very different forms. For example, the sense of vocation can be forged or arise through ordeal, and injury in combat can bring a particularly deep meaning to enlistment and to the soldier's commitment to the virtue of the spirit of sacrifice. Conversely, injury can also seriously shake a person's sense of vocation. The signature of the second contract can be experienced as a veritable renewal of the individual's given word, this time in full awareness of the consequences. The ceremonies that mark the milestones in the induction of a young soldier (the *marche au képi* or "long march", the *présentation au drapeau* or presentation to the flag, the award of the fourragère, a regimental distinction recalling those who have gone before, etc.) represent occasions to transmit traditions and confer a sense of pride as the recipient of a prestigious heritage.

Subsequently, once stationed with a unit, the strong cohesion between soldiers can also be experienced as a form of collective destiny and shared vocation. In this case, the young recruits identify themselves with a human community that they are proud to belong to, progressively adopting its codes and the higher ideals of service, mission or country, which previously, prior to enlistment, seemed to be more abstract and distant concepts. In this sense, traditions have the single goal of transmitting to younger generations the best that the military soul has represented down the ages. With its rites, solemnity and emblems, ceremony plays an essential role in regularly reviving the emotional sense that bonds each soldier to their profession, their unit and their country. The unit's flag is the highest representation of this invisible bond, as was so well described by Jules Clarétie: "The flag, my friends, be it known, is—contained in a single word and made palpable by a single object—the entire life of each of us: the home where we are born, the corner of earth where we grew up, the first smile of the child, the mother who cradles you, the father who scolds you, the first tear, the hopes, dreams, illusions, memories; the flag is every joy at once, all condensed into one word, a name, the most beautiful of them all, the Motherland¹⁷".

Finally, the rejection of traditional solidarities and the individual's resulting sense of isolation can undoubtedly arouse a more

17. J. Clarétie, *Le Drapeau* (The Flag), Éditions Georges Decaux et Maurice Dreyfous, 1879.

fundamental aspiration in young people to rediscover the solidarity of the group and to share in a communion of transcendent values. However, the tension between this ideal of fulfilment and the more individualistic aspiration for self-development characterizing our present age cannot be denied. So, as a demanding but still attractive choice, enlistment in the French Army constitutes without doubt a convincing answer to the conscious or subconscious quest for meaning of the youth of today. Also, it is probably by no means insignificant that, for the soldier, the sense of answering the call to a vocation often corresponds to finding a balance between self-development and a broader sense of accomplishment and fulfilment. ▶



JEAN-MARIE BOCKEL

ENLISTING THE FAMILY

Like every human action, commitment to a cause is first and foremost a personal decision, deriving from the free choice of the person concerned. There is no determinism dictating this decision. In fact, it can only be founded on free will and emerge as the fruit of a ripening purpose that is specific to each individual. Every other motive for commitment would be stained and diminished from the outset by its lack of sincerity, authenticity and enthusiasm—and therefore also of continuity and perseverance.

Having restated this fundamental principle, I can nevertheless affirm my conviction that the full commitment of families plays an important and possibly decisive role in the process of commitment of each family member. I am referring here mainly to the past and present commitment of the individual's parents and the dimension of transmission involved—the transmission of values and principles by word, example and possibly the resulting exchange of views. Before going into detail and illustrating this point from my personal and family experience, I must again emphasize my basic axiom that there is nothing automatic about the transmission of values; we cannot know when or if this transmission will take place or what form it will take. The complexity of the human soul prohibits mechanistic reasoning and hasty conclusions of the type "the message has got through" or, conversely, "we have failed".

I can mention two contrasting examples that my wife and I have experienced and that concern each of our children. The first example is the scout movement, which we both joined as children and continued through our youth. We were part of the Catholic Scout movement in France from a very early age, at the initiative of our own parents, and we persisted until adulthood, having voluntarily and progressively adhered to its values. This shared experience has played a role in our mutual commitment and influenced the education of our children. We gave each of our children the possibility—or the chance, in our view—to join the movement in their turn. They all have happy memories of this commitment. Some of them persevered and took on responsibilities as leaders and supervisors, in particular our eldest daughter and our youngest son. In the case of our youngest son, who died for France in November 2019 in Mali, we are certain—and he agreed—that this enrolment in the scouts had an influence, in combination with other factors and motivations—in his enlistment in the army in the service of his country.

The second example concerns spiritual commitment. Here again, my wife and I had the desire as parents to transmit the fundamentals of the Christian faith and the consequent “enlistment” of the individual in the service of others. This process involves the sacraments, religious education in the family, the catechism and religious teaching at school and also, from a very young age, encouragement to engage in religious practice in a family that has many generations of practising Christians. The least I can say, at this stage, is that the result has been mixed, and we sometimes feel, on this particular point at any rate, a sense of unfulfilled duty.

However, the individual commitment of each of our children, who are all now adults and belong to a family that has always been committed on action on many different fronts, seems to be a common thread and a strong bond uniting every member of the family.

Commitment, in all its forms has always been at the heart of our family life and has affected the life choices of each of us, including in our professional lives. Besides the commitments that I mentioned above, and my wife’s professional life in the service of justice at the French Bar, as a lawyer specializing in family law, we have shared a life of political and activist commitment that will forcibly have marked our children’s childhood and teenage years. I started my own long career in politics when I was thirty, with my first election to the French National Assembly, when our three eldest children had already been born, and I was mayor of Mulhouse for twenty-one years, a minister twice, for the first time at age thirty-four and then again aged fifty-six, and, finally, I was senator. All this has meant a lot of pressure, constraints, absences and election campaigns for our children, with a fair share of successes and failures experienced together. This political commitment has profoundly marked our family, even though there was no real transmission of a political vocation to anyone. I am glad that this commitment, which is very rough, merciless in many respects and deeply destructive has not destroyed the family. In this respect, I am convinced that the notion—even the ideal—of family commitment, in this case the dedicated commitment of our own family, has had a decisive and saving effect. This commitment is the fruit of the constant mutual effort of each of us.

We also discovered together the need to stand back, put things into perspective, focus on the quality of our time together and to preserve bits of weekends and pieces of holidays as moments that were all the more precious because they were rare.

With regard to military enlistment in the service of France, as chosen by my son Pierre-Emmanuel, I must add that we do not come from a long line of career servicemen and servicewomen, but we do stem

from a line of committed reservists. This also is part of our family history. For example, my father, when he was an apprentice notary public, after finishing Cherchell infantry school as a cadet in 1943, took part in the D-Day landings in Provence as section commander in the engineers of the 1st Army, before losing a leg in February 1945 clearing mines from Schlucht Pass (Col de la Schlucht) in his native region of Alsace; his elder brother, a seminarian in Lyon, joined the Resistance in 1940 and then enlisted as Catholic chaplain in the Alsace-Lorraine brigade, commanded by André Malraux; his sister was with the French expeditionary corps in Italy in 1943 and then took part in the liberation campaign as a nurse in the Mobile Surgery Battalion of the Countess Leila du Luart. In a less heroic period, I chose to be an officer in the reserves during my year of mandatory military service and then continued to serve as a reservist in the army for thirty-eight years, reaching the rank of colonel.

This was the family background when Pierre-Emmanuel took the decision to enlist in the French Army Light Aviation (ALAT - Aviation Légère de l'Armée de Terre), primarily because of his passion for flying—he obtained his young pilot's certificate aged sixteen years old—but also because it was his choice to serve his country as a soldier.. This choice filled us with pride but also caused us some anxiety. We gave him our full moral support from the start, because it was his choice and therefore the right choice. This support and pride were shared by his grandparents, his brother and sisters and by his best friends, especially those he had met through the scouts. Later, his fiancée and future wife, although from a family with a more anti-militaristic outlook, shared and supported his vocation and commitment, as she admirably testified publicly after his death, Today, we can say that this “family enlistment” bonded us all together, and this was important to him: it gave him strength and serenity, including in the sometimes difficult and dangerous aspects of his professional life as helicopter pilot and a 4-time volunteer for “OPEX” external operations in Mali.

For my wife and I, family commitment means first and foremost respect for the freedom of each of our children to build their own lives. It means untiring support and a form of solidarity that, in the case of our serviceman son, shares in the dimension of nobility, service and risk demanded by that particular form of commitment, namely enlistment in the French armed forces. Finally, when tragedy did strike, beyond the inconsolable grief and legitimate sense of revolt, it means the acceptance of the passing of our child in unity with the pain and grief of the other families of the thirteen young heroes who died for their ideal and for France on that tragic night of 25 November 2019. ■



MARTIN STEFFENS

“COME ON! WE CAN BEAT THIS”

Aristotle identified three domains that encompass the entire human experience of the world: *la theoria* (thinking, knowledge), *poiesis* (making, production) and *praxis* (doing, action). How does the difference between these three domains help us to better understand commitment and to identify its beauty and difficulty?

Knowledge, production and action

Theoria differs from both *poiesis* and *praxis*, in that knowledge (thinking) consists in attempting to understand the world as it is, whereas production (making) and action (doing) change the world around us. It is true that there is *poiesis* in science—you have to construct hypotheses, work out experimental procedures and produce instruments for observation and measuring etc. —, but the aim of creating these new objects is to reveal the real. The difference between *praxis* and *poiesis*, according to Aristotle, is determined by whether their process culminates in an *ergon*: a finished product. This finished product is the aim of *poiesis*: the artisan, Plato tells us¹, is a “poet” in that he brings a new being into the world. And the child can proudly say to his guests: “I made this cake.”

By contrast, *praxis*, is a transformation of the real that does not result in a product. But how is this possible? When I help someone who has fallen down to get back on their feet, my transformation of the world ends with this action. Although this action leaves nothing behind it, the person has recovered the upright position with the aid of my arm. But the action is sufficient in itself. The creation of a new state of the world (the person is again standing) is not the creation of a new object. In other words, I do not bring the person home exclaiming: “I raised this person!” My action has value for what it is, not for what it makes. We can understand how an action can also be negative (to refrain from humiliating, to refrain from committing adultery etc.), whereas production, by bringing a new being into the world, is by nature positive².

1. Plato, *The Banquet*, 205 b.

2. At the limits, one type of making that can be confused with pure doing, due to its lack of new product, is housework. This is because housework recreates a perfect return to the same condition. The better the housework is done, the less it is seen. If I can proudly show exactly where I cleaned the window, this means that the work has to be redone. Once the windows are clean, you no longer see the windows themselves but the landscape behind them.

So, doing (action) is neither thinking (knowledge) nor making (production). Does that mean that doing means not thinking about what you are making? If an action does not produce a work, it is without measurable knowledge, science. Admittedly, you need knowledge to transform the outside world. However, this is especially true of *poiesis* because it aims to produce an end-product. There are methods to make bread. There are even instructions to follow, without having to ask any questions: production in this case is only the deployment of prior knowledge, for example the knowledge of the engineer who designed the piece of furniture that I am assembling.

So, with *poiesis*, it is possible to know the value of the work done: the presence of the *ergon*, the finished product, provides a measure of the difference between what had to be done and what was done. On the other hand, in the absence of an end product *praxis* does not know how to do something, and, once done, whether the action has been well done. When we decide to convince a friend not to leave his wife, we do not know what the end-result will be. We try. And, if we succeed, not only are we unable to attribute this success to our action alone but we do not know if we will always manage to be a peacemaker, or even how much time it will last; finally, above all, we do not know if we have done the right thing: perhaps the pain of this couple will be all the worse for because it has been prolonged by our action...

Commitment is not commitment if it is not absolute

This is exactly where commitment—and therefore enlistment—takes place, in the acute consciousness of the inevitable lack of theory in any action and our ignorance of what we are doing when we do it. We commit ourselves in order to make a certainty of something that we momentarily perceived as both self-evident and fragile. The man kneels before his beloved, but is he certain that she is really the love of his life? No, but if he does not dare to ask her hand in marriage, he will never know. For her part, is she sure that he is the love of her life?. No, but if she waits until all the right conditions are met before taking the plunge, she will never have a part in a love story. The young woman must of course take care, and she cannot marry just anyone. But it is also wise not to be too careful. It is wise to dare, to seize the chance of what might turn out to be the right choice. In any case, most of the time, before deciding, we only have an intuitive “feeling”. It is because of this “feeling” and its evanescent nature that we commit ourselves.

In other words, we commit ourselves, not because we know exactly what to do but in order to find out. It is only in retrospect that people

were said to have “joined the French Resistance”. It is history that decided that this commitment merited a capital letter, as if this leap into the void was always destined to end with General de Gaulle and his triumphant entry into Paris. But at the instant when you burn your papers to go underground, what are you doing? What are you joining when you join the Resistance? According to the State, you are terrorists. For yourself, you hope to be much more.

At least, one day, you will have the certainty that this commitment was the right choice and that you were on the right side of history. But at the moment you take the step, nothing is less certain. At the instant she gives her consent, the young woman assumes responsibility for her choice. Did she make the right decision? This is no longer the right question, because, once she has committed herself, it is up to her to make sure that the choice was the right one. There is no longer any question, as in the case of *theoria*, of waiting patiently, as an observer, for possible confirmation. By committing yourself, you are deciding that the commitment is right, and so you will not know if the success of your commitment will be due to getting the initial decision right or to your decision to persist firmly in holding it to be correct despite all the denials and trials. So, the closer I get to the correctness of my commitment (“all things considered, I was right!”), the more this correctness is in reality coloured by the commitment itself. And this is the case even if the commitment turns out to be wrong. After all, was it the espoused cause that was wrong? Or did I, believing it to be so, abandon it too soon?

We do not commit ourselves in the absence of doubts but in order to turn our doubts into liars. So, we pledge our own selves as collateral. The person who believes that he or she can make a commitment while “holding something in reserve”, without dying at the possibility of turning back, will not honestly be able to say, when faced with failure, that he or she knew it from the start that, and that the ultimate failure only confirms this fact (the only partial nature of the commitment). This attitude is equivalent to forgetting that if you do not play by the rules, you inevitably lose the game³.

Negative certainty

In this respect, commitment depends less on courage, which is the virtue of those who overcome their fear in the aim of obtaining a

3. See P. Dulau, G. Morano, M. Steffens, *Dictionnaire Paradoxal de la Philosophie* (Paradoxical Dictionary of Philosophy), Brussels, Editions Lessius, 2019, article «Engagement» (Commitment), pp. 190-194.

clearly perceived benefit, than on boldness (audacity), which decisively slices through uncertainty, but without any absolute certainty that the desired benefit is genuinely good or that it can be attained. So, commitment often has only a negative certainty as its starting point. After accepting many compromises, after bending to strict Roman law, the Christians of Abitinae were ordered by Diocletian to renounce Sunday as their day of worship. They could not agree to this final demand. It would have been equivalent to renouncing their own selves. The proclamation of their refusal has remained famous: “*Non possumus* (we cannot)”. Or, more exactly: “*Sine dominico non possumus* (without Sunday we cannot live). This “no” led to their martyrdom. What was the object of their commitment? Were they already fighting for freedom of religion? What was the cause that was leading them to their death? They did not know. They only knew that they could not be. In love too, I cannot know if you are the love of my life, because I cannot know today if we will always be right for each other. All that I do know is that, from now on, I cannot live without you. I just can’t. *Non possum*.

This *non possumus* was the same for the members of the French Resistance. René Char, in *Feuillets d’Hypnos*, his very poetic war journal, clearly shows not only that he had to act without knowing (“Take action as a primitive and anticipate as a strategist”), but also that he had to do so without knowing whether France, for which he and his companions were giving their lives, actually wanted this freedom (“*Notre héritage n'est précédé d aucun testament*”—Our heritage was left to us without a testament)⁴. He knew what he was refusing but not exactly what he was risking his life for⁵.

The leap

But, if commitment is based on a purely negative certainty, what is it that enables us to take the step and make the leap? What was it that transformed the impossibility for some people to accept the Nazi Occupation of France into a positive cause? We can easily get stuck in our own disgust and misery, and this *non possumus* initially expresses a sense of powerlessness.. So, what is it that triggers action?

4. On the analysis of his “words”, see H. Arendt, *The Crisis in Culture*, with its preface “The Gap Between Past and Future”.

5. Today, this *non possumus* can be found in Géraldine Carlier, a preschool teacher of 2 and 3-year olds at a kindergarten, who, *in tears*, shared a video posted a few weeks after the start of the new school year *in September 2020*, saying that it was impossible for her to welcome the children to her classes while wearing a mask.. She says she understands the parents who denounced her and the young headmistress who passed the information on to the local Education Authority *in order to cover herself*. She has recently received the date for her disciplinary hearing. But, she says, greeting infants while looking like a sinister robot monster, (a “giru giru” Golgotha), as she puts it, instead of a preschool teacher is simply not her job. What is she committing herself to? Simply to what I would express as: “*Sine facie non possumus* (without a face we cannot live).

The author of *Silence de la Mer* (Silence of the Sea), a French officer who wrote under the pseudonym of Vercors, which was his nom de guerre in the French Resistance, begins this novella, in the preface, by describing the depth of his despair. “Thirty months ago, I wished for death. Quite a few of us shared the same wish. All we could see in front of us was a foetid abyss. How could anyone live in that? Why wait for its foul suffocation?” He and other officers, after the horrible capitulation, were killing time and letting time kill them. Among their number was a man that Vercors who Vercors did not like very much. Vercors calls him Randois. Randois was a “Maurassien”, a follower of the French far-right author and politician, Charles Maurras, and so he was doubtless glad to see the demise of the Third Republic. But this man, at least, stayed silent. Vercors writes of their shared meals: “The officer’s mess was in the image of the nation, where only the cowards, the cunning and the downright evil would continue speechifying, and where the others were left with no other form of protest than their silence.” Another officer, to whom Vercors gives the name Desperados, is not only silent but has also entirely given up smiling. Their *non possumus* at that moment was only implicit, and action, which is nothing until it is dared, was as remote from these three men as despair was close.

However, one day, having arrived early at the mess, the three men witnessed a banal and decisive spectacle: “That was when we saw the four little ducklings arriving. [...] The last in the line was younger, smaller and less adept. But it was determined not to be treated as such. It cheeped louder than the others and used its feet and wings to keep the regulatory distance. But the pebbles that its elders managed to step over clumsily but firmly represented major obstacles to the charge of the youngest. In truth, the only way to describe what was happening to it would be to say that it kept falling flat on its face. Every six steps, it would tumble over and land, as I said, flat on its face, then pick itself up and rush onward again with a martial yet anguished air, cheeping with unwavering profusion and punctuality before landing again with its beak in the dust. [...] And the ducklings went on cheeping, turned the corner of the street, and we saw the little one fall flat on its face once again before disappearing. And then, that was it. Randois put his hands on our shoulders and leaned on us to stand up, and in doing so squeezed his fingers, affectionately, hurting us slightly. And he said: “Food’s ready. Come on. We can beat this.”⁶..

To decide to act, you need a triple leap of faith to trust in at least three things - first that the decision taken is the right one; second that

6. Vercors, *Le Silence de la mer* followed by *La Marche à l'étoile* (“Guiding Star”, the second novel by Vercors, “By way of preface”, Paris, Le Livre de poche, 1994, p. 13.

there exists a more or less stable order to the world, without which the initial intention would end in consequences other than those expected or hoped for, which would render any commitment vain, and, finally, trust that the people who come after you will add to your own action everything that you were unable to do and will correct any deleterious effects your action may have. The obstinate march of the fourth duckling was a fragment of the world that inspired the three officers to make this triple leap of faith.

Four aspects of a crisis

Given this price of boldness and uncertainty, we can fully understand the current crisis of commitment, with the attempts to reduce whatever is tragic in it. This crisis has many aspects. Here, I wish to indicate only four.

—Recourse to protocol. In this context, protocol is seen as a kind of operating manual for action, even though we know that it is impossible for any such manual to exist. Resorting to procedural protocol is the attempt to reduce action to production-*via*-knowledge, making-*via*-thinking. This attempt is both vain and worrying. We establish a procedure to make sure that the minimum will have been done. However, since the procedure offers the illusion of an action reduced to production, it relieves the agent from having to assume responsibility for his/her actions. So, the minimum tends to become an end in itself. For example, there are an increasing number of procedural rules for admitting patients to hospital. Paediatricians may protest that every child requires individual attention, but the answer - in a context of increasing litigation - will be that these measures are aimed less at protecting the patient than protecting the hospital institution. But does the fact that we have ticked all the boxes release us from our responsibility to the patient⁷?

—Decision-making aid Here too, the aim is to increase the scope of *theoria* and thereby proportionately reduce the extent of *praxis*, with the aim of emptying commitment of any element of risk.. This too is vain, because once the experts, aided by artificial intelligence and guided by mathematical predictions have expressed their expert opinions, they will still have to choose between alternatives - in other words to decide. Carl Schmitt famously said that sovereign is he who decides on the state of exception or necessity, and there is never a

7. See Ph. Cloarec, «Protocoles, référentiels de soins, démarche qualité : autonomie collective et dépendance personnelle» (Protocols, treatment guides, quality procedures: collective autonomy and personal dependence”, *Recherche en soins infirmiers*, vol. 93, No. 2, 2008, pp. 28-31).

situation so exceptional that you do not need someone to designate it as such.. French author and politician Victor Hugo had the dream of “governance by numbers”⁸, relieving leaders from the burden of taking decisions or releasing them from responsibility for the decisions they have taken. “The tribunal of politics, he wrote in *Le Droit et la Loi*, will be transformed into the tribunal of science; [...] it will be the peaceful rule of the indisputable; we will no longer make laws but discover them; the laws will be axioms; we do not put the sum of two plus two to the vote; Newton’s binomial does not depend on a majority; there is a precise social geometry; we will be governed by evidence”.

This dream, which becomes a nightmare when realized, was also that of Lenin: “It will be the beginning of a very happy period, where politics and politicians take a back seat [...] and engineers and agronomists have the floor”⁹. » However, as Jacques Le Goff asks, “Could this hegemony of numbers, in their impulsive coldness, not also be a way for our contemporary societies to remove the question of death, to pretend that the risks inherent in political choice can be almost eliminated?” “¹⁰.

—“Zero risk” To remove the question of death... Because to choose is to die. To choose means killing thousands of possibilities before they are hatched. It also means taking the risk of being violently corrected by reality and history. So, there is another way of not committing yourself: it is to systematically prioritize “precaution” - in other words conservation, and inertia - not so much in opposition to risk but, more fundamentally, in opposition to the fulfilment of what you are responsible for. A “responsible” school head today will consider that it is more essential that none of his or her pupils catch COVID-19 than that they learn foreign languages under favourable conditions.

—The disappearance of the people in charge. A report in French newspaper *La Croix*¹¹ showed that police violence was proportional to the lack of clear orders from senior officers. “Vague orders - that may not seem important, but it is one of the main problems in the police,” explains Maxime. And people don’t really know that...” A Paris policeman cites the example of a car chase: “It was recent. It happened yesterday. I wanted to check a vehicle, and so I switched on the flashing lights, but, instead of pulling over, the driver accelerated. So, I called into the police radio and requested priority. That means that I was the only one who could speak; the others are meant to shut

8. A. Supiot. *La Gouvernance par les Nombres : Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, 2015.

9. Quoted in J. Le Goff, *Revue Projet*, vol. 349, n° 6, 2015, p. 90.

10. *Ibid.*, p. 91.

11. M. Corre, “Violences, bavures : des policiers racontent” (Violence, blunders, brutality: accounts by police in their own words, *La Croix Hebdo*, 19 November 2019).

up. And then I announced to everyone: "We're chasing a vehicle ... failure to stop...". The answer from command was: "Don't take any risks." Translation: decide for yourself whether to continue the chase or not. If anything went wrong, they would have given us the same old speech: 'We told you not to take any risk and blah blah the blah blah.' That's always the way. All of them, at every level, are just covering their own asses"

A real leader is someone who assumes responsibility. The leader does this, even, and especially, when what he or she did not want to happen does happen. This is the paradox of responsibility - to be answerable not so much for what you yourself do but for all the rest. If I find a piece of plastic in the soup of the day at the restaurant, I tell the waiter, who might say that it is not his fault, that he cannot do anything about it, and he might blame the chef, who in turn blames the supplier, etc. If no-one is responsible, it is not a piece of plastic but salmonella that will eventually be found in people's plates. "On the bridge, if the captain of the ship is not the one directing the manoeuvre it will be the rats," wrote René Char. The person in charge is the one who says so and who makes a point of apologizing in person, offering us coffee etc. This person did not want that piece of plastic to be in the soup of the day. There was possibly nothing he or she could have done about it. As Georgina Dufoix famously and profoundly remarked, "responsible" does not mean "guilty". Quite the reverse in fact: to be responsible is to accept in advance to be answerable, not only for what you have not anticipated but also for what you have tried to prevent but that sometimes happens.

If commitment is in crisis, the man reason is that, not knowing what its result will be, you will have to accept responsibility for exactly the thing you wanted to prevent. The people in command, being the people responsible in advance for anything that goes wrong, even if they are trying to prevent it happening, are the guarantors of order. So, it is easy to understand why they are better paid than the others and why they do not have the right to abuse their position to "cover their own asses":.

Conclusion

By refusing the element of the unknown, which is always inherent in *praxis*, we now find ourselves experiencing a crisis of commitment and enlistment. Our society, with its elements of cowardice, hair-splitting sophistry and excessively procedural approach to responsibility, is having difficulty producing virtuous men and women. However,

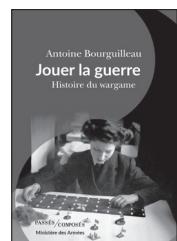
because action is nothing before it is attempted, all we need is for someone, here or there, to dare to take the first step, and an entire tradition of commitment will be reawakened (this tradition is still in fact cultivated in the French Army) A crisis of commitment and enlistment? As officer Randois said: "We can beat this". ■

L COMPTES RENDUS DE LECTURE

Quand un soldat ne combat pas, il simule. Les exercices sur le terrain avec des munitions « à blanc » ne sont en réalité que des jeux où on s'oppose sans se tuer, car pour des raisons facilement compréhensibles, on ne prépare pas des combats en livrant des vrais. Certaines de ces simulations se déroulent sur des cartes et c'est à l'exploration de ces batailles sans morts que nous convie Antoine Bourguilleau dans *Jouer la guerre. Histoire du wargame*. L'idée de simuler des batailles sans en subir les inconvénients semble avoir toujours existé. Les premiers jeux d'affrontement, ancêtres du go et des échecs, datent de l'apparition de la pensée philosophique. De la même façon, le jeu de guerre moderne est apparu avec la révolution scientifique et surtout du fait d'amateurs éclairés tel l'Ecossais John Clerk, qui réinvente la tactique navale sans être jamais monté sur un navire de guerre. L'institutionnalisation du jeu de guerre est contemporaine de la « professionnalisation » des armées à la fin du XIX^e siècle, à l'imitation du modèle de l'armée prussienne victorieuse des Autrichiens et des Français sans avoir combattu depuis cinquante ans autrement que sur cartes. Un autre exemple emblématique est celui de l'US Navy, dont l'amiral Nimitz rappelait combien son succès dans le Pacifique devait aux petits bateaux en bois de l'École de guerre navale de Newport. Mais cet ouvrage va plus loin que l'évocation historique en examinant tous les aspects actuels de la pratique du jeu de guerre, ses défauts réels, les règles longues par exemple, ou symboliques, comme l'impression de s'amuser alors qu'on travaille, mais aussi bien sûr son immense intérêt à la fois pédagogique et expérimental. Il se passe à nouveau beaucoup de choses dans ce domaine et l'auteur lance de nombreuses pistes. On ne peut que regretter avec lui la place modeste qu'y tient la France.

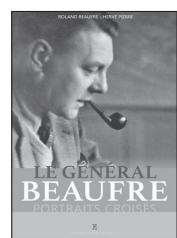
Michel Goya

Jouer la guerre
Histoire du wargame
Antoine Bourguilleau
Paris, Passés composés, 2020



Voici un tout petit ouvrage, inclassable mais très attachant. Un livre en deux parties totalement distinctes, mais parfaitement complémentaires. André Beaufre, c'est un général. Un général qui a pensé la stratégie et la dissuasion nucléaire française, un intellectuel donc, mais aussi un guerrier qui a fait campagne dans le Rif marocain, qui a connu la défaite de 1940, la Résistance, la condamnation par Vichy, la victoire de 1945 avec l'armée d'Afrique, la guerre d'Indochine, l'expédition de Suez. Un général qui a commandé une division parachutiste en Algérie puis occupé des responsabilités au sein de l'OTAN, avant de prendre sa retraite et de créer une fondation pour la réflexion stratégique. Ce guerrier réfléchi, cet intellectuel actif, est aussi un père. Derrière une carrière, on oublie trop souvent l'homme et sa famille. Ce petit livre, c'est la redécouverte du père par son fils au hasard de l'ouverture d'une caisse bureau. Tout y est, les objets, pipe et tabac, papier, mais aussi les odeurs, les lettres qui conduisent à dresser le portrait d'un homme attachant, humain. C'est l'arrière-plan qui permet de comprendre la seconde partie. Rédigée par celui qui est devenu le spécialiste

Le Général Beaufre, portraits croisés
Roland Beaufre et Hervé Pierre
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2020



du général, celle-ci est un condensé extrêmement riche qui permet de rappeler la pensée de Beaufre, résumée en fin d'ouvrage : « Le système Beaufre réintroduit la ruse au niveau politico-stratégique, là où l'exclusif de la force semblait s'imposer comme le modèle occidental de la guerre. Dans un contexte de paix-guerre, où il nous faut à la fois penser l'asymétrie et la symétrie de l'adversaire, où le recours à la force ou à sa menace ne suffit pas, où la question des alliances se pose à nouveau de manière cruciale. » Ce qui est particulièrement intéressant repose sur la description des conditions de l'élaboration de cette pensée, de ses contraintes, des débats qu'elle a provoqués et son évolution. Beaufre a écrit *Introduction à la stratégie*; voici l'introduction à la lecture de Beaufre.

Jean-Luc Cotard

« Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?» Enquête sur un silence familial

Raphaëlle
Branche
Paris, La
Découverte, 2020



Raphaëlle
Branche
« Papa,
qu'as-tu fait
en Algérie ? »

Enquête sur un silence familial

Les « événements » puis le « maintien de l'ordre » dans les départements français d'Algérie de 1954 à 1962 sont comme gommés de nos consciences et ne marquent pas les jeunes générations. Tout est si loin, tout est resté si épars et si conflictuel, que même le mot « guerre » ne leur a été attribué qu'en 1999. Les soldats de métier, les activistes politiques et les rapatriés du côté français, les harkis et les plus anciens immigrés du côté algérien en ont certes conservé, eux et leurs familles, la marque en mémoire, traumatique, particulière, acquise au prix du sang et des larmes puis transmise. Mais, malgré les commémorations officielles, il n'y a pas aujourd'hui chez les Français de mémoire constituée de cette « guerre sans nom ». L'une des causes principales de cette atonie aurait été le silence à leur retour du million et demi environ de jeunes appelés ou rappelés là-bas pour faire leur service militaire, prolongé jusqu'à vingt-huit mois. Cette singularité a piqué au vif l'historienne Raphaëlle Branche, déjà connue pour ses travaux sur le regroupement, la torture, les viols et l'omniprésence là-bas de la violence. Elle en a fait le livre qui nous manquait, après une longue enquête par entretien auprès de trois cents d'entre eux et leurs familles, complétée par les sources privées habituelles, les carnets de route, les photos innombrables et, surtout, les correspondances avec les proches, abondantes comme toujours en temps de guerre et de censure.

La force du livre est d'abord de montrer, en multipliant les points de vue, que ces jeunes ont fait à leurs familles « un récit qui ne se déploie pas », un compte rendu rassurant où l'euphémisme fleurit et l'exigence de vérité est cantonnée, où l'expérience individuelle prime et « la quille » est le meilleur espoir. L'un d'eux résume la situation à sa fiancée par un « tu veux que je te raconte tout cela, c'est laid et tu es trop jolie ». Sans doute derrière l'habileté « tout va bien ici » ou la litanie sur « la presse vous ment », « les politiques pataugent », « la caserne est triste » ou « le juteux aboie trop », leurs lettres trahissent une double découverte amère ou désabusée de l'armée avec ses travers et d'une Algérie qui n'a rien d'une carte postale. Le harcèlement d'une section sur son piton isolé, le suspect balancé de l'hélicoptère, la « gégène », le copain émasculé par les « rebelles », l'embuscade, la patrouille qui tourne mal, la fouille brutale d'un douar, le putsch des généraux en 1961 ou les drames de 1962 peuvent même être signalés. La déprime, la peur, la révélation de la mort ne sont pas absentes. Il aurait fallu pousser l'analyse en distinguant mieux des hommes de troupe de leurs officiers passés par les EOR, en distinguant les missions auxquelles le contingent était affecté, notamment pendant les grosses opérations. Mais, tout compte fait, il est clair, au vu de leurs témoignages, que chez la plupart des appelés la lassitude et l'ennui l'ont largement emporté sur la compréhension ou le refus des buts de la guerre et des convulsions qui l'ont accompagnée.

Ensuite, Raphaëlle Branche explique pourquoi, à leur retour en métropole, l'immense majorité de ces jeunes se sont tus ou sont restés laconiques, se sont empressés de tourner la page en se mariant et n'ont porté aucun message. Nombre d'entre eux ont été désaxés et traumatisés, ce sera hélas bien visible dans les années 1990 jusqu'au fond des hôpitaux psychiatriques. Mais pour la plupart, ils ont été happés et ennoyés dans le tourbillon des atavismes et les nouveautés, qui tissaient encore mais retissaient déjà, jusqu'à au fond du dernier village et dès les années 1960, le lien local, la vie familiale et l'espoir conjugal. En somme, leur mutisme a été aussi celui de la France entière, prise dans une bousculade sociale et culturelle où la temporalité d'antan et les mécanismes de la transmission périclitaient, qui s'installait avec ardeur dans un mieux-être de consommations et de loisirs enfin à portée de main : deux déferlantes face auxquelles le souvenir et la transmission d'une expérience guerrière si atypique, si lointaine et si floue ne pouvaient pas avoir leur place

Laurent Mazuel

Un « atlas » n'est généralement pas fait pour surprendre, mais pour servir de guide aux lecteurs curieux. Or, celui-ci surprend. Il dessille le regard habituel porté sur l'Afrique, jugée sinon arriérée du moins symbole du sous-développement avec son cortège de lieux communs, corruption, misère, États non démocratiques, rareté de l'énergie, démographie irresponsable... Et soudain, ces cent vingt-cinq pages de cartes, statistiques, synthèses intelligentes plongent le lecteur dans le sentiment qu'il lui faut désormais abandonner ce paradigme devenu obsolète. En 2100, les deux villes les plus peuplées au monde seront africaines, Lagos et Kinshasa, et l'Afrique rassemblera près de la moitié de la population mondiale. En 2060, la moitié des naissances seront africaines malgré un taux de fécondité en baisse. La moitié du marché du travail sera africaine. Des éléments qui n'ont pas encore été repérés par l'opinion. Plus surprenant encore est le dynamisme à l'œuvre. Les migrations sont plus importantes à l'intérieur du continent que vers l'extérieur, avec un gigantesque marché de libre-échange, 80 % des Africains possèdent un téléphone portable, même si Internet est encore à la traîne en raison d'un déficit d'accès à l'énergie, en particulier dans les régions du centre. Les Africains sont vaccinés comme les Européens l'étaient dans les années 1980. La part des échanges économiques avec les autres continents a quintuplé depuis dix ans. Les réserves d'eau, bien qu'inégalement réparties sur le territoire, constituent le un cinquième des réserves mondiales. Les dépenses d'éducation, grâce à des efforts sans précédent, rejoignent peu à peu les standards mondiaux (4 % du PIB). Certes, le paludisme continue de faire des ravages, la sécheresse de s'étendre, l'extrême pauvreté de se maintenir, l'excision de mutiler cent millions de femmes par an. Mais le dynamisme est là, avec l'émergence d'une industrie qui succède au pillage des ressources fossiles. La seule crainte est l'impérialisme chinois, qui considère l'Afrique non pas comme un partenaire économique, mais comme une source majeure de matières premières. Avec cet Atlas, l'AFD a réalisé un ouvrage majeur, fondateur d'un nouveau regard fondé non sur des jugements mais sur des faits. Le XXII^e siècle sera africain.

Didier Sicard

Atlas de l'Afrique AFD

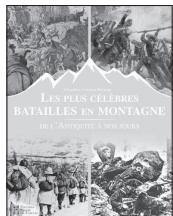
Pour un autre regard sur le continent

Paris, Armand Colin, 2020



Les Plus Grandes Batailles en montagne De l'Antiquité à nos jours

Cyrille Becker
Paris, Éditions
Pierre de Taillac,
2020

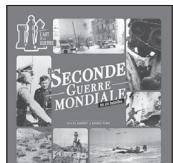


Spécialiste du milieu montagneux et auteur de plusieurs ouvrages remarqués, Cyrille Becker poursuit ses publications avec ce très large panorama de la guerre en montagne depuis l'Antiquité grecque. De cette Antiquité fondatrice avec la bataille des Thermopyles (480 av. J.-C.) – qui ne se souvient du « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois » – et la conquête de la Sogdiane (328 av. J.-C.) par Alexandre le Grand, à la bataille de Tora Bora en Afghanistan (décembre 2001), Cyrille Becker présente trente batailles dans un environnement montagneux. Au fil des pages, voici le récit de la traversée des Alpes par Hannibal, de l'embuscade de Roncevaux qui voit la mort de Roland, de la manœuvre de Turenne à Turckheim, de la charge de Somosierra pendant la guerre d'Espagne, des combats de l'Hilsenfirst, du mont Tomba et de la prise d'Uskub pendant la Grande Guerre, Les batailles de Narvik, du front des Alpes et du Gariglano pendant la Seconde Guerre mondiale, des guerres de Corée et des Malouines, comme du conflit du Cachemire. Pour chaque exemple choisi, l'auteur procède selon un plan identique, qui pose le cadre général de l'action, décrit le terrain, raconte son déroulement et en tire les enseignements, le tout accompagné d'une illustration originale et d'une carte claire qui précise les mouvements des troupes. Du général San Martin traversant les Andes en plein hiver en 1817 (un véritable exploit) à la guerre du Kargil entre l'Inde et le Pakistan, de la victoire franque de Dorylée pendant les croisades (en 1097) à la bataille de Rachaya lors de la révolte druze au Liban en 1925, le lecteur est poussé par un souffle épique qui tient autant à l'altitude qu'à l'appréciation des combats. Un livre aussi intéressant que passionnant, qui mérite de figurer dans toute bonne bibliothèque d'histoire militaire.

PTE

La Seconde Guerre mondiale en six batailles

Gilles Haberey et Hugues Perot
Paris, Éditions
Pierre de Taillac,
« L'art de la guerre », 2020



Résumer la Seconde Guerre mondiale en une série de batailles est une hérésie. Les auteurs en sont conscients. Leur objectif n'est pas là : il est de nature pédagogique. Ils cherchent ce qui leur permet d'approfondir la pratique de leur métier, car tous deux sont colonels. Six batailles. Pourquoi la guerre de l'hiver russe-finlandaise ? Pourquoi Sedan, Kasserine ou le Mont Cassin, Koursk ou la poche de Falaise ? Tant d'autres combats ont eu lieu pendant ces cinq années de conflit. L'idée essentielle est d'illustrer leur thèse introduite remarquablement : « La victoire des armes est avant tout celle d'unités disposant d'un moral élevé, fruit d'un fort esprit de corps, et d'un entraînement réaliste et exigeant, faisant la part belle au sens de l'initiative. » À ce titre, les batailles sélectionnées sont exemplaires. On pourrait en ajouter d'autres, comme la prise de Marseille en 1944. Mais ne boudons pas notre plaisir avec ce magnifique ouvrage. Car il s'agit bien d'un magnifique ouvrage, particulièrement soigné, bien loin des ouvrages bâclés d'histoire militaire qui paraissent aujourd'hui, y compris chez le même éditeur. Les cartes sont de vrais objets d'art ; elles occupent à chaque fois une double page et sont particulièrement lisibles. L'iconographie est originale, riche, utile et extrêmement bien utilisée avec de vraies légendes. La chronologie synoptique finale est fort bien venue et attractive. Il est amusant que les auteurs aient proposé une bibliographie finale succincte en face d'une filmographie relativement récente, sachant les notes de bas de page. Mais cet ouvrage est plus qu'un bel ouvrage, c'est un livre didactique documenté et articulé. Chaque bataille est traitée de la même manière : situation générale, déroulement, cartes, enseignements tactiques. À ces grandes parties sont joints des encadrés/focus sur les chefs en présence, sur le matériel, les unités au combat. On ressort de ce livre avec la joie d'avoir progressé intellectuellement et techniquement, avec le plaisir d'avoir entre les mains un

ouvrage de référence historique, de qualité autant visuelle que technique, aussi précis que simple ; un ouvrage pour le travail qui s'inscrit visiblement et parfaitement dans l'état d'esprit actuel de l'armée de terre, qui insiste à la fois sur la réflexion et le retour aux fondamentaux guerriers. Vivement la suite annoncée !

Jean-Luc Cotard

L'antisémitisme nazi n'a pas été seulement responsable de la Shoah. Il a été le fondement même du III^e Reich, sa raison d'être, sa vérité. Cet ouvrage le donne à penser ; plus encore il en apporte une démonstration inquiétante et rigoureuse. Reliant sans cesse les deux destins de Wagner et de Hitler, l'auteur en souligne l'extrême proximité. Musicien génial, le premier est également l'auteur de textes en prose profondément antisémites, rassemblés dans ses *Oeuvres complètes*. Des essais qui, comme l'esthétique de ses opéras, inspireront profondément le second. Sans la haine du Juif, ni *Parsifal* ni la *Tétralogie* ni *Lohengrin* n'auraient vu le jour. Sans la haine commune des Juifs, la famille des enfants de Wagner n'aurait autant aidé financièrement Hitler dans sa conquête du pouvoir, en convaincant par exemple l'antisémite Henry Ford d'apporter une importante contribution au parti nazi. Ce sont Hitler et la famille de Wagner qui réussiront à faire de Bayreuth le centre esthétique de la culture et de la politique nazies. Dès 1923, Winifred Wagner était fascinée par Hitler et voyait en lui l'incarnation de Parsifal. Et celui-ci calquait ses discours sur le rythme wagnérien, la musique du compositeur jouant un rôle fondamental lors des grandes réunions nazies. Cette tragique complicité a laissé peu d'archives, car la famille a détruit l'essentiel des documents et des lettres échangées dès la défaite allemande, craignant à juste titre le jugement sévère de l'Histoire. C'est tout le mérite de l'auteur de mettre en lumière cette responsabilité ahurissante, la proximité entre un musicien génial et un aventurier captif de son emprise musicale pour venir à bout de son projet dément, qui aboutira à l'une des politiques les plus effrayantes qui ait pu exister. Ce rapprochement souvent évoqué, mais rarement démontré avec une telle maîtrise, mérite une lecture attentive.

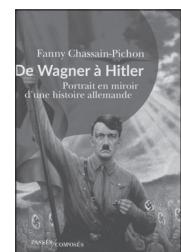
Didier Sicard

Cette réédition en poche d'un ouvrage de 2015 est une bonne nouvelle. Certes, on perd la très riche iconographie du grand format (plus de cent photos), mais on conserve la clarté et la précision d'un récit qui permet de mieux comprendre les ultimes semaines de l'apocalypse nazie. Jean Lopez, directeur de la rédaction du magazine *Guerre & Histoire* et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire militaire remarqués, nous fait suivre Hitler pendant cent six jours : du 15 janvier 1945, lorsqu'il rentre définitivement à Berlin, au 30 avril, jour de sa mort. Ce livre n'est cependant pas une biographie du Führer : son entourage à cette période intéresse tout autant l'auteur. C'est ainsi que l'on croise Keitel et Jodl, les numéros un et deux de la Wehrmacht, l'amiral Dönitz, Heinrich Himmler, Bormann, qui occupe un rôle central dans un Reich à l'agonie, ou encore les Gauleiters, personnages clés dans la mobilisation populaire et les répressions. D'ailleurs, pendant la débâcle, le régime liquide plus que jamais ses ennemis intérieurs. Au fil des pages, on perçoit bien l'emprise d'Hitler sur cet entourage, lui qui, pendant bien des soirs, parvint encore à redonner espoir à ses proches, à Goebbels en particulier.

La chronique de Jean Lopez nous fait vivre toutes les étapes qui mènent à la chute du Reich. Citons-en quelques-unes parmi les plus marquantes. Le

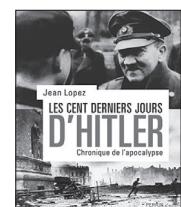
De Wagner à Hitler
Portrait en miroir d'une histoire allemande

Fanny Chassain-Pichon
Paris, Passés composés, 2020



Les Cent Derniers Jours d'Hitler
Chronique de l'apocalypse

Jean Lopez
Paris, Perrin, « Tempus », 2020



30 janvier, les Allemands peuvent entendre une dernière intervention du Führer à la radio, intervention qui n'a rien pour instiller l'espoir. Le lendemain, les Soviétiques franchissent l'Oder. Le 22 mars, la 3^e armée américaine du général Patton passe le Rhin puis, le 31, c'est au tour de la 1^{re} armée du général de Lattre. Le 16 avril, trente mille canons et trois mille lance-fusées préparent l'ultime offensive sur Berlin. Le 21, les premiers obus soviétiques tombent sur la ville; elle en recevra presque deux millions au total. Le lendemain, l'Armée rouge est à une dizaine de kilomètres de la chancellerie. C'est ce jour-là que la majorité des membres de l'entourage d'Hitler l'abandonne. Le 28 avril, toutes les forces allemandes en Italie capitulent.

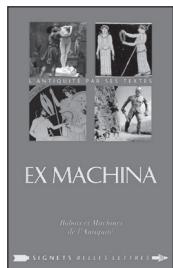
En sus de cette chronique, huit focus traitent de façon synthétique de thèmes transverses comme les crimes de guerre soviétiques, le bunker d'Hitler ou encore les pertes de la Wehrmacht. Ce dernier sujet est particulièrement intéressant. Sur 5,3 millions de soldats allemands morts pendant la Seconde Guerre mondiale (dont 4 millions sur le front russe), 1,4 million sont tombés entre le 1^{er} janvier et le 9 mai 1945. Les mois de janvier, février et mars 1945 sont de loin les plus meurtriers de la guerre pour la Wehrmacht. Janvier est un record avec 451 742 tués : « Il tombe autant de soldats allemands dans les quatre premiers mois de 1945 que durant les quatre premières années de guerre, autant qu'entre 1914 et 1916. » Comme à son habitude, l'auteur cherche dans ce livre à ébranler certains mythes. On voit bien, par exemple, que la Wehrmacht est davantage résolue à la lutte à mort que la SS dans les derniers jours du Reich. Au final, Jean Lopez nous livre une synthèse très efficace de trois mois d'un véritable « calendrier de l'horreur ». Un livre à recommander à tous les amateurs d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Rémy Hémez

Ex Machina

Robots et machines de l'Antiquité

Textes réunis et choisis par Annie Collognat et Bernadette Choppin
Paris, Les Belles Lettres, 2020



Au commencement était Héphaïstos, le « dieu boiteux, mal proportionné, trapu et velu, [...] le père et le champion de la *technè* », le forgeron patron des « techniciens », qui inventa le premier robot de l'histoire. À sa suite, nous voilà plongés dans le monde inconnu et merveilleux des inventeurs grecs et romains, ingénieurs de génie dans tous les domaines de l'activité humaine. Cette anthologie est née de l'envie de donner à lire un ensemble de textes antiques sur le thème de l'automate (« qui agit de sa propre initiative ») et, plus généralement, sur la « machine » qui imite le vivant. L'ouvrage s'ouvre sur un intéressant entretien avec Cédric Villani, mathématicien passionné par la question de l'intelligence artificielle. Ensuite, à partir des textes des plus grands auteurs de l'Antiquité, Annie Collognat et Bernadette Choppin présentent le cadre philosophique et culturel de ces inventions, puis, par grands domaines, une série impressionnante de réalisations étonnantes : des navires « volants », des automates qui accompagnent et servent leurs maîtres, des taureaux de bronze cracheurs de feu, le cheval de Troie, mais aussi, et plus « historiquement », l'apprentissage des lois de la mécanique et de la physique, les inventions d'Archimède, des machines pour transporter ou soulever des poids importants et, pour les militaires, des engins de trait comme « l'arbalète à répétition », des navires avec roues à aubes... Le résultat est surprenant. Une histoire « merveilleuse » qui fait ressurgir aussi bien des rêves d'enfant que des espoirs d'adulte. Une approche originale de la culture antique.

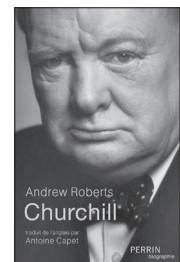
PTE

Cette monumentale biographie, écrite par l'un des plus grands spécialistes anglais du personnage (traduction d'Antoine Capet), Andrew Roberts, retrace bien sûr chronologiquement toute la vie du militaire puis du politique que fut Churchill, considérant que ces deux facettes sont étroitement liées. Des campagnes coloniales dans l'Empire britannique au journalisme, de l'entrée en politique à la Grande Guerre, de la traversée du désert de l'entre-deux-guerres à l'opposition précoce à l'Allemagne nazie et au retour au pouvoir puis aux combats de 1940, de la résistance seul face au Reich à l'entrée en guerre des États-Unis puis à l'aide à l'Union soviétique avant de dénoncer le rideau de fer qui s'est abattu sur l'Europe, les grandes étapes en sont connues. L'intérêt de cette volumineuse publication réside dans l'apport de nouvelles sources, de fonds privés (y compris pour la première fois le journal intime du roi George VI), qui permettent à l'auteur de livrer un portrait sans aucun doute très proche de la réalité. Tout ceci avec une objectivité exemplaire, puisque les défauts et les échecs de Churchill sont clairement identifiés, mais aussi les idées reçues abusives corrigées. On apprécie la grande qualité formelle du volume (papier, typographie, mise en page) et les amateurs trouveront près de vingt-cinq pages de bibliographie en fin de volume pour aller plus loin sur tel ou tel aspect. Un ouvrage d'absolue référence.

PTE

Churchill

Andrew
Roberts
Paris, Perrin, 2020



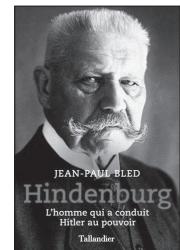
L'histoire est constituée d'images stéréotypées, flatteuses ou critiques. Celle d'Hindenburg est celle d'un vieux maréchal un peu roublard, qui a offert à Hitler un fauteuil de chancelier et qui, simple général à la retraite âgé de soixante-sept ans à l'aube de la guerre, l'avait terminée avec la dignité de maréchal. Vainqueur prestigieux de la bataille de Tannenberg contre les Russes en août 1914, même si Ludendorff pouvait en revendiquer la gloire, adulé par le peuple malgré la défaite de 1918 («J'ai fait don de ma personne»), il éprouvera peu à peu l'ivresse du pouvoir politique qu'il exercera durant deux mandats comme président de la République avant de l'abandonner à Hitler, en toute conscience, en 1933. Apparemment soucieux d'unité nationale, il fut surtout préoccupé de sa personne, autour de laquelle il voulait regrouper l'ensemble des Allemands. Protestant conservateur, monarchiste mais complice de la démission forcée de Guillaume II, son obsession a toujours été de combattre les socialistes et les projets de gouvernement socio-démocrate, comme héros de la droite et héraut du «coup de poignard dans le dos». Le lecteur découvre avec une inquiétude croissante les efforts méritoires mais confus et désespérés de la République de Weimar pour ne pas succomber aux forces extrêmes, le rôle central de ce «président-maréchal» changeant d'hommes comme d'amitiés, obsédé par son propre pouvoir. Il n'est alors pas étrange qu'il l'ait confié à un autre homme de pouvoir, Hitler, dont les turpitudes, la violence, les reniements le laissaient indifférent. Nul ne pouvait être plus perspicace pour raconter cette histoire que Jean-Paul Bled, grand spécialiste français de l'histoire allemande. Une biographie à déguster pour mieux comprendre de l'intérieur la tragédie du III^e Reich et peut-être d'autres tragédies à venir...

Didier Sicard

Hindenburg

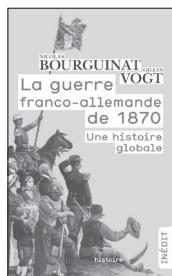
L'homme qui a conduit Hitler au pouvoir

Jean-Paul Bled
Paris, Tallandier,
2020



La Guerre franco-allemande de 1870 Une histoire globale

Nicolas Bourguinat et Gilles Vogt
Paris, Flammarion, « Champs histoire », 2020

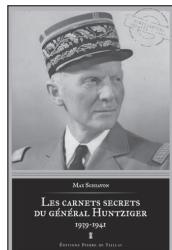


Cet ouvrage propose une approche très large d'un conflit que la plupart des Français connaissent mal, allant des rapports franco-allemands du milieu du XIX^e siècle à la mémoire entretenue du conflit par la III^e République. Ses deux auteurs adoptent une démarche chrono-thématique et, pour appuyer leur discours, font un ample usage de fonds privés, de journaux personnels et de correspondances familiales. Le livre est divisé en sept grandes parties, dont les deux premières (« Aux origines de la guerre » et « De la guerre du Second Empire à la guerre de la République ») sont indispensables pour camper le décor, avec notamment un chapitre sur les leçons de la guerre. La troisième s'intéresse à la vie du pays en guerre, en particulier dans les régions occupées (quelques pages sur les francs-tireurs) ; la quatrième au rôle de la presse et aux efforts gouvernementaux pour mener une « guerre d'opinions ». La cinquième revient sur les négociations de paix jusqu'à la signature du traité de Francfort. La sixième évoque le retentissement international de la guerre et de la défaite française, avec les volontaires étrangers pendant le conflit, mais aussi la nouvelle puissance allemande en Europe. La septième, enfin, est surtout centrée sur la France de la III^e République naissante, soulignant en particulier qu'au-delà du discours sur la Revanche, les responsables politiques français souhaitaient surtout maintenir la paix. Si la place accordée aux opérations militaires est finalement limitée, l'ensemble est cohérent, référencé, précis, et donnera à tous les amateurs de la période une compréhension non seulement du conflit lui-même, mais aussi des relations franco-allemandes et des évolutions européennes.

PTE

Les Carnets secrets du général Huntziger

Max Schiavon
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2019



Voici ce que les historiens appellent une source primaire. Max Schiavon a eu la chance de pouvoir travailler sur les carnets dans lesquels le général Huntziger a noté ses remarques sur les années 1938-1941, une période cruciale de l'histoire militaire française, mais aussi de l'histoire de France. Avec ces carnets conservés précieusement jusqu'à nos jours par la famille nous découvrons les doutes et les certitudes d'un général d'armée qui, du Proche-Orient à l'entrée en guerre à la tête d'une armée, pendant la drôle de guerre, les mois cruciaux de la bataille de 1940, puis à la tête de la Commission d'armistice, jusqu'au moment où il devient ministre secrétaire d'État à la Guerre (autant de chapitres du livre), a été l'un des officiers généraux français les plus importants de l'époque, sous les ordres ou aux côtés de Pétain, Weygand, Gamelin, Darlan ou Georges. Ces carnets, Max Schiavon a choisi de les présenter en respectant scrupuleusement leur contenu et leur esprit, se permettant toutefois de constituer des paragraphes avec plusieurs phrases, en écrivant en toutes lettres quelques sigles et en corrigeant quelques fautes d'orthographe. Pour comprendre l'importance de ces écrits, il est intéressant d'étudier le travail de l'historien : chaque période évoquée est présentée dans son contexte après avoir redécouvert le brillant parcours professionnel de Charles Huntziger avant 1938. La synthèse permet de souligner à chaque fois ce qu'il se passe, mais aussi l'importance de l'action ou de l'inaction du général. La partie infrapaginale est fort importante : il n'est pas rare qu'une page soit plus couverte par des notes que par le texte commenté. Elle aborde autant la biographie des interlocuteurs ou interlocutrices du général que des rappels historiques, le nombre de canons fournis à la Turquie, des précisions sur les capacités de certains ouvrages de la ligne Maginot, parfois une comparaison textuelle avec les comptes rendus des interlocuteurs. Tout est fait pour éclairer et comprendre les carnets. On regrettera cependant que l'éditeur n'ait pas trouvé à hiérarchiser ces notes par un artifice de mise en page permettant de distinguer les biographies du reste afin de faciliter le travail d'exploitation des chercheurs et étudiants.

Ces carnets, même sans leur très riche appareil critique, montrent bien la personnalité du général Huntziger, y compris ses faiblesses de mai 1940 lorsque son armée cède à Sedan, comment il se défausse à la fois sur ses subordonnés et sur son camarade Corap. Ils soulignent les tensions affligeantes au sein du haut commandement pendant la bataille, le manque de direction politique claire, l'absence de coordination entre les armées au sol, mais aussi entre celles-ci et l'armée de l'air naissante. On ressent la douleur d'avoir à signer l'armistice, mais on découvre aussi son rôle dans l'adoption du statut des Juifs. Huntziger est un témoin précieux de la personnalité de Pétain, des coteries de Vichy. Assez visionnaire lorsqu'il était au Proche-Orient, il l'est visiblement moins dans son analyse de la campagne de Russie en raison d'un anticomunisme viscéral. Néanmoins, il poursuit le travail de Weygand en matière de renseignement et de camouflage de matériel. Détestant Laval, il n'aime pas pour autant Darlan ; il adhère pourtant à la collaboration, vraisemblablement par résignation, tout en formant de grands espoirs en l'armée d'Afrique. Ces carnets s'arrêtent en novembre 1941 avec la mort de leur auteur dans un accident d'avion au retour d'une mission d'inspection en Afrique du Nord à l'occasion du centenaire de l'armée d'Afrique. Ce livre est une source documentaire extrêmement riche et solide pour comprendre l'effondrement de 1940 et la période de Vichy.

Jean-Luc Cotard

L SYNTHÈSES DES ARTICLES

HAIËM KORSIA

« ME VOICI »

Lorsque, dans la Bible, Dieu invite un patriarche, une matriarche, un prophète, un individu à l'action, la réponse est toujours : *Hinéni*, « Me voici ». C'est une forme d'engagement absolu, total, qui mobilise tout l'être, qui élève au-dessus de la condition de consommateur du monde et offre de devenir acteur de l'Histoire. C'est s'investir pour les autres et, peut-être, tout simplement être un homme debout, une personne engagée, un guerrier capable de secouer l'apathie du monde.

ENTRETIEN AVEC EMMANUEL CHANUDET

PÉDAGOGIE ÉQUESTRE

Qu'est-ce que l'engagement quand on est soldat et cavalier ? À la lumière de son expérience de formateur des futurs moniteurs équestres militaires, l'adjudant-chef Chanudet explique comment il dresse puis utilise l'« outil » cheval dans un objectif spécifiquement opérationnel. Confiance, progressivité, compréhension.

RÉMI SEIGLE

POURQUOI S'ENGAGER DANS L'ARMÉE DE TERRE EN 2021

Le contexte d'une société où l'épanouissement personnel est porté aux nues semble peu compatible avec l'accomplissement d'une vocation au service de la collectivité. On peut donc se demander ce qui conduit autant de jeunes à rejoindre une institution, l'armée de terre, potentiellement perçue comme décalée. De la même manière, on peut s'interroger sur la manière dont celle-ci parvient à fidéliser ces engagés.

JEAN ASSIER-ANDRIEU

LE SERMENT DE CATON

Tout soldat débute son passage sous les armes par un acte solennel : l'engagement. Quel que soit son niveau d'études ou la voie de son recrutement, il signera un document qui le placera sous l'empire d'un régime particulier, exorbitant, du droit commun. Le statut militaire ne figure en effet ni dans le Code du travail ni dans les statuts des fonctions publiques, mais dans un code spécifique de la défense, qui prévoit l'ensemble des dispositifs permettant d'assurer « la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation ». Mais au-delà de ces modalités pratiques, l'engagement militaire ne touche-t-il pas aussi au sacré ? N'est-il pas à la fois un acte administratif et un acte solennel ? Un détour par quelques exemples historiques permet de déceler ce double caractère en Occident et particulièrement en France.

AURÉLIE ÉON, CORALIE MENNESSIER

AUX LIMITES DU RECRUTEMENT

Pour les volontaires à l'engagement, le passage devant un psychiatre militaire peut se solder par une déclaration d'inaptitude. Il ne s'agit pas que de sujets présentant des troubles psychiques pour lesquels celle-ci est évidents. L'expertise du psychiatre est plus complexe, car elle doit à la fois prendre en compte le potentiel de l'individu et la capacité de l'institution militaire à l'accueillir.

MANUEL GÉA GIGN : S'ENGAGER POUR LA VIE

La devise du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) est « S'engager pour la vie ». Quelle que soit la mission qu'ils ont à conduire, ses membres doivent donc être préparés à l'éventualité de la mort. Comment traduire cela en termes d'engagement ? Comment savoir concrètement que les hommes et les femmes que l'on recrute seront capables de risquer leur vie pour en sauver d'autres ? Pour répondre à cette question, cet article a été rédigé en interrogeant des personnels de l'unité, de tout grade et de toute spécialité, afin de comprendre quelles étaient leurs motivations et comment ils vivent, ou ont vécu, leur engagement pendant ce que l'on pourrait appeler une « vie au GIGN ».

JULIE CROS-BOUSQUET « LES GENS ENGAGÉS SONT PASSIONNANTS »

Julie Cros-Bosquet a intégré l'armée de terre comme officier sous contrat spécialiste de communication alors qu'elle ne connaissait rien au monde militaire. Elle revient pour *Inflexions* sur cette expérience, sur ce qu'elle a appris auprès des soldats qu'elle a côtoyés, en particulier ce qu'est l'engagement.

PIERRE-OLIVIER MONTEIL PROMESSE ET ENGAGEMENT CHEZ PAUL RICCEUR

Selon Paul Ricœur, l'engagement s'enracine dans l'approbation du fait d'exister, affirmation plus primitive que toute expérience négative. Intervenant en réplique au fait d'être né, il tend à prolonger l'élan de vie et à prendre soin de l'être ou du bien menacé. La promesse est l'éthique de telles initiatives. Plutôt qu'à une idée de soi, elle est fidélité à autrui. Elle s'appuie sur la forme qui, dans une culture donnée, lui attribue valeur d'engagement.

CORINNE LEVELEUX-TEIXEIRA LA PRATIQUE DU SERMENT AU MOYEN ÂGE

Sous l'influence de la littérature épique et de la culture féodale, la pratique médiévale du serment est souvent présentée comme une sorte d'archétype de l'engagement absolu et du dévouement chevaleresque. La réalité historique est plus complexe et témoigne à la fois de la force du contrôle ecclésiastique et de la portée éminemment politique de la parole jurée. Longtemps utilisé pour fonder ou pour renforcer la stabilité du pacte social, le serment voit toutefois son rôle public s'effacer à la fin du Moyen Âge dans le cadre de la construction de l'État.

DANIEL MENAOUIINE UNE DÉCISION PERSONNELLE POUR SERVIR UNE AMBITION COLLECTIVE

En février 2018, le général Daniel Menaouine s'est vu confier par le président de la République une mission d'étude sur la mise en œuvre du projet de service national universel (SNU). Il revient ici sur cette expérience et comment il a essayé de comprendre les aspirations et les raisons de l'engagement des jeunes Français d'aujourd'hui. Notamment à l'aune de sa propre expérience.

PAUL SANZEY MORAL ET FIDÉLISATION

Très attentive à cultiver l'« esprit guerrier » pour se préparer aux opérations, l'armée de terre ne délaissant pas pour autant le moral du quotidien. À travers les attentes des militaires et de leur famille, elle suit les forces et les faiblesses des unités, et s'attache à comprendre les motivations des différentes catégories de personnel. Il s'agit de commander avec humanité et justesse, mais aussi de garantir le maintien de la compétence et de l'expérience. Les outils statistiques combinés à l'appréciation du commandement assurent un maillage fin pour l'information du chef d'état-major de l'armée de terre et permettent d'analyser les signaux faibles dans le champ des ressources humaines.

Sur ce dernier volet, la « politique RH » se charge d'exploiter ces analyses et d'anticiper des parcours de carrière qui soient attractifs pour les générations montantes au bénéfice des opérations de demain.

MARC BOILEAU FAMILLE ET SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

La famille est au cœur de l'engagement au service militaire volontaire (smv). La famille de sang, qui accepte de se retirer puis de se réjouir du chemin parcouru, celle de l'attachement filial qui reste à l'origine de tout, pour le meilleur ou pour le pire. La famille de transition, qui accueille et accompagne le passage dans la vie d'adulte, celle des cadres militaires qui mettent leurs compétences et leurs expériences de vie au service des volontaires afin de leur permettre d'être « armés pour l'emploi ». Enfin, la nouvelle famille, celle qui se construit pas à pas, celle des camarades de stage, celle des nouveaux collègues en formation d'apprentissage ou en entreprise.

JEAN-MARIE BOCKEL LES FAMILLES AUSSI

Le 25 novembre 2019, Pierre-Emmanuel Bockel mourait pour la France au Mali. Son père, Jean-Marie Bockel, affirme ici sa conviction que l'engagement de la famille joue un rôle important sinon déterminant dans la démarche d'engagement de chacun de ses membres, quel que soit celui-ci. Un témoignage nourri d'exemples personnels.

LAËTITIA SAINT-PAUL LE SILLON DE L'ENGAGEMENT. UNE MILITAIRE EN POLITIQUE

Députée de la 4^e circonscription du Maine-et-Loire depuis 2017, Laëtitia Saint-Paul est aussi saint-cyrienne de la promotion « De Galbert » (2002-2005). « Le » premier militaire d'active élu depuis 1918, la première femme militaire à l'Assemblée nationale. Pour *Inflections*, elle revient sur les défis qu'il lui a fallu relever, sur les raisons de ses engagements, leur complémentarité, leur évidence. Dans un seul but : l'intérêt général.

CHRISTOPHE ROBINNE ADOLPHE MESSIMY. AUTREMENT ET TOUJOURS

Saint-cyrien, breveté de l'École supérieure de guerre à vingt-sept ans et promis à un brillant avenir, Adolphe Messimy démissionne de l'institution militaire en 1899, ne pouvant supporter l'attitude et les mensonges du haut commandement au cours de l'affaire Dreyfus. Il s'engage alors en politique. Il sera député, plusieurs fois ministre et sénateur.

JEAN-PIERRE RIOUX L'INTELLECTUEL ENGAGÉ

Au XX^e siècle, l'« intellectuel engagé » français a été un produit national célèbre dans le monde entier. Son acte de naissance est bien daté. Dans les semaines qui ont suivi la parution, dans *L'Aurore* de Georges Clemenceau le 13 janvier 1898, du « J'accuse ! » d'Émile Zola, la presse a publié des listes de pétitionnaires qui soutenaient vigoureusement l'écrivain traîné devant les Assises de la Seine pour injure à l'armée ainsi que la révision du procès du capitaine Dreyfus injustement condamné pour espionnage par la justice militaire. Georges Clemenceau puis Maurice Barrès inventèrent alors un néologisme pour qualifier cette minorité protestataire et agissante : le mot « intellectuel », aussitôt accouplé avec le vieux vocable juridique et militaire d'« engagement ». Mais qu'en est-il au XXI^e siècle ?

CÉLINE SCHILLINGER S'ENGAGER, JUSQU'OU ?

Faire preuve d'engagement, s'investir pour une cause... Faire appel à l'engagement, mobiliser des personnes dans un but collectif... Jusqu'où ? Peut-on parler de surengagement ? Existe-t-il des limites

à ne pas franchir ? L'expérience du *burn out*, ou épuisement professionnel, invite à la réflexion sur l'engagement sain ou toxique. À l'heure où l'engagement citoyen et professionnel semble être une réponse à de nombreux défis contemporains, il s'agit là d'une interrogation urgente et nécessaire sur nos pratiques de commandement et de *leadership*.

NATHALIE DE KANIV

POUR L'EUROPE. QUAND LE DÉBAT PREND CHAIR

La construction de l'Union européenne a débuté par des engagements industriels, économiques, monétaires, financiers, budgétaires. Mais qu'en est-il de celui plus profond, celui qui touche la vie et la mort ? Comment faire converger engagement national et européen ? S'engager pour l'Europe... Mourir pour l'Europe... Cela peut sembler abstrait, irréaliste, utopique. Pourtant, dans l'histoire, ce fut concret. Et c'est en Europe centrale et orientale que ces paroles ont pris chair, car l'appartenance à l'Europe y fut le gage de l'indépendance, de la prospérité et de la modernité.

MARTIN STEFFENS

«VENEZ, NOUS EN SORTIRONS »

Relevant du domaine de la *praxis*, de l'agir, l'engagement doit se passer des garanties qu'apporterait la science. On s'engage sans savoir si ce que l'on tente, non seulement est réalisable mais se révèlera profitable. L'engagement nous condamne ainsi à une triple confiance (en son pressentiment, en l'ordre du monde, en ceux qui suivront), qui, parce qu'elle est difficile et audacieuse, explique les formes de sa crise actuelle.

GABRIEL GARROTE

LES ORIGINES DE LA DÉBÂCLE DE 1870

Lorsque la France déclare la guerre à la Prusse en 1870, celle-ci paraît perdue avant même d'avoir débuté. En effet, autant que l'aveuglement du pouvoir vis-à-vis de ses forces et les lacunes du commandement, des facteurs structurels, politiques et sociaux, profondément ancrés dans le régime et la société, préparent la défaite. La comprendre requiert donc d'embrasser à la fois le politique, le social et le militaire, d'une part, la technique et la doctrine, la tactique et la stratégie, l'organisation et l'instruction militaires, d'autre part.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH



HAIËM KORSIA “HERE AM I”

When, in the Bible, God calls a patriarch, matriarch, prophet or other individual to action, the response is always: *Hinéni*, “Here am I”. This is a form of absolute, total enlistment that mobilizes the entire being, raising those called above the condition of consumer of the world and offering them the opportunity to become agents of History. It requires you to give of yourself for others and, perhaps, simply to be straight-up human, to be a person of commitment, a warrior capable of shaking up the apathy of the world.

INTERVIEW WITH EMMANUEL CHANUDET EQUESTRIAN TRAINING

What does enlistment mean when you are a soldier in the cavalry? Drawing on his experience as trainer of future military riding instructors, Chief Warrant Officer Chaudet explains how he trains horses and then uses the horse as an “instrument” for a specifically operational purpose. Trust, progressivity and understanding.

RÉMI SEIGLE WHY ENLIST IN THE ARMY IN 2021

The context of a society where personal development is seen as the ultimate goal can seem incompatible with fulfilling a vocation in the service of the community. So, we can legitimately ask what drives so many young people to join the French Army - an institution that can potentially be perceived as out of step with society. Similarly, we can ask how the army can retain the loyalty of those who have enlisted. This remains a challenge of major importance.

JEAN ASSIER-ANDRIEU CATO'S OATH

Every soldier begins their passage under arms with a solemn act: enlistment. Regardless of the level of studies or the channel of recruitment, the new recruit will sign a document that places him or her under the authority of a unique and exorbitantly demanding regime of common law. This is because the status of member of the French military is not laid down in the French Labour Code or in the statutes governing the civil service, but in a specific Code dedicated to national defence, stipulating all the provisions for ensuring “the defence of the country and the higher interests of the nation”. However, beyond these practical explanations, the real reason is perhaps that military enlistment is perceived as something sacred. Enlistment can be seen as both an administrative formality and a legal instrument in solemn form. Some examples from history are examined to reveal this dual nature of enlistment in the West, and especially in France.

AURÉLIE ÉON AND CORALIE MENNESSIER REACHING THE BORDERS OF RECRUITMENT

For an applicant willing to enlist, the interview with a military psychiatrist may result in being declared unfit. It is not just about screening individuals showing psychological disorders and for whom the inability is obvious. The assessment of the psychiatrist is more complex, because it has to take into account both the applicants' potential and the capacity of the military structure to take them in.

MANUEL GÉA

GIGN: ENLIST FOR LIFE

The motto of the Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN), the elite police tactical unit of the French National Gendarmerie, is "Enlist for Life". Regardless of the mission that they are required to perform, the members of this unit must therefore be prepared for the possibility of death. How can this be translated in the conditions of enlistment? More to the point, how can we know that the men and women recruited to this unit are capable of risking their own lives to save the lives of others? To answer this question, the author of this article asked members of the unit of all ranks and specializations, in order to understand what their initial motivations were and what is or was their experience during what might be termed a "life in the GIGN".

JULIE CROS-BOUSQUET

"PEOPLE WHO HAVE ENLISTED ARE EXCITING"

Julie Cros-Bosquet joined the French Army as an officer on a specialist communication contract, at a time when she knew nothing of military life. For *Inflexions*, she looks back on this experience and what she learned from the soldiers she worked with and describes in particular what commitment really means.

PIERRE-OLIVIER MONTEIL

PROMISE AND COMMITMENT ACCORDING TO PAUL RICŒUR

According to Paul Ricœur, commitment is rooted in approval of the fact of existing, an affirmation that is more powerful than any negative experience. Arising in response to the fact of being born, commitment tends to prolong the life-urge and to take care of the threatened being or property. By contrast, promise represents the ethics of these initiatives. Instead of an idea of the self, it is loyalty to others. It is expressed in the form that, in any given culture, confers on it the value of commitment.

CORINNE LEVELEUX-TEIXEIRA

THE PRACTICE OF THE OATH IN THE MIDDLE AGES

Under the influence of epic literature and feudal culture, the Medieval practice of the oath is often presented as a sort of archetype of absolute commitment and chivalrous devotion. However, the historical reality is more complex and testifies both to the controlling power of the Church and the eminently political implication of the given word. The oath was long used as a means of founding or reinforcing the stability of the social pact, but its public role was gradually dissolved at the end of the Middle Ages with the constitution of the State.

DANIEL MENAOUIINE

AN INDIVIDUAL DECISION TO SERVE A COLLECTIVE AMBITION

In February 2018, General Daniel Menaouine was assigned the mission by the President of the French Republic to conduct a study into the implementation of universal national service (SNU). In this article, he recounts this experience. He recounts how he has attempted to understand the aspirations and reasons for commitment of young people in France today. He also draws in particular on his own experience.

PAUL SANZEY

MORALITY AND THE RETENTION OF LOYALTY

Although the French Army is very attentive to cultivating the "warrior spirit" as a means of preparing for operations, it is also careful not to neglect morality in day-to-day life. It monitors the strengths and weaknesses of its units, as expressed in the expectations of soldiers and their families, and it makes every effort to understand the motivations of the various categories of army personnel.

The aim is to be able to command with humanity and correctness, while also guaranteeing that competence and experience are retained. Statistical tools, combined with commanders' own judgements provide a detailed network of information for the Army Chief of Staff, enabling accurate analysis of even weak signals in the field of human resources. With regard to this aim, the "HR policy" is responsible for utilizing these analyses and anticipating the career paths that will prove attractive for the future generations, in the service of the operations of the future.

MARC BOILEAU FAMILY AND VOLUNTARY MILITARY SERVICE

The family is at the very heart of the enlistment in the voluntary military service. The blood family, who accepts to step aside and then to be delighted about the progress made, the family of filial affection, who remains the source of everything, for better or for worse. The transitional family, who welcomes and accompanies the passage to adult life, that of the military cadres who share their skills and experience with the volunteers to enable them to be ready for employment. Lastly, the new family, the family who is being built step by step, the family gathering the comrades of training courses, the new colleagues in apprenticeship or in business.

JEAN-MARIE BOCKEL ENLISTING THE FAMILY

On 25 November 2019, Pierre-Emmanuel Bockel died for France in Mali. In this article, his father, Jean-Marie Bockel affirms his conviction that the social commitment of the family plays an important and even determining role in the decision of each of its members to undertake commitments of whatever nature. A testimony nourished by personal examples

LAËTITIA SAINT-PAUL THE PATH OF COMMITMENT A SOLDIER IN POLITICS

Laëtitia Saint-Paul has been the member of parliament for the 4th district of Maine-et-Loire since 2017 and is also a graduate of the Saint-Cyr military academy, "De Galbert" promotion (2002-2005). She is the first soldier on active service elected to the National Assembly since 1918 and is also the first ever first female member of the military to be elected to this body. For *Inflexions*, she looks back on the challenges that she had to overcome, the reasons underlying her commitments, the complementary nature of these commitments and their self-evidence for her. All of them have one single aim - the public interest.

CHRISTOPHE ROBINNE ADOLPHE MESSIMY. COMMITMENTS VARY. DEDICATION TO SERVICE REMAINS.

Educated at the Saint-Cyr military academy, and a graduate of the elite officer training school (École Supérieure de Guerre) at the age of 27, Adolphe Messimy seemed destined for a brilliant career but then resigned from the military institution in 1899, since he could not endure the attitude and lies of high command during the Dreyfus Affair. So, he then engaged in politics. He became a member of parliament and was several times a minister and senator.

JEAN-PIERRE RIOUX THE ENLISTMENT OF INTELLECTUALS

In the 20th century, the French term "intellectuel engagé", denoting an intellectual committed to political and/or social causes, was a national product that was renowned throughout the world.. However, the birth of this term goes back much longer. In the weeks following the publication of Emile Zola's "J'accuse !" in Georges Clemenceau's *L'Aurore* on 13 January 1898, the press published lists of the petitioners who vigorously supported the author when he was hauled before the Court of Assizes

of La Seine for "Insulting the Army". These petitioners were also calling for the revision of the trial of Captain Dreyfus, who had been unjustly found guilty of spying and sentenced by the French military court. Georges Clemenceau, followed by Maurice Barrès, then invented a neologism to define this protesting and activist minority. The word "intellectual" was coupled with the adjective "engagé", which was historically (and still is) the word used to denote legal and military "enlistment". But what does the term mean in the 21st century?.

CÉLINE SCHILLINGER TO COMMIT, BUT HOW FAR?

To demonstrate commitment, to invest yourself in a cause... to appeal for commitment, to mobilize people for a collective goal... but up to what point? Can we speak of over-commitment? Are there limits that should not be crossed? The experience of *burnout*, or professional exhaustion, has prompted reflection on what constitutes a healthy or toxic level of commitment. At a time when civic and professional commitment seem to be a response to numerous contemporary challenges, this issue also raises the urgent and vital question of our practices of command and leadership.

NATHALIE DE KANIV FOR EUROPE. WHEN THE DEBATE TAKES ON FLESH

The construction of the European Union began with the signing of industrial, economic, monetary, financial and budget commitments. But what of the more profound commitment that touches questions of life and death? How can national and European convergence be attained? Enlisting for Europe. Dying for Europe. This can seem abstract, unrealistic and utopian. However, in history, it was a reality. It was in Central and Eastern Europe that these words took on flesh because that is where membership of Europe was a vital guarantee of independence, prosperity and modernity.

MARTIN STEFFENS "COME ON! WE CAN BEAT THIS"

Since enlistment and commitment belong to the domain of *praxis*, (action – doing), they have to renounce the guarantee of foreknowledge in science. We commit ourselves without knowing if what we are attempting is possible or if it will turn out to be profitable. So, commitment condemns us to a triple leap of faith (in our gut-feeling, in the order of the world and in those who will survive), and because this leap is both difficult and bold, it can help to explain the forms of the current crisis in enlistment.

GABRIEL GARROTE THE ORIGINS OF THE DEBACLE OF 1870

When France declared war on Prussia in 1870, defeat seemed a foregone conclusion. This was because the obstinate blindness of the authorities to the real state of their forces, the shortcomings of the chain of command and the structural, political and social factors that were deeply rooted in the regime and in society all conspired to ensure defeat. So, to understand the debacle we need to combine a comprehensive study of the political, social and military factors with a more specific examination of military technology and doctrine, tactics and strategy and organization and training.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

Γ Jean ASSIER-ANDRIEU

Voir rubrique « comité de rédaction »

Γ Jean-Marie BOCKEL

Après des études de droit à Strasbourg, Jean-Marie Bockel ouvre son cabinet d'avocat à Mulhouse en 1976 et entame parallèlement une carrière politique. Il est maire de Mulhouse pendant vingt et un ans, député, plusieurs fois secrétaire d'État (notamment à la Défense et aux Anciens combattants de 2008 à 2009) et ministre, et aujourd'hui sénateur du Haut-Rhin.

Γ Marc BOILEAU

Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le général Marc Boileau a effectué la totalité de son temps en corps de troupe au sein de l'artillerie et plus particulièrement au 68^e régiment d'artillerie d'Afrique, jusqu'à en être le chef de corps. Il a été engagé à plusieurs reprises dans les Balkans, en Afrique et au Liban. Son parcours professionnel l'a également conduit à exercer diverses fonctions au sein d'organismes interarmées. Ancien auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM), il occupe aujourd'hui le poste du commandant le service militaire volontaire.

Γ Emmanuel CHANUDET

L'adjudant-chef Emmanuel Chanudet est adjoint du directeur de la formation, responsable de la conception de la formation équestre à l'École militaire d'équitation de Fontainebleau, chef de cours et instructeur. Il a commencé sa carrière comme militaire du rang pour devenir chef de groupe de combat opérationnel. À l'issue de son premier contrat, il choisit de réorienter sa carrière dans les sports équestres et de se former à Saint-Maixent. Longtemps responsable de la formation « jeunes chevaux » à Fontainebleau, il sert ensuite à Saumur comme instructeur équestre. Il est choisi pour aider pendant quatre ans à construire une école militaire d'équitation aux Émirats arabes unis. De retour en France, il fait croître la jeune section équestre de Metz puis revient à Saumur comme officier adjoint au lieutenant-colonel chef de la section équestre. Il est un fervent partisan de l'emploi du cheval en opérations.

Γ Patrick CLEROY

Voir rubrique « comité de rédaction »

Γ Jean-Luc COTARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

Γ Julie CROS-BOUSQUET

De 2001 à 2010, Julie Cros-Bousquet a occupé les fonctions d'officier rédacteur, secrétaire de rédaction puis rédactrice en chef adjointe de *Terre information magazine*, au sein du Service d'information et de relations publiques de l'armée de terre (SIRPAT). Aujourd'hui, elle a quitté le service actif, mais poursuit son engagement en servant dans la réserve opérationnelle de l'armée de terre, au

bénéfice de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOD). Elle occupe actuellement des fonctions de communication au sein de la Direction générale de l'armement (DGA).

Γ Nathalie de KANIV

Nathalie de Kaniv est historienne, déléguée d'EuroDéfense-France, secrétaire générale d'Europe-IHEDN, et membre-correspondant de l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers.

Γ Aurélie ÉON

Psychiatre dans le service de psychiatrie de l'HIA Bégin, le médecin principal Aurélie Éon exerce depuis plusieurs années comme addictologue. Elle est notamment partie en 2013 en Jordanie dans un camp de réfugiés où elle a été confrontée aux problèmes des enfants exposés à la violence, et au Mali en 2016 et en 2018. Elle s'intéresse aux questions de l'expression des émotions dans le champ de l'anthropologie médicale.

Γ Manuel GÉA

Linguiste de formation, le lieutenant-colonel Manuel Géa maîtrise l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'arabe. Il a été traducteur à la présidence de la République avant d'intégrer la gendarmerie en 2002. Affecté à la direction générale, il a été en charge des relations internationales pour les zones Europe, Amériques-Asie-Océanie puis Afrique-Moyen-Orient, avant d'intégrer le GIGN en 2011 en qualité de responsable des relations internationales. Après la scolarité à l'École de guerre, il a été nommé chef de cabinet et officier communication du commandant de la région de gendarmerie de Bourgogne Franche-Comté, puis a rejoint à nouveau le GIGN en 2019 comme chargé de projet.

Γ Gabriel GARROTE

Docteur en histoire, chef du cours histoire militaire et membre du Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, le lieutenant Gabriel Garrote est spécialiste de la période napoléonienne à laquelle il a consacré sa thèse. Il a plus récemment réalisé une prosopographie des saint-cyriens tombés en 1870 et mène des recherches sur la question logistique dans les armées napoléoniennes.

Γ Haïm KORSIA

Voir rubrique « comité de rédaction »

Γ Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA

Corinne Leveleux-Teixeira est professeure d'histoire du droit, spécialisée dans l'époque médiévale, à l'université d'Orléans et directrice de la *Revue historique de droit français et étranger*. Elle a notamment publié *La Parole interdite. Le blasphème dans la France médiévale (XIII^e-XVI^e siècle)* (Éditions de Boccard, 2001) et *Le Crime de l'ombre. Complots, conjurations et conspirations au Moyen Âge* (Klincksieck, 2010).

► Daniel MENAOUINE

Après avoir été commandant du Centre d'études stratégiques de l'armée de terre puis chef d'état-major de la mission multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali, le général Menaouine avait été chargé, en février 2018, de diriger le groupe de travail sur le service national universel mis en place à la demande du président de la République. Il est aujourd'hui directeur du Service national et de la jeunesse (depuis le 31 juillet 2018).

► Coralie MENNECIER

Jeune praticienne confirmée, Coralie Mennecier a effectué son internat à l'HIA Bégin avant d'être affectée à l'HIA Desgenettes à Lyon, où elle sert aujourd'hui.

► Pierre-Olivier MONTEIL

Titulaire d'un doctorat en philosophie politique de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Pierre-Olivier Monteil est chercheur associé au Fonds Ricœur (Paris). Il enseigne l'éthique appliquée à l'université Paris-Dauphine, à l'ESCP Europe et à Sorbonne université. Il est également consultant, formateur et conférencier en entreprise, dans les mêmes domaines. Précédemment, il a exercé en tant que manager dans des grands groupes français et a notamment été adjoint au directeur de la communication du Groupe Caisse d'épargne (2002-2009). En parallèle, il a été rédacteur en chef de la revue *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique* (1991-2003). Auteur nombreux articles et d'une douzaine d'ouvrages, parmi lesquels *Abécédaire du bien commun* (Des îlots de résistance, 2012), *Ricœur politique* (Presses universitaires de Rennes, 2013), *Éthique et Philosophie du management* (Erès, 2016), il a été l'éditeur scientifique de Paul Ricœur, *Politique, Économie et Société. Écrits et conférences 4* (Le Seuil, 2019). Il collabore régulièrement au site *Philonomist* depuis sa création.

► Jean-Pierre RIOUX

Historien, spécialiste de l'histoire contemporaine politique, culturelle et sociale de la France, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, Jean-Pierre Rioux est l'auteur de nombreux ouvrages. Les plus récents : *La Mort du lieutenant Péguy, 5 septembre 1914* (Tallandier, 2014), *Vive l'histoire de France !* (Odile Jacob, 2015), *Ils m'ont appris l'histoire de France* (Odile Jacob, 2017), *L'Événement Macron. Un abécédaire historique* (Odile Jacob, 2017), *Nos villages. Au cœur de l'histoire des Français* (Tallandier, 2019) et *Gouverner au Centre. La politique que nous n'aimons pas* (Stock, 2020).

► Christophe ROBINNE

Le commandant Christophe Robinne, officier de recrutement rang, a effectué une grande partie de sa carrière dans les ressources humaines au sein des troupes de Marine, aussi bien en métropole qu'en outre-mer. Docteur en histoire contemporaine de l'université de Lille (UMR-CNRS 8529, IRHIS-Institut de recherches historiques du Septentrion), sa thèse s'intitule « Adolphe Messimy (1869-1935), héritier de la République ». Actuellement, ses travaux portent sur l'évolution des relations politico-militaires sous la III^e République. Il a par ailleurs écrit de nombreux articles dans des revues d'histoire et a publié, en collaboration avec Jean Heuclin, *Maubeuge. Bastion de la résistance 1914-1918* (Éditions Degeorge, 2014).

► Laëtitia SAINT-PAUL

À l'issue de sa formation à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion « Général Gabriel de Galbert ») Laëtitia Saint-Paul choisit l'arme du matériel. À la tête d'une section au 7^e régiment du matériel à Lyon, elle participe notamment à deux opérations extérieures, en Côte d'Ivoire en 2007 (opération Licorne) puis au Liban en 2008, au sein de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Elle commande ensuite une compagnie au sein de la brigade franco-allemande puis est affectée aux Écoles militaires de Saumur comme officier traitant au sein de la direction des études et de la prospective. Membre du Conseil de la fonction militaire terre (CFMT) et du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), elle y œuvre pour faire évoluer les droits politiques des membres des forces armées. Elle est élue députée de la 4^e circonscription du Maine-et-Loire en 2017, le premier militaire d'active à occuper un mandat électoral depuis 1918.

► Paul SANZEY

Saint-Cyrien et chasseur alpin, le colonel Paul Sanzeý a commandé le 27^e BCA. Ses expériences opérationnelles en Bosnie, en Afrique et en Afghanistan l'ont conduit à servir comme conseiller au cabinet du ministre de la Défense de 2011 à 2013, puis comme professeur à l'École de guerre. Il est depuis 2018 chef du bureau « politique des ressources humaines » au sein de la direction des ressources humaines de l'armée de terre.

► Céline SCHILLINGER

Récompensée à de nombreuses reprises pour ses initiatives novatrices en matière d'engagement dans le monde de l'entreprise, Céline Schillinger pratique le leadership d'engagement à l'échelle internationale. Forte d'une longue expérience en petite et grande entreprise sur trois continents, elle dirige aujourd'hui We Need Social, une société de conseil qui aide les dirigeants à transformer leur leadership pour mobiliser activement clients, salariés et partenaires. Son travail de changement des organisations lui a valu l'ordre national du Mérite.

► Rémi SEIGLE

Saint-cyrien, le général Rémi Seigle est fantassin et a commandé le 16^e bataillon de chasseurs. Il a participé aux conflits contemporains de la guerre du Golfe, du Rwanda, du Kosovo, d'Afghanistan et de Centrafrique. Il possède de solides compétences en ressources humaines, acquises d'abord comme gestionnaire des officiers et consolidées ensuite dans sa fonction actuelle à la tête du recrutement de l'armée de terre.

► Martin STEFFENS

Professeur agrégé, Martin Steffens enseigne la philosophie en khâgne. Sa philosophie explore les différentes modalités du consentement. Ses derniers ouvrages : *Dictionnaire paradoxal de la philosophie. Penser la contradiction* (Éditions Lessius, 2019), *Marcher la nuit. Textes de patience et de résistance* (Éditions Desclée de Brouwer, 2020) et *Marie comme Dieu la conçoit* (Le Cerf, 2020).

LE COMITÉ DE RÉDACTION

■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistantat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

■ Jean ASSIER-ANDRIEU

Né en 1982, le commissaire principal Jean Assier-Andrieu entre à l'École militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) de l'armée de terre en 2006 (promotion « Intendant général Bailly »), après des études de droit à la faculté de Montpellier. Il a principalement servi au sein d'unités parachutistes, en tant que directeur administratif et financier du 2^e régiment étranger de parachutistes, puis au sein de l'état-major tactique du 2^e régiment de parachutistes d'infanterie de Marine. Avec ces unités, il a participé à des engagements opérationnels (Afghanistan) et à des missions de coopération internationale. Il occupe de 2013 à 2016 le poste de chef du bureau finances de la direction du commissariat d'outremer de La Réunion-Mayotte, avant de rejoindre la direction des affaires financières du ministère des Armées en tant que chef de section synthèse. Il intègre la 26^e promotion de l'École de guerre en 2018. Il sert aujourd'hui à l'EMA.

■ John Christopher BARRY

Né à New York, diplômé d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry a co animé durant plusieurs années un séminaire de recherche intitulé « La globalisation sécuritaire » à l'EHESS. Il est aujourd'hui chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il publie régulièrement dans *Les Temps modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

■ Bénédicte CHÉRON

Bénédicte Chéron est historienne. Elle a fait sa thèse sur le cinéma de Pierre Schoendoerffer, soutenue à la Sorbonne (Paris IV) en 2012, et a publié *Pierre Schoendoerffer* (CNRS Éditions) en 2012, réédité en collection de poche (Biblis) en 2015. Chercheur partenaire au SIRICE (UMR 8138), maître de conférences et enseignante à l'Institut catholique de Paris, elle mène ses recherches sur le traitement médiatique du fait militaire français (médias d'information, reportage, documentaire et fiction) et sur les relations armées-société. Elle fait régulièrement bénéficier de son expertise des organismes dépendant du ministère des Armées. Elle a aussi publié « L'image des militaires français à la télévision, 2001-2011 » (IRSEM, 2012), ainsi que de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs sur ses sujets de recherche. *Le Soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux* est paru à l'automne 2018, chez Armand Colin.

■ Patrick CLERVOY

Elève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'Effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions, 2013), *Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016), *Les Pouvoirs de l'esprit sur le corps* (Odile Jacob, 2018) et *Au bord du monde : journal d'un médecin militaire en Afghanistan*, roman graphique avec Samuel Figuère (Steinkis, 2019).

■ Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saints-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban et Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina), ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'être 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires

(CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux a commandé la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes avant d'être nommé chef du cabinet militaire du Premier ministre en juillet 2017. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix L'Épée et La Plume. Récemment par sous sa direction : *La Guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016) et le *Dictionnaire de la guerre et de la paix* (PUF, 2017).

Brice ERBLAND

Né en 1980, le lieutenant-colonel Brice Erblard est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat *Tigre* et *Gazelle*, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, ayant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Après une formation d'ingénieur d'essais en vol à l'École du personnel navigant d'essais et de réception (EPNER) à Istres, il a été affecté au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre en mobilité extérieure à l'audit de la SNCF. Il est aujourd'hui chef BOI au 1^{er} RHC. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres), qui a reçu le prix L'Épée et La Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot, et « *Robots tueurs* ». *Que seront les soldats de demain ?* (Armand Colin, 2018).

Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix L'Épée et La Plume, et *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

Isabelle GOUGENHEIM

Diplômée de Sciences Po Paris, ancienne élève de l'ENA (promotion Solidarité), Isabelle Gougenheim a travaillé durant plus de vingt ans dans l'audiovisuel public, au CSA puis à France 3, puis a dirigé l'ECPAD, centre des archives et de production audiovisuelle du ministère de la Défense pendant six ans. Auditrice de l'IHEDN, présidente de la 53^e session nationale, membre du bureau de l'AAIHEDN, elle a également travaillé dans la coopération internationale et la gestion des crises (SGDN et ministère des Affaires étrangères). Après avoir été en charge pendant trois ans de la promotion des femmes dans l'activité économique et les nouvelles technologies au ministère du Droit des femmes, elle a travaillé dans les structures en charge des politiques publiques de l'économie sociale et solidaire (ESS), au sein de la direction générale du Trésor du ministère des Finances et au ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle est aujourd'hui administratrice générale au secrétariat général du ministère des

Finances. Possédant de longue date un fort engagement associatif bénévole, elle a été élue en 2013 à la présidence d'IDEAS.

Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le général Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), puis assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Après avoir servi à l'état-major des armées, il commande aujourd'hui la 4^e brigade aérocombat. Il a publié *Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali* (Tallandier, 2015).

Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle* (Economica, 2010), *Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'Acier invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014), *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014) et *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre* est paru aux éditions Tallandier en août 2018. Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques. Son dernier ouvrage *S'adapter pour vaincre. Comment les armées évoluent* est paru aux éditions Perrin en 2019.

Rémy HÉMEZ

Né en 1980, le lieutenant-colonel Rémy Hémez est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme du génie où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment du génie. Il a été engagé en opérations extérieures en Côte d'Ivoire et au Liban. Il a ensuite servi à l'état-major de force n° 1 et a suivi la scolarité de l'École de guerre (2013-2014). De 2015 à 2017, il a été détaché en tant que chercheur au sein du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il a servi, de nouveau au 3^e régiment du génie, en tant que chef du bureau opération et instruction de 2018

à 2020 avant d'intégrer l'Inspection de l'armée de terre. Il est l'auteur de nombreux articles et études portant sur la stratégie, la tactique, l'histoire militaire et la Corée du Sud.

■ Armel HUET

Professeur émérite de l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'État-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

■ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'École pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'Association du rabbinat français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République* (éditions Privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011). Il vient de publier *Réinventer les aurores* (Fayard, 2020).

■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'État-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique inter-armes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM),

il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'État-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT et chef du cabinet militaire du Premier ministre, le général d'armée Lecointre est actuellement chef d'état-major des armées (CEMA).

■ Éric LETONTURIER

Après des études en histoire, en sociologie et en philosophie, Éric Letonturier est actuellement maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes-Sorbonne et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS/UMR 8070). Il a été responsable du RT8 (sociologie du milieu militaire) à l'Association française de sociologie (AFS) et chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre (2001-2003). Il est par ailleurs responsable chez CNRS Éditions des collections « Les Essentiels d'Hermès » et « CNRS communication ». Ses travaux portent sur les articulations existant entre les dimensions culturelles et organisationnelles au sein de l'institution militaire, mais également, de façon pluridisciplinaire, sur la communication, notamment sur le concept de réseau. Dernier ouvrage paru : *Guerre, armées et communication* (CNRS Éditions, 2017).

■ Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991) à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération Restore Hope en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est engagé en opération à quatre reprises au cours de son temps de commandement (opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996). Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009, il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, puis général de division le 1^{er} avril 2018 il a été en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre puis il a pris le commandement des forces armées en Nouvelle-Calédonie jusqu'à l'été 2018. Puis, il a été chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre. Il est aujourd'hui directeur de la DCSD (direction de la coopération de sécurité et de défense, ministère des Affaires étrangères).

► Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a ensuite rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire. Il a été directeur de la revue de 2008 à 2015.

► Jean MICHELIN

Né en 1981, le lieutenant-colonel Jean Michelin est saint-cyrien et officier d'infanterie. Chef de section au 1^{er} régiment de tirailleurs puis commandant de compagnie au 16^e bataillon de chasseurs, il a servi en opérations au Kosovo, au Liban, en Guyane et en Afghanistan avant de rejoindre le Corps de réaction rapide-France. Après avoir effectué sa scolarité de l'École de guerre au sein de l'*US Army Command and general Staff College*, à Fort Leavenworth (Kansas), il a servi deux ans comme plume du général d'armée aérienne Denis Mercier, commandeur allié de la transformation de l'OTAN, à Norfolk (Virginie). Il a rejoint en 2018 le pôle rayonnement de l'armée de terre, à Paris. Actuellement il sert comme chef BO au 92^e régiment d'infanterie. En 2017, il a publié *Jonquille* aux éditions Gallimard, récit en forme de galerie de portraits de son expérience de commandant de compagnie en Afghanistan, ouvrage qui a reçu le Prix des cadets en juillet 2018.

► Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de trois ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (éd. des Écrivains, 2001), *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009) et il vient de publier avec Roland Beaufre, *Le général Beaufre. Portraits croisés* (éd. Pierre de Taillac, 2020). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique inter-armes « Korrigan », au Mali (2013) puis en République de Centrafrique (2014). Après avoir dirigé la cellule stratégie

politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre de 2015 à 2017, le colonel Hervé Pierre était auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) avant d'être affecté dans l'administration centrale en juillet 2018.

► Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « *Curriculum* » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopædia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre, directrice de la rédaction et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

► François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement Européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

► Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux origines de la médecine* (Fayard, 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

► André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments

motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat...*), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Philippe VIAL

Philippe Vial est agrégé et docteur en histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. À la charnière de l'histoire des relations internationales, de l'histoire militaire et de l'histoire politique, sa thèse s'intitulait « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine ». Après avoir été chef de la division recherche, études et enseignement du Service historique de la Défense, il est désormais maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, détaché auprès de la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Il intervient à l'École de guerre comme au Centre des hautes études militaires, dont il est le référent académique, mais aussi à Sciences-Po Paris et Rennes.

Julien VIANT

Après des études à l'École du service de santé des armées de Lyon-Bron et à l'université Lyon-I, le médecin en chef Julien Viant a servi comme médecin d'unité dans différentes formations militaires de la région sud-ouest entre 2004 et 2012. Il a notamment été projeté en Afghanistan en 2009 en tant que médecin chef de l'état-major de la Task Force Korrigan et du poste médical de Nijrab. Titulaire de la capacité de médecine d'urgence depuis 2006 et praticien attaché au service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Tarbes jusqu'en 2012, il détient également une maîtrise de sciences biologiques et médicales (2002), les capacités de médecine de catastrophe (2004) et de médecine tropicale (2006), ainsi que le diplôme interuniversitaire de médecine d'urgence en montagne (2010). En 2012, nommé praticien confirmé en médecine d'armée dans la spécialité des « techniques d'état-major » (TEM), il a commencé un cursus de formation dans cette orientation professionnelle. Il a depuis validé le master 2 en gestion publique coréalisé par l'École nationale d'administration et l'université Paris-Dauphine en 2014 et réussi le concours de praticien certifié TEM. Après avoir suivi le cursus de l'École de guerre pour l'année universitaire 2015-2016, il a été responsable de l'organisation, de la gestion prévisionnelle des ressources humaines et de la manœuvre RH à la direction centrale du Service de santé des armées (SSA) pendant quatre ans. Actuellement, il sert au sein de l'état-major interallié pour la transformation de l'OTAN, aux États-Unis, sur la base militaire de Norfolk, comme expert médical et « project coordinator (Healthcare & MEDEVAC) ».

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- | | |
|--|--|
| L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005 | L'armée dans l'espace public n° 20, 2012 |
| Mutations et invariants, «soldats de la paix», soldats en guerre n° 2, 2006 | La réforme perpétuelle n° 21, 2012 |
| Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006 | Courage ! n° 22, 2013 |
| Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006 | En revenir? n° 23, 2013 |
| Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007 | L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013 |
| Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007 | Commémorer n° 25, 2014 |
| Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007 | Le patriotisme n° 26, 2014 |
| Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008 | L'honneur n° 27, 2014 |
| Les dieux et les armes n° 9, 2008 | L'ennemi n° 28, 2015 |
| Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008 | Résister n° 29, 2015 |
| Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009 | Territoire n° 30, 2015 |
| Le corps guerrier n° 12, 2009 | Violence totale n° 31, 2016 |
| Transmettre n° 13, 2010 | Le soldat augmenté? n° 32, 2016 |
| Guerre et opinion publique n° 14, 2010 | L'Europe contre la guerre n° 33, 2016 |
| La judiciarisation des conflits n° 15, 2010 | Étrange étranger n° 34, 2017 |
| Que sont les héros devenus? n° 16, 2011 | Le soldat et la mort n° 35, 2017 |
| Hommes et femmes, frères d'armes? | L'action militaire, quel sens aujourd'hui? n° 36, 2017 |
| L'épreuve de la mixité n° 17, 2011 | Les enfants et la guerre n° 37, 2018 |
| Partir n° 18, 2011 | Et le sexe? n° 38, 2018 |
| Le sport et la guerre n° 19, 2012 | Dire n° 39, 2018 |
| | Patrimoine et identité n° 40, 2019 |
| | L'allié n° 41, 2019 |
| | Guerre et cinéma n° 42, 2019 |
| | Espaces n° 43, 2020 |
| | Héroïsme en démocratie. Hommage à Monique Castillo n° hors série, 2020 |
| | La beauté n° 44, 2020 |
| | L'échec n° 45, 2020 |

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à Pollen / Difpop

81, rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS

Bulletin d'abonnement et bon de commande

Je m'abonne à **Inflexions**

un an / 3 numéros

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) **33,40 €**
- Autres pays **34,20 €**
- Supplément avion **6,25 €**

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.

** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

Je commande les numéros suivants d'**Inflexions**

Au prix unitaire de **13,00 €** livraison sous 48 heures

..... pour un montant de €

participation aux frais d'envoi + 4,95 €

Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. Mme M^{lle}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mél :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : POLLEN

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° N° de contrôle

Date d'expiration : (indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère des Armées
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex